(Mars 1807).

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE, OU JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque Impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de l'Académie de Gœttingue, etc. etc.

Prix de ce Journal, tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port :

pour trois mois. . . . . 10 fr. 50 cent.

pour six mois, ... 21 francs.

pour un an, ... 42 francs.

Les hommes les plus célèbres dans chaque partie des Sciences et de la Littérature, se sont plû à coopérer à cette entreprise utile, et la collection des neuf années du *Magasin Encyclopédique* est devenue précieuse, en ce qu'elle présente une réunion de Mémoires intéressans, qui ne se trouvent point ailleurs, et dont les Auteurs jouissent d'une grande réputation. On y trouve en effet, des Dissertations, des Mémoires, ou des Opuscules de MM. Alibert, Barbier, Barbié du Bocage, Bast, Bichat, Caillard, Chardon la Rochette, Cuvier, Delille, Desgenettes, Desfontaines, Dumeril, Fontanes, Fourcroy, Geoffroy, Hallé, Haüy, Labouisse,

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

Beaux-Arts.

Notice sur le Musée du Cardinal *Borgia*, à Velletri. 5
Catalogue des ouvrages qu'il a publiés. 31
Additions. 33

Voyage.

Voyage à la partie orientale de la Terre-Ferme de l'amérique méridionale, fait pendant les années 1801, 1802, 1803 et 1804, par F. *de Pons*. 38

Poésie.

Almanach des Muses. 54

Biographie.

Notice sur la Vie et les Ecrits de J. J. Oberlin, par T. F. *Winckler*. 72

Grammaire.

Lettre de M. *de Guignes* à M. A. L. Millin, sur le Panthéon chinois. 141

Variétés, Nouvelles et Correspondances littéraires.

Nouvelles étrangères,

— d'Angleterre 157
— de Hollande. 158
— d'Autriche. 161
— de Saxe. 162
— de Bavière. 163
— du grand Duché de Bade. 164
— des Etats du Prince primat. 167
— du royaume de Wirtemberg. 168
— des Etats Prussiens. Ibid.
— de Dannemarck. 169
— de Suède. Ibid.
— de Russie. 170
— de Suisse. Ibid.
— d'Italie. 171
— de Portugal. Ibid.
— des Etats-Unis. Ibid.
Nouvelles de France. 173

Théatres.

Joseph. 177
Les Filles de Mémoire, ou le Mnémoniste. 178

Livres divers.

Botanique.

Flora Badensis. Flore de Bade et d'Alsace, par M. C. C. *Gmelin*, tome II. 180
Plantes équinoxiales, Ibid.

Médecine.

Manuel de la saignée, par Alphonse *Leroy*. 182

Chimie.

L'École du Pharmacien, par M. Trommsdorff, traduit par M. P. X. *Leschevin*. Ibid.
Recherches physiques et chimiques sur la fabrication de la poudre à canon, par M. J. F. *Charpentier Cossigny*. 183

Agriculture.

Mémoire sur de nouvelles expériences relatives au claveau, par M. *Jouvencel*. Ibid.

Religion.

Détails historiques, ou recueil de pièces sur les divers projets pour la réunion de toutes les Communions chrétiennes, par M. *Rabaut* le jeune. 184
Discours pour l'anniversaire du sacre de S. M. l'Empereur et roi, et de la victoire d'Austerlitz, par M. N. S. *Guillon* 139
Discours pour la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge et de la naissance de S. M. l'Empereur et roi, par *le même*. Ibid.

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

ANNÉE 1807.

TOME II.

$1.000.

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE,
OU
JOURNAL DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de la Société royale des sciences de Gœttingue, de celle de Turin, de celle des Curieux de la Nature à Erlang, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société linnéenne de Londres, des naturalistes de Moscou; des Sociétés d'Histoire naturelle, philomathique, galvanique, de statistique, celtique, médicale d'émulation, de l'Athénée des arts de Paris, de l'Athénée de Lyon; des Sociétés des Sciences de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, de Nismes, de Marseille, d'Alençon, de Caen, de Grenoble, de Colmar, de Nancy, de Gap, de Strasbourg, de Mayence, de Nantes, de Soissons, etc., etc., etc.

ANNÉE 1807.

TOME II.

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE BIBLIOGRAPHIQUE,

rue Git-le-Cœur.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS;

PAR A. L. MILLIN.

ANNÉE 1809.

TOME II.

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE.

BEAUX-ARTS.

Notice sur le Musée du Cardinal Borgia, *à Velletri.*

Nous avons déjà publié une courte notice sur cette riche collection, d'après une lettre de M. l'abbé Borson (1), mais nous croyons devoir en donner ici une description plus étendue que nous avons extraite de l'ouvrage du Père Paulin sur la Vie de l'illustre Borgia, et qui est une suite nécessaire à l'éloge que nous avons publié dans notre précédent numéro.

On peut dire que le cardinal Etienne Borgia avoit créé cette intéressante collection, car il ne tenoit de ses ancêtres qu'un très-petit nombre de monumens. Erminius Borgia en avoit rassemblé quelques-uns, mais ce petit Musée fut pillé en 1744; Alexandre Borgia, archevêque de Fermo, le chevalier César Borgia, et Camille Borgia, père du Cardinal, recueillirent de nouveau des curiosités; mais c'est le cardinal Etienne, qui a

(1) *Lettre à M. Allioni* sur les beaux-arts, et en particulier sur le cabinet d'antiquités et d'histoire naturelle de S. E. Monseigneur le Cardinal Borgia, à Velletri, par l'Abbé *Etienne* Borson. *Rome*, 1796. Voyez le *Magasin Encyclopédique*, ann. II, t. VI, p. 376.

véritablement enrichi ce Musée, et qui l'a rendu un des plus importans qu'il y ait au monde par le mérite des morceaux qu'il contient.

Dès l'année 1769, le Cardinal s'occupa du soin de recueillir les monumens qui composent ce Musée; et il voulut y réunir tout ce qu'il pourroit rassembler de relatif à l'histoire ancienne et moderne, à la géographie universelle, aux mœurs, aux langages, aux arts, aux sciences, aux métiers et aux religions des différens peuples.

Ce Musée est rangé en dix classes différentes distribuées selon l'ordre de leurs relations réciproques.

Iere. MONUMENS ÆGYPTIENS. On trouve dans cette classe des manuscrits très-précieux sur parchemin; on en compte 133 venant de Memphis; 3 Basminiens; 325 venant de Saïs. Tous ces manuscrits ont été classés et décrits par Monsieur *Georges* ZOEGA (2), qui a pris soin aussi de les enrichir de notes intéressantes. L'ouvrage de ce savant danois, a été imprimé, et forme un volume de plus de 160 feuilles in-fol. Le texte *copto-thébaïque* a été ajouté partout avec les caractères de la Propagande. L'auteur n'a point encore imprimé le titre de cette collection, à cause de la querelle qui s'est élevée entre la Propagande et la famille du Cardinal, relativement à sa succession.

Ce Musée compte encore 800 manuscrits ou fragmens de manuscrits sur parchemin écrits en

(2) Voy *Magasin Encyclopédique*, ann. IX, t. II, p. 506.

caractères copto-thébaïques. On y remarque, entr'autres, celui de l'*Evangile selon S. Jean*, en langue gréco-copto-thébaïque; il est du 4e. siècle et a été expliqué et savamment commenté par *Aug. Ant.* GEORGI, dans un ouvrage publié à Rome en 1789 (3). Le savant professeur *Frédéric* MÜNTER s'est aussi occupé de la publication de ces fragmens memphitiques et saïtiques (4). Le Cardinal lui-même s'étoit livré à ce genre de travail, et nous lui devons l'excellente dissertation *de cultu S. Coluthi*, dont les matériaux ont été recueillis principalement du *Synaxarium* des Ægyptiens. Elle a été imprimée dans un autre

(3) *Fragmentum Evangelii S. Johannis græco-copto-thebaïcum, sæculi IV; additamentum ex vetustissimis membranis lectionum Evangelicarum divinæ missæ Cod. Diaconici reliquiæ et liturgica alia fragmenta veteris Thebaïdensium ecclesiæ ante Dioscorum ex Veliterno Museo Borgiano nunc prodeunt in latinum versa et notis illustrata opera et studio* F. Augustini Antonii GEORGII, *eremitæ Augustiniani.* Romæ, 1789. In-4.°

Le Père GEORGI, dans cet excellent ouvrage, donne des notices intéressantes sur les dialectes en usage chez les AEgyptiens; savoir : celui de Thèbes et celui de Memphis; sur le rapport de l'hébreu avec l'ægyptien; sur un troisième dialecte qui tient le milieu entre celui de Thèbes et celui de Memphis, découvert nouvellement d'après un manuscrit de l'Epître de St.-Paul aux Corinthiens, qui est dans la même collection. A. L. M.

(4) *Specimen versionum Danielis Copticarum, nonum ejus caput memphitice et sahidice exhibens, edidit et illustravit* Fridericus MÜNTER, *Hafniensis, A. M. Arc. et Soc. Vosc. Velit. Sodal.* Romæ, 1786, in-8.°

Episd. commentatio de indole versionis novi testamenti sahidicæ accedunt fragmenta epistolarum S. Pauli ad Timotheum ex membranis sahidicis Musei Borgiani Velitris; Hafniæ, 1789, in-4.°

ouvrage du P. Georgi sur les miracles de S. Coluthus : *de miraculis S. Coluthi et reliquiis S. Panesnio*, publié à Rome en 1793, *in*-4°.

On voit, par ces manuscrits du Musée Borgia, qu'il y avoit trois dialectes ægyptiens adoptés par l'usage ecclésiastique ; savoir : le dialecte de Memphis, celui de Saïs, et le troisième qui tenoit des deux autres. On a desiré, avec beaucoup d'ardeur, d'avoir une explication de l'inscription trouvée à Rosette, qui est écrite en trois langues différentes ; les Anglais en ont publié la gravure (5) ; il seroit curieux de voir si le dialecte ægyptien, employé dans cette inscription, a quelque analogie avec les divers dialectes dont nous avons parlé.

(5) Les Anglais ont donné la plus belle gravure de ce monument ; mais ce sont les Français qui s'en sont occupés avec le plus de constance et de succès. M. Granville Penn a publié d'abord à Londres le texte grec. Je l'ai reproduit dans le *Magasin Encyclopédique*, ann. VIII, t. II, p. 504, et t. IV, p. 235. J'y ai aussi fait connoître, ann. VIII, t. IV, p. 392, les savantes remarques que M. Heyne a consignées dans un mémoire lu à l'Académie de Gœttingue. Depuis ce temps, M. Amelhon a publié son beau mémoire sur cette inscription. Le *Magasin*, ann. VI, t. V, p. 241, et ann. IX, t. I, p. 503, a rendu compte de son travail ; il a été le sujet de trois lettres très-érudites que M. d'Ansse de Villoison a insérées dans ce même Journal, ann. VIII, t. VI, p. 70 et 378 ; ann. IX, t. II, p. 174 et 313. La partie ægyptienne de l'inscription a aussi occupé MM. Silvestre de Sacy et Ackerblad. M. le comte de Pahlin a cherché à expliquer l'inscription hiéroglyphique, et le sénateur Lanjuinais a rendu compte de ses efforts dans ce Journal où tout ce qui a été dit sur ce monument a été jusqu'ici analysé et profondément discuté. A. L. M.

On avoit obtenu d'Ægypte et de Syrie, plusieurs exemplaires de l'Ancien Testament. Le Pentateuque samaritain, qui a été envoyé à Morin à Paris, par PIETRO DELLA VALLE; les quatre évangiles en langue coptique, que le R. P. de Sancy a aussi rapportés de Constantinople; un autre exemplaire alexandrin du Pentateuque samaritain; enfin le fameux manuscrit ægyptien du Nouveau Testament, corrigé par BEN ASCHER, etc., décrit par MAIMONIDES: il n'est pas étonnant que le Cardinal ait aussi tourné ses vues du côté de l'Ægypte et voulu en recueillir les monumens qui sont toujours d'une si grande importance pour l'histoire de la religion.

Le même Musée contient encore 523 monumens ægyptiens (6) dont plusieurs sont couverts d'hiéroglyphes (7). On y remarque particulière-

(6) M. *Grégoire* WAD, savant danois a examiné ces monumens sous le rapport de la minéralogie. Il en a formé une *lithologie ægyptienne*, sous ce titre : *Fossilia ægyptiaca musei Borgiani Velitris ;* Velitris, 1794, in-4.° Il décrit, d'après le système de WERNER, les granites, les basaltes, les porphyres, les schistes, les sables, les bréches, ensuite les pierres quartzeuses et siliceuses, les jaspes, puis les tales, les serpentines, et enfin l'hæmatite. Il indique toujours les monumens qui sont formés de la pierre qu'il décrit. A. L. M.

(7) On peut lire dans ce journal, la notice qui a été donnée par M. de Saint-Vincens, du savant ouvrage de M. ZOEGA, *de Origine et usu obeliscorum.* Romæ, 1797, in-folio. Ce livre où se trouve ce qu'il y a de plus important sur les antiquités ægyptiennes, a été imprimé aux frais du Cardinal, et en grande partie d'après ses monumens. A. L. M.

ment une caisse de granite rouge que NIEBUHR a décrite dans ses voyages.

Les pierres gravées ægyptiennes sont au nombre de 412, elles représentent des scarabées et sont chargées d'hiéroglyphes; on voit aussi, dans ce cabinet, des ustensiles de toute espèce, en cuivre, en plomb, en bois coloré, etc.; les monumens chrétiens écrits en langue grecque ou copte, méritent d'être expliqués. Le savant Zoëga a éclairci la plupart des médailles ægyptiennes qui occupent une place considérable dans le catalogue de ce Musée (8).

Le Cardinal ne perdit jamais de vue l'accroissement de cette riche collection. Dans son exil même il recueillit plusieurs monumens remarquables. MM. Dolomieu, Wad, Petrini et le comte Potocki, ont affirmé que ce seul Musée suffisoit pour faire connoître toute la lithologie ægyptienne. Le comte Potocki, dans sa préface des dynasties de Manethon (9), dit, en s'adressant au Cardinal: »Votre éminence, me tendoit la main

(8) *Numi Ægyptii imperatorii prostantes in Museo Borgiano Velitris, adjectis præterea quotquot reliqua hujus classis numismata ex variis Museis atque libris colligere obtigit.* Romæ, 1787, in-4°. M. ZOEGA, avant de publier ce catalogue, a visité plusieurs collections, et sur-tout celle de Paris. Les notes qu'il a jointes à ses descriptions, jettent un grand jour sur la mythologie, les mœurs, les usages, la géographie et l'histoire de l'Ægypte. Cet ouvrage est un des plus importans de ceux dont le célèbre Musée du Cardinal a fourni le sujet et les matériaux.

A. L. M.

(9) Publiées à Florence, en 1803.

» dans la carrière difficile de la haute antiquité. » Je revenois d'Ægypte, et je retrouvai Memphis » dans votre Musée de Velletri ». D. Antoine, comte de Cassis, pendant son séjour à Alexandrie fit faire des recherches dans toute l'Ægypte et l'Arabie pour recueillir des monumens intéressans et les faire parvenir au Musée du Cardinal, qui a reçu, de cette manière, des accroissemens considérables.

II. MONUMENS VOLSQUES. Cette classe contient plusieurs bas-reliefs en terre cuite extrêmement importans pour la connoissance des rites religieux des Volsques. Plusieurs de ces bas-reliefs sont coloriés ; ils ont été trouvés en 1784 à Velletri, qui étoit autrefois la capitale du pays des Volsques ; ils ont été décrits par *Phil. Angel.* Becchetti (10).

(10) *Bassirilievi Volsci in terra cotta, dipinti a varj colori, trovati nella città di Velletri.* Roma, 1785, *in-fol.* avec 7 planches coloriées. M. Alexandre de La Borde en a reproduit quelques-uns dans sa *Description de la mosaique d'Italica.*

Le Père PAULIN a expliqué une ancienne inscription volsque qui est dans ce musée. Elle est gravée sur une lame de cuivre, et a rapport à un sacrifice expiatoire fait par les magistrats de Velletri. Voyez sa dissertation *de latini sermonis origine et cum orientalibus linguis connexione.* Romæ, 1802, *p.* VIII.

Une ancienne monnoie volsque, tirée du Musée Borgia, a été expliquée par MM. SESTINI et VISCONTI. Voyez dans ce Journal l'analyse de ces deux dissertations, intitulées : *Illustrazione di un antica medaglia di piombo da* Domenico SESTINI. Roma, 1796, in-4.° *Lettera da* Ennio Quirino VISCONTI *su uno antico piombo veliterno.* Roma, même année.

Joseph PIAZZA a décrit la Pallas de Velletri en 1797. J'ai

Les monumens volsques semblent confirmer l'opinion que ce peuple tiroit son origine des anciens Celtes ou Germains. Leurs mœurs et leur langage différoient entièrement de ceux des Romains. Les Allemands ont même conservé le nom de Welsch-Land ; c'est-à-dire pays des Volsques, que leurs ancêtres donnoient à l'Italie. Les témoignages de Strabon et de Suétone viennent à l'appui de ces idées. On connoît, d'ailleurs, les nombreuses émigrations des Celtes en Allemagne, en Italie, en Grèce, en Pannonie, en Asie, etc.

III. MONUMENS ÉTRUSQUES. On trouve, dans cette classe, un grand nombre de patères de bronze qui ont des figures et des ornemens très-élégans. On y remarque 2 candélabres de bronze, 142 figures de divinités, 2 cistes mystiques, 6 petites colonnes, 266 as étrusques, des urnes et un grand nombre de scarabées. Les inscriptions fournissent des matériaux importans pour la connoissance de l'ancien idiome étrusque ; le savant *Aloyse* LANZI a publié des explications de plusieurs monumens de cette classe (11).

On voit, par les inscriptions dont nous parlons, que les anciens habitans de l'Etrurie ainsi que les peuples de la Grèce dont ils tiroient leur origine, écrivoient de droite à gauche ; et cette

donné une description plus détaillée de cette belle statue dans mes *Monumens antiques inédits*, t. II, p. 189. A. L. M.

(11) *J. B.* VERMIGLIOLI a recueilli et expliqué les inscriptions étrusques ; elles ne nous apprennent que les noms de quelques anciennes familles. A. L. M.

conjecture ne paroît pas sortir de la vraisemblance, puisque Cadmus n'apporta en Grèce que l'alphabet des Phéniciens qui suivoient l'usage des Orientaux (12). Les Ioniens changèrent les premiers cette pratique incommode et furent imités par les Æoliens (13); on retrouve l'ancienne méthode sur les vases grecs ornés de peinture, et sur les anciennes monnoies grecques et siciliennes. Ainsi il n'est nullement évident, comme l'a prétendu un écrivain moderne, que les peuples de l'Etrurie soient d'origine celtique. Le langage, les mœurs, la religion, que l'histoire leur attribue, s'opposent entièrement à une pareille assertion, et sa fausseté a été démontrée, par plusieurs anciens monumens, tels que des cistes mystiques, des urnes sépulchrales, des hypogées, qui sont évidemment d'origine pélasgienne. Le cardinal Borgia a été le premier, à Rome, qui ait comparé les anciens caractères étrusques (14).

IV. MONUMENS GRECS. Parmi ces monumens on distingue : 1.° une *tessere d'hospitalité* (15) ; elle a été décrite et expliquée par *J. Ph.* SIEBENKEES (16) de Nuremberg ; 2.° plusieurs statues

(12) Voy. HEROD., liv. v, c. 58.

(13) Voy. MURATORI, *Thes. Inscript.* t. IV, p. 2108.

(14) Voyez AMADUZZI, p. 6 de la préface de l'*Alphabetum veterum Etruscorum;* Rom. 1771.

(15) C'est une marque par laquelle on faisoit voir qu'on avoit droit de loger en certain lieu.

(16) *Expositio tabulæ hospitalis, ex ære, antiquissimæ, in museo Borgiano Velitris adservatæ auctore* Johanne Philippo SIEBEN-

des dieux, en bronze, des fragmens d'inscriptions sur marbre, entr'autres une table ciselée et enrichie d'une longue inscription destinée à l'instruction de la jeunesse. Elle a été expliquée par *Arnold* HEEREN (17) de Brème; 3.° deux lampes de bronze; 4.° plus de 100 inscriptions; 5.° plus de 90 vases avec des symboles, des peintures etc., qui répandent beaucoup de lumières sur les rites religieux des anciens Grecs; 6.° plus de 5000 médailles grecs qui représentent les figures des Empereurs, ou quelques faits remarquables des colonies et des villes Grecques; entr'autres une médaille très-rare de Caracalla, ou plutôt de la ville d'Ulpia Pautalia en Thrace, qui a été savamment expliquée par *Nicolas* SCHOW, dans une lettre adressée au Cardinal (18).

V. MONUMENS ROMAINS. Cette classe comprend plus de 600 monumens en bronze, en plomb, en ivoire

KEES. Romæ, 1789. In-8.° L'abbé Barthelemy avoit donné déjà quelques idées sur cette inscription; la dissertation de M. SIEBENKEES a été traduite en allemand, dans la *Bibliotheck der alten Litteratur und Kunst.* A. L. M.

(17) *Expositio fragmenti tabulæ marmoreæ operibus cælatis et inscriptionibus græcis ornatæ Musei Borgiani Velitris, auctore* Arnoldo HEEREN. 1786, in-4.° Ce fragment servoit, comme la table iliaque, à enseigner la mythologie et l'histoire héroïque aux enfans. Cette dissertation a été également traduite en allemand dans la *Bibliotheck der alten Litteratur und Kunst.* A. L. M.

(18) *Epistola* Nicolai SCHOW *ad E. et R. Princ. Steph.* BORGIAM *in qua numus Ulpiæ Pautaliæ ineditus ex Museo Borgiano Velitris illustratur.* Romæ, 1789, in-4.°

ou en marbre ; ce sont des statues, des animaux, et des objets destinés à des usages civils ou religieux; 2.° d'autres meubles domestiques, entre autres un frein dont on trouve la description dans un ouvrage de *Philippe* INVERNIZI (19); 3.° des lames de plomb remarquables par des inscriptions extrêmement anciennes, et des bas-reliefs de terre cuite ; 4.° des as de bronze, dont quatre ont une forme rectangulaire ; il y en a un très-curieux à cause de cette inscription : ROMANOM, dont ECKHEL a fait mention. On trouve sur ces monumens romains, des expressions latines très-surannées, et qui se rapprochent beaucoup de celles qu'on lit sur la table de bronze (20), où est gravé le sénatus-consulte, relatif aux bacchanales, qui est de l'an de Rome 567, 166 ans avant J.-C. Voici quelques-unes de ces expressions : *utei* pour *uti*, *tabolam* pour *tabulam*, *consolaretur* pour *consuleretur*, *plaus* pour *plus*, *jousissent* pour *jussissent*, *ibei* pour *ibi*, *advorsum* pour *adversum*, *aiquom* pour *æquum*, *figier* pour *figi*, *facilimed* pour *facillime*, *gnoscier* pour *cognosci*, *suprad* pour *supra*, *vobeis* pour *vobis*, *tabelai* pour *tabulæ*, *datai* pour *datæ*, *sient* pour *sint* ; 5.° Une suite d'anciens poids dont plusieurs en bronze et quelques-uns en pierre; 6.° environ 600 inscriptions romaines, des marques de théâtre en bronze, en ivoire et en os ;

(19) *De Frœnis, eorumque generibus, et partibus apud veteres dissertatio.* Romæ, 1795. In-8.°

(20) Cette table est conservée dans le Musée impérial de Vienne.

7.° un grand nombre de lampes ou de lampadaires en terre cuite, ou en bronze ; 8.° des ustensiles de cuisine, des instrumens de chirurgie, des cachets, des anneaux etc. , en or, en argent et en bronze.

VI. MONUMENS INDIENS. On trouve, dans cette classe, 1.° une collection de plus de 600 images des dieux, en bois, en ivoire ou en étain ; 2.° des peintures qui représentent les actions du dieu *Rama* et de *Krshna*, et d'autres particularités relatives à leur culte ; 3.° deux chapelles domestiques extrêmement curieuses, qui renferment dans le fond l'image du dieu enrichie d'ornemens et de pierres précieuses. Ces deux laraires sont historiés et représentent les apparitions de *Rama* et de *Krshna*, et d'autres fables de la religion indienne. Il y a une cassette en ivoire sculptée , et d'un travail extrêmement délicat ; on y voit encore quelques fables de *Rama* et de son épouse *Sida*. Parmi les simulacres du dieu *Budha*, il y en a un en bronze, dont les yeux sont en argent , et qui est couvert de caractères arabes. Il a été donné au Musée, en 1803. Cette statue prouve, selon le P. Paulin, que le culte de Mercure ou *Budha* ne fut pas seulement adopté par les Indiens , les Tartares du Tibet, les Siamois , les habitans du Pégu, les Chinois, mais aussi par plusieurs tribus arabes , et Simon Assemani (21), affirme cela particulièrement de la

(21) *Saggio sull' origine , culto , letteratura e costumi degli Arabi avanti il Pseudo-profeta Maometto*. Padova, 1787, in-8.° pag. 33 seq.

tribu Asad ; 4.° 32 manuscrits indiens à l'éclaircissement desquels s'est appliqué le P. Paulin. Le Cardinal a dû la plupart de ses manuscrits Péguans à la libéralité du savant Angelo Maria Cortenovis, qui les avoit reçus de son frère, missionnaire dans les royaumes d'Ava et de Pégu. Ce dernier, dans des remarques qu'il a faites au Code Péguan, qui a pour titre, *Sappachia*, c'est-à-dire, *livre de toute la science*, observe que la langue Samscrite, appelée dans les royaumes d'Ava et de Pégu *Sensacarain*, est la même que celle du manuscrit Péguan appelé *Lòcaniti*, et qui a été traduite par les Talapoins dans la langue *Pàli*. Le mot *lòca* dans la langue Samscrite signifie le monde, *niti* le trésor ; ainsi le titre entier du livre veut dire : *le trésor du monde*. Tous les manuscrits Indiens du Musée Borgia, des Bibliothèques impériales de Paris et de la Société royale de Londres, ont été insérés dans le catalogue des manuscrits Indiens qui devoit être publié par le P. Paulin (21), et forment une collection de 313 volumes. Ce même savant a expliqué, dans son *Systema Brahmanicum*, les monnaies Indiennes du Musée Borgia. On distingue facilement dans cette col-

(21) *Musei Borgiani Velitris Codices manuscripti Avenses, Peguani, Siamici, Malabarici, Indostani, animadversionibus historico-criticis castigati et illustrati. Accedunt monumenta inedita et Cosmogonia Indico-tibetana, auctore* P. Paulino *à S. Bartholomæo, Carmelita discalceato, Malabariæ, Ex-missionario.* Romæ, 1793, in-4.°

lection les monnaies qui appartiennent aux divers pays de l'Inde, telles que celles du royaume de Népal, du Tibet, des côtes du Malabar et de Coromandel, des royaumes de Pégu et de Siam, de la Chine et même du Japon. On peut compléter la connoissance de ces monnaies au moyen de celles qui se trouvent en grand nombre au Musée impérial de Vienne (22). Il faut ajouter à la classe des monumens indiens les poids du royaume de Pégu. Ils sont de cuivre. Leur forme est cylindrique. On les distingue par les noms *Tical, Tomat, Tebe, Bisa,* qui indiquent leur valeur. On y remarque la figure d'un dragon qui est la marque de l'Etat. Parmi les monumens Chinois, on distingue un portrait de l'Empereur Kien-Long, qui se signala par sa prudence et par ses talens poétiques. On ne doit pas oublier une table chronologique de l'histoire de la Chine, jointe à un cycle appelé vulgairement *Kia-tse.* Le Cardinal l'a fait graver et publier à Rome. Elle s'étend jusqu'à l'année 1774 de notre ère, et la 39e du règne de Kien-Long. On y trouve la suite des Dynasties de l'Empire Chinois, les noms des Empereurs, et les faits qui ont illustré leurs règnes. Jean-François Fouquet est le premier qui l'ait traduite en latin. Le Cardinal Borgia a continué son travail.

VII. MONUMENS ARABES. On y trouve d'abord un globe céleste Cufico-arabe, exécuté aux frais

(22) Le P. PAULIN les fait connoître dans sa dissertation *de Numis Zodiacalibus*, publiée à Vienne en 1799.

de Mahomet-Alkamel, Ajubite, sixième Calife de la dynastie Ægyptienne, par un astronome Arabe nommé Caïssar, fils d'Abi-Alcassem-Alabraki, l'an de l'hégyre 622, 1225 de notre ère. Ce globe, extrêmement curieux, où l'on distingue les étoiles et leurs dénominations, les signes du zodiaque et les différens cercles destinés à l'étude du système du monde, montre à quel degré les Arabes étoient parvenus dans les sciences astronomiques. *Simon* ASSEMANI a donné une description de ce globe, *Joseph* TOALDI y a joint des notes très-intéressantes sur l'astronomie des Arabes (23). 2°. Plus de 30 monumens arabes, remarquables par des figures et des lettres Cufiques, et des caractères *Neskhi*. On voit encore deux astrolabes coptes d'une construction singulière; 3°. deux lames dont l'une de bronze, l'autre de plomb, portant toutes deux des inscriptions Arabes; 4°. cent treize pierres précieuses figurées dont plusieurs sont des cornalines; 5°. une petite colonne de marbre couverte de caractères Arabes; 6°. une grande quantité de manuscrits Arabes tant en parchemin qu'en papier de coton-soie; 7°. plus de mille pièces de monnoies Arabes ou Cufiques décrites savamment par *Georg.-Christ.* ADLER d'Altona, dans deux volumes, l'un publié à Rome

(23) *Globus Cœlestis Cufico-arabicus Veliterni Musæi Borgiani, à* Simone ASSEMANO, *linguarum orientalium in seminario Patavino professore illustratus; præmissa ejusdem de Arabum Astronomia dissertatione et adjectis duabus epistolis cl.* Joseph TOALDI. Patauiis, 1790, in-4.°.

en 1787 (24), le second à Copenhague en 1792. Il a joint, à ces descriptions, un commentaire sur l'idole des Druses, qui consiste en un veau de bronze couvert de caractères cufiques; ce monument se trouve aussi au Musée Borgia. Ce fut un certain Drusus, d'origine persanne, qui, vers l'an 1017, fonda la secte et la religion célèbre qui porte son nom; ses disciples adoroient le veau dont nous avons parlé. On donnoit à cette idole le nom de *Haken-Beamroh*. M. SILVESTRE DE SACY a découvert, à la Bibliothéque Impériale, trois manuscrits qui contribueront à répandre plus de jour sur cette religion des Druses qui n'est pas encore bien connue (25). Ce peuple habite le mont Liban; les relations les plus modernes lui attribuent une grande valeur guerrière; il pousse souvent ses incursions jusqu'à l'Euphrate.

VIII. MONUMENS RUNIQUES OU SEPTENTRIONAUX. On distingue, dans cette classe, sept Calendriers dont l'un est formé d'os de poissons et les autres sont de bois. Ils indiquent les jours de fête par des figures symboliques et des caractères Runiques; 2°. deux tambourins magiques employés par les Lapons et les Groënlandais dans leurs divinations; 3°. des armes et des haches de pierres dont

(24) *Museum Cuficum Borgianum Velitris illustravit* Georgius Christ. ADLER, *Altomanus*. Romæ, 1782, in-4.°; la *seconde partie* a été imprimée à Copenhague en 1795. A. L. M.

(25) M. de SACY en a fait le sujet d'un mémoire intéressant, dont il a donné lecture à la *Classe de la littérature ancienne* de l'Institut, et qui paroîtra dans ses mémoires. A. L. M.

se servoient ces nations lorsqu'elles étoient encore sauvages; 4°. d'autres en bronze, en cuivre et en fer; 5°. des urnes sépulcrales d'argile. On a de ces peuples des manuscrits formés de tables de bois, de plomb, de feuilles, d'os, d'ivoire, etc. Le mot runique dérive, à ce qu'on prétend, du mot *runer*, sulcus, sillon.

On remarque, dans le nombre de ces monumens, une monnoie runique qui a pour légende ces mots : *Durgut Luntis*. On n'a point encore de description des monumens runiques du Musée Borgia.

IX. MONUMENS MEXICAINS. Cette classe comprend plusieurs idoles en bois et en écaille; 2°. un manuscrit mexicain sur peau de cerf, de 45 palmes romaines de long, orné de plusieurs peintures et figures symboliques qui désignent la chronologie mexicaine, la suite des rois et des généraux, les impôts, les tributs, les années abondantes ou stériles et d'autres événemens qui intéressoient toute la nation. On conserve dans le Musée un ouvrage inédit de *Joseph* FABRÉGA, Mexicain, sur ce singulier monument. La bibliothèque de Vienne posséde un semblable manuscrit qui est formé de 25 feuillets, à peu-près égaux en grandeur à ceux du manuscrit du Musée Borgia. Le manuscrit de la bibliothèque de Vienne vient du roi de Portugal Emmanuel, qui en avoit fait don au Pape Clément VII (26).

(26) Les lecteurs pourront consulter sur ce livre singulier, ROBERTSON, *History of America*, édit. de Londres, 1777, in-4.°,

X. MONUMENS CHRÉTIENS. 1°. Plusieurs vases de verre ornés de peintures, tirés des cimetières et des Catacombes de Rome. 2°. Une lame de plomb relative au culte et à la mémoire de S. Genez, expliquée dans une savante dissertation de F. *Irenée* AFFÒ (27). 3°. Des crucifix, des anneaux, des calices, des lampes, des fragmens d'inscriptions sur ivoire, et un grand nombre de bas-reliefs. 4°. Plus de 100 inscriptions Chrétiennes. 5°. Deux cent sceaux des églises et des évêques de tous les siècles. 6°. Plus de 70 peintures antiques. Tous ces monumens devoient surtout intéresser

vol. II, p. 483; et LAMBECIUS, *Commentarii de Biblioth. Cæs. Vindobonensi*, ed. de Kollar, Vienne, 1766, fol. lib. II, col. 966. Mais il paroît que le P. PAULIN se trompe sur la manière dont cet ouvrage est venu à Rome; le Roi Emmanuel de Portugal, mort en 1521, n'a rien pu envoyer au Pape Clément VII, élu au mois de novembre 1523; ce seroit plutôt Léon X, prédécesseur de Clément, qui, comme allié et ami d'Emanuel, auroit pu recevoir ce présent. La Bibliothèque impériale de Paris possède une *Chronique Mexicaine*, sur papier, représentant, par un grand nombre de dessins, les événemens arrivés dans ce vaste Empire depuis l'an 1300 de notre ère jusqu'à la fin du règne de Charles-Quint. Ce qui rend cette chronique encore plus intéressante, c'est une explication en Espagnol qui accompagne chaque figure. M. de HUMBOLDT a aussi rapporté de son voyage des manuscrits Mexicains très-curieux, qui seront publiés avec la relation qu'il annonce, et qui est attendue avec tant d'impatience. A. L. M.

(27) *Illustrazione di un antico piombo del museo Borgiano di Velletri, appartenente alla memoria ed al culto di S. Genesio, vescovo di Brescello, con appendice di documenti. Opuscolo del padre* Ireneo AFFÒ, *Minor osservante, R. bibliotecario e professore di storia nella R. Università di Parma*. 1790, in-4.°

le Cardinal qui s'appliquoit avec ardeur à l'étude de l'histoire ecclésiastique.

XI. *Monumens qui n'appartiennent à aucune des classes précédentes.* J'ai rangé sous ce titre les monumens isolés qui ne retirent point d'avantage pour leur explication de ceux dont nous avons parlé et qui conséquemment ne peuvent être classés avec eux. On doit remarquer premièrement des manuscrits Sabéens (28), qui contiennent les écrits suivans : 1°. le livre de Jean. 2°. Le livre des esprits. 3°. Une partie des livres de *Divan* et de *Sidra Aden*. 4°. Une partie du livre *Cholasteh*. M. Silvestre de Sacy a découvert à la bibliothèque impériale les manuscrits suivans qui peuvent faire suite à ceux du Musée Borgia. 1°. La loi écrite d'Adam, ouvrage composé à Howarza près du fleuve Harka l'an 1509 de l'ère arabe. 2°. Le livre d'Adam écrit à Makram près du fleuve Harka l'an 868 de l'ère arabe. 3°. Un autre ouvrage incomplet découvert à Makram près du fleuve Samani l'an 1100 de l'ère arabe. 4°. Un autre écrit de Makram, l'an 1042 de l'ère arabe. Ces manuscrits sont des exemplaires du livre intitulé : *Sedrlàdam* ou *livre d'Adam* dont la première partie a pour titre : *Sidra*, c'est-à-dire, *les Leçons*, ou *le Livre des anges;* la seconde : *le Discours*, ou *les Réflexions*

(28) Voy. sur l'origine de cette secte, *Matth.* Norberg, dans ses *Analecta in dissertatione de templo Solis apud Sabios.* Londini Gothorum; 1798; *Simonis* Assemani, *Chron. Orient.*, p. 232, edit. Venet. 1729.

de l'ame. Il reste à savoir si le livre des esprits et le Sidra Aden du Musée Borgia ne sont pas les mêmes que ceux dont parle le célèbre M. de Sacy, et si deux volumes de liturgie de la bibliothèque impériale, dont l'un a été écrit à Hemete près du fleuve Korunn l'an de l'hégire 1122, et l'autre qui étoit inscrit au N.° 4108, de la bibliothèque Colbert, et au N.° 3091 de la bibliothèque du Roi, et qui a été écrit à Camalava l'an de l'hégire 978, ne sont pas les mêmes que le *cholasteh* du musée Borgia. Si l'on parvient à dissiper tous les doutes à cet égard, les savans auront un vaste champ pour donner une histoire complète de cette singulière nation qui se glorifie du titre de Chrétiens de St.-Jean (29). Le P. IGNACE DE JÉSU, carmelite, missionnaire à Bassora, publia en 1652 une courte relation sur les Sabéens à laquelle il joignit un dialogue où il réfute 34 erreurs de leur croyance. Quatre manuscrits Sabéens qui sont aujourd'hui à la bibliothèque impériale de Paris, lui ont été envoyés par le P. ANGE DE S. JOSEPH, carmelite déchaussé, missionnaire en Perse. On lui doit encore le dictionnaire Persan qui a pour titre : *Gazophylacium Linguæ Persicæ. Matth.* NORBERG, professeur à Lund, a donné une histoire des Sabéens, et a tiré un grand parti d'un *specimen* des manuscrits sabéens du musée Borgia, qui lui a été communiqué.

On voit encore dans le musée Borgia des ma-

(29) Ils habitent les bords du Golfe persique et de l'Euphrate

nuscrits hébreux, grecs, chaldéens, syriaques, éthiopiens, arméniens, illyriens, turcs, persans, ibériens et georgiens. Quelques uns de ces derniers sont écrits en caractères appelés *Kedvuli*, d'autres en caractères qu'on nomme dans l'usage ecclésiastique *Kuzuri*. *Etienne* AVUNTADIL, Georgien d'origine, les a fait graver à Rome. On les trouve dans un manuscrit remarquable que le savant cardinal a fait copier à ses frais, en Georgie même, sur un livre appartenant au prince Heraclius, qui contient toute l'histoire des Georgiens. Ce manuscrit a été corrigé en 1804, par *Grégoire* BAGHINANTI, savant très-versé dans la langue Ibérienne.—Le P. *Gabriel* FABRICY s'est occupé avec beaucoup de succès d'éclaircir les monnaies phéniciennes et Samaritaines, et il a donné un alphabet samaritain beaucoup plus parfait que celui de tous les auteurs qui l'ont précédé. Une monnaie célèbre de cette collection est celle de Jean pontife juif, que le P. Fabricy attribue à Jean fils de Simon le Machabé dont il est fait mention Machabé I. 16; voyez sur toute l'histoire des Samaritains, les *antiquitates ecclesiæ orientalis*, publiées à Londres en 1682, et la dissertation d'*Hadr.* RELAND, de *Samaritanis;* Traject. ad Rhen. 1707.

Le musée Borgia possède plusieurs cartes hydrographiques, peintes sur parchemin avec beaucoup de soin.

1°. Une, faite à Alexandrie, en 1446, par *Jebuda*, fils de *ben Zara*; 2°. une autre à Ancône, de l'an 1508, par *André* BENINCASA; 3°. une autre

de *Jérome de* Verrazzano, l'an 1528; 4°. une autre de *Diego* Ribeiro à Séville, l'an 1529; 5o. du comte *Octomanno* Freducci à Ancône, 1538. On voit sur cette carte, la ligne de démarcation désignée par le pape Alexandre VI, qui partage l'empire de la mer entre les rois Jean de Portugal et Ferdinand d'Espagne. Cependant les cartes géo-hydrographiques d'*André* Bianchi, conservées à la bibliothèque de St.-Marc, à Venise, sont plus anciennes que celles du Musée Borgia, puisqu'elles remontent à l'année 1436. Il est curieux d'y trouver sans être au reste désignées par leur nom, les Antilles qui n'ont été découvertes comme l'on sait qu'en 1492.

La carte du Musée Borgia, faite par *Jean* Martynes, à Messine en 1586, est postérieure en date à celle du même auteur qui est à Vienne et qui est de l'an 1570. Mais la plus ancienne qu'on connoisse est l'atlas géo-hydrographique qui est également à la bibliothèque de Vienne. Il porte cette épigraphe : *Petrus Visconte de Janua fecit istas tabulas anno Dm. M. CCC. XVIII.* Cette carte confirme les récits historiques, et fait voir que les Génois et les Pisans ont été les premiers des peuples de l'Europe qui s'occupèrent de la connoissance des mers et se rendirent les maîtres du commerce maritime de l'Orient. Le cardinal a laissé deux ouvrages considérables inédits sur cette partie. L'un est intitulé, *La spiaggia del Mediteraneo*; l'autre : *La spiaggia del Adriatico.*

Il faut ici faire mention d'un ancien sceau de la ville *d'Adria*, que *François-Jérôme* Bocchi, Gentil-

homme d'Atri, a expliqué avec beaucoup d'érudition. Le musée possède encore un *sigillum sanitatis* (sceau de la Santé, port situé à l'embouchure du Tibre). Ce sceau présente les têtes des apôtres St.-Pierre et St.-Paul, qui y sont nommés les patrons de la ville de Rome.

Les monumens de son musée, que le cardinal a fait graver, et qu'il a publiés, sont: 1.° un planisphère d'airain de 24 pouces de diamètre, où l'on voit les trois parties de l'ancien monde. Le géographe, auteur de ce planisphère, place dans l'Inde septentrionale, une chapelle consacrée à l'apôtre St.-Thomas, où il prétend que son corps est déposé. Dans l'Inde inférieure, on trouve la ville de Cathay, résidence du grand Chan ou Empereur Tartare. Il fait sortir le Gange du paradis, qu'il place vers l'extrémité de l'Asie. Le cours du Danube se dirige des monts qui séparent l'Italie de l'Allemagne par l'Autriche, Bude, la grande Valachie, et se jette dans le Pont-Euxin, à quelque distance de Capha. Rome porte pour épigraphe : *Sedes apostolica et imperialis per mille annos in orbe triumphavit.* On lit pour le royaume d'Espagne : *Infidelis Hispania Christianitati submissa: per Karolum Magnum post multa bella commissa.* A la Moravie et la Bohême, on trouve ces mots : *hic transit silva boëmica, quæ se extendit ad paganos.* On voit évidemment qu'à cette époque, les connoissances géographiques étoient beaucoup plus imparfaites que du temps de Ptolémée. Cependant les monu-

mens que nous venons de rapporter, sont d'un grand intérêt pour l'histoire du moyen âge. Le P. PAULIN pense qu'on doit rapporter la date de ce planisphère, au commencement du quatorzième siècle et non au quinzième, comme quelques savans l'ont prétendu, puisqu'on voit évidemment que l'auteur n'avoit aucune connoissance des découvertes faites dans le quinzième siècle, par Christophe Colomb, et de l'itinéraire de Marco Paolo. *Camille* BORGIA, neveu du Cardinal, a publié en 1797, une gravure de ce planisphère : elle est en grand in-folio ; nous citerons après trois grandes tables de cuivre sur lesquelles est gravé un globe cufique (30); on y voit indiquées toutes les constellations qui étoient connues des Arabes, vers l'an de l'hégire 622; 3.° douze planches de monnoies cufiques (31). La première planche contient l'alphabet cufique, d'après les médailles; 4.° vingt-deux planches où sont gravées les monnaies ægyptiennes frappées du temps des empereurs Romains. La série commence à Auguste et finit à Antonin (32); 5.° six planches qui représentent une liste des ouvriers employés aux travaux du Nil ; ce mémoire est écrit sur du papyrus, et en caractères grecs ; la première de ces planches présente l'alphabet de ces singuliers caractères. M. SCHOW, Danois, a expliqué ce monu-

(30) Suprà, p. 18.

(31) Suprà, p. 19.

(32) Suprà, p. 5.

ment curieux et unique dans son genre. (33); 6.° trente-deux planches du *système des Brahinines* (34), qui font connoître leurs rites tant religieux que *civils, et les monnoies indiennes*; 7.° une planche qui fait connoître le cycle des transmigrations. Le sujet est tiré du système théologique des lhamas du Tibet, et peint par un artiste Tibetain, JONDE LA-HURI, d'après un modèle sacré à *Lhapranga*. Le cardinal l'a fait graver. Il posssédoit encore dans son musée, une autre tableau cosmogonique du même peintre; 8.° quatre planches représentant le Kiat-se, qui indiquent le cycle Chinois, et la suite des dynasties des Empereurs de ce pays; 9.° plusieurs planches de monumens grecs et Ægyptiens; 10.° des tables généalogiques de la comtesse Mathilde, fille de Boniface, grand Duc de Toscane; 11.° un calque d'une lettre autographe de Raphaël; 12.° diverses planches représentant des monumens, des monnoies, des inscriptions, des sceaux étrusques, grecs, etc. Il faut ajouter à cette riche collection, une grande quantité d'autres objets, tels que d'anciennes horloges, des fossiles, des testacés, des pierres précieuses, des costumes de différens peuples éloignés, des calendriers, des productions exotiques, des ustensiles chinois, etc. etc.

Tous ces monumens sont déposés dans la maison de campagne que le Cardinal possédoit près de

(33) Suprà, p. 6.

(34) Suprà, p. 7.

Vellétri. On lit sur le portail du bâtiment, l'inscription suivante :

STEPHANUS BORGIA S. R. E.
PRESB. CARD.
EX MULTIS ORBIS PARTIBUS COLLEGIT
ANNO M. DCC. XCV.
AUGUSTUM CIVEM SUUM IMITATUS
QUI REBUS VETUSTATE AC RARITATE
NOTABILIBUS
SUA PRAETORIA ORNAVIT.

Catalogue des ouvrages publiés par le Cardinal Etienne Borgia.

I. Monumento di Papa Giovani XVI. *Romæ*, 1750.

II. Dissertazione sopra un' antica Iscrizione rinvenuta nell' isola di Malta nel 1749; nel Giornale de' letterati per l'anno 1751. *Roma*, per i Fratelli Pagliarini, *in*-8.° *tom*, *VII*, *page* 21.

III. Apologia del Pontificato di Benedetto X. nel saggio critico della storia letteraria d'Italia. *Modena*, 1756, a spese Remondini. *In*-8.°, *tom. I*, *part. I*, *pag.* 161; *part. II*, *pag.* 347, *e part. III*, *pag.* 605.

IV. Breve istoria dell' antica citta di Tadino nell' Umbria, ed esatta relazione delle ultime ricerche fatte sulle ruine. *Romæ*, ex typogr. Palladis 1752. Nelle *symbolæ litterariæ*, *vol. III*, *in*-8.°, *pago* 30.

V. Dissertatione filologica sopra un' antica gemma. Nella *raccola d'opusc. scient. e filolog.* del P. Ab. D. Angelo *Calogera*. *Venezia*, 1757, *in*-12, pres. simone occhi, tom. III, p. 413.

VI. Istoria della Pontifizia citta di Benevento dal secolo VIII, al secolo XVIII. Divisa in III parti. *Roma*, dalle stampe del Salomoni 1763, 64. 69. *tom. III*, *in*-4.° *gr.*

VII. Ascanii Columnæ Cardinalis oratio ad Sixtum V. P. M. de suo in urbem reditu ad Cardinalatus insignia suscipienda, quam ex cod. ms. Vaticano nunc primum profert S. B. In *Anecdotis litterariis* ex cod. ms. erutis. *Romæ*, 1773, *vol. I*, *in*-8.°

VIII. Blosii Palladii Romani oratio de præstatione obedientiæ Rhodiorum Leoni X. P. M. et Senatui Apostolorum dicta quam ex. cod. ms. Ottoboniano Vaticano Sec. XVI. nunc primum in lucem profert S. B. *In Anecdot. litter.* 1773, *pag.* 163.

IX. Kalendarium Venetum secul. XI. ex cod. ms. membranaceo bibl. S. Salvatoris Bononiæ. *In anecd.* Sup. *p.* 441.

X. Pii II. P. M. Oratio de bello Turcis inferendo, eruta ex schedis autographis et anecdotis monumentis illustrata. *In Anecdot. litt.* 1774, *Vol. III*, *pag.* 245.

XI. Dissertatio et annotationes in Opusc. Augustini Card. Valerii, de Benedictione Agnus Dei. *Romæ* 1775.

XII. Vaticana confessio B. Petri Principis apostolorum, chronologicis tam veterum quam recentiorum scriptorum testimoniis illustrata. *Romæ* 1776. *ex Typ. S. C. de Prop. fide*, *in*-4°.

XIII. Dissertatio de Sacramento extremæ Unctionis apud Orientales. In opere R. P. D. *Joan. Chrysost.* Trombelli de *extrema unctione*, *Bononiæ* 1777, *Tom. III. pag.* 92.

XIV. Compendium Ordinis Alexandrini illustratum atque latina lingua donatum, una cum ceteris Orientalium ecclesiarum de sacra *elajo* lampade officiis editum. Supra apud Trombellum, et P. Georgium, De miraculis S. Coluthi, pag. 360. *Romæ*, 1793.

XV. De cruce Vaticana ex dono Justini Augusti, *Rome* 1779. *in*-4. *ex Typ. S. Congreg. de prop. Fide.*

XVI. De cruce Veliterna Commentarius. *Romæ typis S. Congreg. de Prop. Fide.*

XVII. Fragmentum Copticum ex actis S. Coluthi Martyris erutum ex membranis vetust. seculi V., ac latine redditum. *In Anecd. litter.* 1783. *Tom. IV. pag.* 47, *et recusum à R. P. Georgio in op. de Miraculis S. Coluthi.*

XVIII. Breve istoria del Dominio temporale della Sede apostolica nelle due Sicilie. *Romæ* 1788.

XIX. Difesa del dominio temporale della Seda apostolica nelle due Sicilie in risposta alle scritture pubblicate in contrario. *Roma* 1791. *in*-4o.

XX. Disinganno nelle parole ai Popoli della Europa tutta 1797 *Sine loco et nomine*, *in*-8o. *p.* 24.

XXI. Orazione in lode di Clemente XIII. per la sua esaltaz. al Pontificato. *Roma* 1758.

XXII. Orazione in lode de Clemente XIV per la sua esaltaz. al Pontificato. *Roma* 1771, *in*-4o. *Confer.* Aloysii Nuzzi *S. R. E. Præsulis Clarissimi opusculum inscriptum* : Lettera di A. L. Nuzzi, Prelato Domestico del S. P. sull origine ed uso del nome PAPA. *Padova* 1798, *pag.* XXII, in quo ea opera recensentur, quibus edendis stimulos addidit, et manum adjutricem porrexit amplissimus vir Stephanus Cardinalis.

ADDITIONS (1).

A. p. 301. Cet acte généreux n'étonnera pas de la part de M. Munter, qui se distingue autant par la bonté de son âme et l'aménité de son esprit, que par la vaste étendue de ses connoissances. J'ai plusieurs fois parlé de lui, dans ce journal, en rendant compte de ses savans écrits, et son amitié est un des bienfaits que je dois au commerce des Muses. M. Munter a passé quelques années en Italie; plusieurs Savans Danois s'étoient particulièrement attachés au Cardinal Borgia, ils vivoient dans son intimité à Velletri, il leur communiquoit les trésors de son musée. C'est là que MM. Zoega, Wad, Adler, et M. Munter lui-même, ont puisé les sujets d'ouvrages qui ont rendu leurs noms à jamais célèbres. Aussi, la reconnoissance des Danois (2) s'est-elle particulièrement manifestée à l'égard de l'illustre fugitif. Dès que son malheur fut connu, M. Munter s'empressa de venir au secours de son ami, dont il a aussi le premier publié un éloge. Les autres Danois formèrent bientôt une souscription en faveur du Cardinal, qui, après s'être montré si grand protecteur des lettres, méritoit bien la reconnoissance de ceux qui les cultivent; le roi de Dannemarck lui assigna une pension de 4000 liv.

(1) J'ai cru devoir placer ici ces notes qui étoient trop étendues pour être mises dans le texte.

(2) Il semble que cette vertu si douce pour les ames généreuses et sensibles, soit plus particulière aux savans de cette nation. J'ai eu le bonheur de recevoir chez moi et de donner le libre accès de ma bibliothèque à plusieurs jeunes Danois qui étoient à Paris pour y suivre leurs études; je citerai surtout parmi eux MM. Thorlacius, Engelstoft et Muller, qui font aujourd'hui l'ornement de la célèbre Université de Copenhague; depuis ce tems j'ai reçu d'eux les témoignages de l'affection la plus vive, et nous sommes unis par une tendre amitié. A. L. M.

Les Danois n'ont pas été les seuls qui aient voulu secourir *Étienne* Borgia, et lui offrir des consolations dans son malheur. Si quelques ingrats l'ont lâchement abandonné, des amis plus fidèles l'ont recherché dans sa disgrace; le P. Paulin nomme principalement MM. Schow, Lanzi et Cancellieri. Il m'a fait aussi l'honneur de placer mon nom dans cette liste; cependant j'ai fait très-peu pour le mériter.

Je ne connoissois cet illustre prélat que par sa renommée. Aussitôt que j'appris le sort dont il étoit menacé, j'éprouvai la peine la plus profonde, et sur-le-champ, j'écrivis au président du *directoire*, M. François de Neuf Chateau, la lettre suivante :

Citoyen Directeur,

« Je me suis présenté plusieurs fois à votre porte, il » m'a été impossible de vous rencontrer. Je voulois vous » voir dans l'espoir de vous intéresser au sort d'un homme » qui doit trouver parmi tous les vrais amis des lettres » des ames sensibles au malheur qu'il éprouve.

» Je voulois vous parler du plus grand protecteur des » arts et des lettres pendant ce siècle, du cardinal Borgia. » Retiré à sa maison de Velletri, il y étoit uniquement » occupé de sa collection, formée par trente années de » soins et de dépenses, et toute composée d'objets faits pour » jetter le plus grand jour sur les matières les plus obs- » cures et les plus abstraites de la haute érudition; les » travaux les plus importans sur les antiquités ægyptien- » nes, cufiques, volsques, grecques, indiennes, etc. » sont dûs à ses dépenses et à ses soins. Des hommes » dont toute l'Europe admire le savoir, ont été visiter » Velletri : plusieurs, tels que MM. Zoega, Adler, » Munter, Wad, se sont fixés près de lui; il leur a » communiqué tous ses trésors littéraires, a fait graver

» toutes les planches qu'ils ont desiré publier et a fait » imprimer plusieurs de leurs ouvrages à ses frais; celui » de M. Zoega, sur les hiéroglyphes alloit paroître, et » les événemens actuels ont seuls empêché sa publica- » tion.

» J'ai l'honneur de joindre à cette lettre une petite » brochure extraite du *Magasin Encyclopédique*, seconde » année. C'est une notice sur le musée de Velletri (3); » elle vous fera connoître plus particulièrement tout ce » que cet illustre prélat a fait pour les lettres, et même » pour les sciences, car l'histoire naturelle lui a aussi » des obligations.

» Eh bien, Citoyen Directeur, ce littérateur respec- » table a été conduit à Civita-Vecchia, enfermé, me- » nacé des galères, jetté dans une barque, qui l'a vomi » sur les côtes de la Toscane. On dit, et je desire » que ce soit un faux bruit, que Velletri a été pillé; » ainsi, cette collection précieuse seroit dispersée. » Celui qui l'a formée, non par ostentation, mais par le » pur amour des arts, qui étoit si généreusement com- » municatif, qui n'amassoit que pour donner et pour » répandre, est, à l'âge de 66 ans, traité avec autant » de mépris que de rigueur.

» Il n'y avoit en Europe que deux hommes compa- » rables l'un à l'autre, pour leur amour pur et vrai des » sciences, et pour la manière généreuse dont ils les ont » servies de leur crédit et de leur fortune: ces deux » hommes sont M. Bancks, en Angleterre, et le Cardinal » Borgia, à Rome.

» Supposons qu'une descente en Angleterre ait eu un » succès complet, que Londres nous ouvrît ses portes, » que diroit l'Europe entière, quel seroit le jugement » de la postérité, si le premier acte de la victoire étoit

(3) C'est celle de M. l'Abbé Borson, suprà, p. 1.

» de chasser M. Bancks de ses foyers, et de le réduire » à la plus misérable des conditions, celle d'être entraîné » loin de ses livres et de ses herbiers ?

» Le traitement que l'on fait aujourd'hui au cardi- » nal Borgia, nous sera également reproché partout. » Son nom est un objet de vénération pour tous les sa- » vans et les vrais littérateurs de l'Europe; l'histoire » de sa persécution remplira les gazettes étrangères; » elle éloignera de nous tous les esprits.

» Je crois donc servir également l'humanité, les arts » et mon pays, en vous priant d'exciter l'intérêt du Di- » rectoire pour un homme qui le mérite à tant de titres; » et je ne puis être plus efficacement utile à cet ami des » lettres, qu'en le recommandant à un administrateur » qui les aime avec tant d'ardeur, et qui les cultive d'une » manière aussi distinguée »,

A. L. Millin.

Je ne fus pas assez heureux pour faire restituer au cardinal Borgia ses biens et sa liberté, mais du moins son musée de Velletri, l'objet chéri de sa sollicitude et de ses affections, fut conservé dans toute son intégrité.

Le Président du Directoire avoit renvoyé ma lettre à Rome aux commissaires du gouvernement français; le général Borgia en eut connoissance et en fit passer la copie à son frère, qui étoit alors à Padoue. Depuis cette époque, le cardinal Borgia conçut pour moi une véritable affection; il m'écrivoit souvent avec les expressions de l'attachement; il accueilloit avec la plus affable complaisance, toutes les personnes que je prenois la liberté de lui adresser; il me sollicitoit de venir passer quelques temps dans sa studieuse retraite à Velletri: enfin il ne cessoit de me donner des marques d'un intérêt que je n'oublirai jamais. A. L. M.

B. p. 308. Dès que j'appris que le cardinal *Etienne* Borgia accompagnoit sa Sainteté, ma joie fut extrême de voir un prélat si distingué par son caractère et ses vertus, et qui m'honoroit de tant de marques de bonté. Outre les livres et les gravures de ses monumens, qu'il apportoit pour les savans de Paris qui viennent d'être nommés, il avoit encore pris avec lui beaucoup de pierres gravées ægyptiennes, et des médailles qu'il desiroit échanger contre des doubles du cabinet impérial. A. L. M.

VOYAGE.

Voyage à la partie orientale de la Terre-Ferme de l'Amérique méridionale, fait pendant les années 1801, 1802, 1803 *et* 1804; *contenant la description de la capitainerie générale de Caracas, composée des provinces de Venezuela; Maralaïbe, Varinos, la Guyane espagnole, Cumana et de l'île Marguerite; renfermant tout ce qui a rapport à la découverte, à la conquête, à la topographie, au commerce, aux finances, aux habitans et aux productions de ces provinces, avec un aperçu des mœurs et des usages des Espagnols et des Indiens sauvages et civilisés;* par F. DE PONS, *ex-agent du Gouvernement français aux Caracas; avec une Carte géographique et les plans de la ville capitale et des ports principaux.* Avec cette épigraphe :

Bonus historicus ut, qui de iis scribit, quibus ipse interfuit. POLYB., l. 12.

3 vol. in-8.°; chez *Colnet, Fain, Debray, Mongié et Buisson*, libraires. Paris, 1806.

JUGER les hommes avec autant d'injustice que d'arrogance, ne voyager chez eux que pour les outrager, traiter de préjugés et de sottises, tous

ce qui ne s'accorde pas avec nos vues, afficher le mépris des convenances, ne respecter rien pour bouleverser tout, attaquer sans pudeur la religion, les mœurs et le gouvernement des peuples, les payer d'ingratitude pour les bons traitemens qu'on en a reçu; voilà l'esprit qui anime un assez grand nombre d'auteurs des relations publiées en Europe, depuis environ cinquante ans. A la vérité, ces relations sont en général, pleines d'observations sur l'histoire naturelle, la physique, la géologie, la minéralogie, l'agriculture, les arts, le commerce, etc.; observations dont on ne peut nier l'utilité; mais elles manquent presque toutes, surtout celles qui s'approchent le plus de notre temps, de cette fidélité, de cette impartialité, de ce bon sens, de cette candeur qui caractérisent les récits de nos anciens voyageurs. Ceux-ci ne rapportoient que ce qu'ils avoient vu ou entendu; n'accablant point leurs lecteurs de réflexions scandaleuses et de raisonnemens sophistiques. S'ils étoient quelquefois crédules, du moins n'étoient-ils ni charlatans, ni imposteurs. M. de Pons a su se préserver de la contagion, et n'a point donné dans les écarts des voyageurs modernes: il ne les a suivis que dans ce qu'ils ont d'utile et de louable. Son ouvrage, dicté par un esprit de modération et de sagesse, nous fait connoître une partie de la Terre-Ferme de l'Amérique, sur laquelle nous n'avions que des notions fausses ou très-imparfaites.

Dans une introduction, M. de Pons relève le

principales erreurs commises par les lexicographes ou autres écrivains, sur la géographie du pays qu'il a parcourus; ensuite, il nous expose le plan de son ouvrage, divisé en onze grands chapitres: le premier est consacré à la découverte de cette contrée, et à la conquête qu'en firent les Espagnols; le second renferme ce qui concerne le climat, le sol, les productions, les forêts, les lacs, les montagnes, les rivières, et les ports du même pays; le troisième roule sur la population tant Africaine qu'Européenne; et le quatrième, sur les indigènes, improprement appelés indiens; dans le cinquième, se trouvent les détails sur le gouvernement et l'administration, et dans le sixième, ceux relatifs à la jurisdiction ecclésiastique; le septième chapitre contient tout ce qui a rapport à l'agriculture; le huitième traite du commerce; le neuvième, des finances; le dixième, de l'état des villes et de leurs dépendances; enfin le onzième, offre la description de l'Orénoque et de la Guyane espagnole. L'auteur donne lui-même une très-bonne analyse de ces chapitres, dans le discours préliminaire qui sert d'introduction à son voyage; peut-être ce résultat auroit du être renvoyé à la fin de tout l'ouvrage, car il ne faut pas trop avertir ses lecteurs de ce qu'ils vont lire; cela leur inspire quelquefois des préventions, dont ils ont ensuite de la peine à se débarasser; au lieu que le même résultat qui termine un ouvrage de quelque nature qu'il soit, en rappelant les choses les plus remarquables, les

grave mieux dans la mémoire, et fait apercevoir davantage l'esprit qui a dirigé l'auteur, et le but qu'il s'est proposé.

L'histoire de la découverte et de la conquête de la Terre-Ferme, et des premiers établissemens qu'y formèrent les Espagnols, est écrite par M. de Pons, avec beaucoup de soin et de critique. L'autorité d'Oviédo ne lui en impose pas, et il discute très-bien son récit. Ce fut surtout l'espoir de trouver des mines d'or et d'argent, qui engagea l'Espagne à prendre possession de ce pays. Toute tentative à cet égard, a été heureusement infructueuse jusqu'aujourd'hui. » Il m'est » doux, dit l'auteur, de pouvoir observer que si » les provinces n'ont pas joui, ni ne sont proba- » blement destinées à jouir jamais de l'éclat pas- » sager que donnent les mines, elles en sont dé- » dommagées au centuple par les productions » abondantes, précieuses et intarissables que leur » promet un sol qui, par sa fertilité et par son éten- » due, sera le séjour constant du bonheur, même » lorsque les pays à mines n'offriront plus que » des décombres, des ruines, des excavations » effroyables, tristes témoins de leur opulence » passée ».

D'après les recensemens les moins inexacts que l'auteur a pu se procurer, il fait monter la population des provinces de Venezuela, de Maracaïbo, de Cumana et de la Guyane espagnole, à 728000, dans laquelle les blancs entrent pour deux dixièmes, les esclaves pour trois, les descendans

d'affranchis pour quatre, et les Indiens pour le reste. C'est encore la passion pour les mines, qui a d'abord fait négliger ces belles provinces; la cour d'Espagne a mis par la suite, des obstacles aux progrès de la population, en restreignant beaucoup la permission de passer ou de s'établir dans ses colonies. Son système, est, à cet égard, bien opposé à celui des autres métropoles » qui l'aissent, dit notre auteur, leurs colonies tellement » ouvertes à tous ceux qui veulent y aller, qu'elles » ont pendant longtemps, regardé ces établissemens, plutôt comme des cloaques, où la mère » patrie devoit jeter tout ce qu'elle avoit de plus » impur, que comme des lieux de prédilection ». Il s'arrête surtout à la France, d'où les familles envoyent en Amérique, les jeunes gens dont elles redoutoient la mauvaise conduite; où encore des jugemens rendus par les tribunaux, étoient commués en la déportation aux colonies, etc. » l'Es» pagne, continue-t-il, plus juste ou plus tendre » envers ses colonies, sans être plus heureuse que » les autres métropoles, a porté et porte encore » toute son attention à y maintenir les bonnes » mœurs, en empêchant qu'elles ne reçoivent de » l'Europe aucun germe de corruption. Depuis » le 7 août 1584, nul ne peut obtenir de permis» sion de passer aux Indes occidentales, s'il ne » présente une information authentique de bonne » vie ou mœurs. Il n'y a pas même fort longtemps » que celui qui avoit un passe-port pour une pro» vince, devoit s'y rendre directement, et ne pou-

» voit, sans une nouvelle permission du roi, aller » dans une province soumise à un autre gouver- » nement. Différentes lois défendent aux Euro- » péens, partant d'Espagne pour la province de » Venézuela, de passer ultérieurement au nou- » veau royaume de Grenade, sans une nouvelle » permission directe et expresse du roi. Il en étoit » de même pour aller de Santa-Fé au Pérou, du » Pérou au Chili, etc. Ces dispositions, sans avoir » jamais été abrogées, sont pourtant tombées en » désuétude ; la raison les a paralysées ». L'émigration des Espagnols est peu considérable en Terre-Ferme, mais quand il y en vient quelqu'un, rarement il s'en retourne. Les Biscayens et les Catalans, sont les seuls en qui l'amour de la patrie ne s'éteigne pas si facilement, et conséquemment qui revoyent leur terre natale. Les Canariens n'aiment pas autant la leur, et ils se transportent continuellement en Amérique, où leur industrie et l'amour pour le travail, les font prospérer davantage que les autres sujets du roi d'Espagne. Ils ont d'ailleurs plus de liberté pour aller dans ses possessions outre mer et s'y fixer. Après des détails intéressans, M. de Pons nous fait connoître l'état des esclaves, dont le nombre s'élève à deux cent dix-huit mille, dans la capitainerie des Caracas. Il reproche à leurs maîtres beaucoup d'insouciance sur leurs besoins. Cependant il remarque » que partout ailleurs, l'esclave est condamné » pour la vie, à souffrir sous un maître injuste ; » chez les Espagnols, il peut sortir du domaine de

» celui qui abuse de son droit de propriété. La » loi veut néanmoins qu'il articule des motifs ; » mais la jurisprudence admet les plus légers. La » moindre allégation, *vraie ou fausse*, suffit pour » que le maître soit tenu de vendre l'esclave qui » ne veut plus le servir ; il ne dépend pas de lui » d'en exiger un prix arbitraire ; il ne peut le ven- » dre que ce qu'il l'a acheté ; encore faut-il que » le prix n'excède pas trois cents piastres fortes, » quelque talent qu'ait l'esclave. Si des infirmités » en ont diminué la valeur, le juge en ordonne » l'estimation, laquelle devient le prix effectif de » l'esclave qui veut changer de maître ». Tout esclave peut se racheter, en remboursant au maître ce qu'il lui a coûté, mais aucun maître ne peut châtier son esclave jusqu'à effusion de sang, sans s'exposer à être repris en justice. Enfin, les gouverneurs nomment un procureur pour soutenir les droits des esclaves, et faire en leur faveur toutes les poursuites nécessaires. » Cette institution, » ajoute M. de Pons, prouve la prévoyance et la » sagesse du législateur ». Que de calamités, les colonies des autres peuples de l'Europe n'auroient pas évitées, si de pareilles lois avoient été promulguées chez elles ! Les Espagnols qu'on a tant accusés de cruauté, sont pourtant ceux qui ont la législation la plus sage et la plus digne d'être imitée, relativement à l'esclavage. Sur les sept cent vingt-huit mille personnes, que contient la capitainerie des Caracas, le nombre des affranchis s'est porté à 291000 ; ce qui doit d'autant moins

étonner, que les Espagnols mettent la liberté de leurs esclaves, au rang des œuvres les plus méritoires, aux yeux de la religion.

L'auteur fait très-bien connoître les mœurs des Indiens. Nous n'en raporterons qu'un trait remarquable. Après avoir parlé de la haine qu'ils ont pour leurs pères, et des attentats qu'ils commettent sur eux; il dit: « on ne peut observer, sans » admirer la providence divine, que cette haine » des enfans ne se dirige jamais contre la mère : » témoins de ses souffrances et compagnons, jus- » qu'à leur adolescence, de sa vie malheureuse, » ils conçoivent pour elle des sentimens de pitié, » que le temps change en tendresse ». Les Goahiros sont les plus féroces et les plus perfides de ces Indiens ; vrais cannibales, si quelque tempête fait échouer un bâtiment sur la côte, ils en égorgent l'équipage, et s'empressent de se repaître de chair humaine. M. de Pons fait des vœux pour qu'on subjugue ce peuple, afin de le forcer à renoncer aux inclinations des bêtes féroces. Les Indiens civilisés ont des mœurs assez douces, et, non seulement le gouvernement Espagnol a renoncé à leur égard, à toutes les mesures de rigueur qu'il avoit autrefois adoptées, mais encore, il les traite avec une bonté vraiment paternelle. « Peu d'é- » crivains, remarque notre auteur, ont rendu au » gouvernement Espagnol, la justice qui lui est » due, sur le régime des Indiens. L'abbé Raynal, » cet homme ardent et *profond*, plus enthousiaste » qu'impartial, plus véhément qu'exact, donne

» sur le sort actuel des Indiens, une idée qui n'est » applicable à aucune des possessions Espagnoles, » moins encore à la capitainerie générale des Ca- » racas. Robertson, plus historien, quoiqu'aussi » philosophe, s'est plus approché de la vérité, » sans l'avoir dite toute entière : car les lois Espa- » gnoles sont encore plus favorables aux Indiens » qu'il ne le dit ». M. de Pons en donne ensuite plusieurs exemples qu'il seroit trop long de rapporter. C'est sans doute par modération qu'il traite si bien l'abbé Raynal; cet historien déclamateur ne mérite pas tant de ménagement; on a commencé à revenir sur son compte, et la postérité lui rendra une justice plus sévère encore. Son succès n'est dû qu'à un esprit de parti et de délire qui régnoit de son temps en France. Du reste M. de Pons a tort de l'appeler *profond*; il n'est tel qu'aux yeux des lecteurs ignorans et superficiels.

L'administration de la Terre-Ferme est considérée sous tous ses rapports, et nous osons espérer qu'on la connoîtra fort bien, lorsqu'on aura lu les détails impartiaux qu'on trouve dans cet ouvrage; cette administration est le fruit du système constant du conseil des Indes. « Ce système, » digne d'admiration, dit M. de Pons, par les pro- » fondes racines qu'il a fait pousser à l'autorité » royale en Amérique, est tout entier l'ouvrage » du conseil des Indes. Le gouvernement, dont » cet établissement honore la sagacité, n'eut pas » plutôt reconnu la nécessité d'une législation pour

» les Indes occidentales, différentes de celle de » l'Espagne, qu'il confia le soin de la suprême » administration de ses possessions dans le Nou- » veau Monde, à un conseil dont les fonctions » devoient être de former et de cimenter les rela- » tions de la métropole avec ses colonies. Ce res- » pectable tribunal, auquel le trône espagnol doit » presque tout son éclat, date de l'an 1511. Les » grandes qualités requises, pour en devenir mem- » bre, et l'attention constante qu'on a portée à en » faire une espèce de retraite honorable pour les » sujets qui se sont distingués dans les premiers » emplois en Amérique, a acquis à ce tribunal » une considération d'autant mieux méritée, que » ses décisions ont, de tout temps, été marquées » au coin de l'impartialité, de la sagesse et de » l'expérience ». Cette justice, rendue à un gouvernement étranger, surtout à celui de l'Espagne, n'est pas fort ordinaire aux écrivains français ; et on ne peut refuser à M. de Pons l'éloge sincère de s'être élevé au-dessus des préjugés dont sont remplis des gens qui se glorifient de les fouler tous aux pieds, adoptant eux-mêmes sans examen, ce qui paroît favoriser leurs opinions.

A l'état des diverses missions, l'auteur joint un article qui a pour titre, *Mérite des premiers Missionnaires*. Il commence en ces termes : « qu'on » imagine tout ce que le dévouement peut avoir » de grand, le zèle de plus pur, la résignation de » plus méritoire, et on n'aura qu'une bien foible » esquisse des droits qu'acquit le missionnaire,

» en Amérique, à l'admiration et aux éloges de » tout homme juste. Une des choses qu'il importe » d'abord de savoir, c'est que, ni l'obligation, » ni l'obéissance n'entroient pour rien dans leur » entreprise; on n'a jamais forcé aucun religieux, » en Espagne, d'entrer dans les missions améri- » caines. C'est donc volontairement, et par le » seul desir de propager la foi, que ces hommes » abandonnoient leur patrie, leur climat, leur » repos, leurs affections, pour se transplanter » dans des pays meurtriers, où tous les élémens » conspiroient contre l'Européen; mais que sont » ces dangers, que tant de monde a bravés, en » comparaison des dangers particuliers qui les » attendoient ?» Vient ensuite l'énumération de tous ces derniers dangers dont un grand nombre d'entr'eux furent la victime.« Qu'on ait trouvé des » hommes, continue l'auteur, qui se soient voués » à une mort qui pouvoit ne leur paroître que » possible, cela peut s'expliquer par un zèle extra- » ordinaire et par la gloire qui résulte d'avoir af- » fronté le danger; mais qu'après avoir acquis la » preuve que tout ce qu'il savoit souffrir dans cet » exercice, étoit au-dessus des forces humaines, » et que les peuples, au milieu desquels on devoit » vivre, n'étoient composés que de cannibales, il se » soit présenté de nouveaux martyrs, de nouvelles » victimes, c'est ce qui passera toujours pour un » phénomène tout à l'honneur de la religion chré- » tienne ».

Les Espagnols, n'ayant pu trouver aucune

mine d'or et d'argent dans la Terre-ferme, crurent que la pêche des perles en seroit une pour eux ; mais cette pêche leur coûtant trop, fut bientôt abandonnée, ils se livrèrent alors à la culture. Celles du cacao, du café, du coton et de la canne à sucre attirèrent tous leurs soins. M. de Pons donne à ce sujet, les renseignemens les plus circonstanciés et les plus exacts ; ce qui le conduit naturellement aux relations commerciales de ce pays, et à l'histoire de la compagnie des Caracas. Il passe ensuite aux contributions, à l'administration des finances, et à la description des villes, les Caracas, la Goayre, Porto-cabello, Valence, Maracaybo, Tulmero, Coro, Tocuyo, Guanare, Araure, etc. Dans le gouvernement de Venuzuela, Cumana, Cariaco, Nouvelle Barcelonne, etc. Dans celui de Cumana, Maracaibo, Marida, Truxillo ; dans le gouvernement de Maracaibo, Varinas, San-Jayme, San-Fernando d'Apure ; dans celui de Varinas. L'auteur n'oublie aucun détail intéressant sur la ville des Caracas ; climat, température, situation, édifices publics, mœurs, costumes, police, rien n'échappe à son attention ; elle se porte également sur tout ce qui concerne les autres villes ; il parle d'un tremblement de terre qui causa les plus grands dommages à Cumana. Et en nous apprenant qu'on a donné le nom d'Espagne, à la première rue de cette ville, il ajoute : « C'est un tribut que » les habitans de Cumana payent au gouvernement » qui a fait tout ce qu'il a pu pour leur bonheur. »

Suivant lui, ceux de Maracaibo ont l'esprit vif et pénétrant, et ils s'appliquent beaucoup à la littérature, malgré le mauvais état où se trouve chez eux l'éducation publique. Ils avoient même fait d'assez grands progrès, au temps des Jésuites; « mais, dit-il, l'expulsion de ces savans institu» teurs enleva à la jeunesse de Maracaibo tous » les moyens de s'instruire ». Malheureusement, ce n'est pas la seule ville qui ait eu à souffrir d'un événement si fatal aux lettres. L'horrible expédition du flibustier Grammont, à Truxillo, n'y a laissé que de trop cruels souvenirs, pour la passer sous silence; et, en parlant de la valeur de cet homme et de ses compagnons d'armes, M. de Pons fait cette réflexion : « On ne peut pas » dire qu'ils fussent des héros, parce que le butin, » et non la gloire, étoit le mobile de leur cou» rage; mais en les plaçant au rang des brigands, » on ne peut, sans injustice, leur refuser l'épi» thète d'*illustres* ». Il falloit dire *fameux*; car le crime, quelque heureux qu'il soit, n'illustre jamais personne. On ne sauroit être trop attentif à l'emploi de ces termes *illustre* et *fameux* : la morale publique y est très-intéressée.

L'Orénoque sépare la Terre-Ferme, de la Guyane. C'est un des grands fleuves du monde; et il a beaucoup de rapports, par ses crues annuelles, avec le Nil. Le P. Gumilla est le premier qui nous ait donné des connoissances étendues sur l'Orénoque; mais il s'étoit trompé en liant sa communication avec la rivière des Ama-

zones ; le témoignage de M. le baron de Humboldt a décidé la question. Il entra dans l'Orenoque, par la rivière Apure, et parvint, après des difficultés incroyables, au fort S. Charles, limitrophe des possessions portugaises. « Du fort S. Charles, » dit ce voyageur, dans une de ses lettres au » capitaine général des Caracas, en date du 23 » août 1800, nous sommes retournés à la Guyane » par le Cosiquiari, très-fort bras de l'Orenoque, » *qui fait sa communication avec la Rio-Negro.* » La force du courant, l'immensité des mouche- » rons et des fourmis, et le défaut de population » rendent cette navigation fatigante et dange- » reuse. Nous sommes entrés dans l'Orénoque par » le Casiquiari, à 3 1/2 degrés nous avons remonté » l'Orénoque jusqu'à l'Esmeralde, dernier éta- » blissement espagnol, etc... » Ce fragment de lettre nous fait desirer avec impatience la publication du voyage de M. Humboldt, dans lequel on trouvera sans doute tous les renseignemens qu'on pourroit encore desirer sur cette communication de l'Orénoque avec la rivière des Amazones par le *Rio-Négro*, découverte très-importante par les suites qu'elle aura tôt ou tard. M. de Pons entre dans des détails curieux et instructifs sur les Bouches de l'Orénoque, qui, à peu-près, à 40 lieues de la mer, forme, comme le Nil, une espèce d'éventail parsemé d'une multitude de petites îles. Elles le divisent en plusieurs branches et canaux, et le forcent de se décharger au travers de ce labyrinthe, dans la mer, par un infinité de bouches

situées nord et sud, et qui occupent une étendue de plus de 60 lieues. Ces îles se multiplient sur la côte, de manière que les bouches de l'Orénoque sont fort nombreuses, tandis que celles qui servent à la navigation sont en très-petit nombre. On en compte une cinquantaine, et seulement sept capables de recevoir des bâtimens, pourvu qu'ils ne soient pas d'une grande capacité. La largeur de l'Orénoque est de 3050 toises, et sa profondeur de 65 brasses, devant S. Thomée, au temps où les eaux sont les plus basses. Cette ville est la capitale de la Guyane espagnole, contrée sur laquelle l'auteur nous donne des notions exactes et la plupart neuves, qu'il termine par une remarque concernant le lac Parima, si fameux sous le nom d'*Eldorado*, dont la recherche a coûté la vie à tant d'aventuriers cupides et insensés. M. de Pons conjecture que l'éclat de l'or et de l'argent, donné par les rayons du soleil au talc, dont les îles et les bords de ce lac sont couvertes, peuvent être la source de tous les contes qu'on a débités à ce sujet.

En 1797, une conjuration se découvrit dans la province des Caracas ; elle auroit pu avoir de funestes conséquences sans les sages mesures du Gouvernement, et les salutaires dispositions du peuple de ce pays. On ne lira pas sans intérêt, surtout dans les circonstances actuelles, tous les détails de cette conjuration dans l'ouvrage de M. de Pons. Il le termine par une exhortation pathétique et pleine de sagesse dont nous ne rapporterons que

le commencement : « Vous tous Européens et des-
» cendans des Européens qui habitez le Nouveau-
» Monde, sous les lois et la protection de vos mé-
» tropoles respectives, imitez, dans tous les cas où
» l'esprit de faction menaceroit votre repos, imitez
» la sagesse que les habitans de Caracas ont mani-
» festée dans cette grave circonstance, fermez vos
» cœurs comme ils fermèrent les leurs à la perfidie
» morale dont s'enveloppe toujours la destructive
» anarchie. Elle chante la vertu, elle professe le
» crime ; elle promet toute sorte de biens, elle ne
» répand que des maux ; en un mot, elle a la lan-
» gue d'un ange et le cœur d'un tigre, etc. »...Après cela, M. de Pons donne des raisons qui doivent convaincre que tout homme est capable de penser et de sentir. Puissent-elles se présenter souvent à l'esprit et au cœur des habitans de la Terre-Ferme et de toute l'Amérique espagnole, qu'une révolution plongeroit infailliblement dans un abîme de maux!

S. C.

POÉSIE.

Almanach des Muses, 1807, 1 vol. in-12. A Paris, chez *F. Louis*, libraire, rue de Savoie, n.° 6.

Autrefois l'apparition de ce recueil étoit une époque brillante pour les *Muses*. On y voyoit les débuts des jeunes poètes, les progrès de leurs devanciers, et quelquefois aussi le déclin des vieux athlètes. Semblable à ce *salon* de peinture où l'on expose tous les ans les tableaux des maîtres célèbres et les essais des jeunes artistes; tous les curieux se plaisoient à contempler nos richesses poétiques et même nos espérances. La destination de cet *Almanach* n'est point changée, mais son sort l'est beaucoup. Il étoit jadis attendu avec impatience, aujourd'hui c'est avec indifférence qu'on le reçoit. Est-ce une injustice? et quelle en est la cause? Il me semble que nos journaux, si multipliés, ôtent le mérite de la nouveauté aux meilleures pièces; que la concurrence des recueils du même genre, quoique inférieurs à l'*Almanach des Muses*, lui nuisent sensiblement; et qu'enfin l'orgueilleuse ignorance de la génération nouvelle, et peut-être aussi la médiocrité de nos poètes, contribuent également à refroidir les lecteurs.

Cependant en relevant cette espèce de décrépitude, et en regrettant les années illustres où

Voltaire, Gresset, Piron, Imbert, Bernard, enrichissoient à l'envi cette agréable collection, nous sommes loin de vouloir nous rendre les échos de cette jalousie dénigrante dont les blessures secrètes ont arraché à M. Lebrun cette grande vérité :

> La gloire condamne à l'envie ;
> Un grand homme jamais ne goûte un heureux sort ;
> L'art seroit de cacher sa vie
> Et de n'être immortel qu'à l'instant de sa mort.

Malheureusement la chose n'est pas très-possible ; M. Lebrun l'éprouve. C'est en vain que fidèle à sa maxime, il nous laisse dans une longue attente, si ses admirateurs ne lui déroboient aucun de ses ouvrages, il est au moins douteux que son nom fût connu. La célébrité est la compagne du temps ; c'est le temps qui fera la réputation de ces belles odes dont M. Lebrun se montre trop avare. Mais soit complaisance de sa part, soit trahison de quelque *ami perfide*, nous avons trouvé dans cet *Almanach*, onze pièces de sa composition. Celle intitulée *les Conquêtes de l'Homme sur la nature* est la plus considérable et la meilleure. Nous passerons tout de suite à l'*Invention poétique*, petit poëme où M. Millevoye prouve fort bien par son exemple, que,

> Le siècle des héros est celui des poètes.

Les corrections qu'il a faites sont très-heureuses. Le début en étoit foible et prosaïque ; il est à présent tel que le sujet le demandoit. Après un exorde

plein de force et d'enthousiasme, on rencontre ces deux portraits.

> Homère lève toi! Poète audacieux
> Plus fier que tes héros et plus grand que tes dieux!
> Victorieux du temps et de l'obscur Zoïle,
> Ton colosse est debout sur la tombe d'Achille.
> La mort à dévoré tous ces chefs valeureux,
> Ils ont vécu par toi, tu dois vivre par eux....
> Qu'importe ses défauts, Aristarque sévère!
> Respecte son sommeil, c'est le sommeil d'Homère.

J'aime ce trait malgré le jeu de mot qui semble s'y trouver; et voici sur quel ton il continue, en parlant de Virgile:

> D'un plus modeste éclat tu viens frapper mes yeux
> Toi, du chantre d'Hector émule harmonieux!
> Ton langage est plus pur, *ta lyre est plus savante*
> Et tu sais embellir tout ce qu'Homère invente.
> Mais comme en s'élevant de toute sa hauteur
> Un vieil Athlète efface un jeune et beau lutteur,
> Homère t'a vaincu; du dieu de l'harmonie
> Il n'a point reçu l'art; son art est le génie.

M. Millevoie s'est-il apperçu de la petite contradiction que j'ai soulignée? il falloit:

> Ta lyre est moins savante,
> Mais tu sais embellir tout ce qu'Homère invente.

La pensée alors eût été plus juste, car l'*inventeur* est toujours plus *savant* que le copiste, quelque habile que soit ce dernier. Nous ferons encore une remarque: la demi-antithèse par laquelle l'auteur termine ce parallèle est-elle aussi solide que brillante? Homère a créé son art, l'art épique, j'y consens, je le crois; mais il ne l'a point créé sans le secours d'Apollon.

Ces deux portraits viennent de nous rappeler que DORAT (dont nous ne prétendons pas réhabiliter la réputation par cette citation), a dit sur Homère et Virgile :

Par différens moyens tous deux ils savent plaire ;
L'un est plus riche et l'autre plus orné :
On trouve plus d'or dans Homère,
Et dans Virgile il est plus raffiné.

Dans le nombre des jeunes talens qui s'annoncent avec le plus d'audace, M. *Victorin* FABRE se fait distinguer par une verve féconde et par la profondeur de ses idées. Voici un fragment de son *discours* intitulé : *de l'influence des lumières sur les destinées des empires.*

. . . . Dans l'ignorance, un peuple conquérant,
Croît, s'élève, ravage et s'écoule en torrent ;
Son triomphe facile est voisin du naufrage ;
Il passe comme un bruit de foudres et d'orage.
Toutefois, je le sais, le grand art des combats
Cet art trop nécessaire est l'appui des états.
Qu'entouré d'ennemis l'Empire qui s'élève,
Terrible et redouté se protège du glaive,
Il le faut ; et le fer dans les plaines de Mars,
Doit fonder sa puissance, affermir ses remparts.
Mais n'est-il que du fer pour servir sa patrie ?
Faut-il qu'au *glaive* seul *la* grandeur se con*fie?*

se protège du glaive est une si belle expression, qu'on regrette de la voir affoiblie par une répétition aisée à éviter : continuons :

Non, ce n'est plus le temps ou des brigands fameux
Barbares, triomphoient de barbares comme eux.
A l'Europe éclairée il faut une autre gloire.
L'Empire se détruit au sein de la victoire,
S'il laisse les beaux arts à leur chûte courir.

M. PERSEVAL-GRANDMAISON est sans doute bien persuadé de la vérité de cette sage maxime, puisqu'il prépare un poëme sur le plus *beau des arts* après celui de la poésie; sur *la peinture.* Ce sujet, déjà traité par LEMIÈRE et WATELET, ne l'a pas été d'une manière assez éminente pour interdire toute espérance. Il y a cependant de belles choses dans leurs poëmes, puisse celui de M. PERSEVAL mériter un éloge moins restreint. Dans cette scène douloureuse et cruelle du *déluge universel,* que le pinceau du Poussin a retracé si vivement, on frémit de toutes les circonstances que son génie a rassemblées. Le poète a voulu peindre à l'esprit ce que le Poussin n'a montré qu'aux regards.

. . . . . Ici contre une roche
Se renverse un bateau; deux malheureux perdus
Sur sa dernière planche encor *sont sus*pendus.
Un autre, en expirant, dans sa terreur profonde,
S'attache au frêle bois qui s'abîme dans l'onde;
Mais que dis-je? Ah! déjà tout s'est anéanti;
Déjà je vois, autour de ce globe englouti
Régner l'immensité des eaux universelles,
Et de l'antique nuit, les ombres éternelles,
Pas un être vivant, tout est muet, glacé;
Le cahos recommence et le monde a cessé.

M. PERSEVAL peut justement répéter cette exclamation célèbre : *e anche io son pittore.* Mais je ne sais si le dernier hémistiche, qui me paroît sublime, n'est pas une trop visible imitation de celui de la tragédie des *Templiers : les chants avoient cessé.* Un très-beau vers est celui-ci :

L'expression naïve est le comble de l'art.

Il me semble fait pour devenir proverbe. Dans le même *fragment*, M. PERSEVAL a su rajeunir adroitement cette apologie de la fable dont BOILEAU et VOLTAIRE empruntèrent tour-à-tour les divers traits à OVIDE. Elle est trop étendue pour qu'il nous soit permis de la rapporter en entier. En voici la fin :

> Ah ! que des Visigoths les tristes successeurs
> Proscrivent sans pitié tous ces dieux enchanteurs,
> Qu'honorèrent si bien la Grèce et l'Ausonie.
> Nous croyons *en* Delille, *en* vers pleins d'harmonie
> Il nous a dit, offrons ces dieux à nos regards :
> « L'idolâtrie encore est le culte des arts. »

Eh ! pourquoi ne le seroit-il pas, puisque d'après BACON : *la mythologie est la sagesse de l'antiquité? sagesse*, que des plumes éloquentes ont voulu proscrire?.... Mais revenons à M. de PERSEVAL, à qui nous ferons observer que l'emploi de la double préposition *en* rend sa phrase un peu louche. Je ne crois pas non plus qu'on puisse dire :

> Or, vous qui du talent voulez toucher la cîme ;

Outre que ce vers est dur et prosaïque, *la cîme du talent* n'est point français. BOILEAU s'est bien gardé de mettre : *la cîme de l'art*; mais,

> C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur,
> Pense de l'art des vers atteindre la hauteur.

parce que l'art s'élève au gré du génie de celui qui le cultive. — C'est de cette véritable *hauteur de l'art* que j'aime à voir descendre M. DUCIS pour écrire à ses *Pénates*. Seulement je voudrois que la première partie de son *épître* fût moins foible de

style et de pensée ; et que dans la seconde, qui est plus élégante, plus harmonieuse, plus poétique, il nous eût (au moins par une note), averti qu'il y est question de BELISAIRE.

Qu'on ne s'attendoit guère
A voir en cette affaire.

Aussi ne transcrirons nous que son billet *à une jeune et jolie dame qui avoit adressé une lettre très-obligeante à l'auteur sur sa tragédie d'Abufar.*

Oui, je le sais : nos déserts d'Arabie
Ne vous offriront point vos fertiles ruisseaux :
Mais nous avons aussi nos fleurs et nos troupeaux,
Mais lorsque nous aimons, c'est pour toute la vie.
Le palmier se plait parmi nous :
Vous y verrez courir la gazelle aux yeux doux.
Vos mains, vos belles mains y fileront nos laines :
Nos contes, loin de vous écarteront les peines :
Nos dociles chameaux se courberont chez vous.
Nous avons des bergers pour languir dans vos chaînes,
Et tout l'encens qui parfume nos plaines
Pour le brûler à vos genoux.

Ces déclarations érotiques nous conduisent naturellement au modèle par excellence dans ce genre : c'est d'ANACRÉON dont je veux parler. M. ANSON a traduit deux de ses odes ; nous allons rapporter la plus courte, afin de ménager un peu plus l'espace ; sans ce motif nous aurions enrichi notre extrait de ces deux charmantes pièces : celle-ci est adressée *à une jeune fille.*

De la brillante jeunesse
Tu possède la fraîcheur,
Et quand ma main te caresse

Mes cheveux blancs te font peur.
La guirlande que tu poses
Sur ton sein dans ce moment,
Te dit, que rien n'est charmant
Comme un lys parmi les roses.

Que cette image est riante, et qu'elle est bien rendue ! aussi avons nous applaudi à l'hommage de M. HENRY BOILLEAU, qui dans une épître agréable et facile s'exprime ainsi :

Tel que notre bon Lafontaine
Anacréon est une *fleur*
Qui sur une rive lointaine
Perd son parfum et sa fraîcheur.
Il lui falloit un traducteur
Qui sût sans recherche et sans peine,
Parler le langage du cœur;
Il l'a rencontré cet auteur
Dans l'Anacréon de la Seine.

Cette épître ingénieuse fourmille de traits pareils. Nous relèverons seulement le rapprochement de LAFONTAINE et d'ANACRÉON ; tous deux sont remplis de charmes et de graces : mais LAFONTAINE ne s'est pas contenté d'être une jolie *fleur*.

A propos de fleurs et de *jeunes filles*, voici ce que M. VIGÉE, écrit à l'une d'elles :

Cueille la rose nouvelle,
Tant que brille ta fraîcheur,
Et souviens toi jeune fleur
Que tu dois passer comme elle.

Cette spirituelle imitation d'un épigramme d'AUSONE, n'est pas très-galante : toute vérité

n'est pas bonne à dire, et M. Hoffman a été plus adroit en donnant ce conseil à Rose :

Aimable fleur, à peine éclose,
Défiez vous de cupidon ;
Il regrettera le bouton
Quand il aura fané la rose.

Ce trait là est plus délicat que l'autre ; ceci me rappèle que Barthe écrivant à M. Borely, lui disoit :

Alignes-tu pour ton plaisir
Et pour le mien aussi peut-être,
Des arbres, que ton œil voit naître,
Mais que d'autres verront mourir.

Quel doux compliment, et quelle gracieuse perspective ! cela est bien loin de cette touchante réflexion de Chaulieu :

Beaux arbres qui m'avez vu naître,
Bientôt vous me verrez mourir.

On sent qu'une *mélancolie philosophique est passée par là*, c'est sur ce ton que M. de Parny chantoit autrefois ses plaisirs ou ses infortunes amoureuses. Hélas ! il s'est beaucoup éloigné de ce genre naturel et sentimental ; ce qui lui a attiré ce reproche de la part de l'éditeur : *muse toujours spirituelle, douce et aimable, mais qui sacrifie trop à la mode : vêtue jadis avec plus de décence, elle avoit plus de charmes et plaisoit davantage.*

Depuis quelque temps aussi M. Deguerle semble avoir renoncé aux chants élégiaques qu'il soupira dans sa jeunesse. Il a longtemps

quitté les fleurs du Parnasse pour les broussailles de l'érudition ; et il n'y revient aujourd'hui qu'en faveur de l'Epopée. C'est une continuation de l'*Illiade* ou du moins un de ses épisodes que M. DEGUERLE nous prépare ; on admirera l'adresse nerveuse de cette prédiction placée dans la bouche de Jupiter :

Un jour, un jour viendra dans le long cours des ans
Que d'Anchise et d'Hector les neveux triomphans,
Immortels rejetons d'une tige mortelle
Enlaceront unis leur ombre fraternelle :
Chênes majestueux protecteur des roseaux,
Sous un astre commun déploiront leurs rameaux ;
Et des monts jusqu'aux mers, opposant aux orages
La fierté de leur front, l'hymen de leurs feuillages,
Sous un nouvel Auguste amour de l'univers,
Salueront l'Océan affranchi de ses fers.

M. DUAULT, plus fidèle à ses premiers penchants, peint les jeux que *le clair de lune* favorise ; et comme dans ses *amours*, sa versification est élégante et pure. Mais peut-être l'ironie que cette pièce renferme ne paroît pas très-convenable à tout le monde. Les gentillesses d'OVIDE ne valent pas les tendres sentimens de TIBULLE.

Oui, honneur à TIBULLE ! Nous avons naguère fait connoître la manière précise et beaucoup trop précise de M. de MOLLEVAUT, nous venons de relire une de ses pièces ; TIBULLE s'y plaint de son sort :

Hélas ! Je parle en vain : d'une avide maîtresse,
Sa porte avare s'ouvre à la seule richesse.
Mais tremble, heureux rival, le mobile destin
Sur sa roue emporté, pourra changer demain.

Nous l'avons déjà dit, cette traduction est toujours élégante, toujours poétique, quoique quelquefois elle ne soit pas assez harmonieuse. Cependant nous croyons qu'avec un peu de soin il parviendra à lui donner le *molle atque facetum* dont HORACE loue VIRGILE ; le *molle atque facetum* qui est un des attributs nécessaires du genre élégiaque :

Ou pour bien exprimer ses caprices heureux
C'est peu d'être poète, il faut être amoureux. (*Boileau.*)

Déja nous avons témoigné notre surprise sur l'exclusion donnée par M. de MOLLEVAUT au *quatrième livre* de TIBULLE. Son rival ne pense pas sans doute de même, puisqu'il s'attache de préférence à ce quatrième livre qu'il a dédaigné de traduire. Les vers de M. de KERIVALANT sont très-faciles ; aussi a-t-il choisi un mètre plus aisé à assouplir, et qui me semble devoir être, à cause de cela, préféré pour les ouvrages où selon l'expression de DESPREAUX : *le cœur seul doit parler.*

C'est pour toi mars, c'est dans les jours
Que t'a consacré ma patrie,
Qu'on voit la jeune Sulpicie
Prendre ses plus brillans atours.
. . . . . .
. . . . . .
Livre-t-elle sa chevelure
Au souffle des vents amoureux ?
La plus régulière parure
Ne vaut pas ce désordre heureux.

N'est-ce pas toute la gracieuse finesse de ce

texte que LEFRANC DE POMPIGNAN semble avoir voulu imiter dans la toilette de JUNON :

Ses cheveux ondoyans qu'avec art elle tresse,
Qu'elle teint d'ambroisie et que l'amour caresse,
Répandent autour d'elle une divine odeur
Qui des tendres desirs renouvelle l'ardeur.

La traduction me semble préférable à l'imitation ; elle est plus rapide ; c'est qu'elle est écrite :

En vers moins alongés. . . . . .
Qui courent avec grace et vont à quatre pieds
Comme en fit Hamilton, comme en fait la nature.
(*Voltaire.*)

Supposé pourtant que *la nature* fasse des vers, je croyois qu'elle se contentoit d'en inspirer. C'est elle du moins qui a du dicter à PROPERCE une pensée pareille à celle de TIBULLE : qu'importe ! s'écrie-t-il dans un mouvement de tendresse, « qu'importe ! pour ceux qui voient CYN» THIE, que ses vêtemens soient négligés ou » qu'elle prenne une riche parure ; tout dans ses » mains devient des armes dont elle fait des » blessures profondes ». Et BERTIN qui imita quelquefois assez heureusement les bons modèles :

Un air de négligence, un air de volupté,
Le sourire ingénu, la pudeur rougissante,
Les diamans, les fleurs, l'hermine éblouissante,
Et la pourpre et l'azur, tout sied à sa beauté.

Nous nous sommes arrêté avec complaisance à cette *deuxième élégie du quatrième livre* de TIBULLE, autant pour engager M. de KERIVALANT à poursuivre son entreprise, que pour défendre

le sentiment que nous avons naguère écrit avec timidité, quoiqu'il nous paroisse chaque jour plus probable. En effet, qui ne reconnoît ici le génie de TIBULLE? que de choses rassemblées avec art dans une aussi courte pièce! c'étoit le renouvellement de l'année, la fête de Mars, fête qui fut aussi appelée : *le jour des calendes des femmes*, à cause de leur dévotion particulière à Junon, de leur magnificence et de leurs vœux. Le poète invoque Mars, il l'invite à venir recevoir l'hommage de Sulpicie ; mais il prévient ce dieu farouche du danger qu'il va courir ; cependant il cherche à le rassurer sur la crainte qu'il pourrait avoir ; en faveur de Sulpicie, Vénus lui pardonnera d'être infidèle. Alors il peint sa maîtresse ; il rassemble autour d'elle toutes les Grâces, tous les triomphes ; il finit par la déclarer, non seulement digne des chants des muses, mais encore des sublimes accords de la lyre *Superbe* d'APOLLON. — N'est-ce pas là une marche bien graduée, bien poétique, pleine de chaleur, ornée d'idées vives et délicates ; telle enfin que nul autre poète que TIBULLE ne pouvoit la concevoir et la traiter avec autant d'énergie et de simplicité? Je le demande à tout critique impartial, et surtout à MM. HEYNE et MOLLEVAUT, qu'il me seroit si doux de ramener à une opinion plus favorable au poète que je chéris.

Cette petite digression me prive du plaisir de citer quelques morceaux agréables que j'avais noté dans ma lecture : mais elle ne m'a point

écarté de mon sujet. S'occuper de TIBULLE, n'est-ce pas s'entretenir avec les *muses*, et n'est-il pas ici question de leur *almanach*? Cependant il seroit injuste de se taire sur leur propre compte.

Mme. BABOIS, s'est exercée sur *la mort* de son *rossignol*, ainsi CATULLE chanta jadis *le moineau de Lesbie*. Mais si le poète latin est plus brillant, plus spirituel, il n'est pas aussi tendre: et c'est un éloge que nous croyons faire du talent de Mme. BABOIS. — Lui reprocheroit-on sa douleur pour un oiseau, elle répondra:

Eh! Qu'importe, il charmoit,
Il chantoit, surtout il aimoit:
Et je le pleure *enfin*, je ne puis m'en défendre.

surtout il aimoit! ce trait est charmant.

Dans ce bosquet chéri que sa voix animoit
Couvrons-le de fougère et plaçons *sur sa cendre*
Le myrthe le plus frais et la fleur la plus *tendre*.

fort bien: mais *couvrons-le* et *plaçons sur sa cendre*, sont des syllabes un peu dures, tandis qu'elles devroient être légères comme des feuilles de *myrthe*. Huit vers plus haut je trouve:

Et celui qui *porte* un cœur *tendre*
Porte une source de douleur
Sans cesse prête à *se* répandre.

Ce style n'est pas assez concis, la répétition de *porte* n'est pas heureuse et celle de *tendre* est une faute. — Voilà sans doute se montrer fort sévère envers une muse très-aimable; qu'on n'en

soit pas surpris, elle mérite par ses talens, l'austère franchise de la critique.

Madame DUFRESNOY se présente douée du même avantage; heureusement nous n'avons qu'à nous plaindre de ne pouvoir faire connoître son *élégie* composée *au Luxembourg*; et son *epître* à madame de BOURDIC-VIOT; autre *muse*, dont le parnasse regrettera longtemps la perte.

La manière forte et vigoureuse de madame CONSTANCE de SALM est connue :

> Ce n'est pas dans un champ qu'on a rendu fertile
> Que s'élève l'ivraie ou la ronce inutile.

et l'on s'en apperçoit en lisant son ouvrage; il est tout *fertile* d'idées grandes et profondes et d'excellens conseils.

Les stances de madame PETIGNY, celles de madame de MONTENCLOS, et une fable de madame JOLIVEAU, se font lire avec intérêt, quoiqu'elles soient d'une teinte un peu plus foible :

> Mais si tous les regards sont d'abord pour la rose,
> La violette a bien son prix.

De temps en temps des noms anciens et très-illustres viennent réveiller de doux souvenirs. VOLTAIRE se montre à leur tête, brillant d'esprit et de grace. Ensuite paroissent COLARDEAU, trop oublié de nos jours; MASSON de MORVILLIER, écrivain original; CHAMFORT si célèbre par son esprit frondeur et par ses contes de société; DOUGADOS ou le PERE VENANCE, touchante victime d'une révolution qu'il avoit trop préconisée, et THOMAS, qui a développé dans une épître assez longue

une facilité, un abandon, un naturel, qu'il trouvoit difficilement : car il cherchoit. A côté des jolis opuscules de ces auteurs célèbres, MM. de FONTANES, LEGOUVÉ, BAOUR-LORMIAN, DELILLE, ARNAULT, de BONNALD, LAYA, LEBAILLY, AUGUSTE-GAUDE, ANDRÉ MORELLET, J. C. GRANCHER, BERCHOUX, HYACINTHE MOREL, L. GASTON, TISSOT, LUCE DE LANCIVAL, RADET, COLLIN, F. DIDOT, ARMAND-GOUFFÉ, JUSTIN, etc. ; soutiennent plus ou moins bien le parallèle, et même assez souvent avec avantage.

Parmi les anonymes on trouve une pièce ayant pour titre : *Visite chez un grand homme.* Cette caricature très-piquante est de M. DARU, traducteur d'HORACE, qui a un singulier talent pour les vers hexamètres, que nous appellons grands vers ou héroïques. — M. APPERT-TOUSSAINT a consacré une belle inscription au portrait du héros qui nous gouverne.

Sage législateur et guerrier triomphant,
Sa loi nous rend heureux, et son bras nous défend.

Jamais semblable éloge fut-il plus mérité ? combien d'actes de bienfaisance viennent se mêler aux trophées de ses victoires ? Nous saisissons cette occasion pour *remettre en lumière* quatre vers de MAIRET qui sont peut-être les plus beaux qu'il ait écrit.

Assez de conquérans à force de puissance,
Rangent les nations sous leur obéissance ;
Mais fort peu savent l'art de vaincre les esprits,
Et de bien mériter les sceptres qu'ils ont pris.

M. CAMBINI doit aussi obtenir une mention particulière pour ses vers à M. Lesueur : car nous nous attachons volontiers à signaler les heureux débuts, il lui dit :

« Ta lyre est près du trône. . . . . .

Il me semble qu'il auroit fallu mettre *ta harpe*, à cause du nombre de harpes qui paroissent sur la scène de l'Opéra :

Ta harpe est près du trône et LES BARDES vainqueurs
Offrent à *tes ta*lens la plus vaste carrière ;
Pours*uis*, *ami ;* ne crains que les flatteurs :
Tes enne*mis* ont mordu la poussière.
S'ils osent *répéter* tes complots ténébreux,

Répéter des complots est un néologisme ; cela ne signifie rien.

Et mettre à tes succès de nouvelles entraves,
Agite tes lauriers ; tu triompheras d'eux
Comme Ossian des Scandinaves.

Ces fiers accens, cette verve demi-guerrière, et ces pensées originales, sont effacés par un *dialogue* de M. de PIIS, entre *la renommée et Clio.* L'une dit à l'armée française : *vos canons impérieux ont imposé silence à mon altière trompette ;* l'autre s'écrie : *à peine le siècle commence, qu'il ne reste plus d'espace pour l'histoire des autres peuples du monde.* Mais ne gâtons pas les vers par notre prose ; car nous ne sommes pas atteint de la manie du bon LAMOTHE-OUDARD. C'est *Clio* qui parle à nos guerriers :

Si vous voulez que vos succès

Soient tous inscrits par ordre au temple de mémoire,
Que votre chef, soldats français
Vous commande une halte au champ de la victoire.
Pour lui comme pour vous, sur mes tables d'airain
S'il faut que cette main soit sans cesse occupée,
Demandez donc aux dieux qu'on me forge un burin
Avec le fer de son épée.

Idée singulière, et en même temps grande et majestueuse. Ce n'est certainement pas le cas d'appliquer à cette strophe de la belle ode de M. de Pins, les paroles de M. de Châteaubriand : « la » poésie est toujours nouvelle, parce que l'erreur » ne vieillit jamais, et c'est ce qui fait la grace » aux yeux des hommes ». Ici ce n'est pas *l'erreur* qui domine; l'on n'est frappé au contraire que de la justesse et de la vérité d'une fiction justifiée par les miracles de nos armes.

AUG. DE L.

BIOGRAPHIE.

Notice sur la Vie et les Ecrits de Jérémie Jacques Oberlin, *professeur et bibliothécaire de l'Académie de Strasbourg, correspondant de l'Institut, membre du Conseil municipal de la ville de Strasbourg*, etc.; par Théophile Frédéric Winckler, *employé au Cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale.*

Depuis quelques années la mort a enlevé à la ville de Strasbourg, plusieurs savans à qui elle se glorifioit, à juste titre, d'avoir donné le jour, et dont la perte a été également fâcheuse pour les sciences et pour les lettres. Les travaux de Hermann (1) et de Brunck (2) sont connus de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'histoire naturelle et à l'étude de la littérature ancienne, et les regrets que leur mort a inspirés à leurs compatriotes, ont été partagés par les amis des lettres.

La mort du savant Oberlin vient de renouveler ces regrets. Qu'il soit permis à un de ses élèves, qui a eu le bonheur de recevoir de lui de nom-

(1) Voy. *Mag. Encycl.*, ann. VIII, t. II, p. 273 et suiv.; *ibid.*, t. III, p. 276.

(2) *Ibid.*, ann. IX, t. I, p. 391 et suiv.

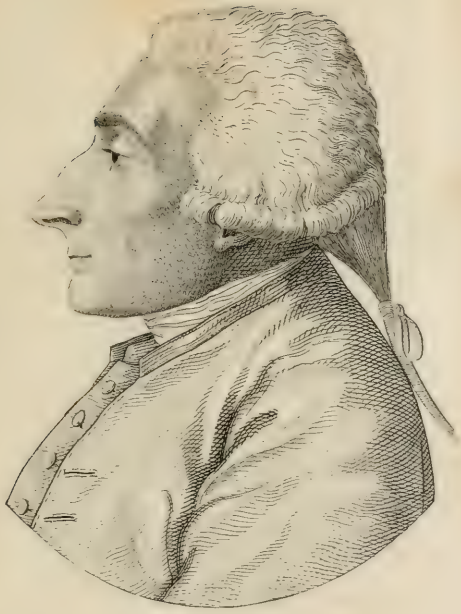

J. J. OBERLIN

breux témoignages d'amitié, de consigner ici quelques pages sur la vie de ce respectable savant (3). Parler de ses travaux avec simplicité, ce sera le louer de la manière la plus conforme à son caractère.

Jérémie-Jacques OBERLIN naquit le 7 août 1735, à Strasbourg, où son père Jean-Georges Oberlin, étoit instituteur au Gymnase. Après avoir reçu les instructions élémentaires dans ce même établissement, il fut mis en 1750 au nombre des étudians de l'Université. Avant de se livrer aux études académiques et de suivre les cours des professeurs, il se rendit à Montbéliard où, pendant huit mois, il ne s'occupa que de l'étude de la langue française, alors fort peu répandue à Strasbourg, et dont, à cette époque, on n'enseignoit pas même les élémens dans le Gymnasse de cette ville. Une de ses tantes, Madame de FELTZ, femme aussi recommandable par ses connois-

(3) J'ai eu la douleur d'apprendre par les papiers publics la mort de M. Oberlin, peu de jours après avoir reçu de lui une lettre dans laquelle il me parloit de l'édition de Justin, qu'il préparoit, ainsi que d'une nouvelle édition de son *Orbis antiquus* et de ses *Tabulæ rituum romanorum*. J'avois déjà rédigé une petite notice sur sa vie et sur ses travaux, lorsque j'appris qu'un de mes amis, M. STOEBER, littérateur estimable, venoit de livrer à l'impression une notice biographique (en allemand) sur M. Oberlin, et que M. le professeur SCHWEIGHÆUSER avoit publié un écrit plus étendu, composé en latin. J'ai cru devoir retarder la publication de ma notice, pour la rendre plus complète en profitant des deux ouvrages que je viens de citer. Ce retard m'a mis en état de faire encore usage de plusieurs renseignemens que mes amis m'ont fait parvenir depuis.

sances (4) que par son caractère, lui avoit donné le conseil de se livrer à cette étude. OBERLIN s'applaudit toute sa vie de l'avoir suivi; dans la suite la langue française fut celle dont il se servoit le plus volontiers pour ses relations amicales, dans ses lettres et dans l'intérieur de sa famille. Après son retour à Strasbourg il se livra avec ardeur à l'étude approfondie des langues anciennes, et à celle des autres sciences qui forment l'objet de l'enseignement académique, telles que les mathématiques, la physique, la logique, la métaphysique et la philosophie morale; cependant les leçons du célèbre Schoepflin avoient pour lui un attrait plus particulier; non seulement il fréquentoit avec assiduité ses cours sur l'histoire universelle et sur celle des différens états de l'Europe moderne en particulier, mais M. Schœpflin s'étant bientôt apperçu des talens, de l'assiduité, de l'amour de s'instruire du jeune Oberlin, lui permit l'usage entier de son excellente bibliothèque, et de son cabinet de monumens de tous les âges : c'étoit le mettre au comble de ses vœux. Son goût pour l'antiquité et pour ses monumens devint dominant, et le porta à faire de l'archæologie son étude favorite; il s'y est livré avec autant de zèle que de succès.

En 1757, suivant l'usage établi alors dans l'Université de Strasbourg, ainsi qu'il existe encore

(4) Elle est auteur d'une traduction allemande, en vers alexandrins, du *Polyeucte* de CORNEILLE.

dans les Universités d'Allemagne, M. Oberlin soutint publiquement, sous la présidence de M. *Schérer*, professeur des langues hébraïque et grecque, une dissertation académique dont le sujet étoit conforme à son étude favorite; il y traita des usages observés par les anciens dans l'inhumation des morts (5). L'année suivante, la Faculté de philosophie lui décerna le degré de *maître-ès-arts et de docteur en philosophie.*

Après avoir terminé son cours d'études philologiques et philosophiques, il suivit pendant trois ans les leçons des professeurs de théologie. Il paroît cependant s'être attaché plutôt à la partie philologique et archæologique des connoissances du théologien, qu'à l'étude de la théologie dans toute son étendue; plusieurs de ses ouvrages en offrent des preuves. Lorsque *Kennicott* fit recueillir, dans toute l'Europe, les variantes du texte hébraïque du vieux testament, M. Oberlin se chargea de collationner les quatre manuscrits que possède la bibliothèque de l'université de Strasbourg, et il publia depuis dans ses *Miscella argentinensia*, dont il sera question plus bas, une description de ces manuscrits et des échantillons des variantes qu'ils lui ont fourni. Lorsque, deux ans avant sa mort, il fut installé solemnellement comme recteur de l'académie de Strasbourg, il prononça un discours dans lequel il prouva combien la connoissance de l'archæologie

(5) *Dissertatio philologica de ἐνταφιασμῷ sive veterum ritu condiendi mortuos.* Argentor. 1757.

et des monumens peut être utile pour l'interprétation de la bible, et que cette étude ne doit pas être étrangère au théologien instruit.

Il a publié depuis un extrait de ce discours dans le programme par lequel, à la fin de l'année scholastique, il annonça l'installation solemnelle de son successeur.

A peine eut-il terminé son cours de théologie, M. Oberlin se consacra entièrement à l'étude des langues anciennes et modernes, de la littérature, des monumens de l'antiquité, et à celle de la diplomatique, il desiroit dès-lors se rendre un jour utile aux élèves de l'Université par l'enseignement de ces connoissances.

L'examen des manuscrits et des monumens lui procura plus d'une fois la jouissance de trouver la véritable leçon d'un passage important de quelque auteur classique, que d'ignorans copistes avoient altérés; il avoit remarqué que dans les premiers temps après la découverte de l'imprimerie, les relieurs avoient souvent employé de précieux manuscrits, et qu'il étoit important d'examiner avec soin la couverture des livres reliés à cette époque (6). Dans ses cours il aimoit à nous parler du plaisir que lui avoit causé la découverte de quelques fragmens qui l'avoient mis en état de compléter des passages d'auteurs

(6) Il en a fait le sujet du programme par lequel il annonça en 1783 l'installation de son successeur dans la place de *Recteur* de l'Université.

classiques, surtout des *Origines d'Isidor de Séville*, tronqués dans toutes les éditions, et il nous engagea à ne jamais négliger d'examiner les anciennes reliures en parchemin chargées d'écriture, lorsqu'il nous en tomberoit sous la main, ainsi que les vieux parchemins dont les relieurs se servent quelquefois pour faire de la colle-forte (7).

Il y a quelques années, il fit encore à ce sujet, un appel (8) à tous les bibliothécaires de la France, parce qu'il pensoit avec raison qu'à l'époque où les bibliothèques des couvents supprimés ont été réunies pour servir à l'usage des établissemens d'instruction publique, il seroit utile de fixer sur cet objet l'attention des bibliothécaires. Cet appel en effet ne fut pas perdu. M. de Ludolf alors résidant du roi des Deux-Siciles, à Constantinople, lui envoya de cette ville six feuillets manuscrits en vélin, dont l'un faisoit partie d'un poème érotique en quatrains, d'un troubadour batave du XIe. siècle. M. Oberlin en a rendu compte dans le Magasin Encyclopédique (9).

L'époque où M. Oberlin commenca à se faire connoître dans le monde littéraire étoit la belle période dans laquelle *Winckelmann* et *Lessing* répandoient un nouveau jour sur l'archæologie, où Gessner, Ernesti et Heyne cultivoient avec un si

(7) Ce fut en examinant de vieux parchemins, dont un relieur alloit faire de la colle, qu'il découvrit un beau manuscrit presque complet du *Speculum suevicum*.

(8) Voy. *Magasin Encycl.*, ann. VI; t. VI, p. 337.

(9) *Ibid.*, ann. VIII, t. VI, p. 16.

grand succès la critique et la philologie. M. Oberlin se montra leur digne émule. L'étude de la littérature des beaux temps de l'antiquité classique ne l'empêcha pas de s'occuper aussi de celle du moyen âge, et les recherches auxquelles cette étude l'engagea à se livrer, lui ont fourni des résultats précieux pour l'histoire, la langue et la littérature de ces temps moins attrayans sans doute, mais qui cependant sous plusieurs rapports ne sont pas sans intérêt.

Ces travaux importans et multipliés méritèrent bientôt à M. Oberlin dans sa patrie et dans les pays étrangers, la réputation d'un des savans les plus versés dans les antiquités, la philologie et la diplomatique.

Mais il ne recueillit point aussi rapidement qu'il l'auroit mérité les récompenses dues à son zèle et à ses travaux. Il est vrai qu'à peine âgé de 20 ans, en 1755, il fut adjoint à son père, au Gymnase; et qu'après sa mort arrivée quinze ans plus tard, en 1770, il lui succéda comme régent; mais on concevra qu'il devoit être désagréable pour un homme occupé de travaux plus importans, de perdre les plus belles heures de la journée, à enseigner les premiers élémens de la langue latine, de l'arithmétique, de la géographie, à des enfans de six à huit ans (10). Après avoir occupé cette

(10) Dans le programme qu'il publia lorsqu'en 1782 il prit possession de la chaire de Professeur, et dans lequel, suivant l'usage établi à Strasbourg, il donne sur sa vie quelques détails qui m'ont été utiles pour la rédaction de cette notice, M. Ober-

place pendant deux ans, il fut promu à celle de régent d'une classe plus élevée, qu'il occupa encore pendant six ans.

L'activité naturelle de M. Oberlin ne lui permettoit pas de se renfermer dans la sphère étroite qu'on lui avoit assignée. Sans doute il y étoit fort utile, mais il se sentoit en état de se rendre plus utile encore, en consacrant ses talens et ses études à l'instruction littéraire dans une chaire de professeur à l'Université, et c'est à quoi il aspiroit.

Ce vœu ne fut rempli que successivement et fort tard. Nous avons dit que le célèbre Schœpflin avoit accordé à M. Oberlin une confiance particulière. Il lui en donna une preuve éclatante en le chargeant de la description de son cabinet, et en lui remettant (11) les matériaux qu'il avoit recueillis pour le 4e. volume de son *Alsatia illustrata*, qui devoit contenir l'*Alsace littéraire*; les circonstances n'ont pas permis, il est vrai, à M. Oberlin de remplir cette tâche dans toute son étendue, mais nous verrons que du moins il ne l'a jamais perdu de vue et qu'il s'en est acquitté autant que cela dépendoit de lui.

Du temps de M. Schœpflin, l'Université de Strasbourg étoit à son plus haut degré de splendeur. Un grand nombre de jeunes gens des familles les

lin ne cache pas que cet emploi n'étoit point conforme à son goût : « Anno MDCCLV, dit-il, in septima curia erudien» dis puerulis Patri optimo, *invitus licet*, adjutor sum datus, » eique A. MDCCLXX fatis functo in eadem spartâ succedere » *jussus* ».

(11) Voyez la préface du *Museum Schœplini*

plus distinguées de toutes les contrées de l'Europe s'y rendoient pour y faire leurs études et surtout pour profiter des leçons de ce savant professeur, qui a prouvé plus d'une fois qu'il se seroit également distingué comme homme d'état, s'il avoit jugé à propos de suivre cette carrière. Presque tous ces jeunes gens lui étoient adressés pour qu'il dirigeât et surveillât leurs études, ou qu'il confiât ce soin aux plus distingués de ses élèves. Parmi ceux de ces derniers à qui il donna cette marque de confiance étoit M. Oberlin. Dès-lors il se chargea non-seulement de lire avec ces jeunes gens et de leur expliquer les principaux auteurs classiques latins, mais encore de leur enseigner différentes branches de connoissances qui ne faisoient point partie de l'enseignement académique; tantôt il leur faisoit connoître les mœurs des peuples de l'antiquité et les monumens qui les représentent; tantôt il passoit en revue les pays connus des anciens, en indiquant à ses élèves les monumens qui existent dans chaque contrée afin de les mettre en état de voyager un jour avec plus de fruit; à d'autres il enseignoit l'histoire littéraire, ou l'histoire générale, ou l'héraldique, ou la diplomatique.

En 1763, la garde de la bibliothèque publique de l'Université lui fut confiée, sous les auspices de M. Lorenz (12). Il a rempli les fonctions de cette

(12) Professeur d'histoire et d'éloquence latine à l'Université de Strasbourg; voy. la Notice biographique que M. Oberlin a

place jusqu'à sa mort avec un zèle au-dessus de tous les éloges.

Pour un homme aussi laborieux que l'étoit M. Oberlin, cette place, quoiqu'elle lui donnât un surcroît de travail, ne pouvoit être qu'extrêmement agréable, parce qu'elle le mettoit en état de profiter à son gré de la collection confiée à ses soins. Dans la même année la faculté de philosophie de l'Université lui accorda enfin la permission d'ouvrir des cours *publics* sur le *style latin*; dans ces leçons il joignoit l'exemple aux préceptes; M. Oberlin parloit le latin avec la plus grande facilité et avec une élégance vraiment cicéronienne. Dès-lors il s'étoit imposé la loi de donner ses cours en latin et de converser dans cette langue avec ses auditeurs, et, pour la leur rendre plus familière, il leur faisoit faire des compositions, sur lesquelles il leur donnoit ensuite occasion de discuter et de disserter de vive voix, mais toujours en se servant de la langue latine.

Au mois de Juillet 1770, il fut nommé adjoint à la chaire d'éloquence latine qu'occupoit M. Lorenz, et en cette qualité il continua non-seulement à donner les cours dont j'ai parlé, mais il en ouvrit aussi sur les *antiquités*, la *géographie ancienne*, la *diplomatique*, etc., et ces cours ont constamment attiré un nombre considérable d'auditeurs.

Il composa dès-lors des *Manuels* ou *Introduc-*

donné sur ce savant respectable, dans le *Magasin Encycl.*, ann. VII, t. VI, p. 220.

tions élémentaires, qui servoient de guide à ses auditeurs pour suivre avec plus de fruit les leçons auxquelles ils assistoient. L'utilité de ces manuels a été reconnue (11) non-seulement par tous ceux qui ont suivi les leçons de M. Oberlin; mais encore plusieurs professeurs, qui dans d'autres universités enseignoient les mêmes sciences, les trouvoient si commodes et tellement complets, qu'ils les adoptoient pour base de leurs cours (12). En effet la forme de tableaux qu'il leur a donnée sert bien à embrasser d'un seul coup d'œil tout ce qui tient au même objet, et à classer avec ordre les points que le professeur se propose de traiter. Il est vrai que plusieurs de ces ouvrages n'ont pas paru à l'époque dont il est ici question, parce que M. Oberlin, pour qu'ils eussent plus de perfection, les dictoit pendant plusieurs années à ses auditeurs, ou les leur communiquoit pour les copier, persuadé qu'à mesure qu'il feroit ses cours, il les s'apercevroit de ce qui pourroit y manquer et seroit à même de les perfectionner; lors même qu'il les avoit publiés par la voie de l'impression, il les corrigeoit constamment; il retravailla ce qui lui paraissoit devoir être présenté dans un meilleur ordre, il suppléa ce qu'il avoit omis, ou ce qu'on venoit d'apprendre par de nouvelles découvertes.

(11) Voyez ce qu'il dit lui-même à ce sujet, dans le *Magasin Encycl.*, ann. II, t. III, p. 365.

(12) Le savant Reitz, à Leipsic, avoit adopté pour guide dans ses cours sur les usages des Romains, les *Tabulæ rituum Romanorum*, de M. Oberlin, dont il sera bientôt question.

Quoique les manuels de ses cours aient paru à des époques différentes, on doit en reporter l'origine au temps où M. Oberlin commença à prendre une part active à l'enseignement public de l'Université; il sera donc convenable de parler ici de tous, sans s'arrêter à la date de leur publication.

La première édition de son *Introduction à la connoissance des mœurs et usages des Romains* (13), a paru à Strasbourg, en 1774; la seconde en 1784; celle-ci est augmentée d'une table très-étendue et faite avec soin, des auteurs anciens et modernes qui ont traité les différens points que M. Oberlin avoit indiqués dans son manuel; au moment de sa mort, il songeoit à en donner une nouvelle édition, pour laquelle il avoit recueilli beaucoup d'additions et de corrections, et qui devoit paroître aux frais d'un libraire d'Allemagne.

En 1770 ou 1772, il publia le *Prodromus*, ou l'introduction de son Manuel de la géographie ancienne, sous la forme de thèse académique, soutenue sous sa présidence.

L'ouvrage même (14) ne parut qu'en 1776, peu

(13) *Rituum Romanorum Tabulæ, in usum auditorum.*

(14) *Orbis antiqui, monumentis suis illustrati, primæ lineæ.* M. Oberlin avoit dédié cette première édition à son respectable ami M. de Sainte-Croix. La seconde édition considérablement augmentée parut en 1790; elle est dédiée à Madame la Baronne de Dietz, épouse de M. de Kroock, Conseiller de S. M. l'Empereur de Russie, femme de beaucoup de talens et douée de

de temps avant son voyage dans le midi de la France, dont je parlerai bientôt. Il y a joint trois tables extrêmement utiles, l'une contient les *noms anciens*, l'autre les *noms actuels* des villes, rivières, etc. et la troisième, les *titres des ouvrages* auxquels il ne renvoie dans son livre que par le nom des auteurs.

Cet ouvrage est aussi utile que commode, non-seulement pour l'étude de la géographie ancienne, mais encore pour celle de l'archæologie en général. L'auteur y a réuni avec une précision admirable l'indication des monumens antiques d'architecture, qui existent, soit en entier, soit ruinés dans chaque pays; il cite également les inscriptions, médailles et autres monumens transportables, qui y sont relatifs, ainsi que les cabinets dans lesquels on les conserve, et les ouvrages qui en ont traité, de sorte que c'est un excellent guide pour ceux qui veulent entreprendre des voyages littéraires, et l'auteur qui en a donné l'analyse dans le journal de Gœttingue (15), a eu raison de dire qu'il appar-

connoissances. Au retour d'un voyage en Italie qu'elle avoit fait avec ses trois enfans, elle avoit passé par Strasbourg, où elle avoit suivi avec son fils un cours particulier de M. Oberlin sur les monumens anciens. Dans les derniers mois avant sa mort, il avoit pris des arrangemens avec un libraire d'Allemagne, pour en donner une nouvelle édition. Dans une de ses dernières lettres, il m'avoit prévenu qu'il m'enverroit une assez longue série de questions, sur lesquelles il me chargeroit de faire des recherches dans les bibliothèques et les cabinets de Paris.

(15) Ann. 1790, n.° 177.

tient au petit nombre des livres dans lesquels on trouve beaucoup plus que leur titre ne promet.

J'ai déjà dit que M. Oberlin donnoit des cours de diplomatique et d'histoire littéraire; en 1788, il publia son manuel de la première de ces sciences (16), et en 1789 ses tables synoptiques de l'autre (17).

Depuis qu'en 1770 la faculté de philosophie de l'université de Strasbourg lui avoit accordé le titre d'*Adjoint à la chaire d'éloquence latine*, il composa plusieurs thèses académiques qui furent soutenues publiquement par ceux de ses élèves qui devoient prendre les degrés.

Quatre de ces dissertations contiennent un précis historique des essais faits dans tous les temps pour réunir les mers et les fleuves en creu-

(16) *Artis Diplomaticæ primæ lineæ: in usum auditorum duxit Jer. Jac.* OBERLINUS. Cet ouvrage est terminé, comme les précédens, par une table étendue et soignée des auteurs, très-utile à ceux qui veulent se livrer à l'étude de la diplomatique.

(17) *Litterarum omnis ævi fata; tabulis synopticis exposuit J. J.* OBERLINUS. Ces tableaux offrent les noms des principaux écrivains, classés par colonnes, d'après les objets sur lesquels ils ont écrit, d'après la nation à laquelle ils appartiennent, et d'après le temps auquel ils ont vécu. M. Oberlin se proposoit alors de publier aussi une *Introduction à l'Histoire litteraire*, qu'il avoit déjà composée depuis plusieurs années, mais à laquelle il désiroit donner encore plus de perfection. Il n'en a tracé que le plan en tête du livre cité. Les circonstances l'ont empêché de publier cet ouvrage. Ces différens écrits sont *in*-8.° les tableaux de l'Histoire littéraire sont du même format, quant à la hauteur, mais ils sont plus larges et se ployent pour que l'ensemble ne forme qu'un petit volume *in*-8.°

sant des canaux (18). Une autre avoit pour objet l'extrême barbarie de la langue latine dans le

(18) Il fit paroître les deux premières, dès l'année 1770, sous ce titre : *Prisca jungendorum marium fluminumque molimina.* Pars prior : *de fossis Europeis.* Pars posterior : *de fossis Asiæ et Africæ.* En 1773, il donna la 3.e partie, intitulée : *Medii ævi jungendorum marium fluminumque molimina ;* enfin en 1775, parut 4.e : *Recentiora jungendorum marium fluminumque molimina.* Il réunit ensuite dans la même année ces quatre mémoires sous ce titre général : *Jungendorum marium fluminumque omnis ævi molimina*, et les mit en vente chez le libraire Stein, à Strasbourg. Dans une lettre à M. de Villoison, placée en tête du volume, il a donné différentes corrections et additions. Ces mémoires, qui contiennent beaucoup d'indications et de notices littéraires, ont été d'un très-grand secours à M. DE LALANDE, pour la composition de son ouvrage *sur les Canaux de navigation et spécialement du Canal de Languedoc ;* (Paris, 1777, gr. in-fol.) Ainsi que ce savant le dit lui-même à la page xiv de la préface, M. Oberlin avoit été engagé à faire des recherches sur ce sujet par la question que l'Académie des inscriptions avoit proposée d'abord pour 1769, et qui ensuite fut remise pour l'année 1771 : « Quels ont été, depuis les » temps les plus anciens jusqu'au IV.e siècle de l'ère chrétienne, » les tentatives des différens peuples, pour ouvrir des canaux » de communication, soit entre diverses rivières, soit entre » deux mers différentes, soit entre des rivières et des mers, et » quel en a été le succès ? » Il ne paroît pas que M. Oberlin ait jugé à propos de concourir pour le prix, parce que dès 1770, il avoit publié ses deux premières dissertations, dans lesquelles la question étoit traitée, et que le prix ne fut adjugé qu'en 1771. Voy. *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XXXVIII, partie historique, p. 2.

Ses recherches sur les canaux lui avoient fait desirer de visiter celui du Languedoc ; quelques années plus tard, il put satisfaire ce desir, et souvent il parla depuis avec une sorte d'enthousiasme de l'impression que cet étonnant ouvrage avoit produite sur lui.

moyen âge (19); ce fut encore sous la forme d'une dissertation académique qu'il publia en 1770 ou 1772, le *Prodromus* de son *Orbis antiquus* dont j'ai déja fait mention (20).

En songeant que M. Oberlin employoit tous les jours quelques heures à l'enseignement élémentaire des élèves du Gymnase, que le soin de la bibliothèque publique absorboit encore une partie de son temps, qu'il donnoit des cours publics et particuliers, soit à des étrangers de distinction qui alors étoient nombreux à Strasbourg, soit aux étudians de l'Université; qu'il se livroit aux recherches multipliées qu'exigeoit la composition des dissertations académiques dont je viens de parler, on sera étonné de voir qu'il lui restât encore du temps pour d'autres occupations. Ce fut cependant à la même époque qu'il donna au public, un recueil de dissertations qui supposent des recherches pénibles et de longue haleine. Ce recueil, intitulé : *Miscella litteraria maximam partem Argentoratensia* (Argent. 1770, 100 p. in-4). contient outre l'explication de plusieurs monumens (21), un traité *sur la valeur de la monnoie chez les anciens Romains,* dans lequel M. Oberlin a soumis à un examen nouveau et rigoureux, les calculs

(19) *De linguæ latinæ medii ævi mira barbarie.* Argentor., 1773, *in*-4.°

(20) *Orbis antiqui monumentis suis illustrati prodromus.* Argentor., 1772, in-4.°

(21) M. Oberlin y a publié une petite médaille fort curieuse sur la bataille de Pultawa, qui fut si malheureuse pour Charles XII.

d'Eisenschmid (22); il y a joint des tableaux très-commodes pour réduire en monnoies courantes, les valeurs énoncées par les auteurs anciens; ce même recueil contient encore une *rhythmologie des vers léonins,* plus complette que celle qu'on avoit eu jusqu'alors; ce travail est basé principalement sur l'examen d'un manuscrit de *Geofroy* de Hageneau, conservé à la bibliothèque de l'Université de Strasbourg; enfin, comme il a déjà été remarqué plus haut, on y trouve le résultat d'une collation que M. Oberlin avoit faite pour Kennicott, des manuscrits du texte hébreu de la bible, que possède la bibliothèque de Strasbourg. Ce dernier travail fait autant d'honneur à sa sagacité, qu'au soin qu'il y porta. C'est ici le cas de dire que ce savant laborieux étoit en même temps très-complaisant, à l'égard des philologues, qui s'adressoient quelquefois à lui, pour avoir des collations des manuscrits confiés à sa garde.

A-peu-près dans le même temps où M. Oberlin publia ses *miscella litteraria;* il donna aussi le commencement de sa *description du cabinet de Schoepflin* (23).

(22) Dans son ouvrage *de Ponderibus et mensuris, item de nummis veterum;* Arg., 1708 et 1737, in-8.°

(23) En 1770, le premier cahier a paru sous le titre de *Lapidarium;* le 2.e en 1772, sous celui de *Marmorarium*, et le 3.e, en 1773, sous celui de *Vasarium.* Il réunit alors ces trois cahiers sous ce titre général : *Museum Schœpflini ; tomus prior*; Lapides, Marmora, Vasa. Argent, 1773, 184 pages in-4.° avec 17 planch.; plusieurs autres figures sont placées dans le texte.

Il est à regretter qu'il n'ait pas trouvé dans le temps, un libraire qui ait voulu se charger de la publication de cet ouvrage, et qu'il ait été obligé de supporter les frais considérables de la gravure des planches et de l'impression du texte. Comme ses travaux littéraires ne lui permettoient point de suivre avec l'activité nécessaire la vente de l'ouvrage, et que les libraires en général, ne mettent pas beaucoup d'empressement à faciliter le débit des livres que les auteurs font imprimer à leurs frais, M. Oberlin fut obligé de suspendre la publication du second volume. Il n'a cependant jamais abandonné l'espoir de le donner un jour; et dans les dernières années de sa vie il s'en est encore occupé plus que jamais. Il y a déjà plusieurs années qu'il me pria de lui envoyer des planches de cuivre planées, qui sont à Paris à meilleur marché que dans les villes de Province, et depuis, il fit exécuter successivement dix gravures, dont il a eu la bonté de m'envoyer des épreuves que je conserverai toujours comme un gage précieux de l'amitié qu'il n'a cessé de me témoigner (24). Ce second volume devoit contenir les figurines de bronze ou le *lararium*, les pierres gravées et quelques-unes des médailles les plus curieuses du cabinet de Schoepflin. Parmi les figurines, cependant, il y en a plusieurs qui ne sont pas antiques, mais qui appartiennent au temps de la renaissance des arts.

(24) On trouve également les épreuves de ces planches dans la riche bibliothèque de M. Millin.

M. Oberlin étoit tellement habitué au travail, que même dans les momens de loisir qu'il ne se donnoit que fort rarement, il cherchoit à s'occuper d'une manière utile. Pendant un temps de vacances qu'il avoit été passer auprès de son frère (25), dans le Ban de la Roche, il s'amusa à étudier le patois de ces montagnes. M. Schloezer (26) voyageant à Strasbourg, engagea M. Oberlin à publier les observations et les recherches qu'il avoit faites à ce sujet. C'est ce qu'il fit dans l'ouvrage intitulé : *Essai sur le patois Lorrain des environs du Comté du Ban de la Roche;* Strasb. 1775, 287 pages in-12. Dans ce traité, il fait voir comment ce patois est dérivé de la langue des anciens Romains, et le rapport qui existe entre les différens patois ; enfin, il établit que celui qui est encore en usage parmi les montagnards du Ban de la Roche, se rapproche infiniment du langage usité il y a plusieurs siècles, à la cour et dans les villes, où il s'est insensiblement modifié, au point que la langue française actuelle ne paroît plus avoir aucune ressemblance avec ce même patois dont elle est dérivée (27).

(25) Voyez sur ce vieillard respectable et sur son prédécesseur, M. Stouber, auxquels les habitans du Ban de la Roche ont tant d'obligations, ce qui a été dit dans le *Magasin Encyclopédique*, ann. II, t. I, p. 433; et depuis par mon ami M. Schweighæuser, le fils, dans un article très-intéressant *sur un canton des Vosges, appelé le Ban de la Roche*, inséré dans les *Archives littéraires*, t. V, p. 283.

(26) Célèbre professeur à Gœttingue.

(27) Voici le contenu des six chapitres de cet ouvrage inté-

M. Oberlin savoit trop combien les voyages sont utiles à celui que les connoisssances préliminaires mettent en état de les entrependre avec fruit, pour qu'il n'ait pas cherché à se procurer cet avantage; mais les circonstances ne lui permirent pendant longtemps que quelques excursions dans les environs de Strasbourg: en 1767 il parcourut les contrées pittoresques du Palatinat le long du Rhin, en se rendant à Mannheim pour y voir les belles collections que l'électeur palatin y avoit rassemblées dans son palais et qui depuis ont été transférées à Munich; après avoir visité l'Université de Heidelberg, il retourna par Francfort et Carlsrouhe à ses paisibles études. Il aimoit surtout à examiner les bibliothèques des couvents dans lesquelles il eut souvent le plaisir de déterrer des trésors littéraires inconnus. En 1770, il visita trois abbayes, situées dans la ci-devant Lorraine, près du ban de la Roche, et il y trouva l'accueil le plus obligeant. En 1779 il visita avec son ami, M. *Silbermann* (28), l'Université de Fribourg, en

ressant: chap. 1, *du patois en général, et de celui de Lorraine des environs du Ban de la Roche en particulier;* chap. 2, *échantillons du vieux langage français de différens siècles;* chap. 3, *échantillons du provençal, gascon, bourguignon et lorrain;* chap. 4, *ébauche d'une grammaire patoise pour le Ban de la Roche;* chap. 5, *échantillons du patois lorrain de ces contrées;* chap. 6, *glossaire patois et index français.*

(28) Feu M. *André* Silbermann, membre du Sénat de la ville de Strasbourg, a entrepris des recherches curieuses et exactes sur la topographie de Strasbourg, et sur les antiquités de cette ville et de l'Alsace en général. Il avoit formé une col-

Brisgaw, et plusieurs monastères de la Forêt noire. Mais en 1776, quelques années avant cette dernière excursion, il avoit vu s'accomplir un de ses vœux les plus chers, celui de faire un voyage dans le midi de la France, cette contrée qui offre encore tant de magnifiques monumens de la grandeur des Romains.

Ce voyage que M. Oberlin entreprit aux frais du magistrat (29) de Strasbourg, lui offroit un grand intérêt, sous plus d'un rapport: comme antiquaire, les monumens et les ouvrages de l'art, les collections de médailles, d'antiquités, de tableaux, de livres, de manuscrits, attiroient surtout son attention; mais comme il s'étoit également appliqué à l'étude approfondie de l'ancien langage françois, ce voyage lui fournit une excellente occasion de comparer ensemble les dialectes ou patois des différentes provinces qu'il visitoit « J'eus un plaisir singulier, dit-il, dans une notice qu'il publia sur ce voyage, d'observer les change-

lection précieuse de manuscrits, de plans, de dessins, de médailles et de différens monumens propres à éclaircir l'histoire de sa patrie. Cette collection a été réunie, après sa mort, à la bibliothèque et au cabinet de M. Schœpin, placés près de la bibliothèque publique de Strasbourg. M. Silberman a publié une topographie de la ville de Strasbourg, dans les plus anciens temps, ouvrage enrichi de beaucoup de gravures; il en avoit préparé la suite; mais des raisons étrangères à l'auteur l'ont empêché de la livrer à l'impression.

(29) On appelle ainsi à Strasbourg, comme dans les villes d'Allemagne, la réunion des officiers chargés de l'administration de la ville.

mens et les variations du patois dans les provinces que je parcourois, et d'en comparer les différentes modifications depuis la Lorraine jusqu'à la Provence et au-delà, en revenant par le Languedoc et la Gascogne. J'aurois desiré continuer ces recherches dans les provinces septentrionales de la France. Dans mon *Essai sur le patois lorrain*, j'ai prouvé que ce patois est le langage usité dans le moyen âge, quoique par les nombreuses altérations que la langue a éprouvées depuis, à différentes époques, il n'y ait plus de ressemblance entre le français d'aujourd'hui et ce patois, qui ne diffère pas sensiblement de celui de la Franche-Comté ». En parlant plus haut de ses mémoires sur les canaux de navigation, j'ai déjà dit combien la vue et l'examen du beau canal du Languedoc, lui causa de plaisir.

Ce voyage dans le midi de la France (30), fut une des époques les plus intéressantes de la

(30) M. Oberlin a donné lui-même quelques détails sur ce voyage dans le programme qu'il écrivit, lorsqu'en 1782 il prit possession de la chaire de professeur de logique et de métaphysique, et dans lequel, suivant l'usage établi, il donna sommairement sa biographie; il a encore rédigé quelques fragmens de ce voyage dans les 4e et 5e volumes d'un journal allemand publié par M. Schlœzer, sous le titre de *Neuer Briefwechel* (nouvelle Correspondance), et dans deux journaux qui ont paru à Strasbourg, il y a une trentaine d'années, sous le titre de *Bürgerfrund* (l'Ami des Citoyens) et *Gelehrte und Kunst-Nachrichten* (Nouvelles des Lettres et des Arts). Ce que je rapporte du voyage de M. Oberlin est extrait surtout de son journal de voyage, dans lequel il a consigné jour par jour, avec beaucoup de soin, les observations qu'il avoit occasion de faire. Ce jour-

vie de M. Oberlin. La vue des beaux monumens des anciens qu'il n'avoit connu jusqu'alors que par des gravures, devoit nécessairement rectifier sous plusieurs rapports, et même agrandir ses idées sur l'antiquité qui lui étoit déjà si familière.

Besançon fut la première ville où il fit quelque séjour. L'examen des monumens que les Romains y ont laissés, des cabinets que plusieurs amateurs et des savans y avoient recueillis, et surtout celui de la bibliothèque de l'abbaye de S. Vincent, où le R. P. *dom Demandre*, et le sous-prieur, *dom Bertaud*, lui firent le meilleur accueil, le retinrent plusieurs jours dans cette ville. Il voyoit toujours ces collections, le crayon ou la plume à la main ; aussi a-t-il consigné dans ce journal des notices plus ou moins étendues sur tous les cabinets, toutes les bibliothèques, et en général tous les objets remarquables qu'il avoit occasion d'observer (31).

De Besançon, M. Oberlin se rendit à Dijon où l'abbaye de S. Benigne, le jardin de botanique que M. *Le Gouz de Gerlan* venoit de fonder, ainsi que les monumens qu'il y a réunis, la chartreuse, etc. occupèrent son attention ; l'école de dessin dirigée par M. *Devosges*, étoit déjà à cette époque dans un état florissant. On étoit oc-

nal, qu'on n'avoit pas eu sous la main, lorsque M. Schweighæuser et M. Stœber ont publié leurs notices, m'a été communiqué par M. Oberlin, fils, un de mes plus anciens amis.

(31) La notice sur les manuscrits de l'Abbaye St.-Vincent, et le cabinet de M. Chiflet, premier président du Parlement, remplissent plusieurs pages de son journal.

cupé à bâtir à côté du palais des états, le local ou elle est établie à présent. Le départ de la voiture publique ne lui permit point de voir la bibliothèque de M. le président *Bouhier*; et il eut d'autant plus de regrets de ce contre-temps, qu'il apprit ensuite qu'elle contenoit beaucoup de manuscrits. Par Châlons, Mâcon et Trévoux, il se rendit à Lyon, ville antique dont les monumens, les établissemens littéraires et philanthropiques, les travaux entrepris pour réunir l'île Perrache à la ville, etc. fixèrent son attention pendant huit jours d'une manière très-intéressante. L'examen des tables de Claude et de l'autel taurobolique conservés à l'hôtel de ville, (aujourd'hui celui de la préfecture), l'occupa dès les premiers momens, et son journal prouve qu'il le fit avec beaucoup de soin.

La bibliothèque publique lui offrit une ample moisson; il y examina surtout les manuscrits des auteurs classiques, ceux de la bible, et ceux en langue provençale, son journal contient une notice étendue de ces derniers et plusieurs extraits des ouvrages qu'il examina.

Quoiqu'il n'eût pas le loisir de se livrer à un examen approfondi des manuscrits de la bible que cette bibliothèque possède, il s'attacha cependant à celui de plusieurs passages célèbres que le travail qu'il avoit autrefois entrepris pour Kennicott (32) lui avoit fait remarquer. Son journal contient une suite assez nombreuse des variantes

(32) Voyez Suprà, p. 75.

les plus essentielles que lui avoit offert l'examen de différens livres de l'ancien et du nouveau testament ; il les aura sans doute communiquées dans le temps à Kennicott et à d'autres savans qui se livroient alors spécialement à la critique du texte sacré.

Le R. P *Beraud*, à qui M. *de Sainte-Croix* avoit annoncé le passage de M. Oberlin par Lyon, lui fut d'un très-grand secours pour l'examen des monumens. Il fut avec raison indigné de la barbarie des *Minimes*, qui, peu de temps auparavant avoient fait démolir une partie des restes du théâtre qui étoient dans leur domaine, *afin de se servir des pierres qu'on en tiroit.* « Barbarie, » ajoute, à cette occasion M. Oberlin, qui » deshonore des prêtres auxquels on suppose » quelque connoissance de littérature et d'anti- » quité ». Il examina avec un soin particulier l'aqueduc au dehors de la porte de S. Irénée, et le suivit jusqu'à son origine. Après avoir vu et examiné tout ce que Lyon pouvoit lui offrir de curieux, il se rendit à Vienne, où M. *Schneyder*, artiste et amateur d'antiquités, originaire d'Altkirch, dans la haute Alsace, avoit déjà alors réuni plusieurs mosaïques et des monumens trouvés dans la ville et aux environs ; depuis ce temps cette collection s'est agrandie au point qu'aujourd'hui aucun amateur des arts ne passe par Vienne, sans aller voir ce musée.

M. Oberlin n'eut pas assez de temps pour exa-

miner à *Tain*, avec tout le loisir nécessaire, l'autel taurobolique placé alors contre une maison sur le port et qui est aujourd'hui conservé à la maison commune. A *Orange*, il vit l'arc qu'on avoit depuis peu préservé d'une ruine totale en le soutenant par une colonne qui y manquoit, les restes du théâtre, les mosaïques qu'on y voit dans quelques caves et qu'on ne ménageoit pas alors mieux qu'aujourd'hui, enfin les ouvrages de M. *Chapat*, (32) qui s'amusoit dans ses momens de loisir à exécuter des camées sur des cailloux à différentes couches; et plusieurs de ses ouvrages qui sont aujourd'hui entre les mains de M. de *Chièze* à Valence. Dans la maison de M. de S. Laurent, il copia quelques inscriptions que M. Millin rapporte dans son *Voyage dans les départemens méridionaux de la France*. A Avignon il ne vit que le cabinet de médailles de M. *Calvet*; les autres monumens que cet antiquaire a recueillis étoient alors renfermés dans des caisses.

A Carpentras il eut la satisfaction d'embrasser pour la première fois son respectable ami M. *de Sainte-Croix*, qui s'y étoit rendu pour l'attendre. Après y avoir examiné la bibliothèque fondée par

(32) Il fut pendant 23 ans Conseiller intime du Roi de Prusse; à-peu-près huit ans avant l'époque dont je parle, il s'étoit retiré à Orange sa patrie. M. Oberlin se loue beaucoup de l'accueil qu'il en reçut. Il lui fit voir un dessin colorié de la mosaïque d'Orange qui offre la figure d'un chat, mais qui alors commençoit déjà à dépérir. Le dessin de M. Chapat avoit été fait en 1729.

l'évêque Inguimbert, et admiré l'aqueduc bâti par M. Lallemand, il accompagna à Mourmoiron, M. de Sainte-Croix, et il y passa deux journées consacrées à l'amitié. Il aimoit à comparer les dialectes des différentes provinces qu'il visitoit. Aussi ne négligea-t-il ni les occasions de faire l'acquisition d'ouvrages composés dans les dialectes ou patois du peuple, ni celles de les étudier et d'en saisir la prononciation; et il remarque avec reconnoissance, dans le journal de son voyage, que madame de Sainte-Croix eut la complaisance de lui enseigner à lire le provençal, pendant le séjour qu'il fit à Mourmoiron, et que, à Aix, M. Siméon, fils, eut celle de lui donner quelques leçons de provençal; à Marseille il en prit encore à ses frais.

En passant par Vaucluse et Cavaillon, il se rendit à Aix, où il ne fit d'abord que peu de séjour, se proposant d'y revenir après avoir visité Marseille, Toulon et Hyères. Il fut parfaitement bien accueilli à Marseille par les savans et les littérateurs de cette ville, entre autres par MM. *Guys* et *Grosson*, ainsi que par ceux de ses compatriotes qui y étoient établis ou qui y séjournoient momentanément. Le spectacle de la mer et des deux ports de Marseille et de Toulon, mais surtout celui de *la Vista* à Marseille, et des jardins d'orangers d'Hyères, firent sur lui une impression qu'il a souvent rappellée à son esprit avec la plus grande satisfaction. Mais ce plaisir ne fut cependant pas sans mélange, car à Toulon il ne réussit point à obtenir la permission de voir l'arsenal, qui est

sans contredit l'objet le plus intéressant de cette ville. De retour à Aix il visita ce que cette ville offre de curieux, le cabinet de M. *de Saint-Vincens* et celui de M. *de Fonscolombe*, attirèrent surtout son attention.

D'Aix il prit la route d'Arles et visita, en passant par S. Remy, les deux monumens, l'arc et le mausolée, qui existent encore en fort bon état à un petit quart de lieue de la ville. S'il étoit arrivé un jour plutôt à Tarascon, il y auroit vu promener la *Tarasque*, dont il remarqua la figure bizarre sur une tapisserie dans l'auberge où il fut logé.

L'examen des monumens d'Arles devoit nécessairement l'occuper plusieurs jours. Celui de l'amphithéâtre ou des arènes lui fit regretter que l'idée qu'avoit Henri IV, de débarasser ce beau monument des mazures dont il est encombré, n'ait pas été exécutée. On y auroit ensuite placé l'obélisque, dressé maintenant sur la place de l'ancien archevêché. Ce seroit sans doute un beau coup-d'œil pour les amateurs de l'antiquité. A l'occasion de ces arènes, il a encore consigné dans son journal cette observation : « que les pierres dont elles sont bâties » paroissent avoir été tirées des carrières de Cas- » tellet, près de Fontvieille, où l'on voit encore » les traces des grands quartiers qu'on en a enle- » vés. Au reste, ajoute-t-il, comme on donne des » ferrades ou chasses aux taureaux, à Arles et à » Nismes, on pourroit y employer les arènes, si » elles étoient déblayées. »

Parmi les personnes dont M. Oberlin eut principalement à se louer pendant le séjour qu'il fit à Arles, je ne citerai ici que M. *de Nicolaï*, membre de l'académie des inscriptions, et M. le marquis *de Mejanes*, possesseur d'une bibliothèque immense pour un particulier, qui depuis sa mort a été transférée à Aix. Les sarcophages et les bas reliefs rassemblés aux minimes, les tombeaux dont l'*Eliscamp*, (c'est-à-dire les *Champs-Elysées*, plaine auprès d'Arles), est parsemé, les inscriptions et les autres monumens rassemblés à la maison de ville à l'ancien archevêché, etc., attirèrent successivement son attention, et il y prit des copies de plusieurs inscriptions qui lui paroissoient offrir un intérêt particulier. Dans l'Eliscamp il remarqua parmi d'autres sarcophages celui dont la principale face est ornée de différens instrumens de musique; il en a consigné dans son journal un petit croquis, mais l'inscription étoit tellement couverte de mousse et de boue qu'il ne lui fut pas possible de la déchiffrer (33).

Nismes lui offrit de nouvelles jouissances. M. *Seguier*, M. *André*, membre de l'académie de

(33) Ce précieux sarcophage a été ensuite placé dans le couvent des Minimes, situé auprès de l'Eliscamp. Pendant le règne de l'anarchie révolutionnaire, un salpêtrier d'Arles nommé *Barbe-Souillarde*, s'en empara et l'employa à la fabrication du salpêtre. Il étoit menacé d'une destruction assez prochaine, lorsqu'en 1804, M. Millin, visitant les monumens d'Arles, engagea le Maire de cette ville à le retirer et à le placer dans le Mu-

Nismes, M. *Rabaud de S. Etienne*, pour lesquels il avoit des lettres de recommandation, et plusieurs autres personnes s'empressèrent à lui rendre son séjour dans cette ville utile et agréable; ils l'accompagnèrent et le guidèrent dans la visite des monumens que Nismes renferme en grand nombre. La bibliothèque, les nombreuses inscriptions (34) et les autres monumens de l'antiquité, ainsi que les objets d'histoire naturelle, recueillis par M. Séguier l'attirèrent fréquemment dans la maison de ce savant estimable avec lequel il fut dans la suite constamment en relation, ainsi que le prouvent les lettres de M. Oberlin, adressées à M. Séguier, que j'ai eu occasion de voir en 1804, en examinant avec M. Millin la correspondance et les autres manuscrits du célèbre antiquaire de Nismes, conservés aujourd'hui à la bibliothèque publique de cette ville, et dont il seroit à desirer que M. Trelis publiât un choix, ainsi qu'il en conçut le projet.

Il ne fut pas moins bien accueilli à Montpellier, par M. *Barthès*, M. *Gouan*, et plusieurs autres savans; il visita ce que cette ville offre de remarquable, le jardin botanique, la place du Peyrou,

sée qu'on doit y établir. Ce beau monument, avec son inscription extrêmement touchante, est gravé et expliqué dans les *Monumens inédits* de M. Millin, t. II, pl. 37, p. 292 et suiv.

(34) Il en a copié plusieurs dans son journal de voyage, dans lequel il a aussi consigné une notice sur les différentes collections de M. Séguier.

le château d'eau, l'aqueduc (35), etc. etc. ainsi que les différens cabinets, celui de tableaux, appartenant à M. *Daïdé* et celui de M. *Perrié*, riche surtout en monumens chinois, étoient les principaux.

Après avoir visité Cette et Agde, les retards causés par l'indisposition de son compagnon de voyage, feu M. *Gambs*, archiviste de Strasbourg, ne lui permirent pas de s'arrêter à Narbonne, dont les remparts offrent une immense collection d'inscriptions, et d'autres monumens curieux. Il se hâta donc de s'embarquer sur le canal de Languedoc, dont il examina tous les détails avec le plus grand intérêt. Muni de lettres de recommandation pour les inspecteurs et les chefs des travaux du canal, ceux-ci lui fournirent partout, avec la plus grande complaisance, les renseignemens qu'il desiroit.

De *Castelnaudary*, il fit à cheval, par un temps fort mauvais, une excursion d'abord au *bassin de S. Ferriol*, et ensuite à *Sorèze*. Si les 8 écluses de Béziers l'avoient rempli d'admiration pour le génie de celui qui avoit conçu et exécuté le projet de creuser ce canal; ce sentiment fut encore bien

(35) « Cet ouvrage, dit M. Oberlin, prouve que les Ro» mains ne sont pas encore tous morts dans ces contrées; il a » un coude qui a été causé par le caprice de l'Intendant qui ne » voulut pas que ce bâtiment passât par son jardin. Il avoit » plutôt lieu d'en être glorieux, et il auroit eu l'agrément de » pouvoir aller à sec par la plus belle galerie du monde, sous » les voûtes de l'aqueduc, dans sa maison de campagne ».

plus vif, en voyant le bassin de S. Ferriol. Au collège de Sorrèze, où il y avoit alors 950 pensionaires et 50 de l'école militaire, il fit la connoissance du R. P. Dom *Lamée*, professeur d'histoire naturelle à ce collège, qui avoit rassemblé un assez beau cabinet, et qu'il mit en relation avec son ami CH. HERMANN, professeur d'histoire naturelle, à Strasbourg.

Dans le cabinet de M. le Marquis de *Puymaurin*, à Toulouse, qui contenoit différens monumens antiques très-curieux, quelques tableaux, et une belle bibliothèque, M. Oberlin s'attacha surtout à l'examen de quelques manuscrits Languedociens fort remarquables, et il en fit des extraits assez étendus, surtout de ceux intitulés *las 6 satiros de Perso en verses gascouns*; — *las bucolicos ò Eglogos de Virgilo*; — *lous quatre libros de las Georgiquos de Virgilo*; — *l'Eneido de Virgilo in bersès seriouses è bulgaris de la traductien de Jean Valés de Mountech.*

Après avoir examiné les autres cabinets de cette ville (36), les ruines d'un ancien amphithéâtre sur le chemin d'Auch, à quelque distance de la fontaine de Berban, l'observatoire de M. *Garipuy*, inspecteur du canal, les charniers des Cordeliers (37), qui aujourd'hui n'existent plus, il se se rendit à Bordeaux par Grisolles, Agen, Mois-

(36) Il regretta de n'avoir pû voir la belle bibliothèque de M. MACARTY, irlandois, établi à Toulouse, qui à cette époque étoit en voyage.

(37) Voy. *hist.* et *mém. de l'Acad. de Toulouse*, t. III, 1788.

sac, Marmande, la Réole, Langon et Castres.

Le cabinet de M. *Journu*, aujourd'hui membre du Sénat Conservateur, qu'il a donné depuis quelques années à l'académie de Bordeaux, étoit déjà alors fort riche, surtout en mines, en pétrifications, coquillages et animaux, conservés dans l'esprit-de-vin.

On conserve aujourd'hui dans la maison, où l'académie de Bordeaux tient ses séances, et où se trouve la bibliothèque publique, une collection assez curieuse de monumens découverts dans la ville. Je ne crois pas avancer trop, en disant que c'est à M. Oberlin que cette ville est en grande partie, redevable de la conservation de ces monumens. Lors de son passage, il vit avec peine que dans la cour de l'hôtel de l'intendance, on laissoit dégrader et périr plusieurs belles sculptures qui avoient été tirées autrefois des fouilles, lorsqu'on bâtit cet hôtel ; il vit aussi qu'on employoit pour de nouvelles constructions, de grandes pierres sculptées, de superbes chapiteaux, etc., qui venoient des fouilles de l'ancien palais, sans avoir soin de dessiner du moins avant de les défigurer, ces fragmens qui devoient avoir appartenu à quelque bel édifice. M. Oberlin engagea alors plusieurs membres de l'Académie, « de proposer à cette compagnie, » d'employer son crédit pour faire transporter et » ranger dans le vestibule de son hôtel, les monu» mens qui étoient à l'intendance, et de veiller à

» la conservation de ceux qu'on pourroit décou-» vrir par la suite (38)». On doit croire qu'alors, elle n'en avoit encore réuni aucun, puisque M. Oberlin n'en fait pas mention; s'il y en avoit déjà eu, il en auroit certainement dit un mot comme il a parlé de la bibliothèque, du cabinet d'histoire naturelle, et de l'observatoire de l'Académie.

Qu'on ne croye pas cependant que M. Oberlin n'ait porté son attention que sur les bibliothèques, les cabinets, les monumens antiques; non, il visita également les ateliers et les manufactures pour y admirer et apprécier les ressources de l'industrie; à Lyon, il prit connoissance du travail des fabriques de soieries; à Marseille, il suivit les procédés de la fabrication du savon; à Bordeaux, ceux des rafineries de sucre, etc.; à Marseille, à Bordeaux, il visita la bourse, endroit curieux pour celui qui aime à observer les hommes, leurs passions et l'activité de leur esprit; il ne négligea point surtout de voir les hopitaux et les hospices, les maisons d'éducation; tout ce qui peut intéresser l'homme, tout ce qui peut influer sur le bonheur de la société, ne lui fut jamais étranger. Si d'un côté les grandes villes lui offroient le spectacle intéressant de l'activité continuelle de l'homme, et des résultats bienfaisans de la civilisation, il ne s'en appercevoit pas moins des maux qui en sont les compagnons inséparables, et son cœur

(38) Extrait littéralement du journal de M. Oberlin.

généreux et sensible auroit violemment desiré trouver les moyens de les soulager. « Le contraste » de la richesse et de l'indigence, dit-il, n'est » nulle part plus remarquable que dans ces » grandes villes de Marseille, de Toulouse, de » Bordeaux. De malheureux estropiés, des mo- » ribonds, des gens qui ne sont nullement en état » de gagner leur vie, y sont délaissés sans secours » et abandonnés. On les entend crier : chrétiens ! » chrétiens ! et les oreilles des passans sont sour- » des, plus encore les oreilles des magistrats de la » police, qui devroient s'occuper de soulager leurs » frères. Quoi donc ! Tant de maisons religieuses » occupées par des *prêtres de la charité*, ne » pourroient elles pas recueillir ces malheureuses » victimes du luxe de leurs frères, pour les nour- » rir et les soigner ! Elles en auroient les moyens, » elles pourroient les placer dans les vastes en- » ceintes de leurs palais sacrés, et elles se ren- » droient ainsi utiles à la société. »

La saison s'avançoit, et M. Oberlin qui desiroit être de retour à Strasbourg, au mois de septembre (39), voulut aussi faire quelque séjour à Paris. Il se rendit donc de Bordeaux à Paris, sans s'arrêter en chemin ; à Poitiers, il profita de quelques instans de repos que la voiture publique donna aux voyageurs, pour y aller voir les arênes. A Tours, il saisit un moment qui lui restoit pour visiter la bibliothèque de la cathédrale de

(39) Il en étoit parti au mois d'avril.

Saint-Gratien. Elle a encore, dit M. Oberlin, « la forme et la poussière du quinzième siècle; » elle est dans une salle où les livres sont placés » sur des pupitres, chacun a sa chaîne et son » titre sur le flanc. Il y a un petit catalogue, » dont on ne conserve que deux exemplaires, » l'un est enchaîné, l'autre entre les mains du » bibliothécaire; il est imprimé à Tours 1706, » in-12, sous ce titre : *Jouan bibliotheca sacræ* » *metropolitanæ ecclesiæ Turonensis.* » En passant par Orléans, il n'eut que le temps de voir les archives et de parcourir la ville.

On pense bien que M. Oberlin, tira de son séjour à Paris, tout l'avantage possible, qu'il ne négligea point d'examiner ce que cette capitale et ses environs pouvoient lui offrir d'intéressant et d'instructif; il ne visita aucune bibliothèque, aucun cabinet, sans trouver de nouvelles sources d'instruction, sans enrichir son journal de quelques observations intéressantes. M. de Villoison et M. Pahin de la Blancherie, étoient depuis longtemps ses amis; pendant son séjour à Paris, ces liens d'amitié furent encore plus étroitement serrés; il fréquenta de préférence la société des membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres par laquelle il avoit été admis en 1772, au nombre de ses correspondans; il se loue beaucoup de l'accueil que lui firent M. *Deguignes*, M. *d'Anville*, M. *de Foncemagne*, M. *Delalande*, M. *Daubenton*, M. *d'Alembert*, M. *Dupuy*, M. *Dacier*, M. *Desaunay*, M. Charles *Bejot*, M. l'abbé

Barthélemy, le P. *Pingré*, le P. *Bertier* de l'Oratoire, Dom *Lancelot* à Saint-Denis, l'abbé *de la Chau*, M. *Leblond*, M. *Debure*, M. *Duvivier*, M. *Greuze*, etc., etc.

La bibliothèque du Roi, (aujourd'hui bibliothèque Impériale), et celle de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés, furent les deux établissemens où il revint le plus fréquemment. Il y collationna pendant son séjour, plusieurs manuscrits d'Aulu-Gelle, dont M. *Stoeber*, professeur à Strasbourg, préparoit alors une nouvelle édition. Les manuscrits de Juvénal conservés dans ces deux bibliothèques, ainsi que ceux du nouveau testament (40), furent encore l'objet spécial de ses travaux, pen-

(40) Pour la collation de ceux-ci, il fut aidé par M. LICHTENBERGER, aujourd'hui instituteur au gymnase de Strasbourg, le même qui a inséré dans le *Magasin Encyclopédique*, ann. 1806, t. VI, p. 29 et suiv., des éclaircissemens sur une Bible sans date appelée communément *Bible de Bœmler*, et qu'il a établi devoir être attribuée à *Eggestein*. — Les personnes à qui l'histoire de la critique du texte de la Bible n'est pas tout-à-fait étrangère se rappelleront que la leçon ΘΕΟΣ dans la 1.re Epître de St.-Paul à Timothée, ch. III, 16, a été suspectée par les critiques les plus célèbres. Il leur sera peut-être agréable de trouver ici le passage du journal de M. Oberlin qui donne le résultat de ses recherches sur ce passage : » Ayant revu ensuite le manuscrit » du N. T., n.° 107, fol. 4156, nous trouvâmes qu'il n'y avoit » eu dans l'origine ni ΟC (c'est-à-dire ὁσ) ni ΘC (c'est-à-dire » θεὸς), mais seulement O, (c'est-à-dire ὁ, *quod*). Quelqu'un » pour corriger en a fait ΘC (abbréviation de θεὸς); l'on voit » que l'O a été ouvert d'un côté pour en faire un C, et que le Θ » a été ajouté au commencement, de façon qu'il avance sur sa » ligne ».

dant le reste de son séjour à Paris, qu'il paroît avoir prolongé jusqu'au mois de septembre.

Il auroit été à desirer sans doute, qu'après son retour à Strasbourg, on eût employé les talens de M. Oberlin, exclusivement à l'enseignement académique ; mais le nombre des professeurs étant déterminé, et aucune chaîre n'étant vacante, il fut encore pendant deux ans, obligé à se vouer à l'instruction élémentaire des élèves du collège ou Gymnase. En 1778, les chefs de l'université se décidèrent enfin à ce qu'ils auroient dû et pu faire depuis longtemps ; il le nommèrent *professeur extraordinaire*, en lui assignant un traitement qui pût l'indemniser de la perte des appointemens de la place d'instituteur au Gymnase, à laquelle il renonça. Au mois de mars 1782, la chaire de Logique et de métaphysique étant devenue vacante, elle lui fut donnée, et il l'a conservée aussi longtemps que l'ancienne université a existé. En donnant cependant le cours de *logique* et de *métaphysique* à laquelle sa place l'obligeoit, il n'a jamais discontinué ses cours sur les *antiquités*, la *géographie* ancienne, la *diplomatique*, l'*histoire littéraire* et la *bibliographie*, enfin ceux consacrés aux préceptes du style latin et à l'interprétation des principaux poètes du siècle d'Auguste, tels que *Virgile*, *Horace*, *Ovide*, à laquelle il appliquoit la connoissance des monumens d'une manière fort intéressante pour ses auditeurs.

En 1787, le corps des professeurs de l'Univer-

sité, nomma M. Oberlin à la place de Gymnasiarque ou directeur de ce même Gymnase auquel il avoit été attaché pendant si longtemps comme instituteur, et dans la même année il eut part aux revenus du chapitre de S. Thomas, fondation dont les biens avoient été affectés par le magistrat de Strasbourg à salarier les professeurs de l'Université, et quelques-uns des curés de la ville; mais un nombre déterminé des plus anciens professeurs avoit seulement droit à ces revenus qui formoient leurs seuls appointemens fixes ; les professeurs nommés les derniers, n'avoient guères de leur place d'autres revenus que les rétributions des étudians pour les cours qu'ils suivoient.

Rappellons maintenant les ouvrages publiés par M. Oberlin, depuis le retour de son voyage. Avant cette époque il s'étoit occupé d'une nouvelle édition de *Vibius sequester*, pour laquelle M. *Pahin de la Blancherie*, avoit fait la collation de deux manuscrits de la Bibliothèque de Paris. Cette édition (41) accompagnée d'un ample commentaire auquel plusieurs amis de M. Oberlin, entr'autres M. de SAINTE-CROIX et M. SCHNEIDER, professeurs à Francfort-sur-l'Oder, lui avoient fourni des matériaux, parut en 1778 chez Kœnig, à Strasbourg.

(41) Elle porte le titre suivant : VIBIUS SEQUESTER, *de fluminibus, fontibus, lacubus, nemoribus, paludibus, montibus, gentibus quorum apud poetas mentio fit.* Lectionis varietatem et integras doctorum Commentationes adjecit *et suas*, Jer. Jac. OBERLINUS. L'éditeur y a aussi joint des tables très-utiles.

Dans cette même année il publia aussi chez Stein, autre libraire de la même ville, une édition de quelques ouvrages d'Ovide (42); la table (*clavis*), que M. Oberlin a jointe à cette édition, la rend très - utile pour les jeunes étudians auxquels il l'avoit en effet destinée; ils y trouvent les explications nécessaires à l'intelligence de l'auteur. La première portion de l'ouvrage, contenant les *Tristes*, étoit déjà imprimée en 1776, avant le voyage de M. Oberlin, et elle fut publié alors séparément; ce ne fut qu'après son retour qu'il y ajouta les autres ouvrages d'Ovide, indiqués sur le titre et la table explicative dont je viens de parler. Le tout parut alors sous le titre général qui a été rapporté.

Un jeune seigneur Russe, M. le comte *Skawronsky*, qui s'étoit préparé à Strasbourg, sous la direction de M. Oberlin, à voyager avec fruit, fit à Rome l'acquisition d'un bijou d'or trouvé dans une urne cinéraire à *Civita Lavinia*, l'ancien *Lanuvium*. M. Oberlin en fit le sujet d'une lettre, dans laquelle il établit que ce bijou appartenant à la coëffure des femmes, est ce que les Romains appeloient *nimbus*, et les grecs, *meniscus* (43).

Scherz, autrefois professeur à l'université de

(42) *P. Ovidii Nasonis tristium libri V; ex Ponto libri IV, et ibis; lectionis varietatem, eruditorum conjecturas, et clavem adjecit* J. J. Oberlinus.

(43) Ce petit écrit est intitulée : *Lettre de M. Oberlin, professeur en l'Université de Strasbourg à M. le Comte de Skawronsky, chambellan de S. M. l'Empereur de toutes les*

Strasbourg, avoit laissé un glossaire manuscrit de la langue allemande du moyen âge, surtout du dialecte de la Suabe. M. Oberlin s'étoit chargé de publier cet ouvrage, et depuis longtemps il avoit travaillé à le compléter et à y ajouter les éclaircissemens nécessaires. Enfin, en 1781, il en donna le premier volume, et le second en 1784. Cet ouvrage (44) est absolument indispensable à tous ceux qui sont dans le cas de lire des titres, des actes, ou des ouvrages allemands du moyen âge, et son utilité a été généralement reconnue. Quelques secours que le magistrat de Strasbourg accorda à M. Oberlin, lui facilitèrent la publication de ce glossaire, qu'il fit imprimer à ses frais par voie de souscription; il s'étoit proposé de donner par la suite des supplémens; il a recueilli un grand nombre d'additions et de corrections, mais les circonstances ne lui ont pas permis de les livrer à l'impression.

Dans la même année, parut le second volume de son glossaire; il publia encore à ses frais un petit livre, écrit dans le vieux langage allemand, sur le véritable mode de la confession (45), au XIVe siècle; il y ajouta une préface, un commentaire et un glossaire des mots les plus rares et

Russies, sur un bijou, dont ce Seigneur a fait l'acquisition à Rome, et qui se trouve présentement au Cabinet de sa dite Majesté. Strasbourg, 1779, in-8.°, avec la gravure de ce bijou.

(44) Johannis Georgii Scherzii, J. U. D. et P. P. Argentoratensis, *Glossarium germanicum medii ævi, potissimum dialecti sueviceæ. Edidit, illustravit, supplevit* Jer. Jac. Oberlinus.

(45) Voici le titre de l'ouvrage : *Bihtebuoch, dabey die*

les plus inconnus qui s'y trouvent. M. Oberlin en publiant cet ouvrage, voulut offrir un hommage à la mémoire de feu son ami M. Silbermann, à qui le manuscrit original avoit appartenu (46), et dont j'ai eu occasion de parler plus haut.

L'usage établi dans l'université de Strasbourg, de faire soutenir publiquement des thèses ou plutôt des dissertations sur quelque sujet intéressant, par ceux des élèves qui devoient prendre les degrés académiques, usage dont il a déjà été question plus haut, fournit à M. Oberlin, un moyen de publier différens opuscules contenant le résultat des travaux dont il s'occupoit de préférence. SCHERZ, professeur de morale à Strasbourg, dont je viens de parler, avoit employé depuis 1704 jusqu'en 1710, le même moyen (47) pour donner un recueil de fables mo-

Bezeichnunge der heiligen Messe. Beichtbuch, aus dem XIV Jahrhundert; mit Glossen, herausgegeben von Prof. OBERLIN. Strasburg, 1784.

(46) On voit par le programme rectoral, publié par M. Oberlin, en 1783 (voy. suprà, p. 76), que M. Silbermann avoit dû la découverte de ce curieux manuscrit, au soin qu'il mettoit à examiner les vieux parchemins que les relieurs et les batteurs d'or destinoient à être détruits. Voyez ce qui en a été dit, suprà, p. 77.

(47) Voy. SAXII *Onomasticon*, t. VI, *Analecta*, p. 625, et la Préface des fables de Gellert. Dans les Universités d'Allemagne, cette méthode a été quelquefois employée pour publier successivement des ouvrages d'une grande étendue. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, que STRUVE, professeur d'histoire à Iena, publia son *Histoire d'Allemagne*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'année 1716, d'abord par dissertations sé-

rales, écrites dans le vieux langage allemand usité au temps de l'Empereur Frédéric II.

En 1782, époque à laquelle M. Oberlin étoit spécialement occupé de la publication du glossaire de Scherz, et de recherches relatives à ce sujet, il donna deux dissertations analogues à ces travaux. Dans l'une il traita d'un recueil de fables, du temps des *Minnesinger* ou troubadours allemands, dont Scherz avoit déjà publié quelques-unes sans en connoître l'auteur. M. Oberlin qui avoit découvert, dans la bibliothèque de la commanderie de l'ordre de S. Jean, à Strasbourg, un précieux manuscrit de ce recueil (48), donna sur l'ouvrage ainsi que sur l'auteur, des détails curieux et fit connoître que ce dernier s'appeloit *Boner.* Il annonça en même temps l'intention qu'il avoit alors de donner une édition complette de ce recueil. La même bibliothèque de S. Jean,

parées qui furent ensuite réunies sous ce titre général : *Syntagma historiæ Germanicæ a prima gentis origine ad annum usque M. DCC. XVI ; ex genuinis historiarum documentis, et coævorum scriptorum monumentis illustratum ;* Ienæ, 1716; 1948 pages in-4.° sans compter la préface et une table extrêmement étendue qui remplit 200 pages.

(48) Ce recueil de fables porte le nom de pierre précieuse (*Edelstein*). Voici le titre de la dissertation de M. Oberlin : *Bonerii gemma, sive Boner's Edelstein, Fabulas centum è Phonascorum ævo complexa, ex inclyta Bibliotheca Ordinis S. Joh. Hierosol. Argentoratensis. Supplementum ad Joh. Georgii* Scherzii *Philosophiæ moralis Germanorum medii ævi specimina undecim.* V. aussi l'intéressante notice de M. Arnold, sur les *Poëtes Alsaciens*, insérée dans le *Magasin Encyclopédique*, ann. 1806 t. 3 p. 241.

lui fournit encore le sujet d'une dissertation (49) analogue, dans laquelle il a réuni tout ce qu'on sait, et des détails jusqu'alors inconnus, sur un autre *Minnesinger* ou troubadour allemand du XIIIe siècle, appelé *Conrad de Würzbourg;* il parle en particulier de son *poëme sur la guerre de Troye,* composé de 50 mille vers environ, et il en donne quelques échantillons, ainsi que de plusieurs autres de ses poëmes.

Il a été dit plus haut (50), que M. Schoepflin avoit remis entre les mains de M. Oberlin, tous les matériaux qu'il avoit recueillis pour la composition du dernier volume de son *Alsatia illustrata,* qui devoit contenir *l'histoire littéraire de l'Asace.* M. Oberlin n'avoit pas perdu de vue cet objet; il avoit recueilli beaucoup de matériaux pour cet ouvrage; mais d'autres travaux, et la difficulté de trouver un libraire, l'empêchèrent d'y mettre la dernière main. Enfin, il employa le moyen des dissertations académiques pour publier du moins en partie, le fruit de ses recherches. Sous sa direction, M. FRANTZ, aujourd'hui membre du Corps Législatif et professeur à l'école de Droit de Strasbourg, composa et soutint publiquement en 1782, une thèse sur *l'histoire littéraire de l'Alsace sous les Celtes, les Romains*

(49) Intitulée : *Diatribe de* CONRADO HERBIPOLITA, *vulgo Meister* KUONZE VON WÜRZBURG, *sæculi* XIII, *Phonasco Germanico.*

(50) Suprà, p. 79.

et les Francs (51); en 1786, le *frère de M. Frantz* mit au jour, également sous la direction de M. Oberlin, une dissertation sur *l'histoire littéraire de l'Alsace sous les princes Allemands, au IX et Xe siècle*, elle faisoit suite à la précédente (52).

Cette même année (1786), trois autres élèves de M. Oberlin se chargèrent de composer, sous sa direction, des dissertations, pour continuer d'éclaircir le même sujet. M. *Prox*, aujourd'hui recteur du Gymnase à Brandebourg, traita dans la sienne, des poètes érotiques ou *Minnesinger* Alsaciens, pendant le moyen âge (53); MM. *Beck* et *Vierling*, aujourd'hui l'un et l'autre ministres de l'évangile dans leur patrie, prirent pour sujet de leurs recherches, le premier, la vie et les écrits de *Jean Tauler* (54), de l'ordre des frères prêcheurs, l'autre la vie et les écrits de *Jean Geiler de Keysersberg* (55), célèbre prédicateur de la seconde moitié du 15e et du commencement du 16e siècle. L'étude spéciale des ouvrages de ces deux auteurs, offre un intérêt particulier, soit pour la connoissance des mœurs et des usages, soit pour celle du langage au temps où ils ont vécu. Les

(51) *Alsatia litterata sub Celtis, Romanis, Francis.*

(52) *Alsatia litterata sub Germanis, seculo IX et X.*

(53) *De poëtis Alsatiæ Eroticis medii ævi, vulgo von den elsæssischem Minnesingern.*

(54) *De* Johannis Tauleri, ord. Prædic. *Dictione vernacula et mystica.*

(55) *De* Johannis Geileri Cæsaremontani, *vulgo dicti von Keysersberg scriptis germanicis.* Voyez anssi la notice de M. Arnold, dont il a été parlé plus haut, p. 114.

dissertations que je viens de citer en offrent des exemples fréquens, et dans l'une et l'autre on trouve une liste assez nombreuse de mots du vieux langage, qui pourroient être ajoutés au glossaire de Scherz, que M. Oberlin avoit publié. Enfin en 1789, mon ami M. *Hollœnder,* prit pour sujet d'une dissertation académique, qu'il publia également sous la direction de M. Oberlin, la vie et les écrits de *Jacques* TWINGER *de Kœnigshoven,* connu surtout par sa chronique de Strasbourg. Il me reste encore à citer une dissertation que M. Oberlin publia en 1786, et dans laquelle il réunit une grande quantité d'exemples, des erreurs dans lesquelles on est tombé à différentes époques et chez différens peuples, soit pour n'avoir pas bien observé, soit pour avoir tiré de fausses conséquences d'observations qui peuvent être justes (56).

Les différens travaux dont M. Oberlin étoit occupé, ne l'empêchèrent point de soigner encore la publication de plusieurs traités que quelques-uns de ses amis desiroient faire imprimer sous ses yeux. C'est ainsi qu'en 1778, il surveilla l'impression de l'ouvrage intitulé: *Recherches sur l'ancien peuple Finois, d'après les rapports de la langue Finoise avec la langue grecque, par M. le Pasteur* Nils IDMAN; *ouvrage traduit du suédois* par M. GENET, le fils, etc. M. Oberlin avoit connu le traducteur à Versailles, lors de son voyage dans le midi de la France et à Paris; il ajouta à cet ou-

(56) *Dissertatio logica de vitio subreptionis in omni humana vita obvio.*

vrage, une préface et des notes intéressantes. Ce fut encore sous ses yeux que s'imprimèrent à Strasbourg, en 1779, les *Elemens de la langue des Celtes Gomerites* ou *Bretons ; introduction à cette langue, et par elle à celles de tous les peuples connus ;* par M. Le Brigant, *avocat à Treguier.* Enfin en 1804, il se chargea de faire imprimer à Strasbourg chez M. Levrault, un petit ouvrage de son ami, M. de Murr, intitulé : *De papyris seu voluminibus græcis Herculanensibus.*

L'édition d'Horace qui fut publiée à Strasbourg en 1788, par M. *Jacob*, habile graveur de caractères, et son associé *Rolland*, imprimeur, qui venoient de se fixer dans cette ville, doit être citée comme un chef-d'œuvre de typographie (57) ; la partie littéraire fut soignée par M. Oberlin, qui y ajouta les variantes de 4 manuscrits que possède la bibliothèque de Strasbourg, et qu'il avoit collationnés pour cette édition.

Depuis longtemps, différentes provinces et de grandes villes avoient des *annuaires* ou *almanachs*, qui en offroient le tableau annuel. Lors de son voyage dans le midi de la France ; M. Oberlin avoit senti plus d'une fois l'utilité de pareils ouvrages, pour les habitans aussi bien que pour les voyageurs. Dès-lors il paroît avoir formé le projet de publier tous les ans, un tableau semblable de la ville de Strasbourg. En 1780, il fit paroître pour la

(57) *Quinti Horatii Flacci Carmina. Curavit Jeremias Jacobus Oberlinus*, Philosophiæ Prof. Argentorati ; typis et sumtu Rollandi et Jacobi, M. DCC. LXXXVIII, gr. in-4.°

première fois, son *Almanach de Strasbourg*; il en donna encore un en 1781 ; mais depuis l'année 1782 jusqu'en 1789, il embrassa toute l'Alsace ; et ces annales statistiques, parurent alors sous le titre d'*Almanach d'Alsace*. En 1790 et 1791, les changemens fréquens dans les administrations publiques, ne lui ont pas permis de publier cet Annuaire; en 1792, il donna encore un *Almanach du département du Bas-Rhin ;* mais ce fut le dernier publié par M. Oberlin. Par la suite, M. *Bottin*, et depuis, M. *Fargès-Méricourt*, ont continué cet *Annuaire*. Dans ceux publiés par M. Oberlin, on trouve souvent des gravures de monumens découverts dans le courant de l'année.

M. Oberlin approchoit de sa soixantième année, et ne devoit plus craindre qu'après une vie aussi laborieuse que la sienne, et consacrée uniquement a l'enseignement et à des travaux littéraires, sa vieillesse fût encore troublée par des orages aussi violens que l'ont été ceux de la révolution dont notre patrie a été le malheureux théatre, et dont lui-même devint une des victimes.

A Strasbourg, elle commença par le pillage de la maison de ville; une populace égarée et protégée par le commandant militaire de la ville, s'empara des papiers et registres conservés dans cet édifice, et les jetta par les fenêtres. Les jours suivans, lorsque le calme commença à renaître, M. Oberlin fut un des premiers qui songea à sauver de la destruction ces papiers qui couvroient une vaste place devant la maison de ville ; il fit

un appel à ses élèves ; nous nous mîmes tous avec lui à l'ouvrage, et en peu de jours, nous fumes assez heureux pour mettre ces papiers au moins à l'abri : M. Oberlin consacra encore pendant longtemps tous les momens que n'exigeoient point les devoirs de ses places, pour aider l'archiviste de la ville à les remettre en ordre.

M. Oberlin pensoit, avec le sage législateur d'Athènes, que dans des troubles civils, les citoyens qui aiment leur patrie, ne doivent pas rester dans l'inaction, parce qu'ils laissent des hommes pervers s'emparer de la direction des affaires publiques. Dès-lors il se montra de la manière la plus franche et la moins équivoque, ami de l'ordre et de la justice. L'estime et la confiance générale dont il jouissoit depuis longtemps auprès de ses concitoyens, le firent, plusieurs fois, appeller à présider les assemblées publiques, convoquées pour la nomination des magistrats. Cette confiance le fit encore siéger parmi les administrateurs du district de Strasbourg, et plus tard, parmi ceux du département du Bas-Rhin. Falloit-il plus que ces marques de l'attachement et de l'estime de ses concitoyens, pour lui attirer la haine de ceux qui, en 1793 et 1794, désoloient la France ? Dans la nuit du 3 au 4 novembre 1793, Saint-Just et Lebas, commissaires de la Convention, le firent arrêter par les satellites du tribunal révolutionnaire, ainsi que la plupart des membres de l'administration départementale du Bas-Rhin,

et transférer le lendemain dans les prisons de Metz. Le voyage de ces malheureuses victimes de la tyrannie la plus abominable, fut un digne prélude des scènes d'horreur qu'on leur préparoit. A Luneville, à Nancy, à Pont-à-Mousson, une populace affublée du bonnet rouge, les accabla d'injures et de cris. Leur arrestation ayant eu lieu sous le prétexte aussi méchant qu'insensé d'avoir eu dessein de livrer la ville de Strasbourg à l'ennemi, on les traita, à Metz, avec la plus grande barbarie ; souvent on les laissa manquer du nécessaire plus d'une fois ; ils n'étoient couchés que sur de la paille, et pendant douze jours on leur refusa, dans un froid très-rigoureux, le bois nécessaire pour se chauffer. Lorsque de la prison militaire on les fit passer à l'abbaye de de S. Vincent, les geoliers démagogues n'eurent pas honte de mettre les fers au respectable vieillard dont j'écris la vie, et à ses compagnons d'infortune, et de les faire marcher, ainsi enchainés deux à deux, jusqu'au lieu de leur destination.

M. Oberlin supporta ce malheur avec la constance et la résignation d'un vrai sage ; lorsqu'après trois mois de la plus sévère détention, il eut la ville pour prison, il chercha et trouva de la consolation dans le travail. Plusieurs anciens amis qu'il avoit à Metz, et d'autres personnes respectables s'empressèrent de lui rendre son séjour aussi agréable que les circonstances le permettoient.

L'un d'eux lui offrit l'usage de sa bibliothèque ;

un autre, M. Tabouillot, auteur de l'histoire de Metz, vieillard respectable, mit à sa disposition une ample collection d'ouvrages relatifs à l'histoire du pays Messin. En les parcourant, M. Oberlin fixa en même temps son attention sur l'ancien langage dans lesquels ils sont écrits, et le compara avec le patois lorrain du ban de la Roche, sur lequel il avoit publié un essai en 1775. Ces recherches lui fournirent d'amples supplémens au dictionnaire du vieux langage de Lacombe, et aux autres ouvrages du même genre. Sa délivrance, arrivée par la révolution du 9 thermidor, après onze mois de détention, ne lui permit pas de pousser son travail plus loin. Un échantillon qu'il en a publié depuis dans le *Magasin encyclopédique* (58), fait cependant voir que la moisson qu'il avoit faite étoit fort abondante. Le nombre de mots du vieux langage Messin qu'il y a publiés, s'élève à 123, et ce n'est qu'un choix fait parmi ceux de son recueil qui commencent par la lettre *A* (59).

Rendu à la liberté, M. Oberlin se hâta d'aller revoir son frère, le respectable pasteur de Waltersbach, au ban de la Roche (60). Le malheur n'avoit pas aigri sa belle ame; les beautés de

(58) Année III, t. IV, p. 223 et suiv.

(59) A cette occasion, je rappellerai encore un autre petit écrit de M. Oberlin : *Observations concernant le patois et les mœurs des Gens de la Campagne*; Strasb., 1791, in-8.°

(60) Voyez suprà, p. 90.

la nature paroissoient avoir de nouveaux charmes à ses yeux. Le plaisir de revoir sa famille et un frère chéri, fut cependant troublé par l'absence de son fils unique alors prisonnier de guerre avec moi au fond de la Hongrie, où l'on ne pouvoit qu'avec difficulté, et fort rarement obtenir des nouvelles, et donner des siennes. Cette privation fit du moins ignorer au fils le sort rigoureux que son père avoit éprouvé, et auquel il lui auroit été impossible de porter quelqu'adoucissement.

De retour à Strasbourg, M. Oberlin fut un des premiers qui profita du calme renaissant pour consacrer ses veilles à l'instruction des jeunes gens studieux, qui pendant les temps affreux de la terreur, en avoient été absolument privés. Sans être découragé par le petit nombre d'élèves qui se présentèrent alors, il recommença ses cours d'histoire littéraire, de logique, d'archæologie, et d'explication des auteurs classiques.

Pendant quelques années il lui fut permis d'être exempt de tout emploi civil, et de ne s'occuper que des lettres ; cependant, toutes les fois qu'il y avoit des assemblées pour la nomination des magistrats, il en étoit unanimement nommé le Président par ses concitoyens. Il y a environ six ans, S. M. l'Empereur, alors Premier Consul, le nomma membre du *Conseil municipal de Strasbourg*, dignité qu'il a conservée jusqu'à sa mort, et dans laquelle il a souvent eu occasion de se rendre utile à sa commune.

Vers le même temps, le Premier Consul le nomma aussi *Président du Collége électoral de Strasbourg*, et en cette qualité il devoit assister, il y a deux ans, au couronnement de l'Empereur, mais la rigueur de la saison et les infirmités de l'âge, l'obligèrent de solliciter d'être dispensé de se rendre à Paris.

L'organisation des Ecoles centrales lui valut un nouveau témoignage de la confiance et de l'estime des Autorités supérieures, et un surcroit considérable de travail ; à cette époque il fut nommé Bibliothécaire de l'Ecole centrale qu'on avoit mise en possession des différentes Bibliothèques provenant en grande partie des maisons religieuses supprimées au commencement de la révolution. Le travail de la classification et du placement de cette réunion de Bibliothèques, dans lequel son fils l'a aidé depuis plusieurs années, étoit augmenté par le défaut d'un local convenable; cependant l'extrême activité de M. Oberlin parvint en peu de temps à la mettre en état d'être ouverte au public. Mais à peine cette Bibliothèque fut-elle arrangée, qu'on disposa pour un autre usage du local qu'elle avoit occupé jusqu'alors, et M. Oberlin fut obligé de recommencer son travail. Elle fut à cette époque, placée dans un édifice contigu à celui où étoit déjà la Bibliothèque de l'Université, et celle de feu M. Schoepflin (61);

(61) Voyez *Magasin Encycl.*, ann. IX, t. IV, p. 76.

ce déplacement offroit cependant au public l'avantage réel d'avoir dans un même local tous les livres destinés à son usage, et sous ce rapport, cette réunion des bibliothèques publiques, étoit aussi plus commode pour le conservateur de ce dépôt.

Dès l'année 1772, l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres l'avoit nommé un de ses correspondans (62); bientôt après les Académies de *Rouen* et de *Cortone*, la *Société des Antiquaires de Londres* et celle de *Cassel*, ainsi que plusieurs autres Sociétés littéraires, le reçurent au nombre de leurs membres.

Lors de l'établissement de l'*Institut national*, cette compagnie illustre le nomma un de ses correspondans régnicoles; plusieurs sociétés savantes établies depuis dans plusieurs villes de la France, se l'associèrent également. Il fut un des fondateurs et des membres les plus assidus et les plus laborieux de la *Société libre des sciences, lettres et arts de Strasbourg*, qu'il a long-temps présidée (63). On trouvera dans ses mémoires, qui ne tarderont pas à paroître, plusieurs morceaux de lui (64).

(62) Suprà, p. 107

(63) V. Bottin. *Annuaire* de l'an VIII, page 209.

(64) Voici une notice des lectures faites par feu M. Oberlin, à la Société des sciences et arts de Strasbourg, extraite des registres de cette Société. Dans la *séance du 1.er messid. VIII*, il lui communiqua un manuscrit de Tacite, connu sous le nom de *Codex Budensis* : il prouva, par des observations, que ce

Les occupations multipliées de M. Oberlin, ses Cours qu'il donnoit sans interruption, la direction de la Bibliothèque de l'Université, l'arrangement de celle de l'Ecole centrale, qui

manuscrit est du 15e siècle. Il a appartenu à *Beatus Rhenanus*, qui s'en est servi pour son édition de Tacite : il est in-fol. écrit sur vélin, il contient les annales depuis le XI.e livre, et les cinq livres de l'histoire. Mathias Corvinus, Roi de Hongrie, l'avoit fait copier à ce qu'il paroît à Florence. On l'avoit cru perdu ; il s'est retrouvé dans une maison de Strasbourg. Le général Dorsner qui l'a eu par droit de succession, en a fait présent à M. Oberlin, qu'il savoit être occupé dans ce moment d'une nouvelle édition de l'Historien Romain. — *Séance du* 15 *pluviose IX.* Mémoire contenant des Observations sur certaines précautions à prendre dans le renouvellement des anciennes Bibliothèques. — 1.er *prairial IX.* Rapport sur le Polytypage de feu M. Hoffmann, et Observation sur cet objet — 15 *frimaire X.* Mémoire sur les monumens qui nous restent d'Attila, Roi des Huns. — 1.er *floréal X.* Notice de la Description du Cabinet de Paul de *Praun*, publiée par M. de Murr. — 16 *nivose XII.* Notice sur quelques monumens récemment découverts en France. Après quelques réflexions sur les avantages que la découverte des monumens procure à l'histoire, et sur le peu de soin que l'on met ordinairement à leur conservation ; ce que l'on peut prouver par l'exemple des villes de Metz, d'Augst (*Augusta Rauracorum*) et de Mayence, M. Oberlin donne connoissance 1.o d'une anse d'un vase de terre cuite ou d'une urne, avec ces lettres *Magetob*, trouvée l'été auparavant à Pontailler, dans le lit desséché de la Saône. Cette découverte, rapportée dans les procès-verbaux de la Société de Dijon, est intéressante, parce qu'elle termine une contestation qui s'étoit élevée sur un passage de Jules-César (*de Bello Gallico*, l. 31) où il est dit qu'Arioviste, Roi des Germains, avoit battu les Gaulois *ad Magetobriæ*. Les Critiques ont cherché cet endroit à Bingen sur le Rhin, d'autres dans un lieu nommé la *Moigte de Broie*, au confluent des rivières d'Ognon et de la Saône. Il paroît, par la découverte

seul auroit absorbé tout le temps d'un homme moins habile dans cette partie; les devoirs que lui imposoient ses autres fonctions civiles et littéraires, et qu'il remplissoit avec le même soin

dont il s'agit, que la ville étoit appelée Magetobria, qu'elle se trouvoit placée où est aujourd'hui Pontailler, et de plus, que dans le passage de César dont il s'agit, il faut lire : *ad Magetobriam.* 2.° D'une pierre sépulcrale hébraïque tirée l'été auparavant, d'un égoût au faubourg de Pierre, à Strasbourg. Sur cette pierre est gravée une épitaphe dont voici le sens : « Ce » monument a été érigé en mémoire de la pieuse femme Thirsa, » fille de Moyse le Prêtre, laquelle a trépassé le premier jour » de la fête de Purim, au mois d'Ador le second, l'an 134. » — 18 *prairial XII.* Mémoire sur les monumens découverts à Neuwied et aux environs, en 1759 et en 1791. Le plus intéressant de ces monumens est un *Castellum Romanum* ou camp retranché des Romains, près de Nieder-Bieber, dont M. Hoffmann, ingénieur de Neuwied, a levé le plan, qui a été présenté à la Société. On a trouvé dans ce camp, 1.° les restes d'un grand édifice sur la destination duquel les avis sont partagés; les uns le prenant pour des Thermes, les autres pour le Prætorium ou quartier-général du camp. 2.° Quantité de médailles et de statues de Divinités, entre autres la figure d'un Génie en bronze doré, avec trois inscriptions sur des plaques de bronze fichées autrefois sur le socle de la figure. 3.° Des meubles, instrumens, urnes sépulchrales. — *Le 4 thermidor XIII*, il fit lecture de la première partie d'un mémoire sur les Poëtes d'Alsace. Cette première section du travail de M. Oberlin embrasse toute l'histoire poétique de cette contrée, depuis le 9e siècle jusqu'au 15e. L'auteur y a passé successivement en revue tous les monumens de poésie, soit allemande, soit latine, qui appartiennent à cette longue période; il a mêlé à ses recherches historiques, tantôt des remarques littéraires et critiques sur les diverses productions, et tantôt des anecdotes piquantes sur leurs auteurs. — Dans la séance du 2 *vendémiaire XIV*, il lut la seconde partie du mémoire précédent; la troisième, le 6 *brumaire XIV*.

et le même zèle que s'il n'avoit eu rien autre chose à faire, ne l'empêchèrent point d'entretenir avec l'exactitude la plus surprenante, une correspondance étendue avec des savans distingués dans les différentes parties de l'Europe. Il ne perdit pas non plus de vue son travail sur *l'histoire littéraire de l'Alsace.* On a vu par la note précédente que dans la Société littéraire de Strasbourg, il avoit lu les dernières années de sa vie, trois mémoires sur les poètes de l'Alsace. Dans plusieurs des programmes qu'il devoit publier tous les six mois, pour annoncer la distribution des prix du Gymnase dont la direction lui étoit confiée; il donna également des détails biographiques sur plusieurs littérateurs de cette contrée, principalement sur ceux qui avoient fait fleurir l'instruction publique dans leur patrie, tels que les deux STURM et WINPHELING. C'est encore dans l'intention d'éclaircir l'histoire littéraire de sa patrie, que M. Oberlin publia (65) son *Essai*

(65) Comme Bibliothécaire de l'Ecole centrale, il avoit donné un cours de Bibliographie; à la suite de l'un de ces cours, il avoit essayé de rétablir l'ancien usage de l'Université de faire soutenir publiquement une dissertation académique; c'est à cette occasion qu'il fit paroître l'écrit indiqué. Cette thèse fut soutenue solemnellement par deux jeunes gens, M. *Wieger* et M. *Ungerer*, qui avoient suivi ce cours avec beaucoup d'assiduité. Pour rendre ses cours d'histoire littéraire et de bibliographie plus utiles et intéressans, il donnoit souvent ses leçons dans les salles même de la Bibliothèque à des heures où le public n'y entroit point, afin d'être plus à portée de faire voir à ses auditeurs les raretés bibliographiques, les anciennes éditions, les manuscrits, les médailles et les autres monumens.

d'annales de la vie de Jean GUTTEMBERG, *inventeur de l'Imprimerie*, (Strasbourg, chez Levrault, 1801, *in*-8°.). En tête de cet ouvrage on a mis le portrait de Guttemberg, copié d'après le tableau original fait d'après nature, et qui est conservé dans la Bibliothèque de Schoepflin. En passant en revue, année par année, la vie de Guttemberg, M Oberlin s'attacha à réfuter et à éclaircir les différentes objections que plusieurs auteurs ont faites contre l'opinion établie par Schoepflin, que l'art d'imprimer avec des caractères mobiles, a été inventé et mis en pratique par Guttemberg, pendant le séjour qu'il fit à Strasbourg, depuis 1433 ou 34, jusqu'en 1743.

Lorsqu'en 1803 l'Université de Strasbourg fut consacrée par decret Impérial, l'institution des jeunes gens qui vouloient se vouer à l'état de pasteurs des églises protestantes de la confession d'Augsbourg, M. Oberlin fut chargé par ses collègues de prononcer un discours dans la séance solemnelle par laquelle cet établissement entra dans ses nouvelles fontions ; il crut, avec raison, que le sujet le plus convenable dans une pareille occasion, seroit l'histoire des lettres, et en particulier de l'instruction publique à Strasbourg. Ce discours fut ensuite imprimé (65), et M. Oberlin y ajouta plu-

(65) *Discours prononcé à l'ouverture de l'Académie des Protestans de la Confession d'Augsbourg, le* 15 *brumaire* XII, *par Jer. Jac.* OBERLIN, Correspondant de l'Institut, et Professeur de l'Académie. Strasb., chez *Heitz*, 1804, 48 pag. in-8o.

sieurs éclaircissemens sur des faits qu'il n'avoit pu qu'indiquer dans le discours, ou des preuves de ce qu'il y avoit avancé.

Le Magasin encyclopédique a perdu par la mort de M. Oberlin, un de ses plus anciens collaborateurs : dès l'origine de cet ouvrage périodique, il y a fourni des articles principalement sur l'histoire des lettres et des arts, et sur des questions d'antiquité (66).

Les éclaircissemens dont il a été question commencent à la pag. 28 et vont jusqu'à la pag. 48.

(66) Voici une notice des morceaux que M. Oberlin a publiés dans le *Magasin Encyclopédique* : *Notice sur* Philippe-Jacques Müller, Professeur de philosophie et de théologie dans l'Université de Strasbourg; ann. 1, t. 1, p. 380. — *Introduction à la connoissance des Monumens de l'Antiquité;* ibid. p. 382. — *Notice sur la découverte de la Chronique de Pierre d'Andelo*, ibid., p. 216. — L'abbé Mercier de St.-Léger, fit insérer dans le même journal (ann. 1, t. 2, p. 223) des *observations sur la Notice de M. Oberlin*; celui-ci répondit dans le même volume à la p. 514. — *Notice d'une gravure de 1467, trouvée à la Bibliothèque publique de Strasbourg;* ibid, p. 65. — *Exposé d'une découverte* de M. le chevalier de Frédenheim, suédois, depuis sur-intendant des bâtimens et du Musée de Stockholm, faite au *forum Romanum* en janvier 1789; ibid, t. 6, p. 344. Ce mémoire, accompagné d'un plan des environs de l'endroit où la découverte fut faite, a été réimprimé à Strasbourg, chez Levrault, 1796, 24 pages in-8°. — *Liste de quelques graveurs anciens;* ann. 2, t. 3, p. 365. — *Notice sur la Dactyliotheque de* Lippert; ann. 2, t. 4, p. 62. — Sur le *Glossarium linguæ germanicæ* de Scherz; ann. 3, t. 3, p. 274. — *Sur l'ancien langage Messin;* ann. 4, t. 3, p. 223 (il a été question de ce mémoire plus haut. — *Notice sur la Grammatica figurata, de* Philesius 4, Deodati, 1509; *Supplément aux Annales typographiques*, de Panzer; Ann. 5, t. 5, p. 321. — *Notice sur le Manus-*

Une grande jouissance lui fut réservée dans ses dernières années. En 1800, ayant profité des vacances d'automne pour aller voir à Metz les personnes qui l'avoient si bien accueilli lorsque, six ans auparavant, il y avoit été détenu; la réflexion qu'il étoit à moitié chemin de Paris, lui fit prendre la résolution de se rendre encore dans cette capitale pour y voir les nombreux objets d'art qui y sont réunis depuis la révolution, retrouver ses anciens amis et embrasser son fils qui alors y étoit depuis plusieurs années. Le mois qu'il a passé à Paris a du être un des plus agréables de sa vie. Il employoit une partie de la journée à visiter ce que les bibliothèques,

crit de Tacite, connu sous le nom de Codex Budensis, ann. 6, t. 2, p. 174; c'est celle qu'il a lue à la société de Strasbourg, et dont il a été question plus haut. — Sur l'imprimerie de S. Diey, dans le 16.e siècle, ibid p. 236. — *Observations sur des précautions à prendre dans le renouvellement d'anciennes bibliothèques*, ann. 6, t. 7, p. 337. — *Lettre sur les couvertures des vieux livres;* ann. 7, t. 6, p. 16. Il a été question plus haut de ces deux morceaux, qui ont rapport au même sujet. — *Lettre sur le Tewerdank, poëme allemand qui contient les faits héroïques de l'Empereur Maximilien I*; ann. 8, t. 1, p. 7. — *Notice du cabinet* de Paul de Praun, extrait d'un ouvrage allemand de M. de Murr, ibid, t. 2, p. 33. — *Notice sur deux corps conservés dans un caveau de l'église de St.-Thomas à Strasbourg, et par occasion du ci-devant couvert de St.-Nicolas aux Ondes, dans la même ville;* ibid t. 2, p. 210. — *Lettre sur la position de Magetobria, dont parle Jules-César;* ann. 9, t. 4, p. 522. C'est un extrait du mémoire lu à la société de Strasbourg, dont il a été question plus haut. — *Lettre relativement à quelques médailles du moyen âge, trouvées à Fegersheim, près de Strasbourg.* Année 1805, t. 3, p. 183.

les cabinets, en général les établissemens publics, et les cabinets particuliers (67), lui offroient de curieux ; et il consacroit le reste à voir ses amis et ses anciens élèves pour lesquels son séjour fut une véritable fête, et qui s'empressèrent tous à le lui rendre agréable.

Après son retour à Strasbourg, il acheva son travail sur Tacite, dont les directeurs de la librairie de Weidmann à Léipsick, l'avoient chargé de donner une nouvelle édition (68), travail dont il étoit déjà occupé quelque temps avant son voyage.

A peine cette édition de Tacite fut-elle publiée, que la même librairie le pria d'en donner une de Jules-César (69). Et après celle-ci il alloit en faire paroître une de Justin. Il avoit déjà préparé presqu'en entier, le commentaire sur cet auteur, en

(67) Tous les matins, dès qu'il faisoit jour, il venoit chez M. Millin, pour y passer quelques heures dans son excellente bibliothèque, et y parcourir les ouvrages d'antiquités qu'il n'avoit pas encore pu se procurer, et dont plusieurs lui étoient même inconnus.

(68) Elle a paru à Léipsick, en 1801, deux volumes in-8°. sous ce titre : *C. Cornelii Taciti opera, ex recensione Joh. Aug.* Ernesti, *denuo curavit Jer. Jac.* Oberlinus. Voy. ce que M. de Sainte-Croix a dit de cette édition dans le *Mag. Encycl.* Ann. 9, t. 1, p. 159.

(69) *Julii Cæsaris commentarii de Bello Gallico et Civili. Accedunt libri de Bello Alexandrino, Africano et hispaniensi. Exrecensione Franc. Oudendorpii; Post Cellarium et Morum denuo curavit J.-J.* Oberlinus. Lips. 1805, 1 vol. in-8°. Voyez le compte détaillé que j'en ai rendu dans le *Magasin Encyclop.* Année 1806, p. 273.

prenant pour base celui de l'édition de Fischer, comme il avoit pris celui d'Ernesti pour base, de son édition de Tacite et celui de Morus pour celle de Jules-César. Quoique fort âgé et d'une constitution délicate, il jouissoit cependant d'une santé assez bonne pour faire espérer qu'il termineroit encore ce travail et qu'il publieroit la nouvelle édition de ses *tabulæ rituum romanorum* et de son *Orbis antiquus*. Il alloit mettre la dernière main à son *édition de Justin*, et faire collationner encore quelques manuscrits que possède la Bibliothèque Impériale, lorsqu'une mort subite l'a enlevé aux lettres et à l'amitié.

Le 8 octobre, après avoir travaillé dans son cabinet toute la matinée, il avoit été voir après midi les différentes classes du gymnase, dont la direction lui étoit confiée. Il passa une partie de la soirée avec sa gaîté ordinaire, dans la société de quelques amis, et retourna encore à ses travaux accoutumés. Il prit avec sa famille, son léger souper et causa avec toute l'aménité qu'il montroit constamment ; enfin, il se coucha sans éprouver aucune incommodité. Lorsqu'on entra le lendemain dans sa chambre, on le trouva étendu par terre ; un côté étoit entièrement frappé de paralysie ; il avoit perdu presque toute connoissance, et l'usage de la parole lui manquoit entièrement. Tous les secours que l'art et le zèle de sa famille lui prodiguèrent, furent inutiles. Il termina sa carrière sans aucune douleur, sans agonie et sans se douter même des approches de

la mort. Il vécut encore dans cet état un jour et demi, sans reprendre l'usage ni de ses sens ni de la parole. Il s'endormit doucement pour jamais, dans l'après midi du 10 octobre 1806, à l'âge de 71 ans et deux mois.

La vaste et solide érudition de M. Oberlin l'avoient rendu célèbre : la simplicité vraiment patriarchale de ses mœurs, sa douce gaîté, son zele, son amour ardent pour le bien public, et sa bienfaisance l'avoient rendu cher à tout le monde. Animé d'une véritable piété, il la prouvoit sans aucune ostentation par l'exercice constant de toutes les vertus. Depuis sa jeunesse jusqu'à sa mort, il ne songea qu'à se rendre utile ; les hommes studieux et occupés, ne sont pas toujours très-obligeans, parce qu'ils connoissent trop le prix du temps, et qu'ils craignent ce qui peut leur en faire perdre ; M. Oberlin, au contraire, quoiqu'il ait travaillé toute sa vie avec une rare assiduité, quoiqu'il ait été un modèle d'exactitude dans l'accomplissement de ses devoirs, étoit extrêmement serviable ; c'est que non seulement il travailloit avec une extrême facilité, mais qu'il avoit aussi le secret de prolonger pour ainsi dire, le temps, soit par l'ordre rigoureux qu'il observoit pour tout ce qu'il entreprenoit, et qui régnoit dans tous ses papiers (70), soit en anticipant sur le jour, car toute l'année il se levoit à quatre heures du matin afin de travailler plusieurs heures sans in-

(70) Tous ses extraits, les cahiers pour ses cours, ses moindres notes se distinguoient par l'ordre qu'il y mettoit, et par leur

terruption. Les savans et les littérateurs qui avoient recours à lui, étoient sûrs d'obtenir tous les renseignemens, tous les secours littéraires qui dépendoient de lui; les jeunes gens studieux trouvoient en lui un ami sincère et un guide éclairé, qui les encourageoit, les dirigeoit volontiers dans leurs études par des conseils, leur communiquoit les ouvrages nécessaires, leur facilitoit les moyens de faire face aux dépenses qu'exigeoient leurs études, lorsqu'il leur avoit reconnu des talens, et que la fortune ne les avoit pas favorisés.

M. Oberlin méritoit les dignités et les honneurs, mais il ne les recherchoit jamais; cependant il ne refusoit pas ceux qui lui étoient offerts, parce qu'ils lui fournissoient de nouvelles occasions de se rendre utile. C'est par la même raison qu'il alloit voir les hommes en place, et qu'il aimoit à entretenir avec eux des liaisons pour les engager à employer leur pouvoir et leur crédit à des objets d'utilité publique et à l'avantage des lettres.

L'aménité et la gaîté de son caractère rendoient sa société très-agréable; la haine lui étoit inconnue, et il pardonnoit volontiers à ceux qui l'avoient offensé, qui l'avoient même persécuté.

netteté. Sa journée étoit ordinairement partagée, de manière que les heures de la matinée étoient consacrées aux antiquités et aux recherches qu'il avoit à faire, celles de l'après-midi à ses travaux sur les auteurs classiques.

La fortune n'avoit pas favorisé M. Oberlin; mais, par une sage économie, il avoit su se procurer une honnête aisance, pourvoir à l'éducation de ses fils, et trouver encore de quoi satisfaire à son penchant pour la bienfaisance.

M. Oberlin eut deux fois la douleur de se voir enlevér par la mort, une épouse chérie. De son premier mariage avec la fille de M. Witter, un des professeurs de l'Université de Strasbourg, il eut un fils qui s'étoit consacré à l'étude de la médecine, et que la mort lui ravit au moment où il donnoit les plus belles espérances. Des deux fils qu'il a eu de son second mariage, l'un est mort il y a près de vingt ans; l'autre que j'ai le plaisir de compter parmi mes amis les plus anciens, M. *Georges Jérémie* OBERLIN, se distingue par des connoissances profondes en mathématiques et en physique; depuis plusieurs années il aidoit son père dans ses travaux de bibliothécaire; il est nommé professeur suppléant à l'école de Pharmacie, qui doit être incessamment établie à Strasbourg, et depuis les travaux du cadastre, il occupe la place de vérificateur de l'arpentage du département du Bas-Rhin.

Le convoi funèbre de M. Oberlin eut lieu le 12 otcobre; il offrit une nouvelle preuve de l'intérêt que ce vertueux vieillard avoit inspiré à tous ses concitoyens. Depuis la mort de Schoepflin (71),

(71) Schoepflin a un monument dans l'église de Saint-Thomas, qui est aussi décorée du mausolée du maréchal de Saxe, et des épitaphes de plusieurs professeurs de l'Université de Stras-

personne n'a peut-être été plus vivement regretté à Strasbourg que M. Oberlin (72), et le son lugubre des cloches qui retentissoient pendant la la marche du convoi, sembloit annoncer au loin la douleur générale.

Dans le grand auditoire de l'Académie où se rassembloient les personnes de tous les rangs qui affluoient en grand nombre pour honorer encore une fois la mémoire de l'homme qu'ils estimoient et qu'ils chérissoient également, M. FARGÈS-MÉRICOURT (73) prononça un discours français

bourg; personne mieux que M. Oberlin n'auroit mérité qu'on lui élevât un monument, à côté de celui de son maître, ou à la Bibliothèque publique, et le vœu qu'il lui en soit offert un, sera sans doute partagé par tous les amis des lettres.

(72) Outre les deux Biographies sur M. Oberlin, l'une en latin, par M. *Sweighæuser*, l'autre en allemand par M. *Stoeber*, dont il a été question plus haut; on a encore imprimé à cette occasion l'éloge touchant prononcé par M. BLESSING. (Voy. *infrà*, p. 138). Un poème funèbre, en allemand, par M. STOEBER; une épitaphe et trois strophes en l'honneur de M. Oberlin, par M. DAHLER, savant estimable, dont nous avons publié dans le tems (Voy. *Mag. Encycl.*, ann. ix, t. 3, p. 391 et suiv.) une épitaphe qu'il composa à la mémoire de M. Brunck. Enfin M. RAÜ a publié, en allemand, un petit écrit intitulé : *OBERLINS todes-feier, ein versuch in poetischer prose, vos Anton RAU, dem andenken seines unvergesslichen lehresgweicht* (c'est-à-dire : *Célébration de la mort d'Oberlin, essai en prose poétique, par Antoine Raü, dédiée à la mémoire de son maître*). Il auroit été à désirer que l'auteur de cet écrit eût employé un style un peu plus conforme à la simplicité du caractère de celui qu'il s'est proposé de louer.

(73) Un des secrétaires de la Préfecture, rédacteur de l'Annuaire du Bas-Rhin depuis quelques années.

dans lequel, après avoir passé rapidement en revue la carrière littéraire de M. Oberlin, après avoir fait en peu de mots mention de ce que lui devoient l'ancienne Université, le Gymnase et la Société littéraire, il a développé les beaux traits de son caractère, et il a parlé surtout de sa bienfaisance.

Le convoi formé de plusieurs Législateurs, des Conseillers de Préfecture, de différens Membres des administrations, des Professeurs de l'Académie protestante, de ceux du Lycée, de l'Ecole de médecine et de l'Ecole de droit, des membres du Clergé, de ceux de la Société littéraire de Strasbourg, parmi lesquels on distinguoit beaucoup de militaires, enfin, des Elèves du Gymnase dont M. Oberlin avoit été le Directeur, se rendit à l'église de S. Thomas, où M. Blessing, Profeseur de l'Académie, prononça en allemand l'éloge funèbre (74) de ce vieillard respectable dont il avoit été jadis l'élève, et dont il étoit depuis bien des années le collègue et l'ami. Toutes les rues par lesquelles le convoi passa, étoient remplies d'une foule nombreuse qui, par son silence respectueux, prouva qu'elle sentoit la perte que Strasbourg

(74) L'éloquent orateur avoit choisi pour texte de son discours le passage suivant de l'*Ecclesiaste*, ou de l'ouvrage de Jesus Sirach, ch. xxxix, 13, 14, 15, dont l'application à M. Oberlin est frappante : « Sa mémoire ne périra jamais; son » nom restera d'âge en âge; ce qu'il a enseigné sera proclamé » au loin, et on en fera l'éloge dans l'assemblée publique; de » son vivant son nom a plus de célébrité que celui de mille » autres, et après sa mort elle lui restera ».

venoit de faire. Chacun des spectateurs se plaisoit à rappeller quelque trait à l'honneur d'Oberlin; tous l'avoient connu, tous l'avoient respecté et aimé, beaucoup lui avoient eu des obligations(75); tous témoignoient hautement combien la *couronne civique* placée sur son cercueil étoit dûe à cet homme dont le plus grand bonheur avoit été d'obliger ses semblables.

Après que M. Blessing eut prononcé son discours, le convoi se rendit au cimetière, rempli déjà d'une foule immense; là, un des élèves les plus âgés du Gymnase prononça sur la tombe de son vertueux directeur un discours, dans lequel il prit, au nom de ses camarades, « l'engagement » solemnel de marcher dans la route qu'il leur » avoit tracée; de suivre son exemple; de pratiquer la vertu, et de recueillir des connoissances » pour le bonheur de la patrie. Le bien que » nous ferons, dit-il en terminant, sera ton » ouvrage; nous t'en rendrons graces un jour » au pied du trône de l'Eternel;» et en couvrant la tombe de fleurs, le jeune orateur ajouta :

(75) « J'eus plusieurs fois occasion, m'écrit un de mes amis, » d'entendre pendant le convoi de M. Oberlin, des gens du » peuple citer les bienfaits dont il avoit comblé, soit eux- » mêmes, soit des personnes de leur connoissance. Là, un » maçon raconta à ceux qui se trouvèrent autour de lui, qu'un » de ses amis avoit été secouru par M. Oberlin dans un moment » où le malheur alloit le livrer au désespoir; plus loin, des » parens disoient avec attendrissement, combien leur fils avoit » d'obligations à ce bon vieillard pour les secours et les conseils » qu'il lui avoit donné ».

« *fleurisse à jamais la mémoire de notre bon* » *Père !* » (76)

Certes, sa mémoire ne périra jamais ; elle est trop profondément gravée dans le cœur de ceux qui ont eu des liaisons avec lui, et ses travaux utiles la conserveront dans la postérité (77).

(76) J'ai été honoré pendant quinze ans de l'amitié du respectable Oberlin. Je possède presque tous ses écrits imprimés, et un recueil considérable de ses lettres, que je conserve comme un gage des sentimens qui nous unissoient. Je n'aurois cedé à personne la satisfaction de faire connoître ses talens et ses vertus et sa vie, si M. Winckler, qu'il chérissoit aussi comme son élève et presque comme son fils, ne s'étoit chargé de ce soin. On voit qu'il s'est acquitté dignement de ce devoir sacré ; il n'a rien omis de ce qui peut intéresser la mémoire de son illustre maître ; si cette notice a acquis sous sa plume trop d'étendue, ceux qui connoissent l'extrême bonté de son cœur le lui pardonneront. Comment s'arrêter en parlant de son maître, de son ami, de connoissances qu'on chérit et qu'on cultive soi-même avec plaisir et avec succès. J'ai cru devoir placer en tête de cette intéressante notice le portrait de l'homme respectable qui en est l'objet ; on aime à contempler les traits des hommes qui se sont honorés par leurs talens et distingués par leurs vertus. A. L. M.

(77) L'impression de cette notice étoit à peine commencée, lorsque la mort a aussi frappé son auteur. Voyez aux nouvelles littéraires, article Paris. A. L. M.

LANGUE CHINOISE.

Lettre de M. de Guignes *à M.* A. L. Millin, *sur le Panthéon chinois.*

Paris, 1er. février 1807.

Monsieur,

Vous aimez trop les sciences et tous ceux qui ont pu contribuer à leurs progrès pour ne pas permettre de faire une réponse à l'auteur du *Panthéon chinois*, qui dans son ouvrage attaque la réputation de plusieurs savans recommandables par leur érudition.

Le célèbre Fourmont est trop connu dans la république des lettres pour qu'il soit nécessaire de faire ici l'énumération de ses travaux littéraires.

Le savant écrivain de l'*histoire des Huns*, l'auteur de plusieurs mémoires si jusetement estimés, feu M. de Guignes dont le profond savoir est reconnu par toute l'Europe savante, ne se seroit pas attendu, lui qui possédoit presque toutes les langues de l'Asie, d'être taxé un jour d'ignorance.

L'Académie des inscriptions, la Société de Londres, celle de Gœttingue, ces assemblées, la réunion de tant de savans distingués, auroient-elles pu faire un mauvais choix en s'associant M. de Guignes? c'est cependant la conséquence

qu'on pourroit tirer de l'opinion de l'auteur du Panthéon, puisque cet écrivain prétend que M. de Guignes ne savoit pas le chinois et *ne fit rien pour un dictionnaire en cette langue*(1), publication qui suivant lui, *eût été plus nécessaire que toutes ses recherches.*

M. Fourmont ayant obtenu l'agrément du gouvernement pour faire graver les caractères nécessaires à l'impression du dictionnaire chinois, MM. de Guignes et Deshauterais veillèrent à leur confection, et c'est par leurs soins qu'ils furent classés et remis à la bibliothèque du Roi : ces caractères, au nombre de 119 mille, y restèrent déposés et gardés avec beaucoup de précaution jusqu'au moment où ils ont été transportés à l'imprimerie impériale. C'est là que l'auteur du Panthéon les a tiré de l'ordre dans lequel ils avoient été rangés, et ce n'est qu'à l'aide des marques mises par MM. de Guignes et Dehauterais sur ces mêmes caractères, qu'on a pu parvenir à les reclasser comme ils étoient auparavant.

Si le gouvernement eût voulu précédemment faire imprimer le dictionnaire chinois, il y a longtemps que cet ouvrage autoit été donné au public, si surtout feu M. de Guignes en eût été chargé. Il est certain que l'impression du dictionnaire chinois fera honneur à la France ; le gouvernement a déjà beaucoup fait pour y parvenir, il faut espérer qu'il pourra réussir. C'est

(1) Préface, p. 19.

donc sans raison que l'auteur du Panthéon blâme M. de Guignes de n'avoir pas publié le dictionnaire ; mais si ce savant est attaqué par cet écrivain, il a cela de commun avec Fourmont, d'Anville, Bawow et plusieurs autres littérateurs distingués, dont la réputation néanmoins restera intacte.

C'est sans doute un honneur pour moi, auquel je n'aurois pas osé prétendre, que d'être nommé après les savans illustres que je viens de citer : simple voyageur, si j'ai fait quelques légères remarques sur un peuple chez lequel j'ai vécu pendant plus de dix ans, si j'ai tâché de connoître ses mœurs et ses usages en traversant l'empire de la Chine, si je me suis efforcé de saisir et de rendre certains sons difficiles dans la langue chinoise, je sais bien que je n'ai pas plus de connoissances que les autres ; mais je n'ignore pas cependant que les Chinois n'ont aucuns mots commençant par un *R*, et l'auteur du Panthéon, qui a possédé pendant quelque temps mon dictionnaire chinois, a pu se convaincre facilement qu'il n'y avoit aucun mot écrit avec un *R* : si j'ai ajouté cette consonne, c'est que j'ai pensé que l'h aspirée des Chinois ne pouvoit se rendre en français que par un *R* ; sentiment dans lequel j'ai été confirmé en entendant parler les grands lorsque j'étois à Peking ; or, il est à croire que le savant Empereur Kien-Long n'auroit pas souffert qu'on s'exprimât mal à sa Cour.

Mon dictionnaire qui a été revu par mon père, est suivant la prononciation éspagnole, préférable à celle des Portugais et des Italiens : d'ailleurs si ce dictionnaire s'imprime un jour, c'est celui de la bibliothèque impériale qui doit servir de modèle.

En parlant de la prononciation, j'ai vu avec surprise que la personne qui a fait l'extrait du Panthéon, ait avancé que les Chinois, peuple mou, ont le T et non le D : je ne suis pas grammairien ; mais Beauzée en parlant des consonnes (2) dit que le D est foible et le T dur. Les modifications rudes, suivant l'auteur du méchanisme du langage, sont celles qui poussent le son en dehors, *je*, *te* ; et les douces, celles qui la retiennent : si les Chinois ont adopté la lettre T de préférence au D, ce n'est pas parce que ce peuple est mou, mais parce que le T est une lettre primitive ; les mots *PaPa*, *MaMa*, *TaTa*, sont des racines primordiales nées dans la nature humaine (3).

Je dois prendre ici la défense de l'un de mes amis dont l'auteur du Panthéon blâme les explications des inscriptions d'un temple de Quanton, en disant qu'elle a été faite par un Français ignorant : c'est M. Agote, espagnol, chef de la compagnie à la Chine, qui a fait dessiner ce temple, et qui s'est fait expliquer par des Chi-

(2) T. 1, p. 37.

(3) Observations sur la langue primitive, t. 1, p. 233.

nois le sens des différentes sentences ; elles ont été rendues de l'espagnol en français par une personne demeurant à Paris, et qui n'a jamais été à Quanton.

C'est un mérite à la Chine de composer ces inscriptions dans un style antique et si obscur, qu'il n'y a qu'un lettré qui soit capable de les traduire. Je ne porterai pas mon jugement sur les explications faites par l'auteur du Panthéon, mais je présume qu'il s'est trompé dans la prémière inscription en mettant à *tous les génies tutélaires*. Le mot *Tou* qui signifie en chinois *Tout* ne précéde jamais le substantif, mais il le suit, on ne dit pas *Tou-jin*, mais *jin-Tou*, tous les hommes;d'ailleurs le mot Tou signifie aussi *temple*. L'explication rendue en espagnol est un peu paraphrasée; il eût été plus simple de dire *Temple de l'esprit tutélaire de la ville*. Cette explication seroit plus conforme à la religion des Chinois ; car ce peuple ne confond pas les génies ensemble, mais les adore séparément ; en outre l'explication que je propose est conforme à celle des Chinois, et l'on doit croire qu'ils savent leur langue.

Après avoir fait voir que feu M. de Guignes, loin de n'avoir rien fait pour la publication du dictionnaire chinois, avoit au contraire beaucoup travaillé à sa confection, il me reste à démontrer que l'auteur du Panthéon s'est trompé en disant que M. de Guignes ne savoit pas le chinois, et que son histoire des Huns qui lui a couté vingt ans de travail et de recherches, *étoit un*

ouvrage prouvé par les historiens de la Chine, mais improuvé par les savans de l'Europe (4).

Certainement, pour porter un pareil jugement sur un ouvrage généralement reconnu comme utile, il semble que la langue chinoise dont on s'est servi principalement pour le composer, auroit du être parfaitement connue de l'auteur du Panthéon ; mais au contraire, il se trompe en la traduisant, et paroît souvent un peu étranger à la matière qu'il traite, et ce qui le prouve, c'est qu'il ne juge que d'après le sentiment de quelques personnes, sentiment qu'il n'est pas toujours en état d'approfondir. En effet, pour prouver que M. de Guignes ne savoit pas le chinois, l'auteur du Panthéon cite la note suivante du P. Amiot, insérée dans le second volume des *mémoires des Missionnaires*, page 336, la voici : « Dans les tables chronologiques de M. de » Guignes, le copiste a fait bien des fautes qui » défigurent le nom des Empereurs ; d'ailleurs » M. de Guignes se sert d'un dictionnaire fait » dans le *Fou-Kien*, ou le *Se-Tchouen*, qui » sont les deux provinces de la Chine où l'on » parle le plus mal : je le reconnois à sa » manière d'écrire le chinois ; par exemple il » écrit toujours *Puon* quand il faut prononcer » *Pan*, et *Vou* quand il faut dire *Ou*: dans cette » table chronologique, le nom de l'Em- » pereur *Tay-Ou* est écrit *Tay-Tching* ; cet

(4) Préface, p. 19.

» Empereur *Tay-Tching* n'est connu nulle » part. »

Examinons maintenant si ce que dit M. Amiot est fondé.

M. DE GUIGNES dans son *histoire des Huns*, tome premier page 12, s'exprime ainsi : *Tay-Tching*, selon d'autres *Tay-Vou*, fils de *Tay-Keng*, régna 75 ans.

Dans le *Chou-King*, il appelle le même prince *Tay-Vou*, et ne lui donne pas d'autre nom : or, ce dernier ouvrage ayant été publié en 1770, et par conséquent sept ans avant les mémoires des Missionnaires, on ne peut pas soupçonner M. de Guignes d'en avoir rien emprunté. Ce savant connoïssait donc l'Empereur *Tay-Vou*, et s'il lui a donné le nom de *Tay-Tching*, c'est une erreur qui a été causée par les livres qu'il a consultés, et dans lesquels les copistes n'ont pas fait assez d'attention à la différence qui existe entre les caractères *Vou* et *Tching*; différence d'ailleurs si peu sensible que le P. DE MAILLA a fait lui-même par inadvertance une faute semblable dans sa table chronologique de la dynastie des *Chang*, en nommant également le même prince Tay-Tching. D'après cela, et s'il étoit permis de parler comme beaucoup d'autres, je pourrois taxer d'ignorance le P. de Mailla. Non sans doute, car avant de prononcer sur l'assertion d'un écrivain estimable, il faut examiner le fait avec attention, aussi ai-je trouvé dans le P. de Mailla que ce même prince qui est appelé dans

la table *Tay-Tching* est nommé dans le corps de l'ouvrage *Tay-Vou*, et avec raison, puisque c'est son vrai nom chinois tel qu'il est écrit dans la table des empereurs rangés par Cycles, table faite par ordre de Kien-Long, et qui existe parmi les livres de mon père.

Mais le reproche que fait M. Amiot à M. de Guignes de prononcer mal le chinois et d'écrire *Puon* et *Vou*, au lieu de *Pan* et de *Ou*, ce reproche est-il fondé, et n'est-ce pas plutôt le missionnaire qui est dans l'erreur ? M. Amiot, en effet, ne devoit pas ignorer que le mot qu'on écrit *Puon* dans les dictionnaires, se prononce *Poen* et non *Pan*, et que le caractère qu'il prétend qu'on doit dire *Ou*, se prononce *Vou*. Il est évident que mon père, quand même il se seroit trompé dans la prononciation de certains mots chinois, seroit très-excusable, puisque M. Amiot qui a vécu longtemps à la Chine, commet lui-même une légère faute : mais conclure d'après une note fautive, qu'un ouvrage justement estimé par tous les savans : enfin, que *l'histoire des Huns est improuvée en Europe*, voilà ce qui est étonnant : on n'en sera cependant point surpris lorsqu'on apprendra que la personne qui avance une opinion aussi peu fondée, prétend elle-même corriger les Chinois, les accuse de ne pas savoir classer leurs clefs (5), croit qu'il est indifférent qu'un caractère soit entier ou tronqué pour être bien entendu, et finalement a imprimé l'année

(5) *Explanakou*, p. 66, 68, 70.

dernière dans l'Argus (6), qu'on parle à Pekin (*in all manners*) de toutes sortes de manières, et qu'à Quanton le langage est très-corrompu, (*is very corrupted*).

Cette assertion de l'auteur du Panthéon est un peu étrange, et pour faire bien sentir combien cet écrivain se trompe en parlant ainsi des caractères et de la langue des Chinois, j'en vais donner une idée la plus succinte qu'il me sera possible.

L'écriture ne fut d'abord chez les Chinois que la représentation des objets, ou plutôt le simple trait des choses qui se présentoient devant leurs yeux ; ainsi la figure d'un oiseau voulut dire *un oiseau* : mais cette manière bonne pour rendre des objets visibles ne pouvoit suffire pour exprimer les idées, il fallut donc inventer de nouveaux signes, ou combiner ceux qu'on avoit déjà.

De l'herbe et de l'eau sur un champ dénotèrent *une terre marécageuse.*

Trois hommes placés les uns après les autres rendirent *l'action de suivre.*

A ces caractères simples, et qui représentoient par eux-mêmes les idées qu'on s'étoit formées, on en ajouta d'autres pour exprimer le rapport des idées.

Bouche et chien signifièrent *aboyer* : cœur et mort marquèrent *l'oubli* : un homme placé dessus un champ figura *un village* : de cette classe de caractères, on passa à une autre plus composée, on donna aux mots une signification double et méta-

(6) 25 février, 1er. mars.

phorique ; ainsi le soleil et la lune exprimèrent la *clarté* : le caractère de Tour signifia en même temps *une tour et l'immobilité* : *la puissance* ou *la force* fut dépeinte par un ours : un cœur placé au-dessous du caractère d'esclave, représenta *la colère* ; et un cœur mis à côté du caractère de maître, désigna *l'application*. Telle fut l'origine de l'écriture ; il est facile de sentir d'après ce que je viens de rapporter, que les caractères chinois furent composés de mots primitifs ou de clefs, ayant chacuns leurs significations propres, et que ces clefs placées soit en dessus, soit en dessous, ou de côté, donnèrent un sens tout différent aux caractères auxquels elles furent réunies.

Il résulte donc qu'un caractère ne peut être altéré sans changer sa signification, et que s'il lui manque quelques traits, ils ne signifie plus rien, et cela se conçoît d'autant plus facilement que les caractères étant dans le principe la peinture des objets, ces mêmes caractères ne pouvoient représenter une chose qu'autant qu'ils étoient parfaitement dessinés. D'après cet exposé, on est fondé à reprocher à l'auteur du Panthéon de n'avoir pas assez soigné les caractères de son *explanation*, ni même ceux de son dernier ouvrage qui sont en partie mal exécutés ; mais si cet écrivain se trompe en parlant des caractères, il a également tort en disant que *le langage de Pekin et de Quanton est corrompu.*

On distingue à la Chine deux manières de parler, le *Kouan-hroa* qui est la langue mandarine et

des lettrés, et le *Shiang-tan* ou patois qui est le langage du peuple.

Le *Kouan-hroa* est étendu; il acquiert plus ou moins de clarté suivant le génie de celui qui le parle: il admet des synonimes, des prépositions, des adverbes, enfin, tout ce qui peut lier le discours et le rendre plus intelligible. L'arrangement des mots est simple et naturel; les temps sont variés, et le sens clair.

Le *Shiang-tan* n'est qu'un *Kouan-hroa* corrompu, mais qui en diffère beaucoup, et ne peut se confondre avec lui; en un mot, c'est un patois qui varie suivant les provinces et même suivant les cantons. Les Chinois instruits savent parler celui de l'endroit où ils sont nés, mais ils n'oseroient s'en servir en conversant avec des mandarins ou des lettrés. Il n'y a donc à la Chine que deux manières de parler; or, comme il est reçu que les gens en place ne peuvent faire usage que du Kouan-hroa, il est évident qu'on s'exprime également bien à Pekin et à Quanton; la seule différence ne peut exister que dans la prononciation. Il y a certaines provinces où l'on prononce mieux, mais la manière de prononcer plus ou moins fortement, n'influe pas sur la langue, elle agit seulement sur le son. Dans le *Kiang-nan*, province dans laquelle on s'exprime et l'on prononce bien, les chinois ont une prononciation douce, claire, mais cependant aspirée dans certains mots. L'H aspirée des Chinois ne peut être rendue que par un son tiré du fond

du gosier, qui ressemble beaucoup à notre R. L'H suivie d'un I est sifflée. *Hien, ville du troisième ordre*, se prononce *Shien* : l'empereur *Kang-Hy*, *Kan-Shy* ; c'est la raison pour laquelle les Anglais ont écrit souvent Tsien-long, au lieu de Kien-long ; ils ont voulu rendre le sifflement qu'ils ont entendu lorsqu'on prononçoit devant eux le nom de l'Empereur.

La prononciation de la langue chinoise est très difficile ; elle ne peut s'apprendre que dans le pays même, et il faut une oreille extrêmement sensible pour saisir toutes les nuances ou les inflexions occasionnées par les cinq tons, soit simples, soit aspirés qui différencient le son de chaque caractère.

Les missionnaires qui ont été à la Chine, ont éprouvé beaucoup de difficultés pour rendre ces tons différens, et pour écrire ou rendre l'équivalent des sons Chinois : ces hommes laborieux n'étant pas tous de la même nation, chacun d'eux a du nécessairement les écrire dans sa langue, et par conséquent d'une manière non uniforme, aussi tous les dictionnaires ne se ressemblent pas. On écrit *puon, milieu*, il faut prononcer *poen : porte*, s'écrit *muen* et se prononce *men*.

Il résulte donc que la langue mandarine étant partout la même, la manière de parler à Péking et à Quanton n'est point corrompue, la seule différence dans le Kouan-Hroa, n'existant que dans l'accent plus ou moins varié de chaque province, et jamais dans la composition. Mais c'est assez

parler des caractères et de leur prononciation, revenons à l'auteur du Panthéon, et voyons si c'est avec raison qu'il accuse feu M. Deguignes de ne pas savoir le chinois, et d'avoir mal traduit le Chouking (7), en rendant ainsi un passage du *ta-yu-mo: je ne veux pas que vous refusiez le poste que je vous destine :* le P. de Mailla ayant traduit le même passage par ces mots : *je n'ai rien à vous dire de plus*, et M. Deshauterais ayant blamé la version de mon père, en disant qu'il n'y avoit rien de cela dans l'original ; l'auteur du Panthéon en conclut que M. Deguignes ne savoit pas le chinois: il faut donc consulter le texte et voir lequel des deux traducteurs a saisi le vrai sens du Chouking.

L'Empereur *Chun* voulant céder l'empire à Yu, celui-ci le refuse, alors l'Empereur lui dit ces paroles : *Chin yen po Tsay, ne me dites rien davantage :* c'est-à-dire, ne me refusez plus, acceptez ce que je vous offre: mon père a donc rendu le vrai sens de la phrase; il est vrai que ma traduction diffère de beaucoup de celle du P. de Mailla qui dit : *je n'ai rien à vous dire de plus ;* mais la version du missionnaire n'est-elle pas un contresens ? car Chun en parlant ainsi à Yu, qui refuse l'Empire, n'est-ce pas accepter son refus et lui dire qu'il ne le sollicitera pas davantage. Le discours que je fais tenir à Chun, est plus naturel et convient mieux à l'Empereur qui, faché des refus de Yu lui dit: *ne me dites plus rien davan-*

(7) Préface, page 21.

tage; mais pour lever toutes les difficultés et faire voir que la version de mon père est la vraie, consultons les Chinois eux mêmes.

Mon père m'a laissé dans sa bibliothèque, une édition des King, faite d'après les ordres de Kïen-Long, dans la septième année de son règne (1742), et destinée à l'usage des princes de sa famille. Dans cet ouvrage, dont l'Empereur a composé lui-même la préface, le texte est accompagné d'un commentaire, lequel explique ainsi le passage dont il est question. Ky fou keng yeou ta chue : *comment a-t-il encore quelque chose à dire.* Kay yo yu cheou ming : *je veux Yu que vous acceptiez ce que je vous ordonne.* Eulh po fou tsou py : *et que de rechef vous ne me refusiez pas.* Voilà donc le même sens que celui de la phrase de M. de Guignes : *je ne veux pas que vous refusiez le poste que je vous destine.* Je présume que personne ne s'élevera contre un commentaire fait sous les yeux de l'Empereur, par des lettrés chinois, car cela seroit douter de l'habileté des Mandarins du collége impérial de Péking, et supposer qu'ils n'entendent pas leur langue.

Ce que je viens de citer fait voir que M. Deguignes a traduit lui-même le Chouking, et s'il n'a pas mis littéralement les mots *ne me dites rien davantage*, c'est qu'il a pensé que le commentaire Chinois étoit plus clair. Il ne faut donc pas ajouter foi à tout ce qu'on trouve imprimé dans les livres, et avant de porter un jugement sur une traduction, il est bon de consulter soi-même les

originaux, et d'examiner comment les lettrés d'une nation expliquent les passages difficiles de leurs livres.

Pour peu qu'on ait étudié les langues, on conviendra qu'on est souvent très-embarrassé pour en rendre exactement le sens ou le génie dans une traduction. Cette difficulté est bien plus grande encore pour la langue chinoise et principalement pour les King, dont le style est très-concis. Je ne dirai que deux mots pour le prouver. On trouve les paroles suivantes dans le Chou-King, dans un discours qui s'adresse à l'Empereur. Eulh oey fong : *vous êtes le vent.* Min oey Tsay : *les peuples sont les plantes.* Le commentaire explique ainsi ce passage : *si le Roi est bon, le peuple est vertueux*, et *si le prince est mauvais le peuple est vicieux.* Les Chinois ont un grand respect pour leurs livres canoniques, et c'est chez eux un mérite très-grand que d'en imiter le style.

Pendant mon voyage, lorsqu'à notre retour de Péking, nous visitions les jardins qui sont sur les bords du lac Sy-Hrou, auprès de la ville de Hrang-Tcheou-Fou, les Chinois nous montrèrent l'inscription suivante composée et écrite par l'Empereur Kien-Long. Siao yeou tien youen. Littéralement : *petit, avoir, ciel, jardin.* Je crois que d'après ce peu de mots on concevra avec peine, l'idée que l'Empereur s'est proposé de rendre, mais les Mandarins nous en ont donné l'explication : elle est d'autant plus exacte que nous avions avec nous le plus habile lettré de toute la province

de Quantong. L'Empereur a voulu dire que *si dans le ciel il y avoit de belles choses on en trouvoit aussi sur la terre.* On voit facilement d'après l'explication, combien Kien-long étoit ravi de la beauté des jardins du lac Sy-Hrou : on sent la comparaison qu'il a voulu faire, et tout ce qu'il a prétendu exprimer ; mais on conviendra aussi que pour rendre en français le sens de cette phrase, il faut absolument la paraphraser.

Vous venez de vous convaincre monsieur, que la langue chinoise n'est pas facile à prononcer ni à traduire : vous avez vu que M. de Guignes ne s'est point trompé, ni dans la prononciation des mots chinois, ni dans la traduction qu'il a donnée du Chou-King ; c'est donc sans raison qu'on l'accuse de ne pas savoir le chinois, et j'ose espérer que vous serez persuadé que cette assertion n'est nullement fondée.

La réputation de M. de Guignes étoit trop bien établie par les ouvrages qu'il a publiés, l'opinion de tous les savans de l'Europe est trop en sa faveur pour qu'il eût été nécessaire de répondre à l'auteur du Panthéon, mais j'ai pensé qu'il étoit de mon devoir, de prouver que celui qui taxoit mon père de ne pas savoir le chinois, parloit inconsidérément et sans examen.

DE GUIGNES, *Résident de France à la Chine, attaché au ministère des Relations extérieures, correspondant de l'Institut.*

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

Angleterre.

Deux nouveaux journaux paroissent en Angleterre; l'un est publié par M. Woodwaard, auteur des *Excentric-Excursions*. Il sortira tous les quinze jours, et sera consacré aux *caricatures*, mais sans toucher à la politique; l'autre est rédigé par les professeurs de l'université d'Oxford; ils promettent de juger au bout de trois mois au plus tard, chaque nouvelle production anglaise.

La première livraison de la *Flore Grecque*, du docteur Sibthorp, a dû paroître. L'éditeur est le docteur Smith (1), connu par sa *Flore Britannique*. Cet ouvrage aura, dit-on, dix volumes, et contiendra dix mille plantes.

L'ouvrage de M. Beresford, intitulé : *Les Misères de la vie Humaine* (Miseries of Human life), a eu un si prodigieux succès, qu'au mois d'octobre il en étoit à la cinquième édition. Un libraire a pensé que ce seroit une bonne spéculation d'en augmenter le catalogue. Il a donné ses Misères sous une autre forme que celles de M. Beresford. Mais celui-ci s'est élevé avec chaleur contre l'usurpateur, et a déclaré que ses Misères étaient les seules véritables.

(1) Nous avons parlé plusieurs fois dans ce Journal de cet ouvrage qu'on attend avec tant d'impatience.

On a publié un livre de Consolation à toutes ces Misères, qui a pour titre : *The comforts of Human life*; mais on ne dit pas s'il a été aussi bien accueilli.

On a donné une nouvelle édition du *Dictionnaire Arabe et Persande* RICHARDSON. Elle a été considérablement augmentée par le célèbre WILKINS. Cet ouvrage forme un volume *in*-4°. Il coûte treize guinées. Les exemplaires tirés sur grand papier se vendent vingt guinées.

Le premier ouvrage imprimé au Bengale pour les classes, est arrivé à Londres. C'est la collection des *Fables* de PIDPAÏ, si fameuse en Asie et même en Europe. Le titre dans la langue originale est : *Hitopadesa*. MM. WILKINS et *Will* JONES en avoient déjà donné des traductions anglaises. L'éditeur du texte est M. COLEBROOKE, qui a aussi publié un essai d'un digeste indien. Les Fables dont il est ici question forment un volume *in*-4°, imprimé en caractère Dévanagari à Sérampore, ville située près du confluent du Mégna et du Gange. Les épreuves ont été revues par de savans brames. Mon savant confrère, M. Langlès, en possède aussi un exemplaire.

HOLLANDE.

La *Société du dessin* de cette ville, qui a pour devise : l'*Art est notre but* (kunst zy ons doel), a eu la satisfaction de faire pour la première fois une distribution de prix, le premier décembre 1805.

M. B. de BOSCH JERONIMUSZ fit à cette occasion un discours analogue, ayant pour sujet : *De la diversité du choix des peintres de l'Ecole Hollandaise, et particulièrement de ceux qui ont fleuri depuis le milieu du dix-septième jusqu'au commencement du dix-huitième siècle ;* ensuite M. H. VINKELES JANSZ a fait connoître, dans un discours historique, *les progrès et l'état actuel de la Société*,

Il a fait remarquer qu'au terme de sa formation, en 1801, elle n'était composée que de la réunion de six personnes, et que maintenant elle comptoit déjà 120 membres. On procéda ensuite à la distribution des prix. M. F. Bianchi obtint celui de la troisième classe; M. A. L. Zeelander, celui de la seconde; et M. J. E. Marcus, celui de la première, lequel consistoit en une médaille d'or, accompagnée d'un certificat d'honneur.

Madame Grassini, célèbre artiste italienne, a débuté au théâtre Français d'Amsterdam dans un mélodrame italien, intitulé: *La Mort de Cléopâtre*, grand opéra, qui a été composé exprès pour elle, par le fameux compositeur J. B. Nasolini. Les acteurs Français, en général, se sont distingués, malgré la différence du genre italien à celui des français. On fait un éloge particulier du talent de M. Gabriel.

S. M. a créé, par un décret, un directeur-général des beaux-arts, qui sera chargé de la surveillance et de l'entretien du musée royal et des musées des départemens. Il sera président de l'académie des arts, dirigera un journal qui paroîtra chaque mois, et fera tous ses efforts pour attirer des artistes célèbres à la Haye. Tous les ans, l'académie décernera un prix de 3,000 florins au meilleur tableau d'histoire nationale, un autre de même valeur au meilleur ouvrage de sculpture; un prix de 2,000 florins au meilleur tableau de genre, et un de même prix au meilleur paysage et à la meilleure gravure. Il sera entretenu à Paris et à Rome huit élèves, qui résideront deux ans dans chacune de ces deux villes.

D'après l'intention de son fondateur, la seconde société de Teyler à Harlem propose la question suivante:

« *Quelle est la raison pour laquelle notre école de* » *peinture, dans le temps de sa plus grande splendeur,* « *et même encore à présent, a fourni si peu de maîtres*

» *dans le genre historique, tandis qu'elle a excellé cons-*
» *tamment dans tout ce qui appartient à l'imitation de la*
» *nature, et dans tout ce que peut offrir le cercle étroit de*
» *la vie domestique ? Quels sont les moyens de former de*
» *bons peintres d'histoire dans ce pays* ».

La société promet une récompense de 400 florins à celui qui, avant le premier avril 1808, aura fait parvenir la meilleure réponse à cette question. Les mémoires peuvent être écrits en latin, français, anglais ou allemand; ils doivent être adressés à la maison de la fondation de Teyler à Harlem.

Les *Lectiones Atticæ*, ouvrage manuscrit de M. Lussac, qui étoit destiné à l'impression, a été sauvé de la terrible catastrophe de Leyde, où M. Lussac a péri.

Une foule de manuscrits arabes ont péri par ce même événement.

La malheureuse catastrophe de Leyde a enlevé à la Hollande un de ses premiers savans. M. *Adrien* Kluit, professeur d'antiquités, d'histoire diplomatique et de statistique à l'université de la même ville, a prouvé par différens ouvrages combien il avoit approfondi ces différentes matières. Son livre sur les Droits de l'Homme en France, et celui sur la Souveraineté des Provinces-Unies, lui ont fait le plus grand honneur; mais c'est sur-tout son *Histoire du Gouvernement des Provinces-Unies jusqu'à l'année 1795*, qui lui a acquis la réputation la mieux méritée.

Les curateurs de l'université de Leyde lui avoient déféré, depuis peu, la chaire de la statistique, et les cours obtenoient déjà les plus grands succès.

Les dissertations académiques qui ont été soutenues sous sa présidence, et qui ont été toutes puisées dans ses différens cours, sont en partie recueillies et traduites en hollandais. Ce sont des mémoires sur les plus

importans sujets de l'Histoire de la Patrie et du droit dans ce royaume.

M. Kluit travailloit à une statistique générale de la Hollande lorsqu'il a péri malheureusement. Son épouse a été enveloppée dans le même accident.

Il paraît à la Haye, depuis le premier janvier, un journal Français très-intéressant, qui a pour titre : *Le Vrai Hollandais.* On y traite de la politique, de la littérature, des sciences et des beaux arts. On y fait surtout connoître les productions nationales. Ce journal contient encore le cours des principaux changes de l'Europe, et tous les avis, toutes les annonces qui peuvent intéresser le commerce. Chaque numéro est composé de quatre pages grand *in*-4.° On s'adresse, pour la Hollande, aux frères van Cleef; pour l'étranger, au bureau du journal (1). Le prix de l'abonnement, pour trois mois, est de 7 florins (16 fr. 90 c.)

Le théâtre Français établi à la Haye, a représenté *Richard Cœur-de-Lion.* On reproche aux deux principaux acteurs, *Campahaut* et *Milord*, de jouer d'une manière si peu animée, qu'au lieu du magnanime roi et du généreux troubadour, on ne voit que deux musiciens qui chantent un duo. L'état de la princesse de Flandre, représentée par madame *Shaffuard*, dépose trop visiblement contre sa fidélité; mademoiselle *Lobé*, dont la taille est grande et imposante, joue le petit *Antonio.* On voit qu'il s'en faut que cet ouvrage ait le même mérite d'exécution que sur le théâtre de Paris.

Autriche.

M. le chevalier de Hœgemuller, préposé à la remonte des haras militaires, sous la protection du prince Char-

(1) Et à Paris, chez M. Garnier, rue Taranne, n.° 20.

les, doit entreprendre au mois de novembre prochain, un voyage en Orient, avec les hommes et les instrumens nécessaires. Son but principal est l'histoire naturelle du cheval; cependant il se fera un devoir de chercher à satisfaire aux demandes qui lui seront adressées par les savans qui cultivent la géographie, la philologie, l'archæologie, l'art numismatique, etc. Cet intéressant voyageur traversera la Hongrie, la Transylvanie, la Buchowine, l'Ukraine, il s'embarquera à Odessa pour Constantinople, et gagnera ensuite Alep en Syrie.

Il a paru à VIENNE des *Archives Historiques et Statistiques de l'Allemagne méridionale*, qui sont très-curieuses.

Le public a fait un très-bon accueil à une *Traduction en vers* de PLAUTE, qui vient de paroître.

Un drame de M. HOLBEIN, tiré d'une romance de SCHILLER, et intitulé le *Tyran de Syracuse*, n'a point eu de succès au théâtre.

SAXE.

M. RITTNER, qui a établi son magasin à DRESDE, vient de faire exécuter en l'honneur de KLOPSTOCK un grand paysage oriental, où il a placé le monument de ce poète. Cet ouvrage sera gravé et suivi de trois autres estampes à la mémoire de *Schiller*, de *Herder* et de *Kant*.

Le même va faire paroître une suite d'estampes représentant les plus *belles vues des bords de l'Elbe*; chaque gravure sera accompagnée d'un texte explicatif en allemand et en français.

Le patriarche des littérateurs de l'Allemagne, M. WIELAND, travaille maintenant à une traduction complète des Epîtres de Cicéron.

M. GOETHE travaille à son *Optique*.

Son Altesse le duc de Saxe-Gotha, au second volume de son *Cyllenion.*

Bavière.

On vient de faire des changemens à l'écusson de la Bavière. Il consiste maintenant en un écu principal, et un écu en abîme sur le tout. Tous les deux sont des carrés oblongs, un peu arrondis vers le bas, et se terminant en pointes au milieu. Il y a dans le premier 42 losanges, partie en azur, partie en argent. Sur le tout, il y a dans un quartier rouge un sceptre d'or et une épée nue avec une pointe d'or, croisés l'un sur l'autre; le tout est surmonté d'une couronne royale en or. Une couronne semblable, ornée de diamans et de perles, et surmontée d'un globe, est sur l'écu principal. Les ordres de la maison de Saint-Hubert, de Saint-Georges et du Lion-d'Or, entourent cet écu. Les supports sont deux lions couronnés, avec les langues et les griffes rouges, et les queues fendues, tenant chacun une bannière à cordons d'or, ornée de 21 losanges en azur et argent.

L'*Académie royale bavaroise de Munich* a été fermée par un édit royal du 31 décembre, mais on espère qu'elle sera bientôt rétablie.

M. *Guillaume* Kobel, artiste distingué de cette ville, a peint, d'après les ordres du prince Alexandre de Neufchâtel, trois tableaux historiques qui ont obtenu tous les suffrages. Ils représentent trois sujets de la dernière campagne. Le premier est le *siége d'Ulm.* L'artiste a saisi le moment où les Français emportent les redoutes de Saint-Michel. Un autre représente le *passage de l'Inn,* et le troisième la *prise de Braunau.* Ils ont tous été envoyés à Paris.

GRAND DUCHÉ DE BADE.

Depuis les nouvelles attributions dont le souverain du pays de Bade a été revêtu, il a paru le 8 septembre un réglement contre les contrefacteurs, dont voici les principaux articles. 1.° Aucun écrit d'état ou officiel ne pourra paroître dans les états de Bade sans une autorisation spéciale du gouvernement, lors même que ce ne seroit qu'une réimpression. 2.° Chaque auteur qui habite dans le Grand-Duché, et qui publie un ouvrage sous son nom, a droit de poursuite contre toute contrefaction qui se fait ou se débite dans les états de Bade. Ce droit lui appartient pendant toute sa vie, et il passe à ceux qui ont le débit de ses ouvrages, pour une année encore après sa mort. 3.° Aucun libraire ne peut jouir du droit énoncé dans l'article précédent à l'égard des ouvrages d'auteurs connus ou anonymes qu'il voudroit publier sans en avoir obtenu le privilége du gouvernement. La durée de ce privilége sera marquée sur le frontispice de l'ouvrage. Les libraires et imprimeurs jouiront d'un pareil privilége de cinq ans pour tous les ouvrages de leur fonds, qui portent sur le frontispice l'indication exacte du lieu d'impression et du nom du libraire ou de l'imprimeur. 4.° Les libraires étrangers qui vendent des ouvrages originaux où le nom de l'auteur est indiqué, ou dont le privilége de leur souverain est indiqué sur le titre, jouiront aussi du même privilége contre les contrefactions, si les libraires du pays de Bade jouissent de réciprocité à cet égard dans les états où ces libraires sont établis. 5.° L'infraction de cette loi donne à l'auteur qui s'est nommé, ou au libraire, le droit d'exiger juridiquement que les exemplaires de la contrefaction lui soient livrés en ne les payant qu'au prix de maculature, afin d'en opérer la destruction, à laquelle le plaignant sera obligé expres-

sément. Outre cela, le contrefacteur sera forcé de lui payer deux fois la valeur d'un exemplaire de l'édition originale pour chaque exemplaire vendu de la contrefaction. La plainte de celui des deux (l'auteur ou le libraire) qui se présente le premier devant les tribunaux doit y être admise, et ce sera à lui que les dommages et intérêts accordés par la loi seront adjugés; moyennant ce, le contrefacteur ne pourra plus pour le même fait être appelé en justice par la seconde des parties adverses (c'est-à-dire par le libraire, si l'auteur a le premier porté plainte contre le contrefacteur, ou l'auteur si le libraire a été plaignant); mais celle-ci, lorsqu'elle croira avoir droit à quelque dédommagement, se pourvoira contre celui à qui les tribunaux auront adjugé les dommages et intérêts accordés par la loi. En outre, chaque contrefacteur sera condamné, par voie de police, à une amende d'autant de *reichsthaler* que l'ouvrage contrefait a de feuilles d'impression. 6.° Dans les cas cependant où la contrefaction est permise, soit parce que l'ouvrage original est imprimé dans un pays où la contrefaction est tolérée, soit parce que l'auteur est mort depuis plus d'un an, ou que le privilège de l'éditeur est expiré, le contrefacteur, pour pouvoir invoquer la protection de la loi, sera tenu d'énoncer sur le frontispice le lieu de l'impression et le nom de l'imprimeur ou du libraire; en un mot, le livre doit avoir tous les caractères d'une entreprise faite conformément aux lois; dans le cas, au contraire, où le contrefacteur imiteroit l'impression de l'ouvrage original en prenant un caractère semblable, en plaçant sur le titre le nom de l'éditeur de l'original et le même lieu d'impression, afin de tromper le public, et de pouvoir vendre sa contrefaction comme étant l'original, les tribunaux le regarderont comme contrefacteur, le condamneront aux dommages et intérêts dont il est parlé

ci-dessus, nonobstant les poursuites du ministère public, qui le regardera comme atteint des lois contre les faussaires, et sous ce dernier rapport le *minimum* de l'amende à laquelle il sera condamné doit être d'un tiers au moins plus forte que l'amende par voie de police dont il est question dans l'article 5.

Pendant le séjour que le Grand-Duc de Bade a fait aux eaux l'été dernier, M. KASTELE, professeur à HEIDELBERG, fut appelé pour donner devant ce prince et une partie de sa cour des leçons de physique et de chymie. On sait que ce savant a fait plusieurs belles découvertes sur la lumière, l'électricité, la nature des sels, des acides, des alkalis, etc. Ses nouvelles assertions ont été confirmées par des expériences qui ont fort bien réussi. Les ouvrages qu'il publie à Heidelberg et à Jena font connoître ses découvertes.

Le docteur GALL a donné deux cours à CARLSRUHE. Il y a fait aussi imprimer ses leçons, corrigées et augmentées, et ornées de son portrait. Il doit diriger ses nouveaux voyages par Rastadt, Fribourg, Manheim, et proposer des réformes pour l'hôpital des fous et la maison de correction de cette dernière ville.

M. *Wolfgang Héribert*, baron de DALBERG, ministre d'état du grand-duc de Bade, et frère de S. A. E. le prince Primat de la confédération du Rhin, est mort à Manheim le 27 septembre dernier, à l'âge de 86 ans. Les arts et les sciences perdent en lui un ami zélé et un protecteur actif. Aussi long-temps que la Société allemande de Manheim a existé, il en a été le premier président, et le théâtre de Manheim, dont il a été l'intendant jusqu'en 1803, lui doit son origine et sa conservation. Tant que son zèle a été favorisé par les circonstances, il a toujours cherché à mettre sur le premier rang les principaux théâtres de l'Allemagne, et à y attirer les meil-

leurs acteurs. De ce nombre étoit le célèbre Iffland, qui y a joué pendant plusieurs années Les acteurs qui sont maintenant attachés au théâtre de Manheim, ont honoré la mémoire de leur Mécène dans un prologue qui a été joué le 5 octobre, et dans lequel les plus anciens d'entr'eux exprimoient les sentimens de douleur dont la mort de leur généreux protecteur les avoit pénétrés.

M. de Dalberg est auteur de différens ouvrages dramatiques, dont plusieurs ont paru sous son nom. En voici les titres : *Walvaïs* et *Adélaïde ;* Manheim, 1778, *in*-8.° —*Cora, drame mêlé de chants ; ibid*, 1780, *in*-8.° — *Electre*, récitatif musical ; *ibid*, 1780, *in*-8.° — *Jules-César*, ou la Conjuration de Brutus, tragédie d'après Shakespear ; *ibid*, 1785, *in*-8.°—*Le Colerique*, comédie en cinq actes, imitée de l'anglais de Cumberland ; *ibid*, 1786, *in*-8°. — *Oronocko*, tragédie en cinq actes, imitée de l'anglais ; *ibid*, 1786, *in*-8.° — *La Fille célibataire* (der weibliche Ehescheue), drame en deux actes ; Augsbourg, 1786, *in*-8.° — *Les Frères*, drame en cinq actes, imité de l'anglais de Cumberland ; Manheim, 1786, *in*-8.° — *Le Religieux du Mont-Carmel*, poème dramatique en cinq actes ; Berlin et Leipsik, 1787, *in*-8.° — *Montesquieu*, ou *le Bienfait inconnu*, drame en trois actes, pour le théâtre national de Manheim ; Manheim, 1787, *in*-8.° — Il a aussi travaillé à l'ouvrage périodique, qui a paru sous le titre de *Rheinische Beitræge*, ce qu'on pourroit traduire par *Mélanges Rhénanes*.

États du Prince primat.

M. Biedermann, de Winterthur, a peint un tableau de la *ville de Francfort* et de ses environs, orné de plusieurs figures allégoriques, qui représentent la parabole du semeur. L'auteur a présenté ce tableau à S. A. S.

le prince Primat. Ce protecteur éclairé des sciences et des arts a non-seulement accueilli cette idée et récompensé l'artiste, mais encore il a donné l'ordre de placer sur le cadre les armes de la ville, avec ce mot : *Floreat*; il est dans son cabinet au palais Taxis.

Royaume de Wirtemberg.

La librairie de M. Cotta, à Tubingue, vient de proposer trois prix de poésie.

1.° Un prix de cinquante ducats pour la meilleure satire en vers contre l'égoïsme.

2.° Un prix de deux cents ducats pour la meilleure tragédie, et un accessit de cinquante.

3.° Un prix de trois cents ducats pour la meilleure comédie, et un accessit de soixante-quinze.

Le terme du concours est fixé, pour la satire, au premier juillet; pour la tragédie, au premier octobre de cette année; et pour la comédie, au premier janvier 1808. Les traductions ou imitations de pièces étrangères ne seront point admises au concours.

La satire et la comédie doivent avoir pour objet les mœurs allemandes. Les ouvrages couronnés demeureront la propriété de la librairie de Cotta, tant pour le droit de faire représenter les comédies ou tragédies, que pour le débit de la première édition.

États Prussiens.

M. Meiners a publié une histoire des principales insurrections qui ont eu lieu parmi les étudians des différentes universités de l'Europe.

On a publié à Berlin les tomes III et IV du *Voyage en Suède*, de M. *Morice* Arendt, qui lui font beaucoup

d'honneur, et inspirent un grand intérêt pour le pays qu'il a parcouru.

On a vu dans un des tableaux de l'exposition faite à Berlin l'année dernière, une scène tirée de l'*Agathon* de Wieland, qui se passe chez le peintre Aglaophon au moment où il est surpris par Alcibiade, peignant une Danaé, d'après une jeune fille toute nue. Une entremetteuse jette un voile sur la jeune Myris pour la dérober aux regards du héros. Ce tableau est de M. Bardon.

Plusieurs peintres ont rivalisé pour offrir un hommage à la mémoire de Luther. Ce célèbre réformateur a paru sous toutes les formes. M. Hummel a choisi son *apothéose* pour sujet d'un tableau.

M. de Murr, savant distingué de Nuremberg, a envoyé à l'Empereur de Russie trois manuscrits de Regiomontanus, et quelques autres ouvrages imprimés de ce célèbre mathématicien. Ils ont été déposés à la Bibliothèque impériale, et M. de Murr a reçu une fort belle bague de Sa Majesté.

Dannemarck.

L'instruction pour la vaccination, ouvrage composé par la commission de la vaccine, a été traduit en irlandais par le bailli de Thorarsen. On espère, par ce moyen, adoucir beaucoup les effets de la petite vérole, qui souvent fait d'horribles ravages dans le pays. Les exemplaires ont été distribués en Irlande, avec les gravures qui s'y rapportent.

Suède.

M. Djurberg a publié le quatrième et dernier volume de sa *Géographie détaillée*, qui traite de la Géographie et de la Statistique de la Suède.

Russie.

Des lettres de Russie annoncent la mort de M. Redowsky, savant botaniste, attaché à l'ambassade qui devoit se rendre à Pékin (1). Il s'est noyé, dit-on, dans l'Ochota, près d'Ochotz, dans la province d'Irkutz. Il avoit aussi été chargé d'un voyage de découvertes aux îles Kuriles et Aleutiennes.

M. Klaproth ne se rend point à Pékin avec les missionnaires Grecs, ainsi que nous l'avons annoncé. Il est parti de *Kiachta* avec M. Helm, botaniste, pour voyager sur les frontières des Tartaries chinoises et russes. Il a composé à *Kiachta* un *Dictionnaire Chinois* et *Japonais*.

Suisse.

Le *Recueil de traits remarquables de l'Histoire des Suisses*, auquel M. Hirzel, ancien trésorier de Zurich, travaille depuis plus de trente ans, a été mis en vente à Bale. Il en paroît un volume tous les ans. Cette collection est principalement destinée aux jeunes gens, qui y trouvent des leçons de vertu et d'amour pour leur patrie.

Plusieurs amis de Lavater avaient projeté d'élever un monument à sa mémoire; le buste qui devoit l'orner a été exécuté; mais depuis, on ne sait trop pourquoi, ce projet n'a pas été exécuté. M. *Breitinger*, second ministre de l'église de Saint-Pierre, qui occupe maintenant la maison habitée par Lavater, a du moins depuis quelque temps placé le buste dans son cabinet de travail, afin de pouvoir le montrer aux amateurs de l'art et aux voyageurs curieux. Jusqu'alors on l'avoit laissé dans une chambre obscure, où on craignoit même qu'il ne fût gâté.

(1) Je donnerai dans un prochain numéro une relation de cette ambassade. A. L. M.

Italie.

On vient de découvrir à Montefiascone, dans un champ voisin de la grande route, une grotte souterraine taillée dans le roc, et de onze palmes de longueur. Le propriétaire y étant descendu, y trouva étendu sur un petit mur deux cadavres, en apparence bien conservés, mais qui tombèrent en poussière dès qu'on les eut touchés; sur un second mur étoient placés différens vases de terre et de métal, qui vont être envoyés au pape pour être placés dans le Musée des Antiques de la Bibliothèque du Vatican : ils sont au nombre de 21.

Portugal.

L'université de Coimbra vient d'acquérir la bibliothèque de *Monsenhor Hasse*, mort depuis peu à Lisbonne. Les livres rares et les manuscrits de cette riche bibliothèque forment presque douze mille volumes. Outre quelques ouvrages latins et espagnols du quinzième siècle, on y trouve tous les imprimés, et presque tout ce qui existe de manuscrits sur la législation portugaise, ainsi que la plupart des écrits les plus rares sur la littérature portugaise et espagnole.

États-Unis.

Un voyageur arrivé à Baltimore, a rapporté, des bords du Missouri, une énorme dent de mammouth. Il raconte qu'étant occupé avec d'autres personnes à rechercher s'il n'existoit pas quelques mines dans le voisinage du fleuve, ils trouvèrent un quart de mille en carré d'étendue, entièrement rempli à six pieds de profondeur, d'ossemens d'une énorme grosseur. Ce voyageur offre de fournir, à celui qui voudra le payer, un squelette complet de mammouth, qui a cinquante-quatre pieds de long et vingt-deux pieds de hauteur. Le doigt

du milieu du pied de devant de ce squelette a sept pieds huit pouces de long. Chaque mâchoire porte huit énormes dents mâchelières. Celle qu'a apportée le voyageur, a été donnée par lui au Muséum de Baltimore. Ce qu'il rapporte de l'énorme quantité d'ossemens qu'il a trouvé, peut être exagéré ; mais il est intéressant de faire des recherches sur le même lieu.

Les arts commencent à se naturaliser dans les ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE. Des artistes des deux sexes y cultivent la peinture avec succès. On a admiré à PHILADELPHIE un tableau qui représente *Danaé*. M. STUART se distingue surtout pour les portraits. Il s'occupe de ceux des trois présidens du congrès. L'état de Massachusets a commandé cet ouvrage, et s'est chargé d'en payer les frais.

M. WEST, président de l'Académie royale de peinture à Londres, est natif de Pensylvanie. Il vient de faire à Philadelphie un séjour qui sera d'une grande utilité aux peintres Américains. Il doit bientôt revenir dans sa patrie.

On voit par un Journal de CHARLES TOWN, du 22 mai dernier, que neuf mois avant cette époque, on avoit introduit du plan de café de l'île de Cuba, au cap de la Floride. Il a réussi au-delà de toute espérance, et donne l'espoir de fournir avant peu au pays un nouvel article de commerce important.

Par l'esprit d'entreprise des émigrans, les arts et les sciences commencent à s'introduire dans la LOUISIANE. Des écoles sont déjà établies dans différens villages.

Les habitans de la NOUVELLE ORLÉANS ont présenté au congrès une pétition pour la fondation d'un collége. On doit l'établir à deux milles de la ville, afin de le mettre hors des atteintes de la fièvre bilieuse qui domine pendant l'automne, et qui souvent prend le caractère de

fièvre maligne, dans les endroits de la ville où la population est considérable.

On a établi à SAINT-LOUIS un Journal publié tous les huit jours, sous le titre de *Correspondant du Missouri* et *Gazette Illinoise.*

Le neuvième volume du Journal intitulé : *The Medical repository de* NEW-YORCK, rédigé par les docteurs Mitchill et Miller, vient d'être terminé au mois de mai dernier.

Le docteur NEVIN, irlandais, condamné à un exil, pour avoir participé à la tentative, dont le but étoit de rendre la liberté à son pays, est maintenant occupé à NEW-YORK, lieu de sa résidence, à écrire l'*Histoire d'Irlande*, pendant les vingt dernières années. On dit que cet ouvrage est très-avancé.

FRANCE.

M. le préfet du département du Gers vient de faire présent aux dames de l'*Institut de Saint-Vincent-de-Paule*, attachées à l'hôpital civil et militaire de la ville D'AUCH, d'une très-belle statue de leur vertueux fondateur, destinée à orner les séances du conseil d'administration de l'hospice. Cette statue est une copie fidèle de celle du même saint que l'on voit au Vatican. Elle est en terre cuite, mais revêtue d'un vernis qui lui donne l'apparence du marbre statuaire. Sa hauteur est de cinq pieds dix pouces. L'exécution en est due à M. AJON, de Toulouse, statuaire et modeleur distingué.

On a représenté à CAEN un drame en quatre actes, nommé *Albertine.* Il n'a pas eu de succès.

M. HOIN, peintre à DIJON, a présenté dernièrement à l'Académie une étude, d'après *Ruisdaels*, qu'il a faite d'après le procédé qu'a fait connoître M. SEGUIN DE BONNENCONTRE, et qui exclut l'huile de la peinture. Ce

procédé, éprouvé depuis quinze ans a, dit-on, l'avantage de ne point altérer les couleurs par la dessication.

MON CHER CONFRÈRE,

M. ESPIÉS, de GRENOBLE, me fit l'honneur de me présenter dans le courant de septembre dernier, un planétaire qu'il a construit avec autant d'intelligence que de peine.

Cet instrument, qui a la forme et la grosseur d'une pendule de cheminée, présente d'une manière très-sensible notre système solaire et ses mouvemens.

Le globe qui figure le soleil, situé au centre, tourne sur son axe sans changer de face.

Les planètes parmi lesquelles se trouvent Cérès, Pallas et Junon, font leurs révolutions autour du soleil dans les temps que les astronomes ont déterminés.

La terre, en faisant sa révolution autour du soleil, tourne en même temps sur son axe pour faire voir de quelle manière s'opèrent le jour et la nuit.

On y voit aussi la lune tourner autour de la terre en 27 jours.

Toutes les planètes qui ont des satellites en ont le même nombre dans cet instrument; ainsi Jupiter s'y trouve au milieu de ses quatre satellites. Saturne, au milieu avec sept, et Herschel avec six. On y remarque encore Saturne au centre de son double anneau.

Les planètes y font leur révolution du couchant au levant, tandis que le soleil tourne sur lui-même, et qu'il fait un nombre de révolutions proportionné à celui des planètes, c'est-à-dire qu'il tourne en 25 jours sur lui-même, pendant qu'Herschel fait sa révolution autour de cet astre en 83 ans.

La lune, tournant autour de la terre, fait connoître de quelle manière s'opèrent les éclipses du soleil et de la lune; elle fait également connoître ce qu'on entend par

conjonction, opposition, station et rétrogradation des planètes, etc.

M. Espiés a présenté cet instrument à l'Académie de Grenoble, dont il a l'honneur d'être membre. Cette Société lui a témoigné sa satisfaction. Il y a peu de villes où l'on ait l'avantage de posséder un artiste comme M. Espiés, et un ouvrage comme le sien.

DE LALANDE.

La *Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres* de MACON, avoit proposé pour sujet du prix, en l'an 1806, de « *déterminer si les plantations de vigne destinées à ne* » *produire que des vins communs et faites dans des ter-* » *reins propres à d'autres cultures, sont avantageuses ou* » *nuisibles au département de Saône et Loire, et à celui* » *de la Côte-d'Or* ». Les mémoires qui ont concouru n'ayant pas suffisamment satisfait à la question, et la Société étant d'ailleurs assez éclairée par les événemens, elle retire ce sujet de prix, et propose pour celui de 1807 la question suivante : « *Quelles modifications a éprouvées* » *la culture de la vigne dans l'ancienne province de Bour-* » *gogne, depuis qu'elle y a été introduite; quels change-* » *mens ont été adoptés successivement dans la fabrication* » *des vins; et quelle en a été l'influence sur la qualité* » *des produits, leur quantité, la population et la pros-* » *périté commerciale de ce pays* » ?

Le prix sera une médaille de 300 livres, ou sa valeur en argent. Il sera délivré dans la première séance de janvier 1808. Les mémoires seront adressés avant le 15 octobre 1807, suivant les formes ordinaires et francs de port, à M. CORTAMBERT, docteur-médecin, secrétaire-perpétuel de la Société.

PARIS.

L'observatoire du collége de France est important pour

l'astronomie; le professeur y forme des élèves pour la marine, pour les voyages, pour les observatoires, et M. de Champagny, qui en a senti l'utilité, en a ordonné la reconstruction. M. Vaudoyer, l'un des architectes du gouvernement, s'est trouvé heureusement chargé de ce travail; il a adopté un nouveau plan qui rendra cet observatoire plus commode et plus utile. Il avoit déjà exercé ses talens à l'observatoire impérial, où il a fait construire au haut de l'édifice des cabinets qui ont un horizon libre. C'est-là qu'est la machine parallélique pour chercher des comètes. Il a fait la terrasse qui doit servir pour le grand télescope de 22 pieds; dans la salle du nord un arcaromètre; et dans la plaine de Mont-Rouge, une colonne pour diriger dans le méridien la grande lunette des passages. Son zèle et son intelligence se sont signalés dans toutes ces parties. C'est encore à M. Vaudoyer que le collége de France doit les amphithéâtres de chymie, d'anatomie et de physique, où il a réuni la plus heureuse disposition, la solidité, la commodité et la décoration. L'Institut lui doit aussi la belle salle des assemblées publiques qui occupe l'église des Quatre-Nations. Il étoit fort difficile de faire dans un local aussi ingrat une salle propre à contenir 1500 personnes qui puissent voir et entendre. La décoration en est noble et majestueuse, et le public partagera la reconnoissance que les savans doivent à M. Vaudoyer.

DE LALANDE.

THÉATRES.

Théatre de l'Opéra-Comique.

Joseph, drame en trois actes, mêlé de musique.

Le théâtre de l'Opéra-Comique s'étoit quelquefois élevé au-dessus de son genre, et ses essais avaient été heureux. *Stratonice* et *Médée* ont obtenu beaucoup de succès. *Joseph* pourra soutenir la comparaison; l'intérêt touchant de ce sujet l'avoit déjà fait réussir au théâtre Français. Le charme de la musique ne pouvoit pas y nuire, surtout quand cette musique est de M. Méhul. Tout le monde connoît l'histoire de Joseph; il est donc inutile d'analyser la pièce; il suffira de dire que l'auteur, sans y mêler des rôles de femmes, un amour insipide, la rivalité de Siméon et ses conspirations, a conservé la simplicité patriarchale qui convenoit à son drame. L'histoire de Joseph est si belle et si touchante, qu'elle n'a pas besoin d'ornemens étrangers, si toutefois ce sont des ornemens que des conspirations et des assassinats. Cela n'est plus guère bon maintenant que dans les mélodrames, encore s'en lasse-t-on, même au boulevard. Cet ouvrage fera honneur à la plume féconde de M. Duval, dont nous avons déjà beaucoup de jolies et de bonnes pièces.

Les rôles ont été joués aussi bien qu'on pouvoit l'attendre des meilleurs acteurs de l'Opéra-Comique, qui ne sont pas seulement des chanteurs.

Elleviou fait Joseph; *Gavaudan*, Siméon; *Solié*, Jacob, et *Madame Gavaudan* lutte de graces et d'ingé-

nuité avec *Mademoiselle Mars*, dans le rôle de Benjamin.

Mademoiselle *Michu*, fille d'un acteur qui a longtemps été vu avec plaisir sur le théâtre de l'Opéra-Comique, vient d'y débuter avec beaucoup de succès. Elle avoit choisi le rôle de *Lucille* dans l'opéra de ce nom, et elle y a déployé beaucoup de graces et de sensibilité.

Le public a fait plusieurs applications favorables à la débutante, et l'a encouragé par de vifs applaudissemens. Mademoiselle *Michu*, jeune et jolie, promet un sujet à l'Opéra-Comique, dans un emploi presque vacant.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les Filles de mémoire, ou *le Mnémoniste.*

Ce ne sont point des Muses, que les *Filles de Mémoire* du Vaudeville, mais des écolières de M. *Finmerle.* C'est ainsi qu'on a travesti le nom de M. *Feneigle.* La mnémonique devoit *tribut au malin.* Les panneaux chargés de numéros et de figures, le poëlon, le fauteuil, le clou à vis, etc., etc. ont été employés d'une façon très-comique dans le vaudeville nouveau.

M. Finmerle, pour donner une idée de sa science aux amateurs, a commencé par instruire ses deux filles, sa cousine et sa servante. Les pauvres demoiselles n'ont point de dispositions pour la mnémonique : elles ont si peu profité des leçons du papa, que l'une d'elle, à qui l'on demande quel est le 35e pape, répond hardiment que c'est *Mahomet.* On conçoit que le professeur se désole; envain se donne-t-il pour le point central, avec le dindon qui couvre sa robe de professeur. Tout va au pis; il doit perdre la confiance publique : mais ces demoiselles, qui ont si peu de mémoire pour ce qui ne les regarde pas, en ont beaucoup pour ce qui les intéresse. Toutes quatre

viennent rappeler au professeur des promesses qu'il leur a faites, et cela sur l'air : *Souvenez-vous-en.* Il reste confondu, quand l'amant de sa fille lui rappelle que jadis il rendit à son père un service important, et lui dit qu'il vient s'acquitter en lui offrant sa fortune s'il veut lui donner sa fille en mariage et renoncer à la mnémonique. Finmerle fait tout ce qu'on veut, et les Filles de Mémoire sont satisfaites. Les détails de cette bluette sont gais et malins.

Les auteurs sont MM. Dieulafoi et Gersin.

T. D.

LIVRES DIVERS (1).

Botanique.

Flora Badensis, Flore de Bade et d'Alsace, etc. *rangée suivant le système de Linnéus, avec des figures dessinées d'après nature* ; par M. Charles-Christian Gmelin, *docteur en médecine, conseiller aulique du sérénissime et très-puissant électeur de Bade; professeur public ordinaire de botanique et d'histoire naturelle directeur du cabinet d'histoire naturelle et du collège de médecine de Bade ; membre ordinaire de l'académie impériale des curieux de la nature, de celles des scrutateurs de la nature de Halle et de Suède ; de la société phytographique de Gœttingue, de celle d'agriculture, sciences et arts du Rhin ; de l'institut botanique de Ratisbonne, et de la société minéralogique d'Iéna*, tome II. A Carlsruhe, chez *Muller* 1806, in-8°. de 717 pages.

Ce deuxième volume de la Flore de Bade offre les plantes depuis l'hexandrie, qui est la sixième classe du système de Linnéus, jusqu'à la quatorzième, savoir : la didynamie entièrement. M. Gmelin suit ici absolument la même marche qu'il a adoptée dans son premier tome. Voyez la notice insérée dans le volume 6 du Magasin Encyclopédique, année 1806, page 185.

M. Gmelin a créé un nouveau genre, en l'honneur et à la mémoire du savant M. *Hebelius*, professeur de théologie et des langues orientales à Carlsruhe,

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait.

amateur de botanique. Ce genre comporte deux espèces, la première inédite est l'*Hebelia collina*, à feuilles ensiformes, à épi long, cylindrique, et en grappes, la corolle jaune; cette plante se trouve sur les collines calcaires et argileuses de plusieurs endroits du pays de Bade, fleurit en juin et juillet, sa semence est mûre en septembre; elle est vivace. M. Gmelin la cultive au jardin botanique depuis plus de quinze ans, sans aucun changement. La seconde espèce est l'*Hebelia allemanica*, connue par nos botanistes, c'est l'*anthericum calyculatum* de Linnæus. Ce nouveau genre de l'hexandrie doit être placé, relativement aux parties de la fructification, entre l'*Anthericum*, la *Scheuzeria* et l'*Helonias*. Les deux espèces d'*Hebelia* sont ici figurées.

Willemet.

Plantes équinoxiales, quatrième livraison. A Paris, chez Fréd. *Schœl*, rue des Maçons-Sorbonne, no. 19, et à Tubingue, chez J. G. *Cotta* (1), 1806, in-fol.

Cette livraison contient onze planches, savoir : n°. 21 à 30, et les pages 67 à 106 du texte.

Les plantes que les planches représentent sont : *Bambusa latifolia.* — *Passiflora glauca.* — *Passiflora emarginata.* — *Cheirostemon platanoides.* — *Retiniphyllum secundiflorum.* — *Claytonia cubensis.* — *Epidendrum grandiflorum.* — *Epidendrum antenniferum.* — *Machaonia acuminata.* — *Theobroma bicolor.* Une autre planche représente le fruit de cette dernière plante; le chocolat que l'on fait avec elle, n'est pas aussi bon que celui que l'on fait avec le cacao, *Theobroma cacao*; il faut même les mêler ensemble; mais ses fleurs et ses feuilles sont admirables pour leur grandeur et leur éclat.

A. L. M.

MÉDECINE.

MANUEL DE LA SAIGNÉE; utilité de celle du pied; danger de celle du bras; principes et moyens pour la rendre toujours salutaire et pour employer les sangsues : ouvrage d'une utilité domestique, avec *des notes et observations sur la vie et sur le système sanguin;* Par Alphonse LEROY, *ancien docteur-régent de la faculté; professeur de l'Ecole spéciale de médecine de Paris; membre de la société de l'Ecole de médecine, et de plusieurs sociétés savantes*, etc., etc. Un volume in-12 de 300 pages. Prix, 2 fr. 50 c. broché, et 3 fr. par la poste, franc de port. A Paris, chez F. *Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

L'auteur indique, dans cet ouvrage, les circonstances utiles, indifférentes ou nuisibles de la saignée du bras. Il fait voir ce qu'il y a de faux ou de vrai dans les opinions qu'on s'est formées de la saignée, et d'après quels principes on doit employer dans différentes circonstances, différentes espèces de saignées, et par ce moyen rendre cette évacuation toujours salutaire; la réputation du savant qui a écrit ce traité est un garant de l'utilité qu'il doit offrir au jeune praticien. F. D.

CHIMIE.

L'Ecole du pharmacien, ou tableaux synoptiques de pharmacie; à l'usage des étudians et des personnes qui se préparent à subir leur examen; par M. TROMSDORFF, *professeur de chymie et de pharmacie à l'Université d'Erfurt, etc. traduit de l'allemand, avec des notes*, par P. X. LESCHEVIN, *commissaire des poudres et salpêtres. Prix, 3 fr. 75 c.* A Paris, à *l'imprimerie bibliographique*, rue Gît-le-Cœur.

Il y a longtems que l'utilité des tableaux méthodi-

ques, dans l'enseignement des sciences, n'est plus un problème. Le savant professeur auquel l'Allemagne étoit déjà redevable d'excellens tableaux synoptiques de chimie, a nouvellement enrichi la pharmacie de ceux dont la traduction paroît aujourd'hui. Une planche, gravée avec soin, offre les principaux ustensiles en usage dans cet art; et l'habile traducteur a indiqué dans des notes puisées aux meilleures sources, les différences qui peuvent exister dans les instrumens et les procédés pharmaceutiques des deux nations. La partie typographique de cet ouvrage est parfaitement exécutée.

F. D.

Recherches physiques et chymiques sur la fabrication de la poudre à canon, contenant des observations et des expériences nouvelles; par M. J.-F. Charpentier Cossigny, *ex-ingénieur, membre honoraire de la Société asiatique de Calcutta; membre de la Société impériale d'agriculture du département de la Seine, et de celle académique des sciences de Paris, associé de la Société littéraire des arts de Batavia, et de celles d'agriculture du Doubs et de Douay, et correspondant de l'Institut national de France.* 1 vol. in-8°. Prix, 5 pour Paris, et 6 fr. 50 c. franc de port pour les départemens. A Paris, chez Antoine *Bailleul*, imprimeur-libraire, rue Helvétius: n°. 71, et *Magimel*, libraire quai des Augustins, n°. 61.

Agriculture.

Mémoire sur des nouvelles expériences relatives au claveau, lu à la Société d'agriculture de Seine-et-Oise, dans la séance du 25 août 1806. Par M. Jouvencel, associé.

Religion.

Détails historiques, et Recueil de Pièces sur les divers Projets qui ont été conçus, depuis la Réformation jusqu'à ce jour, pour la réunion de toutes les Communions Chrétiennes; recueillis, compulsés et mis en ordre par M. Rabaut le jeune, *Membre du Corps Législatif et de la Légion d'honneur* ; Un volume *in-8°.* broché, d'environ 250 pages. 3 *fr.* pour Paris, et 4 *fr.* franc de port pour les Départemens. A Paris, *de l'Imprimerie de Brasseur ainé*, rue de la Harpe, *N°.* 93; et se trouve chez l'*Éditeur*, rue de la Sourdière, *N°.* 19; *Dufour*, Libraire, rue des Mathurins, *N°.* 7, et *Perlet*, Libraire, rue de Tournon, *N°.* 6.

Quoique l'on ait toujours regardé le projet de réunir les Chrétiens de diverses Communions en une seule, comme un projet d'une difficile exécution, on l'a souvent formé, parce qu'on espéroit de son succès les plus heureux résultats. L'on croyoit éteindre les haines religieuses, les divisions qu'elles forment, les guerres qu'elles excitent; l'on espéroit ôter aux chefs de partis une ressource dangereuse, en conduisant tous les citoyens à une même croyance, simplifier et faciliter l'action du Gouvernement et l'empire de la loi. Mais la chaleur avec laquelle les diverses opinions religieuses étoient embrassées et défendues, leur multiplicité, leur opposition, et le trop d'importance qu'on donnoit à plusieurs d'entre elles; les intérêts opposés des divers états dans lesquels ces tentatives furent faites; les préjugés des Princes qui les avoient provoquées, et les passions diverses de ceux qui y étoient employés ont fait échouer ces projets, et leur résultat a presque toujours été une plus grande division dans les esprits, des vexations

impolitiques, et une scission plus prononcée entre les Sectes.

Le peu de succès de ces divers projets est-il une preuve qu'aucun ne puisse jamais réussir ? il seroit imprudent de l'affirmer : la plupart des obstacles sont levés, et si la franchise, le véritable esprit du Christianisme, la liberté d'opinion religieuse, présidoient à cette réunion ; l'on parviendroit peut-être à l'opérer, ou même à la tenter, sans que le non succès pût entraîner de grands inconvéniens.

Le plus sûr moyen à employer seroit sans doute de les laisser livrés à l'opinion publique par la voie de l'impression ; c'est le propre des opinions religieuses de ne pouvoir être commandées, et la manière dont l'Empereur des Français a proclamé cette grande vérité, et en a fait une des règles de sa conduite, le met, sans contredit, à cet égard, au-dessus de tous les Monarques qui l'ont précédé.

C'est par la conviction qu'on fait adhérer aux vérités religieuses, et rien ne peut mieux la donner qu'une discussion parfaitement libre, qui éclaireroit les esprits, et les prépareroit à un heureux résultat, ou qui feroit désister d'une entreprise dont on auroit apperçu les inconvéniens, et reconnu l'impossibilité. Dans un siècle éclairé, et où ces matières n'ont pas assez d'importance auprès des préjugés pour qu'elles puissent agiter les esprits en sens inverse de l'autorité civile ; cet examen auroit pour résultat nécessaire de mettre enfin la Religion en harmonie avec elle, de l'établir comme son auxiliaire, de la faire cesser d'être ou sa rivale, ou son antagoniste, et de la ramener aux points communs à toutes les Communions, et à la simplicité des premiers siècles du Christianisme.

Tous les esprits ne s'accordent cependant pas à regarder

ces projets comme utiles; c'est supposer qu'il est possible d'amener tous les Chrétiens aux mêmes opinions religieuses, et l'on sait assez combien les communions sont opposées même dans leurs dogmes fondamentaux et dans leurs principaux rites. On fournit en preuve l'impossibilité où jusques ici l'on a été d'y réussir : l'on croit même que ce seroit s'exposer au danger de donner une trop grande importance aux querelles scholastiques, dont le ridicule et les inconvéniens ont été bien sentis, et un trop grand ascendant à une Religion unique, sourtout si le Prince n'en étoit pas le Chef, et si elle conservoit pour l'avenir des moyens de soumettre les peuples à son obéissance. Beaucoup de personnes pensent que plusieurs religions dans un état, quand elles inspirent la sommission aux lois, et à la pratique des devoirs sociaux, y sont d'un très-grand avantage : aucune ne peut empiéter ; elles se surveillent mutuellement; il s'établit une louable émulation entre les sectateurs et les ministres des cultes qui tourne à l'avantage des mœurs et de l'état. La loi qui les protège, les unit par les mêmes intérêts, et leur inspire une affection et une condescendance mutuelles. L'on cite les avantages qu'en retirent les états dans lesquels la liberté des cultes est admise. Il résulteroit de ces observations qui paroissent fondées, que ce que l'Empereur des Français a déjà fait à cet égard est ce qu'il y avoit de plus sage à faire, et que sa prévoyance auroit dévancé toutes les réflexions qu'un long examen amèneroit. L'on peut même ajouter que sa pensée plus généreuse que celle des Princes qui l'ont dévancé; en ne donnant de droit exclusif à aucun culte, a voulu prévenir les jalousies et les divisions qui auroient pu en naître.

Dans tous les cas, il ne peut qu'être utile de savoir comment ont été formés et ont échoué les divers projets, soit pour faire désister de tous projets nouveaux,

soit pour diriger dans leur formation. C'est l'avantage que présente l'ouvrage annoncé, et dont ce qui a dernièrement été écrit sur cette matière, sans autre motif plus important, a fourni l'idée à son éditeur. Le rapprochement que ce recueil renferme est bien propre à répandre une grande lumière sur cette entreprise difficile que tant de causes, dont plusieurs ne subsistent plus, aient empêché de faciliter en la simplifiant.

Ce volume contient :

I. Les divers projets de réunion entre les Chrétiens Réformés et ceux de la Confession d'Ausbourg. Savoir :

1°. Conférences à Marpourg en 1529.
2°. Accord conclu à Wirtemberg en 1536 De peu de durée.
3°. Union signée à Francfort entre les princes réformés et les Luthériens en 1558.
4°. Conférences de Sendomir et Synode national de Cracovie en 1573.
5°. Histoire du Livre de la Concorde.
6°. Délibération du Synode de Sainte-Foy en 1578.
7°. Négociation du roi de Navarre et Colloque de Montbelliard, 1583.
8°. Délibération du Synode national de Gap en 1603.
9°. Délibération du Synode national de Charenton en 1631.
10°. Assemblée et conférences de Léipsick.
11°. Accord fait à Cassel en 1661.
12°. Proposition du théologien Scultet, et réponses du Ministre Jurieu en 1638, et du professeur Pictet.
13°. Projet de l'électeur de Brandebourg, secondé par l'Académie de Genève en 1707.
14°. Aperçu des ouvrages de MM. Turettin et Pfaff.
15°. Opinion de M. Basnage sur les divers projets de réunion, 1719.

II. Les projets de réunion entre les Catholiques Romains et les autres Communions chrétiennes. Savoir :

1°. Le projet du roi François Ier.

2°. Colloque de Poissy en 1561.

3°. Ouvrages qui parurent sur cette matière en 1593.

4°. Colloque de Ratisbonne en 1601.

5°. Indication des divers auteurs qui écrivirent sur cette réunion avant et après la mort de Henri IV.

6°. Colloques de Dourlhac et de Neubourg en 1612 et 1615, et de Thorn en 1645.

7°. Projet du cardinal de Richelieu depuis 1631 jusqu'en 1671.

8°. Projet du maréchal de Turenne, 1670.

9°. Tentatives de réunion. Ouvrages de d'Huisseau et de Dyse en 1677.

10°. Projet de la marquise de Portes. Confession de foi en dix-huit articles, en 1684.

11°. Projet en France et en Allemagne. Correspondance à ce sujet entre Bossuet, Leibnitz, Molanus et l'évêque de Neustadt en 1691.

12°. Projet de l'archevêque de Cantorbéry en 1717.

13°. Projet de la Sorbonne pour la réunion de l'Eglise grecque avec l'Eglise latine, présenté au Czar Pierre-le-Grand en 1717.

14°. Propositions de M. Louis Dutens dans un ouvrage imprimé à Londres en 1798.

III. Un Fragment de l'*Histoire ecclésiastique* de MOSHEIM, docteur en théologie et chancelier de l'Université de Gottingue.

IV. Lettre de Monseigneur l'Archevêque de Besançon à MM. Marron, Rabaut-Pomier et Mestrezat, Pasteurs de l'Eglise réformée consistoriale du département de la Seine.

V. Réponses de M. Marron, et de MM. Rabaut-Pomier et Mestrezat à Monseigneur l'Archevêque de Besançon.

VI. Lettre de M. Molines, Pasteur à Orange, à Monseigneur l'Archevêque de Besançon.

VII. Lettre de M. Lucet, Canoniste, aux Réformés.

VIII. Précis historique sur les projets de réunion des Chrétiens des diverses croyances, inséré dans les archives littéraires de l'Europe, n°. 15, p. 348 à 381.

Des documens que l'éditeur a reçus depuis l'impression et l'annonce de ce volume, le conduiront à un second.

RABAUT-POMIER.

DISCOURS pour l'anniversaire du sacre de S. M. l'EMPEREUR et Roi, et de la victoire d'Austerlitz, prononcé dans l'église paroissiale de Saint-Roch, le dimanche 7 décembre 1806; par M. N. S. GUILLON, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Paris. Prix, 75 c., et 1 fr. franc de port.

DISCOURS pour la fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge et de la naissance de S. M. l'EMPEREUR et ROI, prononcé dans l'église de Notre-Dame de Paris, le 15 août 1806. Prix, 60 c. et 75 c. franc de port. A Paris, chez *Laurens jeune*, imprimeur-libraire, rue S. Jacques, no. 61, vis-à-vis celle des Mathurins. 1806.

BEAUX-ARTS.

PÉRICLÈS. De l'influence des beaux arts sur la félicité publique, par CHARLES D'ALBERG, *associé étranger de l'Institut de France. Nouvelle édition revue et corrigée par l'auteur.* Paris, *Debray*, rue St.-Honoré, n°. 168. 1807, un vol. in-12.

Cet intéressant ouvrage dont nous avons rendu compte dans le numéro du mois de juillet de 1806, avoit été imprimé en grand format. Cette édition a été réimprimée. in-12 pour la circulation de la librairie.

ATHENÆUM, ou galerie française, des productions de tous les arts; journal entrepris et publié par une

société d'hommes de lettres et d'artistes. N°. XI, novembre 1806. A Paris, chez les frères *Piranesi*, place et palais du Tribunat. 1806.

On trouve, dans ce numéro, les gravures suivantes: *Statue gauloise, placée maintenant à Quinipilly.* Elle étoit autrefois sur la montagne de Castennec. Elle est connue sous le nom de Crouah-Houart. — *Galerie d'architecture de M. Cassas.* — *Jeanne de Navarre*, tableau de Mlle. Lorimier. — *Grand Vase de tole vernie*, de la manufacture de tole vernie, de M. Deharme, dans la rue Martel.

Le Pausanias français. Salon de 1806, ouvrage dans lequel les principales productions de l'école actuelle sont classées, expliquées, analysées, à l'aide d'un commentaire exact, raisonné; et représentées dans une suite de dessins exécutés et gravés par les plus habiles artistes. On y a joint quelques portraits, *gravés au trait, de grands artistes vivans, avec des notices historiques et inédites, concernant leur personne et leurs ouvrages.* Publié par un observateur impartial; 5e., 6e. et 7e. livraisons.

On trouve dans ces livraisons les articles suivans: *Notice historique et inédite sur* M. Louis David. — *Sur le tableau de* M. Devosge, (le Dévouement de Cimon, fils de Miltiade). — *Sur ceux de* M. Ingres, (S. M. l'Empereur sur son trône et plusieurs portraits), — *Sur celui de* M. Le Thiers, (préliminaires de la paix de Léoben). — *Sur ceux de* M. Richard-Fleury, (Henri IV. Mademoiselle de la Vallière surprise par Louis XIV. Mademoiselle de la Vallière, carmélite). — *Sur ceux de* M. Rigo, (Clémence de S. M. l'Empereur envers le divan d'Egypte. Clémence de S. M. l'Empereur envers une famille arabe). — *Sur celui de* M. Barbier Walbonne, (tableau de famille). — *Sur*

ceux de mademoiselle Désoras, (Ni l'un ni l'autre. La petite fille au Chat, ou la Malice). — *Sur ceux de* M. Demarne, (deux Abreuvoirs. L'Agneau chéri. Une foire. L'intérieur d'une ferme de Franche-Comté). — *Sur ceux de* M. Bonnemaison, (portrait de S. E. M. de Caulaincourt. Portrait du général de génie Vallongne, tué au siége de Gaëte). — *Sur celui de* mademoiselle Bounieu, (Pigmalion amoureux de sa statue). — *Sur ceux de* M. Harriet, (Hylas enlevé par les nymphes. Héro et Léandre). — *Sur un portrait de femme de* M. Henri. — *Sur un tableau de* M. G. Gérard, (trait de générosité française). — *Sur ceux de* mademoiselle Gérard, (la Rosière recevant le baiser de protection de la dame du lieu. Portrait en pied de la famille de M. V. La tendresse maternelle). — *Sur ceux de* M. Brener, (le Chariot brisé. Portrait du général Teulié. Plusieurs Portraits). — *Sur ceux de* M. Fabre, (une Madeleine pénitente. La sixième églogue de Virgile). — *Sur celui de* M. Richard-Fleury, (un Chevalier se préparant au combat). — *Sur celui de* M. Forbin, les Pénitens noirs, ou la *Via crucis*). — *Sur celui de* M. Vafflard, (Honneurs rendus à Duguesclin). — *Sur celui de* M. Perrin, (la France appuyée par la religion, etc.) — *Sur un tableau de Famille par* M. Ansiaux. — *Sur celui de* M. Richard, (Jacques Molay).

Gravures. — *Portrait de* M. Louis David. — *Préliminaires de la paix de Léoben, par* M. Le Thiers. — *Mademoiselle de la Vallière, carmélite, par* M. Richard-Fleury. — *Jacques Molay,* tableau du même. 8e., 9e. et 10e. livraisons. On trouve dans ces livraisons les articles suivans : notice historique et inédite *Sur le tableau de* mademoiselle Lorimier, (Jeanne de Navarre). — *Sur celui de* M. Broc, (mort du général Desaix). — *Sur celui de* M. Garnerey, (Portrait en pied de M. Dugrand). — *Sur celui de* M. Forbin, (Ossian).

— *Sur ceux de* M. Danloux, (portrait des enfans de M.... jouant avec un chien dans un jardin. Portrait de madame la princesse de Santa-Croce). — *Sur ceux de* madame Chaudet, (portrait de la princesse Létitia, fille de la princesse Caroline, grande duchesse de Clèves et de Berg. Portrait du jeune Oscar, fils du maréchal Bernadotte. Portrait de madame Augustin. Une femme ayant attaché son enfant sur son dos. Portrait de Mademoiselle ***). — *Sur celui de* M. Vien, fils, (portrait du général Bache). — *Sur celui de* M. Menjaud, (le roi Candaule). — *Sur celui de* M. Regnault, (Héloïse et Abeilard). — *Sur ceux de* M. Robert Lefevre, (portrait de S. M. l'Empereur et Roi. Portrait d'une dame avec son fils. Portrait de M. Boully). — *Sur celui de* M. Regnault, (la mort d'Annibal). — *Sur ceux de* M. Monsiau, (Aspasie s'entretenant avec les hommes les plus illustres d'Athènes. Le Poussin reconduisant le cardinal Massimi). — *Sur celui de* M. Le Boulanger, (Les reproches d'Hector à Pâris). — *Sur ceux de* M. (La redition d'Ulm et la présentation des généraux autrichiens à S. M. l'Empereur. Portrait de femme en pied). — *Sur celui de* M. Regnault, (Thésée et Pirithoüs purgeant la terre, etc.) — *Sur celui de* M. Hennequin, (Bataille des Pyramides). — *Sur ceux de* M. Valenciennes, Bataille des Pyramides. Quatre dessins au lavis. — *Sur ceux de* M. Duperreux, (Vue du château de Pau, où naquit Henri IV. Vue du lac de Como, prise au-dessus du palais Odescalchi. Vue de l'Isola de Pescatori, l'une des îles Boromées, sur le lac Majeur. Vue de la Pliniana, maison de Pline le jeune). — *Sur les dessins de* M. Lafitte. — *Sur celui de* M. Hersent, (le Tombeau américain). — *Gravures.* — *Portrait de* M. Regnault. — *Jeanne de Navarre.* Tableau de mademoiselle Lorimier. — *Mort du général Desaix.* Tableau de M. Broc.

— *Le roi Candaule.* Tableau de M. MENJAUD. — *Portrait en pied de S. M. l'Empereur et Roi.* Tableau de M. ROBERT LEFEVRE. — *Aspasie s'entretenant avec les hommes les plus illustres d'Athènes.* Tableau de M. MONSIAU. — *Reddition d'Ulm, etc.* Tableau de M. BERTHON. — *Massacre de cent mille familles protestantes.* Dessin de M. LAFITTE.

ARCHITECTURE.

PARIS et ses monumens, ou *Collection des Edifices publics et particuliers les plus remarquables de cette capitale, dans son état actuel, et des chefs-d'œuvre des arts qui les décorent, mesurés, dessinés et gravés par* BALTARD, *architecte, avec des descriptions historiques;* par *Amaury* DUVAL, *ouvrage publié par souscription, format grand in-folio*, 19e et 20e livraison. On souscrit à Paris, chez l'*auteur*, rue du Bacq, près celle de Varenne, n.° 100.

Nous avons donné la notice de la partie de cet ouvrage, consacrée à la description du Louvre. L'auteur continue son entreprise, et il a terminé avec le même succès la description du château d'Ecouen, qui offre encore aux voyageurs un objet d'admiration, et aux artistes des sujets d'étude. L'ingénieux auteur du texte, M. *Amaury* DUVAL, en traçant l'histoire de cette ancienne demeure des Montmorenci, donne une courte notice sur le célèbre architecte Bullant, qui l'a reconstruite pour le connétable *Anne*, celui qui fut tué à la bataille de Saint-Denis; il décrit ensuite ce qu'elle renferme encore de plus curieux. Charlotte de Bourbon, sœur de Henri II, duc de Montmorenci, que le cardinal de Richelieu fit périr sur l'échafaud en 1632, épousa Henri de Bourbon, prince de Condé, et fit passer dans cette famille le château d'Ecouen avec ses autres biens. Cette belle habitation

fut abandonnée, négligée, et pendant la révolution les dégradations ont été si multipliées, qu'Ecouen n'a conservé que ce que les dévastateurs n'avoient pu détruire sans danger pour eux-mêmes. Plusieurs bas-reliefs de Paul Ponce et de Jean Gaspard ont été anéantis par ces mains barbares. Quelques années encore après, on en fit un hôpital militaire; enfin sur les réclamations du ministre de l'intérieur, ce château a été retiré en l'an V de la vente des domaines nationaux.

Cette description est accompagnée de 14 planches, qui représentent : 1. *Le plan du château.* 2. *Portique corinthien de la cour*, avec sa frise, ornée avec beaucoup de goût, de casques, d'armures, et de l'épée de connétable. 3. *Avant corps* d'une exécution admirable; la frise est décorée de corps-de-chasse, entourés de lauriers entre les modillons; il y a des bucranes et des patères, et partout sont les croissans entrelacés de Diane de Poitier, sans doute pour flatter l'orgueilleuse maîtresse de Henri II. 4. *Loge à droite* le dorique et l'ionique, mariés avec beaucoup d'art, produisent un très-bon effet. 5. *Détails du portique corinthien;* ils sont bien rendus et d'un beau style. 6. *Entrée du château dans son état de dégradation actuelle.—Fragment.* 7. *Arc de triomphe.* 8. *Vue du château prise du milieu des bois.* 9. *Fragment.* 10. *Id.* 11. *Maître-autel;* les sculptures sont magnifiques et du meilleur goût; il est conservé au Musée des monumens français. 12, 13, 14. *Détails de ce bas-relief.* Le texte même de cet ouvrage est orné de gravures intéressantes. Le fleuron du texte est un *aigle posé sur un foudre.* La vignette, *une vue d'Ecouen prise des bois.* Le cul-de-lampe, *des figures prises des panneaux des portes de la chapelle.* Le cul-de-lampe des notes, *un paysage des environs d'Ecouen*, et celui de l'explication des planches; le *portrait du célèbre architecte* J. Bullant.

Les deux livraisons suivantes, 19 et 20, sont relatives à Saint-Cloud. Nous en parlerons quand cette partie de ce bel ouvrage sera terminée. A. L. M.

Almanach général des constructions civiles de France pour l'an 1807; *contenant les noms et demeures des ingénieurs, architectes, dessinateurs, entrepreneurs, constructeurs, maçons, charpentiers, menuisiers, serruriers, couvreurs, carreleurs, etc.; le lieu des dépôts, magasins et chantiers, avec le tarif des matériaux; le Vocabulaire des nouveaux poids et mesures, suivi de leur rapport réciproque avec les anciens; enfin les ingénieurs et entrepreneurs des Ponts-et-Chaussées, et autres artistes résidans dans les divers départemens de de l'intérieur, dont les talens sont connus*, troisième édition. A Paris, chez *Démoraine*, rue du Petit-Pont-Saint-Jacques, n.° 18.

Archæologie.

Gallerie antique, on *Collection des chefs-d'œuvre d'architecture, de sculpture et de peinture antique*, gravée au trait par M. Boutrois, et accompagnée d'un texte historique et descriptif; par M. Legrand, architecte des monumens publics, première division — *La Grèce*, 8.e livraison, *in-folio*. A Paris, chez *Treuttel et Würtz*, libraires, rue de Lille, n.° 17; et à Strasbourg, même maison de commerce.

Les trois premières planches de cette livraison achèvent de donner les profils et les détails tant intérieurs qu'extérieurs de la tour d'*Andronicus Cyrrhestes*, communément appelée la tour des Vents à Athènes.

La même netteté et le même soin d'exécution se remarquent dans ces trois planches au trait où les mesures ont cotées avec fidélité.

Le texte explicatif de ces planches fixe l'époque de la construction de ces monumens, d'après l'opinion de M. David Leroy, aux siècles qui suivirent celui de Périclès, et ce voyageur en juge ainsi d'après les connoissances en gnomonique, que supposent les cadrans solaires gravés sur les faces de cette tour, connoissances que n'avoient point encore les Athéniens du temps de Périclès.

Une autre observation rapportée dans ce texte, et que l'auteur (M. Legrand, architecte) a recueillie de la bouche de plusieurs voyageurs dans cette ville célèbre, c'est « qu'indépendamment du Triton de bronze placé au som-» met de cette tour, et qui indiquoit avec sa baguette le » vent qui souffloit; comme il étoit également intéres-» sant pour un peuple navigateur d'en être averti la nuit, » on a remarqué que les petites ouvertures pratiquées » dans sa frise, et qui s'agrandissent en s'évasant dans » l'intérieur, rendoient aussi, lorsque le vent y donnoit » avec force, des sons variés suivant leur direction, et » qu'il est encore très-facile de distinguer dans le silence » de la nuit : ou que peut-être ces vents mettoient en » mouvement des timbres de grosseurs différentes, par le » moyen desquels on étoit averti du vent qui souffloit ».

Les cinq planches qui complètent la livraison, représentent chacune la figure en grand de l'un de ces vents, savoir : celle de *Borée*, ou vent du nord; *Cœlias*, celui du nord-est; *Apeliotés*, celui de l'est; *Euros*, celui du sud-est; enfin *Notos*, celui du sud. Toutes ces figures sont drapées, et ingénieusement caractérisées par divers attributs, et par l'expression de leur tête. Leur étude ne peut qu'intéresser les peintres et les statuaires, et la manière naïve avec laquelle ils sont rendus dans la gravure, les mettra à même de juger parfaitement les originaux, surtout s'ils joignent à cet examen la lecture du

texte, qui entre dans les détails nécessaires pour en faire bien connoître toutes les particularités.

Nous croyons que les vies de Thésée, de Périclès, de Thémistocle et de Simon, ne devoient pas se trouver dans cet ouvrage, dont elles surchargent le texte sans l'enrichir. Ce n'est pas là le lieu, et l'auteur doit se borner aux explications lumineuses qu'il est en état de donner sur chaque monument figuré. A. L. M.

Voyages.

Nouveau voyage de France, avec 24 Itinéraires pour les différentes parties de l'Empire, contenant la description géographique et historique des villes, bourgs et endroits les plus remarquables; de leurs monumens, curiosités, eaux minérales, commerce, industrie et population, précédés d'un aperçu des productions des différentes provinces, avec la désignation des lieux de relais et les distances, d'après l'état des postes; ouvrage également utile aux Français et aux étrangers, enrichi d'une carte itinéraire et de tableaux; par C. M. Dubois, *membre de plusieurs Sociétés littéraires.* Paris, chez *Debray*, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Coq, 1806, 2 vol. in-12.

Histoire.

Commentarii de bello Germanico, auctore J. C. S. Paris, chez *Didot* aîné, 1806, in-8.° de 72 pages.

L'auteur donne dans ces Commentaires l'histoire de la campagne des Français en Allemagne dans la dernière guerre contre l'Autriche. Il la conduit jusqu'à la bataille d'Austerlitz, et la paix qui suivit cette journée mémorable. Cet ouvrage est partagé en deux livres. On trouve à la fin une liste des noms propres, traduits en français.

L'auteur s'est nourri de la lecture des classiques, et il paroît avoir fait une étude particulière de Salluste, dont il a cherché à imiter la manière dans cet ingénieux essai. A. L. M.

Campagne des armées françaises, en Prusse, en Saxe et en Pologne, sous le commandement de S. M. l'Empereur et Roi, en 1806; ouvrage destiné à recueillir les grands événemens qui s'y sont passés, et les actions d'éclat des généraux, officiers et soldats; on y a joint des notices biographiques sur ceux qui ont péri dans cette mémorable campagne, ainsi que des détails historiques et militaires sur les siéges et batailles qui ont eu précédemment lieu dans les contrées où les Français viennent de porter leurs armes. Ouvrage orné de vingt portraits, gravés en taille-douce, tant des principaux commandans, généraux et officiers nationaux et étrangers, que des personnes qui ont accompagné Sa Majesté. On y a joint le plan de la bataille d'Iena. Tome Ier., in-8°, avec les portraits de S. M. l'Empereur, du prince Murat, des maréchaux Berthier, Lannes, Soult, du maréchal Moëllendorff et de M. Fox. Prix, 5 fr. broché, et 6 fr par la poste, franc de port dans tout l'empire français; pour les pays hors de France, 7 fr., franc de port. A Paris, chez F. *Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

Le prospectus de cet ouvrage que nous avons inséré en entier, en a fait suffisamment connoître le but et le plan.

Biographie.

Le Nepos français, ou *notices historiques sur les généraux, les marins, les officiers et les soldats qui se sont illustrés dans la guerre de la révolution,*

par A. Chateauneuf, huitième partie. A Paris, chez l'*éditeur*, rue des Bons-Enfans, n°. 34. 1807. in-12.

Cette huitième partie contient les biographies du maréchal Pérignon, du général de division Duhesme, du maréchal Lefebre, du colonel-général Marmont.

Histoire du général en chef Championet, par A. Chateauneuf, vol. in-12 de 140 pages. Prix 1 fr. 50 c. et 1 fr. 80 c., franc de port. Paris, chez l'*auteur*, rue des Bons-Enfans, n°. 34. Les lettres non affranchies ne seront pas reçues.

Galerie historique des hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations; contenant leurs portraits gravés au trait d'après les meilleurs originaux, avec l'abrégé de leurs vies, et des observations sur leur caractère ou sur leurs ouvrages; par une société de gens de lettres, publiée par C. P. Landon, peintre, etc, A Paris, chez Landon, quai Bonaparte, n°. 1. 1806. in-12, t. 8, première livraison.

On trouve dans cette livraison les *portraits* de Voltaire, Oxenstiern, Garrik, le maréchal de Saxe, Thomas Arundel, Crillon, Rantzau, la Fontaine, Warrin, Norden, Crammer, Jules Hardouin, Mansard, Duprat, Arius-Montanus, Bassompierre, Jean Bart, Muratori, Cujas, Gassion, Brantome, Molé, Sterne, d'Aguesseau, le cardinal Dubois, Lavater, Fracastor, St. Bruno, Teniers, Duquesne, Washington, S. Ignace de Loyola, le cardinal de Retz, Chaulieu, Lully, Schomberg, Montesquieu.

Histoire littéraire.

Observations sur la formation de la société des sciences, arts et belles lettres, de Mâcon, et compte

rendu de ses travaux pendant l'an 1806 ; par le secrétaire perpétuel de la Société. Mâcon, le 2 décembre 1806. A Mâcon, chez *Chassipolet*, imprimeur de la préfecture.

Dans ces observations, l'auteur, après avoir considéré l'avantage des sociétés littéraires tant sous le rapport des sciences qu'elles servent à propager, que relativement à l'émulation qu'elles inspirent, parle des moyens que Mâcon offroit pour élever dans son sein un pareil établissement. La Société d'agriculture qui existoit déjà n'embrassoit qu'un plan extrêmement limité. La Société litéraire est destinée à y suppléer.

En rendant compte des travaux de la Société pendant l'année 1806, l'auteur du rapport donne d'abord l'analyse de ceux qui ont eu pour objet l'*agriculture*; il parle d'*un nouveau projet de pressoir* proposé par M. Denise, d'un *nouveau rouleau à battre le blé*, inventé par M. de Lamartine, d'*une civière destinée à moissonner*, imaginée par M. Carteron, de trois mémoires communiqués à la Société par M. de Lamartine, sur le *gleuco-œnomètre* de M. Cadet-de-Vaux, sur *le cerclage en fer pour les cuves à vin*, sur *les moyens d'améliorer le sort des vignerons*, etc.

Dans la section des *sciences physiques* et *mathématiques*, il donne en résumé les idées principales d'un mémoire de M. Moreau *sur l'expression numérique des lois du mouvement.* Ce mémoire est destiné à prouver que toutes les fois que l'on se servira de nombres entiers pour exprimer les espaces parcourus, on devra employer, pour représenter la vîtesse acquise, une série de nombres doubles de ceux qui expriment les tems. le secrétaire fait suivre la courte analyse de ce mémoire, de celles de deux ouvrages de M. Sicorgne, le premier intitulé : *défenses des premières vérités*, ou

réfutation de la théorie physico-mathématique de l'organisation des mondes, le second : *doutes sur la nouvelle chymie, avec un supplément à ces doutes.*

En parlant des travaux sur la médecine, il rappelle briévement deux dissertations de M. Monnier, sur l'*influence de la nuit dans les maladies, et sur la respiration*.

Les membres de la Société se sont aussi occupés de la *statistique du département*. Le secrétaire donne le rapport d'un mémoire de M. de Roujoux, préfet du département, à ce sujet, d'un plan de *topographie pour la ville de Mâcon*; par M. Benon; des *tables de mortalité*; par le même.

Dans la section destinée à la littérature, il rend compte de plusieurs morceaux qui ont été lus à la Société par les membres qui la composent. Ce sont en général des pièces de vers; on a distingué parmi celles en prose, un discours de M. d'Igé *sur l'avantage des sociétés littéraires.*

On voit que le goût des lettres commence à renaître dans une ville dont la tourmente révolutionnaire qui s'y est fait sentir avec plus de fureur que dans beaucoup d'autres, les avoit chassé. On ne peut que louer les efforts de la Société pour les encourager; nous rappellerons qu'elle a proposé un prix qui doit bientôt être distribué, nous en avons donné le programme.

A. L. M.

Soixante-dix-septième séance de l'Athénée des arts du 10 août 1806. Paris, chez *Debray*, libraire, barrière des Sergens, rue Saint-Honoré, n°. 168. Prix 75 centimes.

M. Perrier, secrétaire, rend compte des travaux de l'*Athénée des arts*, depuis la séance publique du 9

mars 1806. L'Athénée a accordé une récompense à M. Laurent, horloger, quai de Gèvres, n.° 2, pour l'invention d'une *flûte en cristal dépoli*, qui remédie à tous les inconvéniens auxquels sont exposées les flûtes ordinaires.

M. Robin a lu une notice nécrologique sur E. M. Gauthey, né à Châlons en 1732, et mort le 14 juillet 1806. Il entra dans le corps des ponts et chaussées, où il se distingua pendant 45 ans. Il a enrichi plusieurs départemens de ses travaux, et c'est à lui qu'on doit les plans des beaux ponts qui sont à Neuilly et à Châlons. Il conçut l'idée du canal du centre qui réunit les eaux de la Saône à celle de la Loire. C'est par ce canal que toutes les pièces d'artillerie de la fonderie du Creuzot, sont rendues dans tous nos arsenaux, et les productions du Dauphiné, du Lyonnais, de la Provence, et celle que nous recevons par la Méditerranée, parviennent ainsi, par une navigation non interrompue, dans nos ports de Bretagne et de Normandie.

On a de M. Gauthey plusieurs mémoires très-importans sur *la poussée des terres* (1); *sur les écluses, sur les restaurations propres à soutenir le dôme du Panthéon;* avec des tables *des calculs mathématiques* sur *les forces poussantes et buttantes.* Il a laissé des manuscrits précieux sur les canaux et un grand traité sur la construction des ponts, tant anciens que modernes. Madame Gauthey se propose de faire paroître bientôt ce dernier ouvrage.

M. Vasse a fait un rapport sur un *pendule de compensation*, de la composition de M. Lenoir, ingénieur de la marine. On sait la dilatation que produit la cha-

(1) Plusieurs de ces Mémoires ont été imprimés dans le premier Recueil de l'Académie de Dijon. A. L. M.

leur sur le pendule et l'influence que cet effet a sur le temps de ses oscillations. Plusieurs artistes célèbres ont cherché à neutraliser cet effet sur le pendule. MM. Cassini et Déparcieux, entre autres, essayèrent d'établir leurs corrections sur le pendule même, en employant deux barres d'acier et une de laiton. Pour compléter la compensation, le premier fit descendre la barre de cuivre au-dessous de la dentelle; le second adopta un levier. Ce dernier moyen est celui que M. Lenoir a préféré, et il fait revivre par conséquent l'invention de Déparcieux, qui avoit été rejetée par la plupart des horlogers. Voici comme M. Lenoir s'exprime dans un mémoire relatif à son invention : « Considérant que le pendule à neuf branches est comme impraticable au plus grand nombre des horlogers, attendu qu'il est indispensable, pour bien réussir, de connoître parfaitement le rapport de la dilatation propre à chacune des branches qu'on emploie, et que leur ajustage exige une grande précision, dans tous les points de contact par où elles se communiquent pour opérer efficacement l'effet complet de la compensation, l'expérience m'ayant appris que le platine et le verre se dilatent dans la même proportion, et que le rapport de la dilatation du cuivre jaune avec ces deux substances est de 12 à 25, j'ai conclu qu'il ne s'agissait que de composer la branche du pendule de deux verges ou de verre ou de platine, et d'appliquer sur une d'elles une règle de cuivre jaune, fixée à l'extrémité inférieure de l'une des deux verges précédentes qui portent le couteau de suspension ; que l'autre verge, qui porte la lentille, ait son point d'appui par sa partie supérieure sur l'extrémité également supérieure de la règle de cuivre qui devient alors la règle de compensation; et pour épargner la peine et le soin des expériences multipliées de la dilatation, j'ai recours à un

moyen simple, semblable à celui déjà employé par les horlogers, savoir celui indiqué par M. Déparcieux, qui est un levier du troisième genre : la règle de cuivre étant appliquée sous ce levier entre la résistance (la lentille) et le point d'appui de ce levier, celui-ci est forcé de se mouvoir, soit par la contraction, soit par la dilatation de la règle de cuivre, et fait monter et descendre la verge de la platine suspendue à son extrémité au bas de laquelle la lentille est appliquée : par ce moyen la lentille remonte lorsque la règle de cuivre s'allonge; ce qui compense la descente qu'elle éprouve par l'extension de la verge de platine qui la tient suspendue.

J'ai dit que l'extrémité supérieure de la règle de cuivre soutenoit le levier vers le milieu de sa longueur, et que se contractant, elle les faisoit agir; ainsi on peut varier l'effet de cette action par une vis de rappel, et amener le système au point de compensation le plus parfait : avantage qui sera sensible dans les cas d'un dérangement dans la machine, quoique cet inconvénient ne puisse guère arriver par les dispositions que je vais décrire.

M. Berthoud ayant remarqué dans les pendules composés de cette manière un affaissement sur la règle de cuivre par l'effet du poids de la lentille, les rejette avec raison. Pour prévenir cet accident, j'ai imaginé un mécanisme qui soustrait complètement l'action du poids de la lentille sur la règle de cuivre, et qui lui donne pour point d'appui la verge qui porte le couteau de suspension. Ce mécanisme consiste en deux ressorts à boudin, auxquels je peux donner une tension au poids de la lentille, et capable de le soutenir : ensorte qu'en relachant la tension de ces ressorts, je suis le maître de faire porter la lentille sur la règle de cuivre

ou de compensation de la quantité suffisante pour qu'il y ait union et mouvement commun, sans aucune gêne, entre la verge qui soutient la lentille et la règle de compensation.

M. Lenoir dit ensuite que voulant profiter de l'avantage qu'il retire par cette disposition, il se propose d'arriver à plus de perfection en reduisant autant que possible le poids de la totalité des verges qui composent cet instrument. En effet dans les pendules à 9 branches, le poids du chassis est à celui de la lentille comme 7 est à 15, ce qui fait remonter le centre de gravité de 6, 203,529 centimètres, (2 pouces 3 lignes 1/2) et obligé d'allonger la branche principalequi soutient la lentille. On conçoit que cette correction dérange le rapport des branches et assujétit à un calcul de réduction pénible, et qui cependant ne peut être négligé sans produire des erreurs sensibles. Au lieu que dans le nouveau procédé, en employant le platine, on peut construire un pendule dont la totalité des branches pesera au plus un kilogramme (deux livres). Donc ce nouveau rapport se rapproche davantage de celui du pendule simple. Le centre de gravité s'éloignera moins de sa véritable place, et les couteaux étant moins chargés, les oscillations seront beaucoup plus libres.

M. Vasse rend compte également d'un pendule de compensation, que M. *Mongez*, membre de l'Institut, et administrateur de la monnoie, a fait construire, suivant le principe de Graham. Ce pendule est très-simple, composé d'une seule branche de fer ronde de la grosseur d'environ sept à huit millimètres; à son extrémité inférieure, à la place de la lentille, est suspendu un bocal cylindrique en verre, au moyen d'une armure de deux décimètres de hauteur dans la forme d'un sablier. Ce bocal est rempli de mercure à la hauteur de 13,083,809

centimètres, et posé sur le plateau inférieur : il est fermé hermetiquement par le plateau supérieur, au moyen d'un cuir gras. Les lames latérales qui maintiennent ces deux plateaux sont en fer et fixées verticalement avec des écroux.

Le centre de gravité et d'oscillation étant à 953,827 centimètres d'un point de suspension au centre d'oscillation ou de percussion, il en résulte que ce pendule bat les secondes. Pour mettre ce pendule à sa juste longueur, on a établi un poids curseur sur la verge de fer, et qui remplace l'écrou dont on se sert ordinairement pour soutenir la lentille, et pour l'élever ou l'abaisser.

Si on construit la verge du pendule avec de l'acier recuit, le cylindre de mercure n'aura que 11,730310 centimètres de hauteur, ce qui, sous le même diamètre, diminue son poids d'environ 5 hectogrammes : si on employe pour le même objet le platine ou le verre, comme l'a fait M. Lenoir le cylindre de mercure n'aura que 10,602396 centimètres, ce qui réduit encore le poids de plus de quatre hectogrammes ; d'où il résulte cet avantage que la masse du mercure ayant moins de hauteur, on n'est pas forcé de donner plus de longueur à la branche ou verge du pendule.

Ce compte rendu est terminé par une dissertation de M. Ponce *sur le beau idéal, considéré sous le rapport des arts du dessin*, et par plusieurs pièces de poésie.

Séances publiques de la Société d'amateurs des sciences et arts de la ville de Lille. 1.er cahier, 13 août 1806, in-8°.

M. Bottin, président de la Société ouvre la *séance par un discours historique sur les sociétés littéraires et scientifiques qui ont existé autrefois à Lille.*

On voit par cette notice que dès l'an 1759, il existoit

une Société littéraire à Lille. MATHON, poète Lillois en parle dans un *recueil de vers* imprimé à Amsterdam en 1769. Cette Société avoit pour devise *Peu, mais de son mieux*; *agréable, mais utile.* Elle avoit produit quelques mémoires qui n'ont point été publiés à cause des ennemis qui s'élevèrent contre elle. On ne retrouve plus de trace de cette Société jusqu'en 1785, qu'elle se réforma sous le nom de *Collége des Philalèthes*, et s'organisa à l'instar du Musée de Paris. M. le maréchal de Soubise s'associa à ses travaux; chaque année il y eut une séance publique. Les procès-verbaux de ces séances existent dans les archives de la Société. On possède plusieurs mémoires et autres pièces des Philalèthes (1).

Cette Société eut particulièrement en vue dans les questions qu'elle proposoit et les travaux auxquels elle s'appliquoit, de contribuer à la prospérité de la province.

La révolution supprima le collége des Philalèthes. Sur la fin de l'an 10, quelques physiciens se réunirent pour répéter diverses expériences. Ils convinrent de continuer leurs assemblées un jour de chaque semaine, d'étendre le plan de leurs travaux, et telle fut l'origine de la Société constituée dans les premiers jours de l'an 11, sous le titre de Société d'amateurs des sciences et arts de la ville de Lille.

(1) Entre autres: *Projet d'une Histoire universelle des Sciences*, par M. DELORQ; discours qui a remporté le premier prix au collége des Philalèthes, en septembre 1786, 17 pages in-4.°

Eloge de M. le maréchal prince de Soubise, associé honoraire du collége des Philalèthes de Lille, prononcé dans la séance publique de novembre 1787, par le chevalier LEGONIDEC DU TRAISSAN, 17 pages in-4.°

Dissertation sur l'enchaînement des êtres, lue en la séance publique de mai 1788, par le chevalier *Aubert de* BOURNOIS, membre du collége, 42 pages in-8.°

Cette Société est divisée en trois classes :

La première est celle des sciences physiques et mathématiques.

La seconde, celle d'histoire naturelle.

La troisième, celle des arts et de la littérature.

Dans la séance, M. Porez a lu un rapport sur un ouvrage de M. Regnault Warin, intitulé : *Lille ancienne et moderne*, où il relève les fautes de tout genre dont ce livre fourmille.

M. Trachez lut ensuite une notice de M. Vanbavière, sur *les Bohémiens*, sur leur *origine*, sur leurs *mœurs*, etc. L'auteur pense pouvoir établir que ce peuple descend de la caste des Parias dans l'Inde, et qu'il émigra de sa patrie vers l'année 1399, pour fuir la persécution des Tartares, qui firent alors la conquête de l'Inde sous la conduite de Timurberg. Il cite entr'autres preuves la ressemblance qui existe entre la langue que les Bohémiens parlent encore en Europe, dont le vocabulaire a été publié en Allemagne par M. Grellmann et différentes langues modernes, notamment celles dont Schutz et Fergusson ont publié des Grammaires.

M. Feron, membre résidant, a lu une *notice sur la Chaude-Rivière*, et s'appuie de quelques extraits d'un manuscrit de 1649. Cette rivière coule dans un vallon près de Lille. Elle prend son nom de ce qu'elle semble couverte de fumée pendant tout l'hiver, et qu'elle ne gèle point à sa source.

M. Bottin, une *notice biographique* sur Agathon Fourmantel, né à Lille en 1772, et décédé en 1806. Il se distingua de très-bonne heure par la finesse de son esprit au milieu des guerres de la révolution, dont il partagea les dangers. Il composa plusieurs pièces très-ingénieuses. Devenu secrétaire du consulat de la République française à Rome, il partagea le sort de l'ambas-

sade, qui fut insultée et obligée de prendre la fuite. Il arrive à Marseille, et est nommé Professeur de mathématiques de l'Ecole communale. On le voit ensuite maître d'école dans un village, puis garde magasin des vivres. Enfin il revient à Lille, où il meurt à l'hôpital, à l'âge de 35 ans. On a de lui plusieurs ouvrages satiriques : *Les Dégoûts du Métier*, le *Cirque*, l'*Epitre à Dieu*, l'*Epître au Diable*, *l'Epître à Molière-le-Grand*, le *Passage du Rhin par Louis XIV*, des *Fables* et d'autres poëmes.

Dans l'exposé des travaux de la Société, depuis son établissement, M. Drapiez, secrétaire, adopte un ordre conforme à la division de la Société en trois classes.

Il fait connoître les idées principales d'un Mémoire de M. Saladin *sur le Calcul infinitésimal*, où il réfute les réflexions sur la métaphysique du Calcul infinitésimal, par M. Carnot. (Paris, an v.) M. Saladin fait connoître par des exemples que, dans ce calcul, on se sert toujours de cette supposition, que les quantités qui ont des limites peuvent enfin égaler ces limites.

Dans un Mémoire, M. Hécart a établi sur des recherches nombreuses, que le *jugerum* des Romains étoit d'accord avec notre ancien arpent, et leur *modius* avec notre boisseau.

M. Petit a su perfectionner le *Baromètre à tube incliné*, attribué par Mussembrock au chevalier Morland, et il a déterminé d'une manière très-précise le rapport de l'élévation du mercure dans le tube, avec son décroissement dans la cuvette.

Plusieurs membres de la Société lui ont fait des rapports sur les constitutions météorologique et médicale observées à Lille.

M. Malus, dans un Mémoire intéressant, dont le sujet est l'*analyse du fluide lumineux*, a fait voir que la lu-

mière est l'oxygène combiné avec le calorique; quelles sont les substances constamment nécessaires dans sa production, que les parties qui composent le rayon lumineux ont des pesanteurs différentes, et que c'est à ces différences que sont dues leurs affinités et actions diverses sur les corps colorés et l'organe de la vue.

Plusieurs membres se sont occupés d'analyses chymiques et de questions de médecine, dont nous ne pouvons faire connoître les résultats.

M. Trachez a cherché à résoudre cette question de physiologie : *Toutes les parties du corps sont-elles sensibles et irritables? et à quelles causes peut-on attribuer les différens degrés de sensibilité et d'irritabilité que nous montrent les parties animales?*

M. Decroix, en réunissant toutes les expériences et les recherches des naturalistes sur la reproduction des animaux, a été conduit à des probabilités très-curieuses sur l'analogie de cette reproduction avec celle des plantes.

MM. Drapiez et Macquart, d'après un plan qu'ils ont proposé d'une *Description générale du département du Nord*, ont entrepris l'*Histoire naturelle des Oiseaux*. Leur manuscrit forme un volume de plus de six cents pages.

M. Boulet, membre de la classe des Arts et de la Littérature, a lu à la Société un *Mémoire sur la Chronologie*, où il conclut, d'après des recherches sur le zodiaque trouvé en Égypte, que le monde s'élève à une antiquité bien au-dessus de celle qu'on lui suppose ordinairement, et que les ouvrages d'Homère ont au moins 9000 ans.

M. van Bavière a lu une *Notice sur Alain de Lille*, écrivain célèbre du 12e siècle, surnommé pour son érudition le *Docteur Universel*. Il naquit vers l'an 1114, parut

avec éclat au troisième concile de Latran. On a de lui un poëme intitulé : *De Planctu naturæ contra sodomitas.*

Le rapport de M. Drapiez est terminé par le catalogue des autres travaux des membres de la Société, dont il ne donne point la notice. F. D.

Poésie grecque.

Homère, *grec-latin-français*, ou *Œuvres complètes d'Homère, accompagnées de la traduction française, de la version interlinéaire latine, et suivies d'observations littéraires et critiques ;* par M. J. B. Gail, *professeur de littérature grecque au collége de France*, 6 vol. *in*-12 et *in*-8.° A Paris, chez l'*auteur*, au collége de France, place Cambrai, 1805.

M. Gail adopte le texte grec d'Ernesti, en indiquant les leçons adoptées par MM. Heyne et Wolf. La version latine est celle d'Ernesti, et la version française celle de madame Dacier.

L'Iliade aura six volumes, et l'Odyssée six. Le dernier volume sera divisé en deux parties, dont la première offrira les observations littéraires et critiques que l'auteur a faites sur Homère; la seconde contiendra des notes explicatives des principales difficultés du texte grec. Elles seront tirées en grande partie de celles de feu Rivière, professeur au collége de France, qui s'étoit appliqué à lever, avec le secours de l'hébreu et de ses dialectes, les doutes sur plusieurs termes que n'avoient entendus ni Hesychius, ni Suidas, ni Eustathe. (1)

A. L. M.

(1) Il faudra que cette partie soit traitée avec une grande précaution, car les corrections de M. Rivière sont le plus souvent hasardées, et M. Gail paroît leur attacher souvent trop d'importance. A. L. M.

Clef *d'Homère, précédée de dissertations grammaticales, d'un tableau des verbes primitifs, d'une lettre à M.* Bast, *et d'observations sur plusieurs morceaux d'Homère;* par J. B. Gail, *professeur de littérature grecque au collége de France.* Paris, 1806, chez *Gail,* neveu, au collége de France, place Cambrai, un vol. *in*-12.

Cet ouvrage est précédé de prolégomènes divisés en trois parties. Dans la première sont deux dissertations, l'une sur le duel des noms et des verbes grecs, l'autre sur les participes des grecs, des latins et des français; la troisième sur *Apollon*, *Loxias* et *Teleios*. La deuxième partie contient, 1.° des observations adressées à M. Bast, auteur d'une lettre critique sur Antoninus Liberalis, Parthenius et Aristœnète; 2.° un tableau alphabétique des verbes primitifs ou inusités, pour la composition duquel l'auteur a mis à contribution MM. *Lennep*, *Scheid*, *Busbeq*, *Brunk*, *Heyne*, *Belin*, *Bast*, et les variantes de son Xénophon.

M. Gail a composé son tableau des verbes primitifs, d'après le système analogique de M. Lennep. Ce système ne peut pas paroître indifférent par rapport à son utilité, puisque, outre qu'il ramène les dérivaisons des verbes à leurs formes naturelles, il a l'avantage de ne pas être une simple hypothèse. En effet, les formes inusitées des racines se trouvent citées souvent par M. Bast et d'autres savans, et on les rencontre dans les variantes de Xénophon, de Thucydide, etc.

A la suite de ce tableau viennent, sous le nom de troisième partie des prolégomènes, des notes sur les extraits d'Homère, deuxième partie de l'anthologie poétique grecque de l'auteur.

Dans sa *clavis*, M. Gail n'offre que le premier livre de l'Iliade, mais tous les mots en sont expliqués. A des

notes élémentaires se trouvent jointes d'autres notes de MM. Heyne, Wolf, Vauvilliers et Rivière. On y trouve de plus de nouvelles recherches sur les étymologies orientales. Nous aurions desiré que l'auteur eût donné plus de développement aux notes historiques et mythologiques; il eût trouvé de grandes ressources dans la *clavis Homerica* de SHAUFFELBERGER, et dans les écrits des nombreux commentateurs d'Homère, et cela eût été plus utile que les dissertations jointes à ce recueil, lesquelles auroient trouvé place ailleurs; car je ne prétends pas pour cela qu'il en eût dû priver le public. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage a dû lui coûter bien des peines, et on doit de la reconnoissance aux hommes laborieux qui affrontent de tels dégoûts dans le seul espoir d'être utile.

A. L. M.

PHYSIQUE.

PHYSIQUE MÉCANIQUE; par E. G. FISCHER, *membre honoraire de l'Académie des Sciences de Berlin, professeur de mathématique et de physique dans un des colléges de la même ville, professeur de physique à l'Institut des Mines de Prusse, et de mathématique à l'Ecole du Commerce, etc., etc.* Traduit de l'allemand, avec des notes de M. BIOT, *membre de l'Institut national de France.* A Paris, chez *Bernard*, libraire de l'Ecole Impériale Polytechnique, éditeur des Annales de Chymie, et libraire de l'Ecole Impériale des Ponts-et-Chaussées, quai des Augustins, n.° 28, 1806, 1 vol. *in*-8.°, huit planches. Paris, 6 francs.

Pendant long-temps l'enseignement de la physique a été relégué dans l'enceinte des colléges. Le célèbre Nollet, voulant initier à l'étude de cette science les personnes qui n'avoient pu s'y livrer dans le cours de leurs études, ainsi que celles qui en étoient en quelque sorte exclues par leur sexe, chercha à la présenter sous un

aspect plus aimable, à couvrir de fleurs ses difficultés, à les applanir et à faire naître de l'intérêt là où l'on n'avoit aperçu que de la sécheresse; enfin à instruire en amusant. Nollet créa la *Physique Expérimentale.*

Le succès de ses leçons, le nombre prodigieux d'auditeurs, fit prendre une nouvelle direction à l'étude de cette science; en la faisant aimer, il fit naître le desir de la connoître; bientôt il s'ouvrit dans Paris plusieurs cours particuliers de *Physique Expérimentale*, et on ne l'enseigna plus, même dans les colléges, qu'avec sa méthode.

Cette méthode, bonne en en elle-même, avoit ses inconvéniens comme toutes les méthodes exclusives. On abuse des expériences en les appliquant indistinctement à toutes les branches de connoissances qui étoient intimement liées à la physique. On ne savoit plus définir, expliquer, démontrer, qu'à l'aide des expériences; et où les expériences exactes, précises, rigoureuses étoient impossibles, on donnoit le plus souvent des idées fausses, des phénomènes qu'on vouloit faire connoître.

Un autre inconvénient grave, résultant de ce mode d'enseignement exclusif, fut de bannir en quelque sorte de l'enseignement de la physique, l'usage des mathématiques, des méthodes analytiques à l'aide desquelles on peut ordonner, vérifier les résultats que l'on obtient, sans lesquelles il est impossible d'avoir une opinion précise des faits et des conséquences qu'ils présentent; de cette méthode enfin, que Newton a employée avec tant de succès dans son Optique, et dont M. Laplace vient d'obtenir un si grand avantage dans la théorie des tubes capillaires.

Cet abus des expériences fut porté si loin, que les bons esprits, parmi ceux qui se livrent à l'enseignement de la *Physique Expérimentale*, crurent devoir séparer de cette science tout ce qui ne pouvoit être bien connu qu'à l'aide

de l'analyse, aussi les meilleurs traités de physique qui existent aujourd'hui, ont-ils renvoyé aux ouvrages de mathématique qui traitent de la statistique, de la dynamique, de la mécanique, tout ce qui a rapport au développement des lois générales de l'équilibre et du mouvement des corps, soit solides, soit fluides, en se contentant d'en indiquer les généralités.

En ôtant ainsi de l'enseignement de la physique des connoissances qui en font essentiellement partie, et la réduisant en quelque sorte à des séries d'expériences ou à des raisonnemens métaphysiques, les auteurs des Traités de Physique ne peuvent se dispenser d'introduire quelques formules, quelques solutions analytiques pour démontrer rigoureusement les lois qu'ils établissent. On trouve de ces formules essentielles, nécessaires dans la météorologie, le calorique, l'électricité, le galvanisme, le magnétisme, l'optique, l'acoustique, etc.; enfin dans toutes les branches de cette science; et ces formules, dans cette circonstance, effrayent les élèves et retardent d'autant leurs progrès, que, persuadés que l'on a retranché tout ce qui est mathématique, ils se sont crus dispensés d'étudier d'avance les élémens de cette science, sans lesquels ils ne peuvent entendre les formules intercallées dans ces ouvrages.

Il faut le dire ici : la connoissance des mathématiques doit précéder nécessairement l'étude de toutes les branches des sciences exactes; elle la facilite, elle l'abrège; une formule concentre le raisonnement, le rend plus clair, plus précis, plus exact; et partout où elle est substituée à la métaphysique qu'elle remplace, elle peint à l'esprit le résultat d'un long discours qu'il auroit souvent été difficile de saisir.

Les hommes célèbres qui dirigent l'instruction publique, ont tellement senti cette vérité, qu'ils ont exigé, au nom de la science et pour l'intérêt des élèves, et

qu'ils exigent impérieusement aujourd'hui de toutes les personnes chargées de l'enseignement des diverses branches de sciences exactes, des connaissances mathématiques ; c'est à l'aide d'examen fait sur cette partie qu'ils jugent et leur esprit et l'étendue de leur intelligence ; et pour assurer le succès de l'étude de la physique, ils ont chargé des professeurs de mathématiques d'en enseigner plusieurs parties.

Puisqu'il est reconnu que l'on ne peut avoir des idées exactes et précises sur la physique sans y joindre la connoissance des mathématiques, il paroissoit juste et naturel de restituer à l'enseignement de cette science les phénomènes particuliers à la statistique, à la mécanique des corps, soit solides, soit fluides, en les exposant à part et d'une manière plus mathématique qu'ils ne le sont dans les traités modernes, même dans ceux qui ont acquis une juste célébrité.

Cet ouvrage manquoit en France lorsque M. Berthollet reçut la Physique mécanique de E. G. Fischer ; il la communiqua à M. Biot. Ce savant pria une personne qui lui est chère d'en traduire quelques morceaux. La clarté et l'excellente méthode qui y règne l'engagèrent à en desirer la traduction entière, afin d'en mieux juger l'ensemble et les détails. Cet ouvrage lui parut propre à remplir une lacune des livres destinés à l'enseignement de la physique ; affermi dans son opinion par les hommes célèbres dont la France s'honore, il se détermina à revoir la Physique mécanique de Fischer. Quelques faciles que soient les communications entre la France et l'Allemagne, la différence des langues retarde souvent la propagation des découvertes : quelque récente que fût l'édition allemande du savant professeur de Berlin, elle ne pouvoit contenir les découvertes qui ne lui étoient pas encore parvenues. M. *Biot* a cru devoir les ajouter à cet ouvrage pour le rendre plus complet.

On remarque principalement parmi les additions celle de la théorie des tubes capillaires que l'on doit à M. de La Place.

On auroit pu desirer du savant éditeur de cet ouvrage, qu'il l'eût enrichi d'un plus grand nombre de notes, dans lesquelles il auroit pu faire connoître la méthode analytique par laquelle il détermine la formule à l'aide de laquelle on mesure les hauteurs par le baromètre, l'analyse qu'il a appliqué à la bouteille de Leyde, et à un grand nombre de phénomènes physiques, et qui toutes ont concouru à l'avancement de la science. La mécanique Physique de Fischer étoit susceptible de ces additions, qui ne manquent probablement que par la modestie de l'auteur.

La Physique mécanique est écrite avec clarté et précision ; les phénomènes y sont présentés avec justesse ; les principes y sont posés à la manière des géomètres, c'est-à-dire avec une exactitude rigoureuse ; l'analyse appliquée aux phénomènes est à la portée des commençans. Les méthodes employées sont simples et faciles.

On trouve dans ce Traité de Physique une foule de faits qui ne nous étoient pas encore parvenus, et qui augmentent en quelques sortes la somme de nos connoissances. Il nous met en relation avec plusieurs ouvrages allemands, dont nous connoissons à peine les titres ; quelques-uns mêmes contiennent des découvertes faites depuis 15 ans, et que l'on vient de publier tout récemment comme nouvelles.

Cette troisième édition de la Physique mécanique de L. G. Fischer, contient en un seul volume toutes les parties de cette science que l'on doit essentiellement connoître ; elles y sont développées de manière à pouvoir en faire suivre tous les détails. Nous pensons que cet ouvrage peut être facilement et utilement enseigné dans les écoles secondaires et dans les lycées, et qu'il y sera

la portée des élèves qu'on y instruit. C'est le produit du travail et de la réflexion de deux hommes également célèbres. M. Fischer, de Berlin, connu et apprécié des savans Français, et M. Biot, membre de l'Institut national, et professeur de physique au collége de France. L.

Bibliographie.

Notice et Extrait raisonné d'un livre de médecine, devenu si rare, qu'on n'en connoît que deux ou trois exemplaires, avec des notes historiques, littéraires et critiques; par P. Sue, *professeur-bibliothécaire et trésorier de l'Ecole de médecine de Paris.* A Paris, chez *Migneret*, rue du Sépulcre, n.° 20, 1807. Broch. de 52 pag. *in*-8.°

L'ouvrage dont il est question dans cette Notice, a pour titre : *Historiæ hodiernæ medicinæ rationales veritatis* λογος προτρεπτικος (discours exhortatoire), *ad rationales medicos.* Il est sans date et sans lieu d'impression. On sait cependant, par les lettres de Guy-Patin et d'autres sources, qu'il a été composé et publié par *Charles* Bouvard, mort à l'âge de 86 ans, en 1658. En faisant connoître ce livre ancien et rare, M. Sue donne une nouvelle preuve de son savoir et du zèle qui l'anime pour la science qu'il cultive. A. L. M.

Cours de Bibliographie, ou *la Science du Bibliothécaire;* par C. F. Achard, *Bibliothécaire de Marseille, etc.* décembre, n.° 6. A Marseille, chez Joseph *Achard* fils, 1806. — On s'abonne à Marseille, chez l'auteur. Le prix est de 9 francs pour l'année entière, franc de port. Chaque mois il paroît un cahier de 48 pages au moins.

Ce numéro contient la suite du *système de M. Barbier sur l'ordre à suivre dans l'arrangement des bibliothèques.*

— L'ordre suivi à la bibliothèque impériale de Paris. — Système de M. Butenschoen, professeur d'histoire à Colmar. — Système de Camus. — Système de M. Coste, bibliothécaire de Besançon ; du bibliothécaire de Vienne, Denis ; et de Girard, l'auteur des Synonymes.

Ce numéro termine le premier volume ; les six dernières pages sont consacrées à des poésies latines sous le titre de *Typographiæ excellentia.*

Palæographie.

Commentatio de inscriptione græca vasculi picti ex museo equitis de Hamilton. *Scripsit Raphaël* Fiorillo, Gottingæ, 1804, in-4.° 16 pages.

L'auteur pense, avec M. Italinski (1), que le sujet des figures dessinées sur ce vase, représente *Dolon tué par Ulysse et Diomède.* Dolon, accablé par le malheur, effrayé par la mort qui le menace, montre dans toute sa contenance la crainte qui agite son esprit, tandis que ses assassins ne respirent que la cruauté, et annoncent, en déployant toute la vigueur de leur corps, l'acte terrible qu'ils vont commettre.

L'inscription placée au-dessous, a occupé plusieurs savans, entr'autres le comte Rezzonico, mais ils n'ont point publié les résultats de leurs recherches. Elle est en lettres très-ancienne et en lettres ordinaires. La voici :

ΔΣΜΠΕΦΥΙΣΔΟΜΤΟΣΟΝΝΥΕΠΑΜΑΤΟΧΕΕΝ,

Accordez-moi d'éviter de répandre mon sang dans l'état où je suis. M. Fiorillo pense qu'on la doit lire ainsi:

ΔΟΣ ΜΟΙ ΠΕΦΥΖΟΤΟΣ ΟΝ ΝΥΝ ΕΠΕΙΜΙ ΑΙΜΑ ΤΟ ΧΕΕΙΝ.

Les trois premières lettres ΔΣΜ, signifient, suivant lui, δὸς μοι, *accordez-moi.* C'est une façon de parler usi-

(1) Vases grecs de la Collection d'Hamilton, t. 1, p. 37, pl. XXIII.

tée par les poètes au commencement d'un discours. C'est ainsi que Diomède s'écrie : Δὸς δή τί μ' ἄνδρα ἰλεῖν, καὶ ἐς ὁρμὴν ἔγχεος ἰλεῖν (2), *accorde-moi de joindre cet homme à la course et de le tuer.* Cette formule étoit aussi celle de Suppliant.

Cette manière d'écrire avec abréviation au commencement des inscriptions, se retrouve très-fréquemment (3).

Le mot ΠΕΠΥΙΣΔΟΜΤΟΣ est une forme ancienne du mot πεφυζοντος. *De fuir, d'éviter.* Le verbe, πεφυγω, dérive de φυζω, πεφυγα (4). Πεφυσδω, avec la syllabe finale σδω, qui comme le mot δρω, se change en ζω, n'est pas un mot inconnu. Πεφυζοτες se trouve dans Homère; (5) mais il est remarquable que l'auteur de l'inscription se sert de la lettre π au lieu de la lettre φ, qui n'étoit pas encore connue. Dans les temps plus modernes, les Grecs se servoient aussi des lettres πη pour rendre la valeur du φ. υι est placé pour l'υ simplement, car on sait que l'ι étoit ajouté à l'υ, pour rendre ou le son de cette voyelle ou le digamma des éoliens.

La forme σδομτος est la forme éolique pour ζοντος ou ξοτος (6). Alcman emploie αγισδεο pour αζεο (7), et τραπισδαι pour τραπεζαι Alcée, αχνασδημι pour αχναζημι (8). Les La-

(2) Iliad., V. 118. *Voyez* encore Iliad. III, 351; Euripid. Phœnic., 1377; Orest, 268; Phœnix Colophon, ap. Athen., liv. VIII, p. 360 A.

(3) *Voyez* le marbre antique, publié par M. l'abbé Marini, *Atti Dei fratelli Arvali*, II, 634, où il y a ΔΚ pour ΔΕΚΑ. On lit aussi ΚΑΛΣ pour ΚΑΛΟΣ.

(4) Eustath., ad Hom. Iliad., p. 1643, 1596.

(5) Il. XI, 1.

(6) Les Thessaliens disoient ὀλιζος pour ὀλίγος, *Etym. M.* p. 409; 3.

(7) Alcman, ap. *Etym. M.* 22, 32.

(8) Alcæus apud *Etym. M.* 181, 44.

cédémoniens disoient αυγασδεο pour αυγαζεο; les Eoliens et les Doriens terminoient en ασδω et εσδω presque tous les verbes que les autres Grecs finissoient en αζω, εζω, et (9) la lettre μ est souvent employée pour le ν, c'est ce qu'on retrouve dans les tables d'Heraclée où ἐμμεσωι est pour ἐνμεσωι; ἐμπαρωι pour ἐνπαρωι. (10)

ON NY EΠ, M. Fiorillo lit ON NYN EΠEIMI, dans l'état où je suis. Le ν final du mot νυν est souvent omis, et l'auteur de l'inscription a pu le faire pour ménager la place. Le mot επειμι se trouve sur un endroit mutilé.

AMA TO XEEN, *de répandre mon sang*, pour αιμα το χειν ou τωι χειν l'A du mot αμα, a dans l'inscription la première ligne plus longue que l'autre; ce qui marque la diphtongue αι. On pourroit en dire autant du mot χειν, mais on sait que l'infinitif présent se termine souvent indifféremment par ειν ou ειν.

M. Fiorillo ajoute plusieurs citations, et d'autres exemples qui confirment ses observations. Il fait de savantes remarques sur la forme des lettres. Nous aurions rapporté les principales, si le lecteur avoit sous les yeux l'inscription telle qu'elle se trouve sur le vase du Musée Hamilton (11). De ces dernières observations, M. Fiorillo pense pouvoir conclure que l'inscription n'est point étrusque, mais grecque, et que la forme des lettres, qui est beaucoup moins régulière que celle qu'on remarque

(9) Voyez encore tous les exemples recueillis par Kœnius, *ad Greg. Corinth.*, p. 281.

(10) Denis d'Halycarnasse, dans le Dithyrambe de Pindare : επι δε κλυταν πεμπτελε, et écrivoit κλυταμ, à cause du π qui suit.

(11) Cette belle collection a été achetée par un amateur riche et instruit, M. Hope; elle est à présent en Angleterre. *Voyez* ce que j'en ai dit dans mes monumens antiques inédits, t. 2, p. 15. A. L. M.

sur l'inscription de Nointel, qu'on pense avoir été tracée 457 ans avant Jésus-Christ, ou celle de Sandwich, qu'on place 373 ans avant Jésus-Christ, doit la ranger parmi les monumens d'une époque antérieure. Les lettres ressemblent à celles qu'on remarque sur les monumens d'Athènes les plus anciens, sur les monnaies de la Grande Grèce et de Sicile, c'est-à-dire des Tarentins, des Crotoniates, des Sybarites, des Syracusains, etc. On pourroit donc conjecturer avec quelque fondement, que le vase dont nous parlons est de cette époque. On sait d'ailleurs que la peinture fut cultivée dès les plus anciens temps dans la Grande Grèce, et qu'elle avoit déjà acquis dans ceux dont nous parlons un certain degré de perfection.

Cette ingénieuse dissertation est une nouvelle preuve du talent de M. Fiorillo, dont nous avons déjà annoncé plusieurs intéressantes productions. A. L. M.

Grammaire.

Élémens de la Grammaire française, à l'usage de l'Ecole primaire de Genève. Avec approbation de l'Académie. Paris, 1806; chez *Delalain*, rue Saint-Jacques, n.° 38; et Martinet, rue du Coq-Saint-Honoré, 176 pages in-12. Prix, 1 fr. 50 cent., et 2 fr. par la poste.

L'auteur de cette Grammaire, M. Girard, l'un des régens du collége de Genève, s'applique depuis beaucoup d'années avec succès à l'enseignement, et en particulier à celui de la Grammaire française. L'ouvrage que nous annonçons est le fruit des observations qu'il a eu occasion de faire sur la meilleure méthode de rendre clairs et faciles les préceptes de la Grammaire aux plus jeunes commençans. M. Girard, en véritable grammairien, en instituteur à qui les progrès réels des élèves tiennent à cœur, s'est bien gardé du travers de certains auteurs de

nos jours qui ont cru faire merveille en enseignant les règles de la langue par de mauvais vers et des chansons; l'étude de la grammaire est une étude sérieuse, et c'est ainsi que M. Girard la traite; mais sachant, par expérience, combien elle est facilitée par l'ordre et la méthode, ainsi que par le choix des exemples, il s'est appliqué à satisfaire sous ce rapport à ce qu'on devoit se promettre d'un instituteur habile.

Cette grammaire offre l'avantage de pouvoir être mise entre les mains des élèves les plus jeunes et les moins avancés. Elle est divisée en deux parties. La première contient les notions élémentaires, exprimées de la manière la plus simple et la plus facile. Les propositions qui exigent des connoissances un peu plus étendues, sont placées dans des notes. Cette première partie est *par demandes et par réponses*, parce qu'une longue expérience a prouvé à M. Girard que cette méthode, qui en général a sans doute ses inconvéniens, offre cependant des avantages réels dans les classes et pensionnats un peu nombreux. La seconde partie présente dans sept tableaux, 1.° les verbes *irréguliers* et les règles des conjugaisons; 2.° la concordance des temps du *subjonctif* avec ceux de l'*indicatif*; 3.° les quatre parties du discours dont les mots sont *indéclinables* ou *invariables* (les *adverbes*, les *prépositions*, les *conjonctions*, les *interjections* ou *particules*), avec les divisions qu'elles admettent; 4°. enfin une table très-ample des homonymes les plus usités, c'est-à-dire des mots qui se ressemblant par la prononciation, diffèrent par le sens et l'orthographe. L'étude de cette table, que M. Girard à tâché de rendre utile et agréable par le choix des exemples, apprendra aux élèves à ne pas confondre ces termes quelquefois embarrassans, et à les écrire avec correction. T. F. W.

LANGUE GRECQUE.

Nouvelle Grammaire grecque, à l'usage des Lycées et autres Ecoles; par J. B. GAIL, *professeur de littérature grecque au collége de France.* Troisième édition, revue, corrigée et augmentée. A Paris, chez l'*auteur*, au collége de France, place Cambray, 1806, un vol. in-8.°

Cette Grammaire, en simplifiant singulièrement la méthode d'étude de la langue grecque, doit la rendre beaucoup plus facile et plus agréable aux commençans. C'est assurément rendre un très-grand service à une langue et à ceux qui veulent la cultiver, que d'écarter les épines qui en embarrassent l'accès, et finissent par rebuter ceux qui craignent de perdre trop de temps à les élaguer eux-mêmes. D'ailleurs, indiquer une bonne marche à suivre dans une étude quelconque, c'est contribuer d'une manière directe à en avancer les progrès, puisque c'est mettre ceux qui s'y appliquent à même de s'élever plus promptement à la hauteur où elle se trouve, et de travailler alors par eux-mêmes à en reculer les limites.

M. Gail simplifie le nombre des déclinaisons grecques que les Grammairiens avoient toujours prises au nombre de dix, et qu'on peut réduire à trois. Pour ne point embarrasser les commençans, il renvoie les contractes à la fin de la Grammaire.

Il ne reconnoît qu'une seule conjugaison primitive, dont il distingue d'une manière précise celles qui en sont dérivées.

On reproche aux méthodes ordinaires, de confondre la signification du passif avec celle du moyen, celle du moyen avec celle du passif. Les aoristes et les parfaits y sont des temps synonymes. M. Gail a réformé ces erreurs, en offrant la doctrine de Brunk, et sur-tout celle de Vauvilliers.

Furgault, dans sa Grammaire, se bornoit à dire que τίμι se conjugue par τίθημι. M. Gail donne l'actif, le passif et le moyen de ce verbe embarrassant. Il ne donne point τίμαι comme passif d'τιμι, mais comme passif d'τίθημι, ce qui est plus conforme aux lois de l'analogie. En général, plusieurs défectuosités avoient échappé à Furgault dans sa Grammaire, faute des moyens de les corriger qu'on a eu depuis. M. Gail s'est empressé d'y apporter les changemens nécessaires.

Dans les éditions précédentes de sa Grammaire, M. Gail avoit supprimé les accens, sur le vœu de plusieurs instituteurs publics. Il les restitue dans celle-ci, convaincu de leur utilité, puisqu'il arrive souvent que deux mots ne se distinguent entr'eux que par l'accent, mais il pense, selon l'avis de Dumarsais, de Chrestien Henninius et de Brunck, qu'il ne faut point en embarrasser les commençans, puisqu'en général ils ne marquent qu'une prononciation sur laquelle on n'a plus de données. F. D.

Kritisches Grieschisch-Deutsches Worterbuch, etc., c'est-à-dire *Dictionnaire critique grec-allemand, pour servir à la lecture des auteurs grecs profanes ;* par Jean Gottlob Schneider, professeur à Francfort-sur-l'Oder. Deuxième édition, corrigée et augmentée. Jena et Leipsick, chez Fred. *Frommann*, 1805, 2 vol. in-4.°.

Nous avons déjà fait connoître dans un des précédens numéros cet excellent Dictionnaire, qu'on peut regarder comme une des entreprises littéraires les plus utiles pour la langue grecque. On devoit s'attendre que la première édition d'un pareil ouvrage seroit bientôt épuisée. Cette seconde a reçu des additions et des changemens importans. L'auteur s'est appliqué à donner à ses expli-

cations autant de clarté qu'il étoit possible, en indiquant exactement les racines des mots, et en marquant les modifications des dérivés par rapport à leur signification. Il a revu tous les anciens poètes, et les fragmens qui nous en restent; il a comparé les commentaires, les variantes; en un mot, il a tiré de toutes les sources les résultats qu'il croyoit les plus propres à procurer à son Dictionnaire toute la perfection qu'il desiroit. Les éditions excellentes de l'Iliade et de Pindare, par M. Heyne, lui ont été d'un très-grand secours. Les tragiques grecs lui ont offert beaucoup de difficultés. En revoyant le texte de Plutarque, l'auteur a été, pour ainsi dire, dans le cas d'en faire une nouvelle édition, dont il peut tirer parti pour son Dictionnaire. Il n'a négligé aucune de celles des auteurs grecs qui ont paru depuis la première édition.

L'auteur, pour ne point s'étendre au-delà des bornes qu'il vouloit prescrire à cet ouvrage, n'a pu présenter sous toutes leurs nuances les significations des mots. Il est parti des idées primitives et physiques qu'on a attachées aux mots, et il a laissé au jugement du lecteur à distinguer les modifications morales les plus subtiles qu'ils ont subies. Il a fourni les premiers fils du raisonnement, laissant aux maîtres à les développer, et à former de leur ensemble le tableau qui doit représenter les idées dans tous leurs rapports, et sous toutes les nuances qu'elles acquièrent.

La traduction des mots est en langue allemande. C'est un avantage pour ceux à qui cette langue est familière, en ce qu'elle leur donne la vraie signification des mots.

L'auteur a traité avec beaucoup de circonspection tout ce qui est relatif aux arts et à la médecine. Il espère pouvoir mettre encore plus de perfection dans la termino-

logie de cette dernière science, d'après les instructions qui lui seront communiquées par M. *Weigel*, à Dresde, et M. *Coray*, à Paris.

Plusieurs mots de l'architecture de Vitruve ont été retranchés, ayant été reconnus pour fautifs dans la nouvelle édition critique qui a été publiée.

Ce Dictionnaire portoit dans la première édition le titre de Manuel. Celle-ci, par les augmentations qu'elle a reçues, n'a pu le conserver. Aucun amateur de la langue grecque ne peut se passer d'un ouvrage aussi précieux; c'est un vrai trésor pour les Hellenistes, et il seroit à desirer que quelqu'un reproduisît ce travail en français. A. L. M.

POÉSIE.

Le Contemplateur religieux, poëme; par M. *Auguste Gaude*, 1 vol. in-18. Prix, 1 fr. 50 cent., et 2 fr. par la poste. A Toulouse, chez l'auteur, rue Saint-Rome, n.° 44; et à Paris, chez MM. *Giguet* et *Michaud*, rue des Bons-Enfans.

Si Dieu existe, il a dû nous donner une ame immortelle; l'*immortalité de l'ame*, appelée la *conscience*, d'où naît la *prière*, fille de la reconnoissance, du repentir et du besoin. Telle est la division de ce poëme, qui, malgré la difficulté du genre, m'a paru offrir un enchaînement naturel et régulier.

Nous allons faire connoître le poëme de M. Gaude, et en donner quelques détails.

Quel langage vaudroit le spectacle des cieux!
Viens donc le contempler.... ; mais qui t'en rend capable?
Parle : le conçois-tu cet organe admirable,
Où chaque objet se peint, où dans le même instant,
L'espace, les couleurs, les corps, le mouvement,
Sur les filets d'un nerf vont s'offrir sans obstacle?
Dans tous les animaux, vois le même miracle :

Quel peintre a pu tracer, de ses savans pinceaux,
Dans un champ si borné, de si vastes tableaux ?
O merveille éternelle et partout répétée !
L'œil d'un ciron suffit pour confondre l'athée.
J'ai dit épouvanté du spectacle des mers,
Qui peut les empêcher d'engloutir l'univers ?
Quelle voix a prescrit aux vagues téméraires
De ne franchir jamais les plages tutélaires ?
Un nuage sorti de leur sein mugissant
Vole sur nos vallons qu'il ravage à l'instant ;
Et leur masse terrible, au fort de la tempête,
Contre des grains de sable et se brise et s'arrête.
. . . . . .
. . . . . .
Il est dans notre cœur une voix qui nous crie :
La vertu trouve ailleurs son heureuse patrie ;
Tout finit ici bas, mais vainqueur de la mort,
L'ami de la justice obtient un meilleur sort.
Tel, un jour doux succède à de sombres ténèbres,
Ou tel, lorsque l'hiver de ses voiles funèbres
A couvert sans pitié nos superbes forêts,
Un rayon du printemps y porte ses bienfaits ;
Et rompant les liens de la sève engourdie,
Dans l'urne de la mort fait circuler la vie.
Eh ! qui peut repousser cet espoir consolant !
O Dieu ! toi qui *daignas* nous tirer du néant,
Pourrois-tu dédaigner de nous faire revivre ?
De nos destins le monde épuise-t-il le livre ?
. . . . . .

S'il ne faut jamais être bizarre ; en revanche, il est des cas où il ne faut pas être trop timide. Par exemple, j'aime ce rapprochement.

Si le bonheur existe, il est dans la vertu.

Parmi plusieurs morceaux que je voulois transcrire encore, je vais choisir un souvenir élégiaque et paternel, qui m'a paru être un des morceaux les plus touchans de ce poëme.

O mon fils! mon cher fils! toi que le ciel propice
De graces et d'esprit avoit si bien orné,
Es-tu, comme une fleur, pour toujours moissonné?
Ne reverrois-je plus tes traits remplis de charmes?
Pour fruit de tant de soins n'aurois-je que des larmes?
Cher enfant, digne objet des vœux les plus constans,
Toi, qui dus être un jour l'appui de mes vieux ans,
Toi que j'ai tant aimé tu ne serois que cendre!
Ah! s'il en est ainsi, pourquoi ta voix si tendre
Retentit-elle encor dans mon sein paternel?
Faut-il qu'un souvenir si triste et si cruel,
Qui, comme les remords dévore sa victime,
Au plus pur sentiment laisse le prix du crime?
Non, tu reparoîtras sous mon œil enchanté :
La vie est un appel à l'immortalité.

On peut relever dans ce poëme quelques enjambemens que les règles condamnent, quelques répétitions de mots que l'auteur peut aisément faire disparoître dans une seconde édition, et peut-être aussi une douzaine de vers inutiles ou prosaïques. Mais il est juste aussi d'observer que malgré le caractère de sévérité que la morale et le raisonnement impriment à ce genre de poésie, celle de M. Gaude a une teinte brillante, une facilité heureuse : et l'on est étonné, en le lisant, de voir que presque toujours il marche avec grace au milieu de toutes les entraves qui l'entourent. AUG. DE L.

La GUIRLANDE *de Fleurs*, ou *Choix de Chansons nouvelles*, dédié au beau sexe, pour l'an 1807, avec cette épigraphe :

Les vers sont enfans de la lyre :
Il faut les chanter non les lire.

Quatrième année de la collection, 1 vol. in-18, avec figure et titre gravés. Prix, 1 franc 20 centimes pour Paris, et 1 franc 50 cent. franc de port. Les trois pré-

cédentes années se vendent séparément, 1 franc 20 centimes, et 1 fr. 50 centimes franc de port. Ceux qui prendront la collection, formant quatre volumes in-18, ne paieront que 4 francs pour Paris, et 5 francs franc de port. A Paris, chez *Frechet*, libraire, rue du Petit Bourbon Saint-Sulpice, n.° 1, au bureau du Glaneur littéraire.

Odes; suivies d'une lettre sur l'Esclavage des Nègres dans nos colonies, et d'une autre sur les Anglais. Un volume in-8.° broché, 4 francs, et franc de port 3 fr. A Paris, chez *Samson*, libraire, quai des Augustins, numéros 55 et 69.

Epitre à M. Palissot, par un habitant du Jura. A Paris, chez *Desenne*, gallerie de pierre, n.° 2, palais du Tribunat, 1806, in-8.°

Les Tombeaux de l'Abbaye Royale de Saint-Denis; par M. Treneuil, troisième édition, revue, corrigée, etc.

Nous permettre aujourd'hui l'analyse de ce poëme seroit une inconvenance, puisqu'elle a été donnée dans ce journal, et dans d'autres par tant de plumes habiles; c'en seroit une bien plus grande encore, de répéter les diverses remarques qu'on a faites sur les négligences échappées à l'auteur dans la première édition. Elles ont toutes disparu; et même le poète, plus sévère que ses critiques, a surpassé nos espérances, en corrigeant des passages où l'œil le plus difficile n'avoit pas su découvrir la plus légère faute.

Il nous seroit bien impossible de montrer tous les changemens et toutes les augmentations qui rendent cette édition très-supérieure aux précédentes. D'abord le début est plus sage, plus ferme, plus clair qu'il ne l'étoit

dans l'origine. On avoit reproché à M. Treneuil de n'avoir pas désigné le lieu de la scène avec exactitude. Il a supprimé quelques vers; il en a refait quelques autres, et la marche du poëme n'est plus indéterminée. Quelquefois un seul mot changé donne plus de mouvement ou de force au style. Par exemple, on lisoit:

> Des *hurlemens* partis de cette auguste enceinte,
> Me frappent tout-à-coup de surprise et de crainte.

Le poète a mis:

> Mille cris élevés de cette auguste enceinte;

Plus loin, c'est la phrase qui est entièrement renouvelée. Au lieu de:

> Cependant j'abordai ces avares abîmes,
> Où la mort engloutit tant d'augustes victimes.

On lit à présent:

> Cependant j'abordai les caveaux funéraires,
> De ce royal trésor sacrés dépositaires.

La tombe hospitalière a remplacé la *mort hospitalière;* et si l'une de ces expressions pouvoit s'excuser par l'adresse avec laquelle l'auteur en avoit ménagé l'emploi, je pense, avec M. Blin de Sainmore, que la nouvelle variante est au moins aussi énergique et plus juste.

Je ne continuerai pas les minutieux rapprochemens qui pourroient fatiguer le lecteur. Je n'en citerai plus qu'un. Le modèle inimitable du style épistolaire, Madame de Sévigné, a été peinte par M. Treneuil d'une manière aussi gracieuse qu'elle même.

> Là, je vois exhumer cette femme immortelle
> Qui seule, dans son art, sans rivaux ni modèle,
> Puisa tout son génie au foyer de son cœur;
> Et qui, dans ses écrits, plutôt mère qu'auteur,
> Consacrant à sa fille et ses jours et ses veilles,
> Orna, sans y songer, le siècle des merveilles.

N'est-ce pas là atteindre la perfection du style? M.

de Trencuil se montre toujours docile aux conseils qu'on lui donne. Dans une annonce de cet ouvrage, M. P. (Voy. *Mag. Enc.*, n.° de juillet, page 78), avoit fait remarquer deux transitions trop brusques. Le *et*, qui lui paroissoit une faute, a été supprimé, ou pour mieux dire tout le morceau est refondu. Le voici :

> De l'infortuné Charle épouse courageuse,
> Combien tu m'attendris! ton étoile orageuse
> Te dévoue aux bourreaux, même au sein de la mort:
> Henriette, je songe, en contemplant ton sort,
> Qu'on a vu ton époux, vendu par sa patrie,
> Perdre sur l'échafaud le trône avec la vie.

La seconde transition est aussi plus heureusement enchassée, sans que pour cela l'auteur ait fait aucun sacrifice. A-t-il eu raison de ne pas supprimer les douze vers satyriques qui contrastent un peu avec le ton et le genre de l'ouvrage? Je n'ose rien décider, car ces vers là sont très-beaux; mais il se peut qu'ils fussent ailleurs mieux placés.

On a déjà rapporté dans ce journal divers fragmens de cette belle élégie. M. P., qui ne pouvoit pas tout rapporter dans son excellent extrait, s'est contenté d'indiquer celui où l'auteur retrace les souvenirs antiques de l'Abbaye de Saint-Denis. Cette désignation m'ôte l'embarras de choisir, et je n'ai qu'à transcrire.

> Alors la voix du temps répète à ma mémoire
> De ce temple sacré l'origine et la gloire.
> C'étoit ici le champ qui te vit autrefois
> Sensible *Catulla*, de l'apôtre gaulois
> Honorer le martyre; et fille encore payenne,
> Recueillir le trésor d'une cendre chrétienne.
> Dans ce champ où tu vins lui dresser un tombeau,
> Notre foi reconnoît son auguste berceau.
> Ici fleurit l'école où l'humaine sagesse
> Des héritiers du trône instruisant la jeunesse,

Leur montroit le tableau des jeux cruels du sort
Dans les fastes du temps et dans ceux de la mort.
Ici venoient nos rois expier les batailles,
Pleurer des nations les grandes funérailles,
Et devant cet autel où triomphoit Denis,
Humilier leur sceptre et la gloire des lys.
Ici j'entends crier les murs, le sanctuaire,
Les caveaux dépeuplés, la prophétique chaire
D'où le grand Bossuet, aigle de l'Eternel,
Elevoit, dans son vol, la terre jusqu'au ciel.

Voilà, ce me semble, de la poésie. Riches images, expressions pompeuses, propriété de style, tout s'y trouve réuni. On y voit par-tout d'heureuses imitations de l'Ecriture; l'auteur est plein des saines doctrines, et son ouvrage s'en ressent avantageusement. Avec quelle impatience il nous fait attendre un volume d'élégies nouvelles, dont il a puisé, dit-on, les sujets dans les scènes les plus touchantes de la révolution.

Dans les temps désastreux où

Chaque jour enfantoit un jour plus sanguinaire

M. de Treneuil, parcourant les sépulcres et les décombres, *adora l'écho*, pour me servir de l'expression d'un ancien. La publicité de ses chants lui seroit devenue funeste; alors on ne pardonnoit point les soupirs, et les regrets étoient des crimes. Mais nous n'avons rien perdu à ce retard; au contraire, le silence a donné plus de force au cri de sa douleur, et nous comptons avec orgueil, parmi nous, un poëte de plus, dont les ouvrages seront l'honneur du siècle illustre qui commence.

AUG. DE L.

Œuvres de Madame de LAFERANDIÈRE, 2 vol. in-12. Prix, 3 francs.

Dans ces charmantes poésies
Je croyois pouvoir faire un choix;

Et relisant fables et bergeries,
Marquant, pliant vingt pages à la fois
J'avois voulu noter les plus jolies....
Je n'ai trouvé que des plis sous mes doigts.

(KERIVALANT.)

Mais un critique ne doit pas se montrer aussi galant qu'un poète. Son devoir est d'être juste, franc et sévère. Heureux quand la bonté des ouvrages dont il rend compte empêche que ce devoir ne devienne pénible.

Dans une foule de poétiques, on a dit que l'apologue étoit *une instruction déguisée sous l'allégorie d'une action ;* je ne m'y oppose pas. Mais que deviendroient plusieurs fables de Lafontaine, si l'on adoptoit sans restriction une définition qui peut convenir à la comédie, au roman, et quelquefois au poëme épique? L'ingénieux Lamothe exige une foule d'autres choses; il veut entr'autres qu'on *distingue bien les nuances du riant et du gracieux, du naturel et du naïf.* Et c'est Lamothe qui dit cela ! Quoi qu'il en soit de toutes ces règles, répétons avec Lafontaine :

L'apologue est un don qui vient des immortels,
Ou si c'est un présent des hommes,
Quiconque nous l'a fait mérite des autels.

Quelques personnes attribuent ce *présent* à Hésiode ; d'autres prétendent que Socrate est l'inventeur des Fables qui parurent sous le nom d'Esope; d'autres enfin parlent de Lockman, de Pilpay, etc. ; et comme

L'allégorie habite un palais Diaphane.

(LEMIERE.)

Elles veulent que les Arabes se soient permis sous ce voile la critique de leurs tyrans. Mais que nous importe toute cette vaine érudition et l'instabilité des règles de ce genre ? Vous qui voulez réussir, imitez Lafontaine, choisissez bien vos personnages ; faites-les parler dans un

style simple, enjoué, naturel ; faites comme les poètes dramatiques, pénétrez-vous des divers sentimens qui naissent des diverses passions que vous voulez peindre et combattre. Voilà tout le secret. Avec une pareille méthode vous ne serez pas Lafontaine, mais vous serez placés à côté d'Imbert, de Florian, de M. Lebailly, de Madame de la Ferandière de quelques autres.

On assure que Diderot laissa un jour échapper ces paroles : « Je permettrois bien que ma maîtresse fît des » livres ; mais pour ma femme, je veux qu'elle ne sache » faire que des bas et des chemises ». Certes, le philosophe étoit un peu trop sévère. Quoi ! les femmes ne pourront pas écrire des lettres spirituelles et touchantes ? Elles ne pourront pas devenir des Sévigné ? Elles ne pourront pas faire des Fables comme Madame de la Ferandière ? Est-ce que des Fables sont un *livre* ? Ne les privons pas du plaisir d'instruire leurs filles par des leçons de sagesse que fortifie l'exemple de leurs vertus. C'est pour Madame de Caumont sa fille que furent écrites plusieurs des Fables de Madame de la Ferandière ; elles en ont plus de mérite, et peut-être aussi un peu plus de grace. On y rencontre assez souvent des traits fins exprimés avec beaucoup de simplicité, et des pensées ingénieuses rendues dans un style plein d'élégance et de naïveté. Citons quelques exemples :

> Un loup malade et gardant sa tannière,
> Détestoit les forfaits de sa dent meurtrière,
> Et, le cœur bien contrit, renonçoit à parler.

L'austérité de sa morale étonne un autre loup son voisin ; mais le malade revoit la lumière ;

> Sans médecins on guérit promptement.

Et voilà que pendant sa convalescence il est surpris par son compagnon comme il mangeoit *un jeune et tendre*

agneau, dont il devoit bientôt dévorer la mère. L'autre s'étonne :

Quoi! tu serois si sot!... on ne vit pas de rien.
Tiens, partageons, cher camarade;
J'étois mouton lorsque j'étois malade,
Mais je suis loup quand je me porte bien.

Un fermier confioit à un hermite ses petits projets d'ambition : il ne desiroit que... que... très-peu de choses. Le sage hermite lui répond :

Si le ciel aujourd'hui t'accordoit la chaumière,
Tu lui demanderois dans six mois le château.

Quelquefois la leçon s'élève jusqu'à la satyre morale. En voici la preuve :

Si nous autres petits nous devenions brigands
Où seroient les honnêtes gens!

Plus loin, les animaux s'effrayent à l'aspect d'un être, qui est le singe, appelé *pongo*. Enfin ils se rassurent, ils s'approchent, et l'écureuil leur dit :

Rassurez-vous, car je suis conséquent :
Mes chers amis, puisqu'il n'est pas méchant,
Je conclus qu'il n'est pas un homme.

Accroche, comme s'écria naguère un Toulousain après avoir dit une malice. Dans les *deux Paysans*, j'ai remarqué une réponse sublime. Pierre a reçu de Guillaume mourant, de l'argent pour le distribuer aux plus infortunés de son village. Pierre n'est pas riche, et il a fait tous ces dons sans se rien réserver. Claude est surpris de sa générosité; Pierre dit qu'il se porte bien, et qu'il peut encore long-temps travailler.

J'aurois, dit Claude, été moins scrupuleux que toi,
Et je me crois un honnête homme :
Ne dire mot, garder la somme,
Qui t'eût reproché cela? — Moi.

Cependant n'isolons pas tous les jolis traits que nous pourrions extraire, et citons une Fable entière. Je prendrai la plus courte.

LE CORBEAU ET LA TOURTERELLE.

Je vous plains de bon cœur, dit un jour le corbeau,
A la plus tendre tourterelle;
Comment! vous êtes jeune et belle
Et vous passez la vie au creux d'un viel ormeau,
Et toujours à côté du même tourtereau,
Qui près de vous a l'air de faire sentinelle!
Cet ennuyeux réduit qui cache vos appas,
Vous doit causer une tristesse extrême.
—Pauvre idiot! qui ne devine pas
Que je vis près de ce que j'aime.

Un ancien proverbe nous fait ressouvenir *qu'il n'est pas de roses sans épines*; voici les épines. Le recueil de Madame de la Ferandière est digne de rester; mais il le seroit davantage, si elle avoit le courage de supprimer une demi-douzaine de Fables, et au moins autant de Pièces fugitives. Mais dans ce nombre, je me garderois bien d'exclure aucune romance. C'est par ce genre que Madame de la Ferandière commença à se faire connoître. Laharpe, dont le goût étoit si pur et dont la critique étoit si judicieuse, loue beaucoup l'auteur *anonyme*. Bientôt ces romances furent chantées dans toute la France. Le *Portrait des Maris*, les *Regrets d'une Bergère*, et entr'autres :

L'un de ces jours mes moutons s'égarèrent,

firent les délices de nos concerts; ils peuvent les faire encore. Madame de Caumont, fille de l'auteur, vient de leur consacrer une musique nouvelle. Elle est simple, coulante, harmonieuse, sentimentale, et telle qu'elle devoit être pour répondre à la douceur et à l'agrément

des paroles. On la trouve gravée à la fin du second volume. . . . . .

J'ai fait sentir le prix de la première partie de ce recueil. Voici un fragment de la seconde.

A MON MARI.

. . . . . .

Autrefois ton amante, à présent ton amie,
Sans cesse partageant et tes maux et tes biens,
Dans tes bras, sans regret, j'acheverai ma vie.
Puisse, hélas ! *la* parque ennemie,
Finir mes jours avant les tiens !
Puisse l'objet de ma tendresse
Sur ma tombe verser des pleurs,
Et pour consoler sa vieillesse,
Quelquefois y semer des fleurs.
Si jamais tu fais cet usage
De ces fleurs que je chérissois,
Souviens-toi que dans mon jeune âge,
Par vanité, je m'en parois,
Mais pour te plaire davantage.

Les dernières rimes en *ois* de ce joli morceau, ne sont pas très-riches; mais les sentimens sont si tendres et si délicats ! Quelle grace encore dans les *stances* qui commencent par cette strophe :

Glycère a trahi ses sermens :
Jeunes filles de ce village
N'enviez plus ses traits charmans ;
Glycère est belle, mais volage.

Je pourrois citer de plus *ma Soirée d'Automne*, à *Perette*, *Epître à ma Chienne*, et sur-tout les pensées originales d'un *Codicile fait en faveur d'un grand amateur de coquilles et d'antiquités*. Si cet article n'étoit pas déja un peu long, je citerois ensuite quelques chansons, puis autre chose ; mais il faut savoir se borner.

AUG. DE L.

JURISPRUDENCE.

FORMULAIRE général des Actes Ministériels, Extrajudiciaires et de Procédure, impérieusement commandés par les Codes Civil et de Procédure, aux Juges de Paix et leurs Greffiers, aux Arbitres, aux Avoués, Huissiers, et tous autres Fonctionnaires; pour l'introduction et la suite des Actions à intenter en Justice, ou pour l'exécution des Jugemens des Tribunaux et des Actes de Juridiction volontaire, susceptibles d'exécution sans intervention du Juge. Le tout absolument conforme aux diverses dispositions de ces Codes, pour tous les cas distincts et séparés où ces Actes doivent avoir lieu. L'Ouvrage est terminé par une table alphabétique des matières. Par A. G. DAUBANTON, ex-Juge, suppléant de Juge de Paix à Paris, auteur des *Dictionnaires du Code Civil et du Code de Procédure.* Un très-fort vol. in-8.° de 670 pages, très-grande justification, caractères de philosophie et de petit romain non interlignés. Prix, 8 fr. broché, pris à Paris, et 10 fr. pour recevoir le volume franc de port par la poste, dans tout l'Empire Français. L'argent et la lettre d'avis doivent être adressés, francs de port, à *Fr. Buisson*, libraire, rue Git-le-Cœur, n.° 10, à Paris. Les personnes qui feront l'acquisition d'une douzaine d'exemplaires de l'ouvrage, auront *gratis* le treizième exemplaire.

Dans cet Ouvrage, on n'a cru devoir donner aucune Formule d'Actes du ministère des Juges des Tribunaux, parce que le Code n'a rien changé pour eux à cet égard, et qu'en donnant des Formules de Jugemens ou Ordonnances, on ne pouvoit que grossir le volume, et le rendre inutilement trop coûteux à ceux auxquels il est particulièrement destiné.

Pour la rédaction de ce Formulaire, on a conservé aux textes des Codes Civil et de Procédure, toute leur pré-

cision et leur esprit d'économie quant aux frais; il ne s'y trouve rien de trop, il ne contient que le nécessaire.

Chaque Formule de Citation, Ajournement, Assignation, Constitution d'Avoué, Requête, Procès-Verbaux d'exécution, Sommation, Opposition, etc., est tout franchement amenée par chaque article de Loi qui le veut et le commande, sans aucun commentaire, mais dans sa forme, *à l'abri de toute nullité.*

Chaque Formule a été dressée, non sur le Projet du Code de Procédure de 1804 (spéculation mercantile), ni sur *des modèles anciens :* nos formules ont été dressées *exprès*, et sur l'article ou les articles des Codes *promulgués en* 1806, qui concernent chacune d'elles; alors, l'on sent qu'il n'y aura *aucune nullité ou erreur préjudiciable à craindre* en se servant de nos Formules, puisqu'elles sont toutes conformes aux textes mêmes du *Code Civil* et du *Code de Procédure.*

Enfin, pour completter l'Ouvrage, autant qu'il doit l'être, l'Auteur a rappelé tous les Articles du Code Civil qui établissent des droits et règlent des actions dont le Code de Procédure ne devoit pas faire, ou dont il n'a pas fait mention, précisément parce que le Code Civil les avoit déterminés.

Ce n'est pas un volume fastueux de Bibliothèque qu'on offre aux Juges de Paix et à leurs Greffiers, aux Avoués, Arbitres, Huissiers et à tous autres Fonctionnaires, auxquels est particulièrement destiné ce Formulaire : c'est un livre portatif. On s'est attaché plutôt à le rendre utile et peu coûteux, qu'à faire parade d'une érudition inutilement dispendieuse pour le Public, et qui n'a le plus ordinairement pour objet que le profit unique des spéculateurs en Librairie, comme les Formules que nous venons de signaler, et qui sont faites uniquement sur le Projet (publié en 1801) du Code de Procédure.

Beaux-Arts.

Périclès. De l'influence des beaux-arts sur la félicité publique, par C. d'*Alberg.* 139
Athenæum, ou galerie française des productions de tous les arts, n.° XI, novembre 1806. Ibid.
Le Pausanias français. Salon de 1806. 190

Architecture

Paris et ses monumens, par MM. *Baltard* et *Amaury Duval.* 193
Almanach général des constructions civiles de France, pour l'an 1807. 195

Archæologie.

Galerie antique, ou collection des chefs-d'œuvre d'architecture, de sculpture et de peinture antiques, par MM. *Boutrois* et *Legrand.* Ibid.

Voyage.

Nouveau voyage de France, par C. M. *Dubois.* 197

Histoire.

Commentarii de bello Germanico, auctore J. C. S.*** Ibid.
Campagnes des Armées françaises, en Prusse, en Saxe et en Pologne, en 1806. 198

Biographie.

Le Népos français, par A. *Chateauneuf.* 198
Histoire du général Championet, par A. *Chateauneuf.* 199
Galerie historique des hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations, par C. P. *Landon.* 199
Observations sur la formation de la société des sciences arts et belles lettres de Mâcon. 199

Histoire littéraire.

Soixante-dix-septième séance de l'Athénée des arts. 201
Séances publiques de la Société d'amateurs, de Lille. 207

Poésie grecque.

Homère, grec-latin-français, par J. B. *Gail.* 211
Clef d'Homère, par J. B. *Gail.* 212

Physique.

Physique mécanique, par E. G. *Fischer.* 213

Bibliographie.

Notice et extrait d'un livre de médecine, par P. *Sue.* 218
Cours de Bibliographie, par C. F. *Achard.* Ibid.

Palæographie.

Commentatio etc. *de* Hamilton. 219

Grammaire.

Élémens de la Grammaire française. 223
Nouvelle Grammaire grecque. 224
Kritisches Grieschisch-Deutsches-Worterbuch, etc. par *Schneider.* 225

Poésie.

Le Contemplateur religieux, par A. *Gaude.* 227
La Guirlande de Fleurs. 229
Odes, etc. 230
Épître à M. Palissot. Ibid.
Les Tombeaux de l'abbaye royale de St.-Denis, par M. *Treneuil.* Ib.
Œuvres de Madame de Laférandière. 334

Jurisprudence.

Formulaire général des actes ministériels, extrajudiciaires et de procédure, impérieusement commandés par les Codes civil et de procédure, aux Juges de paix et leurs Greffiers, aux arbitres, aux Avoués, Huissiers et tous autres Fonctionnaires, par A. G. *Daubanton.* 239

Lacépède, Lagrange, Lalande, Lamarck, Langlès, Lebrun, Léveillé, Marron, Mentelle, Morellet, Noël, Sainte-Croix, Schweighæuser, Sicard, Silvestre de Sacy, Suard, Traullé, Van-Mons, Ventenat, Visconti, Usteri, Willemet, d'autres Littérateurs estimables, et de plusieurs Savans que la mort a moissonnés, dont les principaux sont MM. Cavanilles, Daubenton, Desault, l'Heritier, Hermann, Mercier Saint-Léger; Oberlin, Villoison, Winckler.

On y insère les Mémoires les plus importans sur toutes les parties des Arts et des Sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie également les Découvertes ingénieuses, les Inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des Expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les Séances des Sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'Arts et de Sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des Notices sur la Vie et les Ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin les Nouvelles littéraires de toute espèce.

La correspondance que le Rédacteur entretient avec plusieurs Savans étrangers, et principalement en Allemagne, lui procure beaucoup de Notices qu'on ne trouve point ailleurs.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, à M. Doublet, à l'Imprimerie Bibliographique, rue Git le Cœur.

A Amsterdam, { Chez la veuve Changuion et d'Honget. chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres!

(Avril 1807).

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque Impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de l'Académie de Gœttingue, etc. etc.

Prix de ce Journal, tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port :

pour trois mois. . . . . 10 fr. 50 cent.

pour six mois, ... 21 francs.

pour un an, ... 42 francs.

Les hommes les plus célèbres dans chaque partie des Sciences et de la Littérature, se sont plû à coopérer à cette entreprise utile, et la collection des neuf années du *Magasin Encyclopédique* est devenue précieuse, en ce qu'elle présente une réunion de Mémoires intéressans, qui ne se trouvent point ailleurs, et dont les Auteurs jouissent d'une grande réputation. On y trouve en effet, des Dissertations, des Mémoires, ou des Opuscules de MM. Alibert, Barbier, Barbié du Bocage, Bast, Bichat, Caillard, Chardon la Rochette, Cuvier, Delille, Desgenettes, Desfontaines, Dumeril, Fontanes, Fourcroy, Geoffroy, Hallé, Haüy, Labouisse,

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

BIOGRAPHIE.

Notice historique sur l'Abbé Porquet et quelques-unes de ses Poésies. 241

Éloge historique de F.-N.-E. Droz. 265

Note de ses travaux. 290

BIBLIOGRAPHIE.

Notice sur le Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, de M. Barbier, par M. *Chardon de la Rochette.* 301

CHIMIE.

Notice sur la Chimie appliquée aux arts, de M. Chaptal; par M. *Maison.* 328

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Coup-d'œil encyclopédique sur les sciences de l'Orient. 343

TOPOGRAPHIE.

Extrait d'une Lettre de M. Fauvel, sur Athènes. 360

POÉSIE.

Le Voyageur, par C. *Millevoye.* 369

Discours en vers sur les Voyages, par M.-J.-J.-V. *Fabre.* 374

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

Nouvelles étrangères,

— de Hanovre. 381

— de Hollande. 383

— de Bavière. Ibid.

— du grand Duché de Bade. 386

— d'Autriche. 391

— de Dannemarck. 392

— d'Italie. 394

— d'Afrique. 397

— des États-Unis. 398

Nouvelles de France. 400

— de Paris. 404

THÉATRES.

Le retour d'Ulysse, ballet. 423

Pyrrhus ou les Æacides, tragédie. 424

François premier. 427

Le Valet d'emprunt, ou le Sage de dix-huit ans, comédie. Ibid.

L'Avide Héritier, ou l'Héritier sans héritage, comédie. 428

Le jeune Médecin, ou l'influence des Perruques. Ibid.

L'Artiste par amour, ou les nouveaux Déguisemens amoureux. 429

L'Hermitage, arlequinade larmoyante. 430

Les Amans valets. Ibid.

LIVRES DIVERS.

Sciences physiques.

Journal de Physique, de Chimie, d'Histoire naturelle et des Arts; par J. C. *Delamétherie.* Janvier, Février et Mars 1807. 431.

Mathématiques.

Jani Frederici van Beeck Calkoen *oratio*, etc. 432

Minéralogie.

Journal des mines; par MM. *Coquebert-Montbret, Haüy, Vauquelin, Baillet, Brochant, Tremery et Collet-Descotils.* Nov. et Décembre. 433

Traité élémentaire de minéralogie, avec des applications aux arts; par A. *Brogniart.* Ibid.

Entomologie.

Nouvelle méthode de classer les hyménoptères et les dyptères; par L. *Jurine.* 434

Médecine.

Des causes qui ont modifié la constitution physique et médicale

BIOGRAPHIE.

Notice historique sur l'Abbé Porquet, et quelques-unes de ses Poésies.

L'abbé Porquet n'est plus. Sa disparition de ce monde a fait si peu de sensation, qu'on pourroit dire qu'il en a été effacé comme l'ombre qui passe. Sa mémoire, comme homme de lettres, a eu le même sort : on n'en parle pas. Cependant il n'étoit point sans talens, et quoiqu'il n'ait pas laissé de titres suffisans pour mériter une place au nombre des hommes célèbres, il n'a pas été non plus assez étranger à la littérature pour qu'on puisse excuser l'entier abandon, le complet oubli qui, depuis sa mort, ont été son partage.

Je l'ai connu; pendant une longue suite d'années, je l'ai vu assez familièrement pour avoir été à portée de l'étudier, de le juger, et c'est parce que je crois l'avoir très-bien *appris*, que je vais en parler.

Une taille de quatre pieds et demi, en y comprenant des souliers à talons très-élevés ; de petits membres exactement proportionnés à cette courte stature ; une physionomie agréable et revenante; un teint pâle et reposé ; des yeux moins vifs que tendres et doux ; un son de voix foible et grave ; des mouvemens toujours compassés qui, peut-être, n'ont jamais été accélérés ni dérangés ; un extérieur tranquille et benin qu'on eût pris, ne le connoissant pas, pour de la modestie ou de la

timidité, pendant que ceux qui vivoient dans son intimité savoient très-bien que ni l'une ni l'autre n'étoient ses vertus favorites, et que cette apparence de timidité et de modestie étoit tout simplement le résultat de son tempérament et de son caractère patient ; telle fut la représentation de l'abbé.

Si j'y ajoutois ses habitudes du corps, sa marche égale et mesurée, l'extrême propreté et l'arrangement toujours uniforme de ses vêtemens, de son rabat, de sa perruque, d'une calotte luisante et très-convexe, une foule de personnes qui, lorsqu'il vivoit, n'ont fait que l'appercevoir sans le connoître, s'écrieront : *c'est l'abbé Porquet* ; et se rappeleront l'avoir vu se promener tranquillement, tantôt seul, tantôt accompagné de Madame **, soit aux Champs-Elysées, soit aux Thuilleries, toujours du même pas et dans les mêmes allées.

Ce foible corps étoit animé par une ame forte et par une tête pensante ; deux facultés qui, heureusement pour lui, n'avoient pas une extrême activité, car le proverbe auroit été vérifié : *La lame eût usé le fourreau* (1).

Né (2) sans biens et de parens obscurs, le petit

(1) Il n'avoit que le souffle, et il disoit de lui-même : « *Je » suis comme empaillé dans ma peau* ». — Ce mot a donné lieu au couplet suivant de la marquise de Boufflers, qui y fait parler l'abbé.

Hélas ! quel est mon sort !
L'eau me fait mal, le vin m'enivre ;
Le café fort
Me met à la mort ;
L'amour seul me fait vivre.

(2) A Vire, département du Calvados, le 12 janvier 1728.

Porquet était destiné par la marche ordinaire des choses à végéter dans le monde, vivant d'un métier ou du travail de ses mains. Cependant la nature lui avoit donné une organisation plus déliée qu'au commun des hommes ; elle lui avoit départi beaucoup d'intelligence, et les plus grandes dispositions. Ses parens eurent le bon esprit de les seconder, en le plaçant dans l'un des colléges de l'université de Paris. L'enfant en profita, réussit, se distingua dans ses classes, se fit au collége des protecteurs, à qui il fut redevable de son avancement et des succès que depuis il a obtenu dans le monde.

L'abbé Asselin fut un de ceux qui s'intéressèrent le plus efficacement à l'abbé Porquet. Il lui donna dans le collége d'Harcourt dont il étoit le principal, un logement composé de plusieurs pièces, et il l'établit répétiteur et maître particulier. Sur la recommandation du Principal, des élèves furent confiés aux soins et à l'autorité directe du jeune maître, et les rétributions qu'il retiroit des parens de chacun de ses disciples devenant un supplément à ses honoraires, lui composoient un revenu bien supérieur à ses besoins.

Méthodique en tout, l'abbé Porquet pressentit dès sa plus tendre jeunesse, l'utilité d'une sévère économie ; il la regarda comme l'unique moyen de se procurer un jour, par une fortune suffisante à ses besoins, l'indépendance si nécessaire à un homme de lettres. Cette réflexion est devenue la base de sa conduite, et il ne l'a jamais perdue

de vue, dans quelque situation qu'il se soit trouvé depuis.

Les éducations particulières dans les colléges avoient cela de commode pour les précepteurs, qu'elles laissoient à leur disposition tout le temps qui étoit consacré aux classes publiques du matin et du soir, indépendamment d'une grande partie de celui des récréations et des jours de congé. L'abbé Porquet, passionné pour la littérature, et brûlant du desir d'obtenir un rang honorable dans la république des lettres, employoit à son instruction, tous les momens dont il pouvoit disposer : il s'étoit lié avec les gens de lettres, et se rendoit journellement à leurs assemblées, au café de Procope.

La situation de ce café, rue et en face de la comédie française, en avoit fait le rendez-vous ordinaire de tous les beaux esprits, et des amateurs de spectacle. Parmi les jeunes gens qui y étoient attirés par le même objet, l'abbé étoit un des plus assidus; attentif auditeur lorsque les gens de lettres du premier ordre y portoient la parole, il prenoit, en leur absence, possession de la tribune, et devenoit l'orateur et l'oracle du petit nombre de jeunes gens qui restoient après leur départ. C'est à cette école qu'il a fortifié son goût pour les lettres, et qu'il a puisé les opinions fortes et hardies dont il a fait profession toute sa vie.

Visant toujours à sa liberté et sa chère indépendance, Porquet ne négligeoit rien de ce qui pouvoit le conduire à ce but ordinaire des travaux

des hommes, et particulièrement de celui qui se consacre à la culture des lettres. L'état ecclésiastique présentoit les plus abondantes ressources ; il le choisit : il entra dans l'église, prit les ordres, fit sa licence, fut reçu docteur de Sorbonne, et, appuyé de ses protections, il courut les bénéfices.

Le crédit de la famille du jeune de Brienne dont il venoit d'achever l'éducation, lui faisoit concevoir des espérances de succès d'autant plus fondées, que la promesse lui en avoit été faite à titre de récompense ; mais il étoit écrit qu'il seroit redevable à d'autres personnes de son premier bénéfice.

La marquise de Boufflers touchée des soins que l'abbé Porquet avoit donnés à l'éducation et à l'instruction du chevalier de Boufflers son fils, lui en témoigna sa reconnoissance, en sollicitant et en obtenant pour le maître une place d'aumônier du roi Stanislas (3). Cet excellent Prince tenoit sa cour à Lunéville en Lorraine, où il donnoit au monde l'unique et intéressant spectacle d'un Roi détrôné qui, par ses principes d'une philo-

(3) Stanislas Leczinski, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, père de Marie Leczinska, reine de France, femme de Louis XV, élevée à l'école de l'adversité. On a de lui un recueil d'œuvres, sous ce titre : *OEuvres du Philosophe bienfaisant.* La première fois que l'abbé Porquet entra en fonctions au dîner, il ne savoit pas son *benedicite ;* ce qui scandalisa Stanislas, au point qu'il ne vouloit pas conserver son nouvel aumônier. Et ce fut aux vives instances de madame de Boufflers, sa protectrice, qu'il dût la conservation de sa place.

Correspondance de LA HARPE.

sophie morale-pratique, basés sur la religion et la vertu, s'étoit élevé au-dessus des événemens humains, les considéroit d'un œil ferme et stoïque, et employoit son crédit, sa puissance, ses richesses et son autorité à faire régner autour de lui les lettres, les sciences, la paix et le bonheur. Cette petite Cour étoit en possession de réunir la société de France la plus choisie en fait d'esprit et de goût. La marquise de Boufflers, la marquise du Chatelet, Madame de Linoncourt, le comte de Tressan, Saint-Lambert, en étoient les soutiens habituels; et Voltaire et Montesquieu, par les séjours temporaires qu'ils y faisoient, en augmentoient l'ornement. On y jouissoit d'une grande liberté d'opinion, et quoique l'esprit philosophique de cette société ne fût pas de même nature que celui du Monarque, il suffisoit de se contraindre en sa présence, sauf à s'en dédommager lorsqu'on étoit réuni. J'ai beaucoup entendu parler de ce séjour et de cette société enchanteurs: personne mieux que M. de Boufflers ne pourroit en transmettre les détails, qui assurément sont faits pour produire le plus grand intérêt sur tous les lecteurs, et pour répandre le charme de la gaîté et de l'esprit.

La nécessité de la résidence pour desservir sa place, enleva l'abbé Porquet à son collége et à ses sociétés littéraires; il partit pour Lunéville avec le jeune de Boufflers, dont il avoit à achever l'éducation. L'élève étoit plein de vivacité, de graces, d'esprit et de saillies; il plut généralement. Comme de raison, on attribua ses succès à l'ha-

bileté du maître : cela le mit en faveur auprès de la famille, et l'abbé n'eut pas de peine à se monter au ton d'une Cour gaie, aimable, et où il régnoit plus d'aisance que dans un grand nombre de sociétés de Paris, dont l'étiquette est insupportable.

La douceur de l'abbé, son excessive complaisance, les mille manières (qu'on me passe cette expression) qu'il employoit pour se rendre agréable et utile dans la société ; sa facilité à prendre tous les tons, et à se ployer à tous les goûts ; son caractère patient, toujours égal ; la tournure originale de son esprit ; son habitude à faire ressortir celui des autres en effaçant le sien ; enfin le sacrifice qu'il faisoit de ses propres volontés pour n'adopter que celles des personnes qui composoient la société brillante de madame de Boufflers, tout contribua à l'y faire accueillir, et à l'y rendre un sujet presque nécessaire. Il se prêtoit volontiers à servir d'amusement aux Dames, et s'excusoit franchement sur les plaisanteries qu'elles faisoient au sujet de sa personne et de toutes ses habitudes (4).

Tant que le roi vécut, l'abbé resta à la cour ; mais lorsqu'on n'eut plus que des regrets à don-

(4) Témoin ce quatrain fait par le chevalier de Boufflers pour mettre au bas du portrait de l'abbé.

Austère comme un cénobite,
Il vécut toujours chastement :
Mais il dut sa bonne conduite
A son mauvais tempérament.

ner à la mémoire de ce monarque, les personnes qui lui étoient attachées se séparèrent. Madame de Boufflers abandonna Lunéville, et vint demeurer à Paris; l'abbé l'y suivit, et il continua de vivre dans sa société, mais dans une maison séparée; ce qui cadroit mieux avec son goût pour l'indépendance et la liberté.

C'est dans cette ville que j'ai connu l'abbé Porquet, et que j'ai eu avec lui de fréquens rapports et des liaisons personnelles (5).

J'ai vu peu d'hommes qui, comme lui, m'aient présenté l'image du bon sens, de la raison, de la solidité. Dans aucune circonstance, je ne l'ai vu s'écarter de la tranquillité, qui étoit son état habituel et uniforme. Sa conversation, douce et instructive, étoit féconde et abondante, autant que sa correspondance en affaires étoit minutieuse et prolixe. Personne, peut-être, n'a jamais écrit tant et de si longues lettres sur des affaires de peu d'importance, et que quelques mots auroient pu éclaircir. C'étoit le résultat de l'inquiétude naturelle, qui lui faisoit craindre qu'un involontaire oubli ne vînt par la suite troubler sa tranquillité, souverain bien, auquel il attachoit tout le bonheur de sa vie. Personne n'a eu plus que lui d'exactitude et de tenacité dans les affaires; jamais il ne

(5) C'est sur des rapports étrangers de personnes dignes de foi et bien instruites, que j'ai parlé jusqu'à ce moment de l'abbé Porquet. Tout ce qui me reste à dire sur sa personne, sur son caractère et sur ses opinions, sera d'une vérité incontestable; car je n'avancerai que ce dont j'aurai été témoin.

s'est reposé que celle qui l'occupoit ne fût entièrement finie : il en avoit peu heureusement pour lui, car il eût été impossible qu'il eût suffi aux démarches et aux correspondances qu'elles auroient entraînées.

Libre d'affaires, l'abbé Porquet étoit un nouvel homme. Dans une société d'hommes de lettres, il étoit instruit, raisonnable, ferme dans ses opinions, les soutenant presque toujours avec avantage, parce qu'ayant moins d'impétuosité dans le caractère et plus de sang froid dans l'esprit, il étoit plus propre à l'analyse et à la réflexion. Dans celle des femmes, il étoit rempli d'attentions, doux, agréable, sans volonté, toujours prêt à célébrer les moindres circonstances, assez familier avec les hémistiches et la poésie pour soutenir une conversation en vers (6).

(6) A la suite d'une conversation en vers qu'il avoit eue avec madame de Boufflers et plusieurs poëtes, l'abbé Porquet adressa à cette dame l'impromptu suivant :

Oui, j'entrai dans la lice en rival téméraire ;
Je vois, par vos succès, mes efforts confondus :
Il n'est pas un seul art de plaire
Où tous les prix ne vous soient dus.
J'ai trop senti dans ma défaite,
Tout ce qu'on peut aimer en vous :
Vous avez doublement triomphé du poëte,
Quand vous l'avez rendu jaloux.

Je me rappelle avoir entendu raconter à Laharpe que pendant le séjour qu'il avoit fait à Ferney, on avoit entrepris de faire et de soutenir des conversations en vers, qu'ils y étaient parvenus ; mais que Voltaire, accoutumé à l'harmonie, avoit été si blessé de la monotonie des vers *parlés*, qu'il avoit reconnu l'impossibilité d'improviser poétiquement en français, et déclaré que notre langue s'y refusoit absolument.

Dans la société ordinaire, c'étoit un homme aimable, sans prétention, d'un sang froid inaltérable, doux, poli, patient, et combattant les opinions qui contrariaient la sienne, sans fiel, sans aigreur, et en s'abstenant du moindre mot qui auroit pu déplaire.

En somme, il étoit sage, réservé, philosophe par tempérament, et par suite de la fréquentation des gens de lettres dont, dès sa première jeunesse, il avoit reçu les premières impressions.

J'ai souvent, mais inutilement combattu son système. Le malheur lui-même n'a pu le ramener. L'homme qui croit espère, tandis qu'il ne reste à l'incrédule aucun espoir. La différence de ces deux situations et leur résultat devroient, ce me semble, suffire pour éloigner de ce désespérant système, pour en ramener au moins ceux qui ont eu la foiblesse ou l'indiscrétion de l'adopter inconsidérément; mais, je le répète, il est infiniment rare d'en voir les partisans revenir à d'autres opinions.

Il jouissoit d'un revenu suffisant pour lui, parce qu'il avoit eu le bon esprit et la sagesse d'y proportionner ses besoins. S'il n'étoit pas riche, il vivoit au moins dans l'aisance, calculée d'après les proportions sur lesquelles il avoit assis son bonheur. La révolution arrive; il est tout-à-coup privé de ses sociétés et livré à lui-même. Les opérations financières des différentes assemblées de législateurs, à force d'épuiser la fortune publique, altéroient chaque jour les revenus de l'abbé.

Pendant quelque temps les économies, que dans les momens d'abondance il avoit eu le bon esprit de faire, lui servirent à remplacer les pertes journalières; mais en puisant toujours et ne mettant jamais, la ressource qu'il s'étoit ménagée étoit à la veille de lui manquer.

L'abbé Porquet avoit passé tout le temps de la révolution dans des transes continuelles, craignant toujours d'être arrêté, et s'exagérant encore par l'imagination, les dangers trop réels dont il étoit environné. Cet état moral, si différent de celui dans lequel jusqu'alors il avoit passé doucement sa vie, si opposé à son caractère et à ses habitudes si long-temps satisfaites, et qui étoient devenues en lui une seconde nature, avoient diminué sa force morale et son ressort, au point qu'il étoit outrageusement affecté d'un désespoir concentré.

Plusieurs années s'étoient écoulées sans que j'eusse entendu parler de l'abbé. Un matin je le vois entrer dans mon cabinet; il parut à mes yeux tel que je l'avois toujours connu. La conversation entre nous se porta naturellement sur les objets qui nous étoient réciproquement personnels, c'est-à-dire sur les événemens dont le temps qui venoit de s'écouler nous avoit rendus l'un et l'autre victimes. Nous en parlions sagement et avec sang froid; je remarquai néanmoins une sorte d'énergie dans ses discours, et j'en fus d'autant plus frappé, qu'il ne m'y avoit pas accoutumé. Je suivis la conversation, et mes questions devenant

plus directes et plus pressantes, il m'avoua la perte de sa fortune et l'épuisement des économies qu'il avoit mises en réserve dans ses temps prospères, et finit la conversation par ce passage, dont la pensée et la maxime sont fausses.

> Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir,
> La vie est un opprobre, et la mort un devoir.

On conçoit aisément que je ne négligeai rien pour combattre cette opinion; j'y étois d'autant mieux fondé, que je faisois avec lui paroli de persécutions et d'infortunes; je le faisois avec d'autant plus d'avantage, que ma position me permit de lui offrir les ressources de l'amitié; mais un principe que l'abbé Porquet s'étoit fait, et dont à ma connoissance il ne s'est jamais écarté, a été de ne recourir ni aux emprunts ni à la bienfaisance; il me refusa. Nous nous quittâmes, lui se croyant assez riche, puisqu'il portoit sur lui depuis plusieurs années, me dit-il, une ressource assurée contre les événemens, et qui pouvoit l'affranchir de l'infortune, le plus intolérable, à ses yeux, de tous les maux. J'étois loin de soupçonner que cette entrevue seroit la dernière; depuis lors je n'ai plus entendu parler de lui. On m'a dit qu'il avoit été trouvé mort dans son lit, où la veille il s'étoit couché bien portant (7).

Après avoir donné ce peu de lignes à la mémoire d'un homme que je regrette, je passe à ses ouvrages.

(7) Le 22 novembre 1796.

Les œuvres de l'abbé Porquet n'ont jamais, à ma connoissance, été recueillies; elles sont éparses dans divers ouvrages périodiques. Incapable de se livrer à une composition de longue haleine, et qui auroit exigé une grande contention d'esprit ou des efforts, il s'est retranché dans le genre des poésies fugitives, comme étant plus analogues à ses goûts.

L'ouvrage périodique où l'on trouve le plus de ses poésies, est l'Almanach des Muses, parce que l'éditeur alloit chez l'abbé, qui n'avoit d'autre peine que celle de lui ouvrir son porte feuille.

Aucune des poésies échappées de la plume de cet auteur n'est indifférente, parce que minutieux jusques dans les plus petites choses de la vie, il apportoit, même en composant un quatrain, tout le soin dont il étoit capable. Rien ne sortoit de sa main qu'il ne l'eût corrigé, limé et perfectionné. Il étoit à cet égard d'une exactitude scrupuleuse, ainsi qu'on peut le voir dans son épitaphe, faite par lui-même.

D'un écrivain soigneux, il eut tous les scrupules;
Il approfondit l'art des points et des virgules;
Il pesa, calcula tout le fin du métier,
Et sur le laconisme, il fit un tome entier.

Ses vers ont encore un caractère particulier; c'est que dictés par ses propres sentimens, ils sont une expression fidèle de son cœur, de son esprit et de ses opinions. En les lisant avec soin, on verra clairement qu'ils justifient le portrait que j'ai fait de lui, et plusieurs des anecdotes que j'ai

rapportées à son sujet. Une notice appuyée sur de tels fondemens, est faite pour inspirer quelque confiance.

En rassemblant ce petit nombre de vers, j'ai éprouvé le regret sincère de n'avoir pu m'en procurer davantage. Je ne doute point qu'on ne puisse composer un petit volume bien choisi de pièces marquées au coin du bon goût, de l'exactitude et de la pureté du langage, et où l'on trouveroit toujours des pensées ; ce qui n'est pas très-commun.

L'abbé Porquet étoit au collége d'Harcourt lorsqu'il composa pour le roi (8) une pièce de vers dont on trouve le fragment qui suit, imprimé dans les jugemens sur des ouvrages nouveaux, par l'abbé Desfontaines, 1744, t. 5, p. 48.

..... Peuples, vous avez vu dans une nuit mortelle
De ses jours presqu'éteints expirer le flambeau :
Vous avez vu creuser le funeste tombeau :
Les ombres de la mort environnoient le trône.
..... Aujourd'hui, rien ne manque à sa gloire ;
Nous regrettons un père, et le monde un héros.
. . . . . .
Tu sais ce que nos cœurs ont ressenti pour toi.
Ces cris portés aux cieux, témoins de nos alarmes,
Nos soupirs, nos craintes, nos larmes,
Voilà de la grandeur les titres immortels.
Nos pleurs, chez nos neveux, te vaudront des autels.
Enflés du succès de leurs armes,
En vain les plus fameux guerriers
Dans les champs de Bellone ont cueilli des lauriers ;

(8) Louis XV, roi de France, sur sa convalescence, après la maladie qu'il eut à Metz, et qui fit trembler tous les Français de la crainte de le perdre.

En vain sous leur pouvoir mille peuples fléchissent :
S'ils ne sont point aimés, leurs lauriers se flétrissent.

. . . . . .

Goûtez dans notre amour le plus beau de vos titres :
Du destin de vos noms, nous sommes les arbitres,
Et la postérité ne juge qu'après nous.
Votre gloire dépend de tous, tant que nous sommes,
Et ce n'est qu'à nos cœurs à nommer les grands hommes.

L'abbé Desfontaines ajoute la réflexion suivante : « L'auteur est un jeune homme que les » ouvrages pernicieux de l'ignorance n'ont point » gâté, qui a de l'esprit et du goût, qui pense » solidement, et dont la muse est harmonieuse (9) ».

On sait que Boissy avoit débuté dans le monde littéraire par un ouvrage, qui a pour titre *l'Elève de Therpsicore, ou le Nourrisson de la Satire* (10), dans lequel il parle d'une manière fort peu avantageuse des auteurs du temps qui avoient le plus de célébrité, tels que Fontenelle, Lamotte, Crébillon, etc.

Sa muse lui conseille de faire des satires. Il en fait une, la lui présente, et en reçoit cette réponse d'encouragement. « Courage, mon fils, vous avez » la bile qu'il faut pour faire un poète satiri- » que (11) ».

(9) Ce jugement de Desfontaines n'est pas réfléchi. Cette pièce est loin de briller par l'harmonie; mais elle annonce clairement l'homme qui réfléchit, pense, et donne aux choses leur prix et leur juste valeur.

(10) Deux volumes *in*-12, moitié prose et moitié vers, publiés en 1718.

(11) Boissy n'avoit alors que vingt-quatre ans. C'est l'âge où

Boissy tombe malade ; l'abbé Porquet étoit son ami, et ne pensant pas que la maladie fût aussi grave qu'elle l'étoit en effet, puisque Boissy en mourut peu de jours après, il lui adressa les vers suivans, dans lesquels il fait allusion à son changement de système.

De la bile en fureur qui fermente en ton sein,
Ami, ne cherche plus la cause :
Le ciel, qui fit ton cœur sincère, tendre, humain,
Dans ton esprit mit pourtant une dose
De ce discernement malin,
Qui, malgré nous, tant soit peu nous dispose
A rire aux dépens du prochain.
Autrefois ce penchant badin
S'égayant sur la scène en vers, ainsi qu'en prose,
De la bile chassoit le dangereux levain.
Quelle étrange métamorphose !
Plus qu'un autre aujourd'hui benin,
Dans ton journal, vrai réservoir d'eau-rose,
Presque partout l'éloge fait la glose,
Et le sel même est anodin.
A l'ombre d'un laurier né du soir au matin,
Le plus chétif auteur tout un mois y repose.

l'homme ordinairement imite ou cède à des impulsions étrangères. Tel fut le sort de Boissy, qui, par caractère, étoit bien éloigné d'être satyrique ; aussi abandonna-t il promptement ce mauvais genre. D'après les *Mémoires posthumes* de Marmontel, on voit que les lettres ne furent pas une ressource très-productive pour Boissy : il languissoit près du besoin, lorsqu'en 1755, le privilége du *Mercure* étant devenu vacant, Marmontel l'obtint de madame la marquise de Pompadour pour Boissy, qui en fut le rédacteur pendant quelques années. Non seulement il en avoit rejeté la critique, mais à force de louanges, il l'avoit affadi au point que le *Mercure* étoit près de sa chute, lorsque Boissy mourut en 1758, le 19 avril.

Sur ton péril, ami, tu t'abuses en vain.
La bile veut couler, qu'elle s'échappe enfin;
En toi trop d'indulgence, à mes conseils s'oppose :
Meure pour son salut tout méchant écrivain.

Impromptu en forme de harangue, à M. le chevalier DE BOUFFLERS, *pour l'anniversaire du jour de sa naissance.*

Messieurs et dames, du silence :
Célébrons l'heureuse naissance
De notre aimable chevalier,
Et faisons-lui la révérence,
L'abbé *Porquet* tout le premier.

Il parle mieux qu'un chancelier,
Il écrit mieux qu'homme de France;
Faisons-lui donc la révérence,
L'abbé *Porquet* tout le premier.

Modeste amant et fier guerrier,
Il excelle dans tout métier;
Exceptons-en pourtant la danse;
Faisons-lui donc la révérence,
L'abbé *Porquet* tout le premier.

Ah! l'être heureux et singulier!
Son maître, dans chaque science,
Est devenu son écolier;
Faisons-lui donc la révérence,
L'abbé *Porquet* tout le premier.

Adieux de l'auteur à sa perruque, qu'on lui avoit empruntée pour jouer un Proverbe.

Respectable perruque, ornement de mon chef,
Puisses-tu, dans mes mains, revenir saine et sauve!
N'est-ce donc pas assez d'être Porquet-le-*Bref*,
Sans être encor Porquet-le-*Chauve*?

LA PHILOSOPHIE DE L'AUTEUR.

M'amuser, n'importe comment,
Voilà toute ma philosophie.
Je crois ne perdre aucun moment,
Hors le moment où je m'ennuie :
Et je tiens ma tâche finie,
Pourvu qu'ainsi tout doucement
Je me défasse de la vie.

On lui demandoit un jour ce que c'étoit que des longueurs dans un ouvrage; il répondit par ces vers :

Est trop court qui me plaît, est trop long qui m'ennuie.
Sur l'inutile seul le bon goût se récrie,
Et le sentiment même a sa précision.
La richesse de l'art naît de l'économie :
Dans un tableau bien fait, tout est expression.
Cette science est peu commune ;
C'est le secret des bons auteurs.
L'ouvrage le plus court peut avoir des longueurs ;
Le plus long n'en avoir aucune.

Sur l'air : *Sentir avec ardeur.*

Il faut dire en deux mots
Ce qu'on veut dire ;
Les longs propos
Sont sots.
Il faut savoir lire
Avant que d'écrire,
Et puis dire en deux mots
Ce qu'on veut dire ;
Les longs propos
Sont sots.
Il ne faut pas toujours conter,
Citer,
Dater,
Mais écouter.

Il faut éviter l'emploi
De moi,
Du moi;
Voici pourquoi :
Il est tyrannique,
Trop académique;
L'ennui,
L'ennui
Marche avec lui.
Je me conduis toujours ainsi
Ici;
Aussi
J'ai réussi.

Stances à un Ministre (13), *sur les espérances qu'il a la bonté de me donner depuis si long-temps.*

Espérer pour moi n'est plus rien;
Espérer n'est plus de mon âge.
Le présent est mon seul partage,
Et l'avenir n'est plus mon bien.

Abandonnons à la jeunesse
Ces trompeurs et lointains objets :
Au bonheur de jouir sans cesse,
Elle ajoute par ses projets.

Ses vœux aujourd'hui satisfaits,
Quelque jour peuvent l'être encore;
A ses yeux charmés chaque aurore
Fait briller de nouveaux bienfaits.

Hélas! de ces douces chimères,
La raison m'a trop su guérir;
Aux erreurs mêmes les plus chères,
Mon cœur flétri n'ose s'ouvrir.

*A M. ***, lecteur du feu roi de Pologne, sur la manie qu'il a de se plaindre de son sort.*

Tous les malheurs des gens heureux,
J'en conviens, assiègent ta vie :

(12) De Brienne, archevêque de Sens, élève de l'abbé Porquet.

Cependant, souffre qu'on t'envie ;
Et plains-toi, puisque tu le veux.
Le ciel t'a prodigué tous les défauts qu'on aime ;
Tu n'as que les vertus qu'on pardonne aisément ;
Ta gaîté, tes bons mots, tes ridicules même,
Nous charment presqu'également.
Bel esprit à la cour, et commère à la ville,
Qui, comme toi, d'un air agréable et facile,
Sait occuper autrui de son oisiveté,
Minauder, discuter, composer vers et prose,
Et nécessaire enfin par sa frivolité,
Par des riens valoir quelque chose !
Supprime enfin des pleurs qu'on essuie en riant ;
D'un homme tout entier, ose montrer l'étoffe.
A tout l'esprit d'un philosophe,
Ne joins plus le cœur d'un enfant.

Réflexions sur les fautes qui échappent aux gens qui ont le plus d'esprit, soit en parlant, soit en écrivant.

Par la difficulté, notre esprit se réveille.
Dans une route aisée, un voyageur sommeille.
Cet oubli du danger, en tout genre est fatal ;
L'attention alors nous paroît inutile.
Souvent ce qu'on dit le plus mal,
A dire étoit le plus facile.

Sur l'Esprit, ou *l'Avocat des Pauvres.*

N'avoir que son esprit, et porter son visage,
Est pour beaucoup de gens, une bien dure loi !
Qu'y faire cependant ? il faut bien être soi.
O vous, qui, d'être vous, n'avez pas le courage,
Ecoutez la leçon d'un sage,
Que sur l'esprit un jour j'osois faire parler.
Un sage est indulgent et cherche à consoler.
De l'esprit entre nous le partage est bisarre ;
Un sot, tout à fait sot, est l'être le plus rare.
Dans un espace étroit, tout homme est circonscrit ;

Chacun a son genre d'esprit;
Aucun ne les a tous : nul ne ressemble à l'autre;
En un mot, tel objet pour tel homme est prescrit :
La sagesse consiste à se borner au nôtre.

Sur l'Amour-propre.

De son esprit, dit-on, chacun pense trop bien;
C'est le commun avis : pour moi, je n'en crois rien.
Notre esprit a sa conscience;
De sa foiblesse on ne fait point l'aveu,
Mais on la sent : on est juste en silence.
Sur ce point délicat, bien qu'on en souffre un peu,
Les plus sévères yeux sont peut-être les nôtres :
On ne se trompe point, on veut tromper les autres.
Surprendre leur estime est un larcin permis,
Et nos dupes toujours, sont nos meilleurs amis.

A M. le Prince de Beauveau.

Argument sans réplique.

De bonne-foi, long-temps on ne dispute guère,
Et de même, tous deux, nous pensons en effet.
Non, Prince, dans le style, une faute légère
Ne peut passer pour un forfait;
Et le premier mérite est d'instruire ou de plaire.
Mais sans vouloir qu'on soit parfait,
Faire aussi bien que l'on peut faire,
Est, à mon gré, toujours bien fait.

A Madame la marquise Dudefant, sur une espèce de fauteuil, qu'elle appeloit son tonneau.

Adoptons sans regret la sagesse moderne.
Dépouillant son orgueil et son sale manteau,
Diogène aujourd'hui ne prendroit sa lanterne
Que pour chercher votre tonneau.

Pour le Portrait de l'Abbé de Condillac, auteur du Traité des Sensations.

Dans le monde invisible, il porta la lumière;
Du pouvoir de nos sens heureux calculateur,

Il sut tirer l'esprit du sein de la matière,
Et fut, de l'homme entier, un second créateur.

Inscription mise au bas du mausolée de Stanislas, roi de Pologne, élevé à Nancy en Lorraine.

Il n'est point de vertus que son nom ne rappelle :
Philosophe et guerrier, monarque et citoyen;
Son génie étendit l'art de faire du bien.
Charles (13) fut son ami, Trajan fut son modèle.

Vers demandés à l'auteur, pour mettre au bas de l'image de Sainte Gemme, placée dans la chambre de mademoiselle **. (14)

Par deux arrêts, elle est votre patronne;
Elle veut l'être encor par votre choix.
Pour se loger chez vous, quand elle est assez bonne,
La méconnoîtrez-vous une seconde fois?
Est-on si malheureux de pouvoir signer *Gemme*?
Nul autre nom n'a cette grace extrême :
Gemme, à l'oreille, est un son si flatteur,
Que de l'oreille il va jusques au cœur!
A d'autres noms que l'on fasse la guerre :
De dire *Gemme*, on ne peut se passer,
D'écrire *Gemme*, on ne peut se lasser,
En Paradis, ainsi que sur la terre,
Est-il un mot plus doux à prononcer?

M. de Laharpe ayant dîné chez l'abbé Porquet avec Madame la comtesse de Boufflers, adressa à l'abbé, sous le nom de cette dame, les vers suivans :

Le dîner, dans la vie, est chose intéressante :
Cher abbé, le vôtre m'enchante.

(13) Charles XII, roi de Suède.

(14) Pour goûter la finesse de ces vers, dont la tournure est fine et ingénieuse, il faut savoir que mademoiselle ** avoit toujours cru s'appeler *Jeanne*; qu'ayant découvert que c'étoit *Gemme*, elle a été forcée d'obtenir deux arrêts pour rectifier cette erreur, et rendre valides toutes ses signatures précédentes.

Vous savez embellir et donner un repas ;
Vous faites de bons vers, et servez de bons plats.
L'un, il faut l'avouer, est plus rare que l'autre,
Et tous les deux, chez vous, se trouvent aujourd'hui.
Partout vous aurez place à la table d'autrui :
Moi, j'en demande une à la vôtre.

Réponse à la Comtesse de Boufflers.

Un succès, jeune Eglé, ne répond point d'un autre ;
Défiez-vous de l'art qui vous sert aujourd'hui ;
Vous plaisez une fois, avec l'esprit d'autrui ;
Et tous les jours, avec le vôtre.

A Madame la Marquise de Boufflers, le jour de sa fête.

Votre patrone au ciel a trouvé son bonheur :
Ici bas vous faites le nôtre.
Son partage est sans prix ; le vôtre a sa douceur :
Qui n'a pas son destin, doit envier le vôtre.
Ah ! bienfaisante Eglé, répondez à nos vœux :
Vous n'êtes point ambitieuse,
Contentez-vous du bien, en attendant le mieux.
Un peu plus tard, vous serez bienheureuse :
Mais plus long-temps aussi, vous ferez des heureux.

A Madame....

D'Eglé, sur tous les cœurs, si l'empire s'étend,
Dit un jour la reine de Guide,
C'est de moi seul qu'il dépend.
Qu'on la regarde et qu'on décide.
Tous ses triomphes sont un effet de mes soins.
Qu'on écoute et qu'on prononce.
Du débat les Graces témoins,
Aux deux divinités firent cette réponse :
Déesses, terminez des discours superflus.
Eglé vous doit beaucoup, mais nous doit encor plus.

Tout ce qu'en sa faveur notre amour n'a pu faire,
A vos bienfaits, nous l'avons ajouté.
Vous donnez, il est vrai, l'esprit et la beauté;
Mais c'est par nous que vos dons savent plaire.

A Madame la Marquise de L...., en réponse à un billet dans lequel elle faisoit un reproche obligeant à l'auteur.

Ma santé me vaut donc un billet d'Emilie!
A ses ordres charmans, je souscris sans effort.
D'avoir toujours raison, j'abjure la folie:
Car je ne suis heureux que pour avoir eu tort.

Eloge historique de François-Nicolas-Eugène Droz.

Ament meminisse periti.

François-Nicolas-Eugène Droz, Conseiller au ci-devant parlement de Besançon, et secrétaire perpétuel de l'Académie de la même ville, étoit né le 4 février 1735, à Pontarlier, département du Doubs.

Une mémoire heureuse, une constitution robuste, le desir d'apprendre, et surtout cette constance dans l'étude qui seule peut produire de grandes choses; telles sont les qualités précieuses que M. Droz reçut de la nature, et que cultiva de bonne heure un père vertueux qui, dans les fonctions d'avocat près du tribunal de Pontarlier, s'étoit attiré l'estime, la confiance et une considération méritée (1).

Secondés par les soins paternels autant que par ses propres dispositions, les progrès du jeune

(1) Nous ne nous sommes point occupés de recherches sur la famille Droz, sur son origine, sur ses alliances; dans une société littéraire, ce sont les talens bien plus que la fortune et un ancien nom qui distingent l'homme. D'ailleurs M. Droz, mettoit lui-même peu d'empressement à ces recherches. « J'aime mieux, écrivoit-il en 1779 au père Dunand, m'occuper de découvertes pour les autres que pour moi, et je serois fâché que le moindre travail à ce sujet me donnât l'air d'avoir des prétentions. » Manuscrits du P. Dunand, à la Bibliothèque de la ville de Besançon.

Droz dans les premiers élémens des sciences furent rapides ; à 13 ans son cours d'études classiques étoit terminé. Il possédoit à fond la langue de Cicéron et de Virgile ; il lisoit avec une facile intelligence les meilleurs auteurs Grecs. Dans une contrée riche en sites pitoresques, en curiosités naturelles, les plantes du Mont-d'or, les chaînes du Jura, la source du Doubs et les variétés de son cours, avoient également fixé ses regards : il commençoit un cabinet d'histoire naturelle qu'il vouloit enrichir des seules productions de son pays.

Lorsqu'il fut dans l'âge de faire le choix d'un état, un de ses oncles chercha à lui inspirer du goût pour le parti des armes ; mais son ardeur pour l'étude, et les desseins de sa famille l'appelloient à une autre carrière : il avoit 16 ans lorsqu'il se rendit à Besançon pour y commencer son cours de droit.

A cette époque, l'université de Besançon comptoit parmi ses membres distingués l'auteur recommandable de l'histoire du comté de Bourgogne. Le jeune Droz, par Marguerite-Françoise Renaud sa mère, tenoit à la famille Dunod ; il fréquenta les leçons de son docte parent ; il eut même l'avantage d'être admis dans son cabinet : le maître distingua bientôt le disciple, et le jugea digne de tout son intérêt. Or, pour mieux approfondir notre jurisprudence, la méthode du profond commentateur de nos coutumes étoit d'étudier le droit dans l'histoire, et l'histoire dans les monumens

antiques et les chartes. C'est ainsi que plusieurs de nos écrivains se sont élevés au rang des meilleurs publicistes français.

Il fut facile à M. Dunod de faire adopter à son élève une méthode qui présentoit un vaste champ à sa mémoire, et d'immenses connoissances à son ardeur d'apprendre. Déjà le jeune disciple s'élançoit avec empressement sur les pas du savant professeur, lorsque M. Dunod fut enlevé aux lettres et à sa patrie en 1752. Nous ne dirons point combien cette mort précipitée fut affligeante pour M. Droz. Il se hâta de terminer son cours de droit, et retourna à Pontarlier pour commencer ses premières recherches historiques.

Qu'on se peigne alors ce jeune homme dans la saison qui semble n'appeler que les plaisirs, feuilletant déjà dans les archives les parchemins poudreux, cherchant la conversation et la correspondance des hommes instruits, imaginant enfin des moyens nouveaux pour dérober le moins de temps à l'étude (2); tel est son goût déterminé pour l'histoire, qu'un religieux bénédictin qui l'observe, cherche à en faire une conquête pour son ordre.

(2) A 20 ans M. Droz prit une perruque; il avoit calculé qu'un quart-d'heure de plus par jour qu'il seroit dispensé de donner à sa coiffure, faisoit par an un nombre d'heures précieuses pour le travail. Dans la suite il devint encore plus avare du temps. Selon le précepte de Pline, il avoit toujours avec lui un crayon et des tablettes; au milieu même de ses repas, il s'arrêtoit souvent pour noter quelques idées. (*Note communiquée.*)

Cependant après qu'il eut consacré deux années à ces recherches pénibles, il fut facile de voir qu'il falloit d'autres ressources à son avide impatience; il sollicita et obtint aisément la permission d'aller à Paris.

C'est-là qu'il mérita bientôt la bienveillance d'un habile juriconsulte qui, sur un mémoire rédigé par notre jeune savant, demanda à le connoître, l'admit dans sa maison, et lui procura l'occasion d'approcher un Ministre distingué que le gouvernement nomma quelque temps après aux fonctions d'Ambassadeur près de la Cour de Portugal, et qui vouloit l'attacher à la légation en qualité de secrétaire. Mais un penchant invincible ramenoit M. Droz vers les recherches de l'histoire. Un événement vint concourir à l'y fixer.

Un jour dans ses courses littéraires, il fut conduit à la vente publique d'une bibliothèque précieuse; c'étoit celle de M. Sarazin, dont une des richesses consistoit en une vaste collection de monumens relatifs aux coutumes, au droit et à l'histoire de France. A la vue de ces recueils immenses, M. Droz ressentit avec plus de force l'attrait qui le portoit vers un travail semblable. Il conçut aussitôt combien il est facile dans le cours de la vie, d'accumuler des richesses littéraires, en commençant dès la jeunesse, et il forma dès-lors la résolution d'entreprendre pour la Franche-Comté ce que le savant Bâtonier avoit exécuté pour la France. C'est dans ce dessein qu'il revint peu de temps après au sein de sa famille; c'étoit en 1757.

Alors l'Académie de Besançon, établie depuis quelques années, commençoit ses premiers travaux sous d'heureux présages. Des hommes distingués depuis dans la république des lettres ornoient son berceau, et répandoient dans la province une émulation jusqu'alors inconnue : les Bullet, les Talbert, les Chifflet, les Bergier, et le digne commentateur de l'orateur romain, l'abbé d'Olivet. Dans le plan de son organisation, les lettres et les arts formoient deux branches utiles de ses travaux; mais l'histoire de la Franche-Comté, avoit été surtout recommandée à ses recherches, à ses discussions. Déjà sur ce champ nouveau, ouvert à l'émulation, de nombreux concurrens s'étoient disputé les prix ; déjà le goût des recherches historiques gagnant de proche en proche, on venoit de voir paroître l'histoire des Sires de Salins, et M. Chevallier travailloit à celle de la ville de Poligny. Tel étoit notre horison littéraire, lorsque M. Droz revint dans sa patrie.

On conçoit aisément combien cet état des choses dut ajouter d'essort aux idées qu'il rapportoit de la capitale. Aucun auteur n'avoit encore essayé de tracer l'histoire de Pontarlier, de sonder son origine, celle de ses lois et de ses usages. M. Droz forme aussitôt le projet d'en offrir les premiers traits à ses concitoyens, et il s'enfonce pendant deux ans dans la poussière des archives publiques et particulières. Ses recherches ne sont point inutiles ; mais pendant qu'il s'y livre tout entier, une découverte nouvelle vient lui éclaircir un

autre problème historique, resté jusqu'alors sans solution.

Pasquier, dans ses Recherches sur la France, avoit douté, contre le sentiment des rédacteurs de la Coutume de Champagne, qu'il y eût autrefois des bourgeoisies du Roi, comme il y en avoit des villes et des Seigneurs; il les défioit d'en expliquer l'origine et les prérogatives. A l'aide de quelques chartes qu'il découvre, M. Droz entrevoit la vérité, et entreprend également de venger les modestes commentateurs de l'injuste accusation de l'auteur des Recherches. C'est ainsi qu'il fit paroître en même temps en 1760, ses mémoires sur l'histoire de Pontarlier et son essai sur les bourgeoisies du Roi et des Seigneurs.

Ces productions savantes d'un jeune homme, à peine âgé de vingt-cinq ans, firent bientôt connoître M. Droz dans son pays, et l'annoncèrent avantageusement à quelques uns des savans que la France comptoit alors. MM. de Foncemagne et de la Curne-Sainte-Palaye s'empressèrent de lui donner des encouragemens. M. de Brequigny surtout, à qui les sciences doivent tant de recherches sur notre histoire et notre droit public, voulut commencer avec lui une correspondance que sa mort seule, arrivée en 1795, a interrompue.

Encouragé par des suffrages aussi honorables, M. Droz crut le moment arrivé d'exécuter le plan qu'il méditoit pour l'intérêt de l'histoire particulière de son pays, je veux dire celui d'une collection complette de tous les monumens antiques qui

pouvoient servir à l'éclaircissement de nos usages, de nos lois et de nos coutumes.

Mais pour remplir ce plan difficile, il sentit le besoin d'une autorité tutélaire, qui eût tout à-la-fois le pouvoir de se faire ouvrir les archives où reposoient ces monumens, et un dépôt libre et sûr, où seroient recueillies les collections qu'il vouloit en extraire : il forma donc le desir d'obtenir une place à l'Académie de Besançon, et il lui adressa dans ce dessein ses premières productions historiques.

C'étoit pour la première fois que ce corps littéraire voyoit dans le nombre de ses aspirans, un candidat d'une aussi grande jeunesse ; mais écoutons M. le président Chifflet, lorsqu'il annonça au public et à l'Académie, l'admission de M. Droz. « Applaudissons-nous, disoit-il, de » trouver dans cette province, et de voir parmi » nous un auteur déjà connu, avant d'avoir atteint » l'âge de 25 ans, non point par ces productions » frivoles qui fatiguent ou déshonorent notre » siècle, mais par un ouvrage utile qui réunit à » des recherches savantes, quelquefois même à » des idées neuves sur une des parties les plus obs- » cures du moyen âge, tout ce qu'on peut dire » de mieux sur l'une de nos principales villes, » et qui nous prépare les plus grands secours » pour l'histoire générale de cette province. L'A- » cadémie en se hâtant de l'adopter, s'assure une » plus longue jouissance de ses talens, et elle » donne à la jeunesse un exemple bien digne de » son émulation. »

A peine M. Droz fut-il reçu dans ce corps, qu'il entreprit l'exécution de son plan ; il ne s'en dissimuloit point les difficultés, mais une circonstance heureuse vint seconder ses efforts.

Dans le même temps où il commençoit son entreprise, le gouvernement, jaloux de donner à la France des collections historiques supérieures à celles de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Allemagne, formoit le projet de rassembler de toutes les parties du royaume et des pays étrangers, toutes les chartes, les diplomes et les monumens qui pouvoient intéresser l'histoire générale des Français. C'étoit M. Bertin, ministre, qui donnoit le mouvement à cette vaste entreprise.

M. Droz entrevit aussitôt les moyens de servir tout à-la-fois la cause de son pays et celle de la France ; il fit connoître au ministre son projet particulier pour l'histoire de la Franche-Comté, lui fit sentir que son exécution seconderoit merveilleusement ses intentions générales pour la France, et M. Bertin, près de qui le zèle trouva toujours un protecteur, s'empressa, pour seconder les efforts de M. Droz, non seulement de lui envoyer des fonds et une commission ministérielle ; mais encore de faire annoncer dans les journaux l'intérêt que le gouvernement prenoit à ce travail, comptant par la publicité de cette faveur trouver de nombreux imitateurs du zèle de notre compatriote.

Si l'espérance du ministre fut trompée, s'il ne reçut pas de secours des autres provinces,

il n'en fut pas de même de la part de M. Droz pour la Franche-Comté. En 1789, il avoit déjà envoyé à Paris au dépôt des chartes, plus de quatre-vingt volumes de titres et de monumens historiques, tirés des archives du Comté de Bourgogne, de la Suisse et des Pays-Bas, et il se proposoit d'en adresser d'autres encore, lorsque la révolution vint suspendre ses travaux.

Pour apprécier cette utile collection dont M. Droz fit faire un double pour l'Académie, qu'on se peigne tout ce que le vandalisme, l'ignorance, l'incendie et la confusion des transports ont perdu, détruit depuis quinze ans, dans les dépôts publics et particuliers de notre ancienne province, et après avoir connu le prix de tant de monumens, on ne pourra refuser quelque éloge à celui qui nous les a conservés.

Cependant dans le même temps où le gouvernement appelloit de toutes parts les efforts du zèle pour concourir à l'immense collection des chartes françaises, il secondoit avec une égale protection l'entreprise de différens autres ouvrages non moins importans; tels sont : la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de France*, les *Ordonnances des Rois* de la troisième race, et l'*Histoire des Métropoles de la Gaule chrétienne*. Au milieu des difficultés nombreuses qui dûrent entraver le premier travail de M. Droz, il semble qu'il n'ait pu concourir à ces entreprises nouvelles; si pourtant nous parcourons la liste des coopérateurs de la Bibliothèque de M. de FONTETTE,

nous y trouvons le nom de M. Droz cité avec éloge (3). C'est lui qui adressa au gouvernement la table des lois de notre ancienne législation, le recueil de nos nouvelles ordonnances, et les lois que Louis XI avoit données à la Franche-Comté pendant le temps qu'il en fut maître; enfin, si l'émulation peut susciter parmi nous quelques écrivains zélés, c'est dans ses portefeuilles précieux qu'ils trouveront les matériaux tout disposés pour tracer l'histoire de la Métropole de Besançon.

Tant de travaux paroîtroient suffisans pour remplir tous les instans d'une longue vie; cependant nous n'avons fait qu'esquisser une partie de ceux entrepris par notre laborieux savant.

Il n'y avoit que quelques années que M. Droz avoit été nommé à l'Académie de Besançon, lorsqu'il fut appelé par le suffrage unanime de ses collègues, à la place de secrétaire perpétuel. Dans un corps littéraire, si chaque membre est tenu de contribuer aux travaux qui établissent sa gloire, cette obligation surtout pèse sur celui que la confiance élève à ce poste : M. Droz le sentit vivement et se pénétra toute sa vie de cette vérité.

Nous avons dit que parmi les travaux dont l'Académie devoit s'occuper, l'histoire de la province avoit été principalement recommandée à ses soins. Or, dans les diverses époques qui partagent

(3) Voyez pag. 8 de la préface tom. 1.er et pag. 460 du tom. 3e.

les annales de cette histoire, il en est une plus féconde que les autres en révolutions de tous les genres, en résultats dignes de piquer la curiosité, je veux dire, notre histoire du moyen âge. C'est-là, en effet, que les événemens se pressent, s'accumulent au milieu des bouleversemens qui agitèrent le monde après la chûte de l'empire Romain. C'est-là que commencent pour nous d'autres mœurs, d'autres usages, d'autres lois, un autre langage; les institutions de la chevalerie, les prérogatives de la noblesse, le régime de la féodalité; c'est enfin dans ces temps reculés qu'il faut chercher l'établissement de la plus grande partie de nos bourgs, de nos cités, de nos églises, de nos monastères, en un mot, les variations de notre géographie civile, politique et ecclésiastique.

M. Droz s'attacha particulièrement à cette partie de notre histoire.

Delà ces nombreuses et savantes dissertations qu'il lut à l'Académie, sur les institutions des femmes nobles, sur les *Croisades*, la *loi de Gondebaud*, le *Sire de Joinville*, et les *grandes maisons du Comté de Bourgogne*.

Delà ces recherches sur la population du Mont-Jura; ce vaste prospectus d'une topographie nouvelle de la Franche Comté, et le mémoire qu'il destinoit à expliquer dans l'histoire de notre Métropole, la carte de l'ancienne province Séquanaise.

Delà enfin ces rapports intéressans que l'homme

instruit sut toujours apprécier, et dans lesquels, à la fin de chaque année littéraire, M. Droz annonçoit au public les motifs qui avoient déterminé l'Académie à accorder ou à réserver quelques prix d'histoire.

Tant de connoissances, de zèle et de travaux, augmentèrent bientôt la réputation de M. Droz; son nom fut connu dès-lors d'un grand nombre de savans de la France, de la Suisse, de l'Allemagne et des Pays-Bas. Plusieurs d'entr'eux recherchèrent avec lui les avantages d'une relation plus particulière.

C'est ainsi qu'il correspondoit avec MM. Schoepfflin et Kock de Strasbourg, Haller, Sinner et le Baron de Zurlauben dans la Suisse, Gerard, secrétaire de l'Académie de Bruxelles, Fontette et Bréquigny à Paris, Serrière de Retz dans la Bretagne, et plusieurs autres érudits de l'une et l'autre Bourgogne.

C'est ainsi que des auteurs estimables dont le public a depuis accueilli les productions, le consultoient sur le plan et les développemens de leurs travaux historiques, MM. Mille, Grandidier, et Barbeau de la Bruyère (4).

C'est ainsi enfin que plusieurs corps littéraires s'empressèrent de l'associer parmi leurs membres, l'Académie de Dijon, celle d'Arras, la société d'émulation de Bourg-en-Bresse, et le comité des Chartes à Paris (5).

(4) Voyez les lettres qu'écrivoient à M. Droz, ces divers savans. Rég. de l'Acad. de Besançon.

(5) M. Droz fut nommé le 21 juillet 1769 à l'Académie de

Mais ce seroit mal apprécier l'homme modeste que nous regrettons, que de chercher sa gloire dans des honneurs ou des titres qu'il n'ambitionna jamais que comme des moyens de mieux servir son pays.

Dévoué tout entier à l'intérêt du corps auquel il étoit attaché, et persuadé que la meilleure célébrité des associations littéraires est celle qui repose sur des travaux utiles à la patrie, il dirigeoit constamment vers ce but les opérations de l'Académie, et mérita cet éloge flatteur de la part de M. Mirosménil, « que l'Académie de Besançon » avoit donné un exemple que l'on souhaitoit voir » suivi de toutes les autres ; que la direction » qu'elle avoit donnée à ses occupations étoit » toute entière au profit de l'état, et que personne » n'avoit mieux que lui servi le zèle et secondé » les intentions de ce corps respectable ».

Trop souvent on voit la république des lettres tourmentée par les haines, les intrigues et les jalousies de l'amour-propre, mais ces passions n'entrèrent jamais dans le cœur de M. Droz. Avec quel empressement on le vit toujours, signalant le talent de ses collègues distingués, appeller sur eux l'intérêt et la bienveillance du gouvernement. « Je tiens note de tous vos savans, lui répondoit

Dijon, le 12 janvier 1774 à celle d'Arras, le 23 novembre 1782 au comité des Chartes tenu chez M. Bertin à Paris, en 1784 à la société d'émulation de Bourg, en 1787 à celle d'encouragement de St-Claude, dont il fut un des fondateurs. Quelques jours après sa mort, on reçut pour lui un Brevet de nomination à la société de Lausanne.

» le ministre Bertin ; en temps et lieu je les re-
» trouverai, et ils me trouveront toujours ». C'est lui qui terminoit ainsi l'un de ses rapports à l'Académie. « Je serois satisfait, si je pouvois un jour, » comme M. de Foncemagne, mériter le titre » d'avocat consultant des gens de lettres de ma » province ». Combien de fois enfin, obligé par ses fonctions d'exprimer les regrets de l'Académie sur la mort de quelques-uns de ses membres, il sut relever avec adresse les vertus ou les talens qui les avoient distingués ! tâche difficile et toujours bien remplie par notre panégyriste, qui faisoit dire un jour à M. Talbert, en annonçant au public la lecture de l'un de ces éloges, « qu'en déplorant » avec tant d'art les pertes de l'Académie, M. » Droz faisoit sentir que la sienne seroit irrépa-» rable ».

Mais, parmi les traits qui caractérisent M. Droz, il n'en est point qui prouvent mieux son zèle et la bonté de son cœur que la bienveillance qu'il montroit pour la jeunesse studieuse. Avec quelle affection il secondoit son ardeur, lui indiquoit la route à suivre, les détours à éviter, lui offroit ses livres, ses instructions, ses conseils ! Telle étoit l'étendue de son érudition, l'assurance de sa mémoire, qu'il connoissoit tous les monumens et les écrits relatifs à notre histoire, qu'il en citoit les textes, la page et le lieu de dépôt où l'on pouvoit en faire les recherches. Mais, si M. Droz fut utile à sa patrie dans la carrière des sciences, il ne la servit pas moins dans les fonctions de la magistrature.

Persuadé de bonne heure que les lettres peuvent embellir les divers états de la vie, mais non tenir lieu de celui que l'homme doit remplir dans la société, quel que fût son penchant pour les recherches historiques, il ne crut point que ces travaux pussent le dispenser des obligations d'un état. Lorsqu'il fut placé au fauteuil académique, il exerçoit encore les fonctions d'avocat; mais bientôt par ses talens, son affabilité, son zèle, il sut gagner l'attachement, mériter la confiance, attirer sur lui et sur sa famille l'estime et la considération, obtenir enfin une place de conseiller au parlement de Besançon. Ce fut le 5 décembre 1765 qu'il fut reçu dans cette compagnie.

Les fonctions de la magistrature ne se bornoient point alors au seul maintien de la justice distributive. Les capitulaires de Louis XIV avoient garanti à la Franche-Comté d'anciennes immunités, et au parlement une sorte de concours dans l'administration publique. Il falloit donc à l'étude des lois civiles joindre celles de nos lois municipales, de nos usages, de nos priviléges, les connoissances administratives à celles du droit public. Examinons rapidement comment M. Droz parcourut cette nouvelle carrière.

Il avoit étudié l'histoire dans les chartes, et cette méthode lui avoit réussi; il voulut de même, pour apprendre nos immunités et nos droits, remonter à leurs titres originaux. Or, depuis longtemps nos archives parlementaires, dépôt de ces titres, avoient souffert de la suite de nos guerres

et de nos changemens politiques; et dans le fameux siége de Dôle, en 1636, une bombe éclatant sur l'édifice où elles étoient alors renfermées, avoit consumé des pièces importantes. M. Droz crut donc que le premier pas à faire étoit de débrouiller le cahos de ces archives, de recueillir les titres que la mobilité du parlement dans des jours désastreux avoit disséminés, de suppléer enfin à ceux que le temps ou la flamme avoient détruits. Ce fut ainsi que par des rapprochemens heureux, mais pénibles, il parvint à découvrir les matériaux qui composoient le premier volume des actes importans du parlement, volume perdu depuis long-temps. Ce fut ainsi que sur ses réclamations près du ministère, on obtint le rétablissement d'un grand nombre de pièces intéressantes, demeurées éparses à Lille et à Bruxelles, sous le gouvernement de la maison d'Autriche.

Après ce premier travail, M. Droz se livra à un second, non moins difficile, non moins important pour l'histoire de notre droit public. Les ordonnances des rois, les dispositions du parlement, qui depuis la conquête régissoient la Franche Comté, étoient pour la plupart disséminés çà et là, ou recueillies avec méthode. M. Droz les rassembla, les unit sous un ordre chronologique, et en fit paroître le recueil en 5 vol. in-folio, auxquels il ajouta des notes instructives.

Quelque grand que fût ce travail, il n'étoit que le prélude d'un troisième plus vaste encore. Impatient de joindre les matériaux de notre ancienne

législation à ceux qu'il venoit de publier, il vouloit, dans l'étendue de son zèle, donner en entier et par siècle, les lois antiques de la Franche-Comté, dont Petremand n'avoit rapproché que des lambeaux. Déjà il en avoit tracé le plan, rassemblé les pièces volumineuses, envoyé même au gouvernement une table chronologique, lorsque des événemens fâcheux vinrent contrarier l'exécution de son projet.

Le parlement de la Franche-Comté, comme tous ceux des autres provinces, touchoit alors à des momens difficiles. Fatigué des réclamations de ces corps, le ministère, pour les étouffer brusquement, avoit résolu d'un côté l'exil de leurs membres les plus marquans, et de l'autre les créations de 1771. Jeune parlementaire, M. Droz ne fut point compris dans la loi qui exiloit un grand nombre de nos magistrats. Placé même dans les charges nouvelles, il obéit à la volonté du gouvernement. Mais lorsque Louis XVI, en arrivant au trône, signala cet avénement par le rappel de ses parlemens; celui de Besançon partagea le bienfait du prince, et M. Droz, dont le zèle ne s'étoit point rallenti pendant la dissolution de son corps, fut revu sans défaveur par ses anciens collègues.

Que le temps ne me permet-il de développer ici tout ce que son courage, ses connoissances profondes et un dévouement sans bornes lui inspirèrent pendant et après cette révolution passagère pour la défense de nos intérêts, ces suppliques, ces mé-

moires, ces remontrances répétées dont il fut toujours, et par son zèle et par la confiance du parlement, un des principaux rédacteurs! Nous verrions avec surprise comment il savoit multiplier ses forces et reproduire partout ses lumières. Qu'il nous soit permis du moins de retracer un seul fait.

En 1783, des faillites nombreuses affligeoient notre province : elles venoient surtout d'une classe d'hommes sur lesquels repose l'espérance première de notre commerce, les maîtres de forges. Il importoit de connoître la cause du mal, et d'y porter un prompt remède. Le zèle du parlement aussitôt s'anime, M. Droz est nommé rapporteur.

Découvrir le vice destructeur, le suivre dans tous ses effets, le dénoncer avec courage, tel est en peu de temps l'ouvrage de l'actif commissaire. Ce mal étoit dans les entraves imposées à la navigation de la Saône et du Rhône, seuls débouchés de nos fers bruts et travaillés. Il résultoit d'un calcul certain, que ces marchandises, de Gray à Marseille, payoient par millier plus de 72 livres de péages et d'octrois, tandis que les fers de la Suède, en entrant dans le même port, n'étoient soumis qu'à un droit de 10 livres ; de-là une concurrence désastreuse pour notre commerce, et l'origine du bouleversement des fortunes dans les familles particulières. Le parlement, suffisamment éclairé, fit imprimer le mémoire de M. Droz, l'adressa au gouvernement, en réclamant

la liberté de nos deux rivières, et obtint en 1786 la réduction d'une partie des droits qui entravoient notre navigation.

Cependant, au milieu des luttes continuelles qui s'élevoient entre le trône et les parlemens, il étoit facile de prévoir un dangereux orage. Un cri tout à coup s'éleva dans la France, demandant le rétablissement des antiques assemblées de la nation.... et la révolution commença.

Elle ne pouvoit frapper plus sensiblement M. Droz, qu'en détruisant dès son principe les deux corporations auxquelles il étoit invariablement attaché, le parlement et l'académie. Son premier soin fut de soustraire à la dévastation les portefeuilles de l'une, et les copies extraites des archives de l'autre. Il les recueille dans sa maison, et, par des mesures multipliées dont il aimoit à raconter les détails, il parvient à les dérober longtemps aux recherches de l'ignorance.

Mais ce n'étoit pas assez de sauver les travaux de ces deux corporations, il falloit venger leur honneur compromis. Nous dirons à la suite ce qu'il fit pour l'Académie ; examinons en ce moment ce qu'il entreprit pour la cause du parlement.

Telle étoit à cette époque la singulière destinée de ces corps, qu'à la cour on leur reprochoit d'avoir empiété sur l'autorité royale, et dans les provinces de lui avoir trop accordé. Ces accusations contradictoires frappoient le parlement de Franche-Comté, et le magistrat intègre qui avoit

rempli ses devoirs, se trouvoit doublement victime de ces caprices de l'opinion. Il importoit donc d'écarter les préventions, et de montrer ce que dans tous les temps le parlement avoit fait pour la défense de la cause commune. Telle fut la tâche qu'entreprit M. Droz, en publiant, en 1789, les mémoires pour servir à l'histoire du droit public de la Franche-Comté.

Après tout ce que nous venons de tracer des travaux et du dévouement de M. Droz pour les intérêts de sa patrie, il semble que tant de témoignages de son zèle auroient dû le mettre à l'abri des orages révolutionnaires. Il n'en fut point ainsi: compris dans la liste des hommes suspects à la patrie, il fut arrêté, jeté dans les prisons, traduit des cachots de cette ville dans ceux de Dijon.... Quels étoient cependant ses sentimens au milieu des opinions divergentes qui agitoient et divisoient les Français! Consulté par les divers partis sur la question du serment civique, il répondoit aux uns et aux autres, en leur montrant l'alliance nécessaire des principes religieux, avec les obligations du citoyen. C'est lui qui dans ces réponses écrites consacroit cette maxime : qu'on ne peut et qu'on ne doit jamais quitter son pays; c'est lui enfin qui dans les lieux de sa détention, lorsqu'on cherchoit à lui faire regretter de n'avoir pas quitté son ingrate patrie, répétoit toujours: Comment peut-on abandonner sa patrie!

Cependant il est un terme aux tempêtes politiques, comme à celles de la nature. L'espérance

vint tout à coup consoler la France, et M. Droz fut rendu à ses foyers, à son cabinet, à ses études. Comme le premier soin du cultivateur, après un long orage, est d'aller en reconnoître les dégâts, de même les premiers regards de notre savant se portent avec inquiétude autour de lui, et bientôt, au milieu des débris qui l'entourent, sa première pensée se tourne vers le rétablissement de l'Académie. Déjà il s'occupoit des moyens de sa réorganisation, lorsque d'autres soins, d'autres travaux vinrent suspendre ses projets.

Quand, en effet, Besançon fut menacé de perdre ses antiques écoles de droit et de médecine, quoique tourmenté d'une goutte douloureuse, il rassemble ses forces, et dans un tableau racourci il rappelle les droits de cette ancienne cité aux faveurs et à la bienveillance continue du gouvernement.

Lorsque l'ignorance révolutionnaire projettoit de détruire en France la majeure partie de nos ouvrages de droit et de théologie, son zèle se ranime de nouveau; et dans une lettre pleine d'érudition, adressée au savant bibliothécaire d'Auxerre, il invoque son appui contre une mesure désastreuse qui renouvelleroit parmi nous au dix-huitième siècle les funestes bûchers d'Alexandrie.

Un jour on lui porte une antique sculpture en ivoire dont on ignoroit les symboles. Ce monument, vieux de 1400 ans, étoit un dyptique d'Ariobinde, qui avoit appartenu avant la révolution à l'une de nos bibliothèques publiques; M. Droz

le reconnut aussitôt, et, par ses soins et sa prudence, cette tablette antique, vestige curieux des cérémonies consulaires de l'ancienne Rome, est rentrée dans notre Musée, dont il fait un des ornemens (6).

Cependant, depuis le retour des idées libérales, de nombreuses corporations littéraires ou agricoles s'étoient élevées partout dans les départemens de la France; et c'est dans ces temps qu'une société fut fondée à Besançon, ayant pour objet unique de ses travaux les progrès de l'agriculture, du commerce et des arts. Appelé à cette époque au lycée d'Auxerre, à l'Athénée de Bourg, à l'Académie Celtique de Paris et à celle d'agriculture de Besançon, M. Droz fut ramené naturellement à son idée dominante, au rétablissement de l'Académie. Il touchoit alors à son quatorzième lustre.

Après avoir débuté dans la société de Besançon par une dissertation importante sur une des branches principales du commerce de nos montagnes, il se hâta d'exposer ses plans académiques. Il vouloit à l'agriculture et aux arts joindre la poésie qui chante leurs bienfaits, les lettres qui embellissent le passage de la vie, et principalement l'histoire de notre ancienne province. Si ces plans, trop étendus peut-être, furent peu accueillis, re-

(6) Voyez ce que j'ai dit de ce trait de la prudence et du zèle de M. Droz, dans la dissertation imprimée sous ce titre : *Lettre à M. Millin, sur l'origine des Dyptiques consulaires*, etc. Magasin Encyclopédique, ANN. VIII, tom. 4, p. 444.

jetés même, ne louons pas moins le zèle qui les avoit dictés. Mais une des qualités précieuses de M. Droz étoit de ne se décourager jamais, lorsque dans un projet utile il rencontroit des obstacles. Il se recueillit quelque temps dans son cabinet; et après avoir rassemblé les idées qui depuis son enfance dirigeoient les occupations de sa vie, ce fut alors qu'il publia son mémoire sur l'avantage du rétablissement des académies.

Quand ce dernier ouvrage de M. Droz parut en public, qu'on y reconnut et les mémoires de sa vie littéraire tracés avec ingénuité, et le développement pour la France, de toutes les sources de son histoire, et les moyens de finir ou de perfectionner ses grandes collections historiques, alors les obstacles qui avoient arrêté ses projets, s'applanirent. On regarda cette production du savant septuagénaire, comme son testament littéraire dont il falloit se hâter de remplir les dispositions utiles au pays, et l'opinion publique se prononça en faveur d'une association qui tendoit à ranimer parmi nous le goût des sciences, des lettres et des arts. M. le Préfet sollicita et obtint du gouvernement l'autorisation de réunir les membres épars de l'ancienne Académie.

Déjà le petit nombre de ceux qu'avoient épargné la faulx du temps et les orages de la révolution, s'étoient rassemblés, satisfaits de se rapprocher, après 15 ans d'éloignement. Déjà l'époque d'une seconde réunion étoit fixée pour consommer le

travail entier de la réorganisation, quand le dernier événement qu'il nous reste à raconter, vint arrêter les projets, suspendre encore les espérances.

Dans l'attente du jour déterminé pour l'assemblée nouvelle, M. Droz étoit allé dans ses possessions à St-Claude, pour y respirer l'air pur des montagnes du Jura; c'est là qu'il terminoit pour le repos de ses vieux ans la reconstruction de l'édifice que l'incendie de cette ville lui avoit consumé; c'est là que rêvant incessamment aux moyens d'être utile à son pays, il traçoit encore sur ses tablettes un plan d'organisation et de travail pour l'Académie, lorsqu'une paralysie générale vint tout-à-coup suspendre ses mouvemens, et bientôt après glacer entièrement ses sens. Ce fut le 13 octobre 1805 qu'il fut enlevé pour jamais à sa famille, aux lettres et à sa patrie: il étoit dans sa soixante et onzième année.

Nous ne retracerons point les pleurs qui ont arrosé sa tombe. Père tendre, ami généreux, sensible époux, sa mort précipitée blessoit trop d'affections, pour ne pas en faire répandre! Vous-mêmes, MM., pour qui cette perte étoit non moins affligeante, à peine vous a-t-il été permis de vous réunir sous d'autres auspices, que vos regards se sont portés vers celui qui manquoit dans vos rangs, et vos premiers vœux ont été de payer un tribut solennel à sa mémoire.

Chargé par vous de cette tâche difficile, que la reconnoissance particulière envers celui que nous regrettons, me faisoit un devoir d'accepter

je ne sais si j'ai rempli toute votre attente.... ; mais pour le modeste savant que nous avons perdu, qu'importent au surplus quelques fleurs répandues sur sa cendre ! qu'importent des regrets que le temps, tôt ou tard, efface ! Si j'ai peint fidellement ses traits, s'il est vrai que sa vie ne fût qu'un enchaînement d'actes utiles à la patrie, si, peu soucieux des éloges, il aima la gloire pour son pays, et la culture des sciences pour l'utilité de ses concitoyens ; quel plus beau trophée pouvons-nous élever à sa mémoire que celui qu'il vouloit ériger lui-même au milieu de sa patrie ? Dépositaires en quelque sorte de ses intentions littéraires, puissions-nous donc, héritiers de son zèle, concourir de tous nos efforts à consolider l'édifice qu'il soutint pendant 40 ans, et qu'il vouloit, avant de mourir, réparer de ses propres mains. Ce monument consacré par vous aux lettres et à l'émulation, sera tout à-la-fois le plus bel éloge de notre modeste concitoyen, et le plus digne tribut de notre reconnoissance.

NOTES.

Nous n'avons pu indiquer dans le texte de l'éloge de M. Droz, qu'une partie des travaux de ce savant. Nous croyons devoir les désigner ici dans une courte notice : ils ont presque tous pour objet, l'éclaircissement de quelques points de notre Histoire générale ou particulière. Nous rapporterons ces travaux à trois ou quatre époques de sa vie : ceux qu'il entreprit avant son admission à l'Académie de Besançon ; ce qu'il fit ensuite lorsqu'il fut admis dans ce corps; ses travaux, comme magistrat, enfin, ceux qui l'occupèrent pendant la révolution, et jusqu'au dernier instant de sa vie.

Première époque de la vie littéraire de M. Droz.

Mémoire pour servir à l'Histoire de la ville de Pontarlier. Besançon, 1760. Essai sur l'Histoire des Bourgeoisies du Roi, des Seigneurs et des villes. Besançon, 1760. 8o. 1 vol.

Ces deux Ouvrages furent imprimés ensemble aux frais de la municipalité de Pontarlier. Dans le premier, M. Droz résolut le problême historique que Montesquieu n'avoit point décidé, savoir dans quel canton de la Séquanie, les Bourguignons avoient obtenu leur partage. M. Droz, prouve que ce fut dans nos montagnes, dans les cantons de Varasque et de Scodingue. Dans le second, il fit voir que les bourgeoisises du Roi avoient existé, que leur origine remontoit au temps où les Rois de France cherchèrent à affranchir le peuple de la tyrannie féodale. M. de Bréquigny a développé depuis avec plus d'étendue ce point de notre Histoire. Voy. la préf. du 12 vol. des ordres des Rois de la 3.e race.

Dissertation sur cette question proposée par l'Académie de Besançon : dans quel temps les abbayes de S.-Claude, de Luxeu et de Lure, jouirent-elles des droits régaliens, et jusqu'où s'étendirent ces droits? M. s.

Mémoire sur le perfectionnement des tuileries en Franche-Comté. M. s.

M. Droz se proposoit d'envoyer ces deux ouvrages pour le concours, lorsqu'il fut nommé le 5 mai 1762, membre associé

de l'Académie de Besançon, qui avoit proposé ces sujets; son mémoire sur les tuileries, lui fut demandé par la société économique de Berne.

Seconde époque. Travaux académiques de M. Droz.

Le grand travail dont M. Droz s'occupa dès qu'il fut reçu à l'Académie de Besançon, fut de rassembler tous les monumens qui pouvaient servir à l'Histoire de la Franche-Comté. En 1789, il avoit déjà envoyé à Paris au dépôt des Chartes, plus de 80 vol. de différentes pièces tant tirées de nos archives, que de celles de la Suisse et des Pays-Bas. Nous allons donner un apperçu de ces pièces par l'état de celles qu'il fit copier pour l'Académie, et qui sont en ce moment déposées à la bibliothèque de la ville de Besançon.

1. Ancien inventaire des Chartes de la chambre des comptes de Dole, fol. 4 vol.
2. Nouvel inventaire des mêmes Chartes, fol. 4 vol.
3. Cartulaire de Bourgogne, fol. 1 vol.
4. Nouveau Cartulaire de Bourgogne, fol. 1 vol.
5. Recueil de plusieurs comptes anciens rendus par les receveurs pour le domaine du comté de Bourgogne, fol. 1 vol.

Ce recueil dont M. Droz faisoit beaucoup de cas, joint aux deux Cartulaires précédens, est suffisant pour donner l'idée la plus exacte de l'ancien état de la Franche-Comté. Seulement, ce savant desiroit qu'on eût pu y ajouter les comptes rendus sous les 4 derniers Ducs de Bourgogne. Ces pièces se trouvoient avant la révolution, dans ce qu'il appelloit le galletas de Dijon. Que sont devenus ces papiers pendant nos orages politiques?

6. Inventaire des titres trouvés en 1510, au château de Grimont sur Poligny, relatif aux droits des Ducs et Comtes de Bourgogne, fol. 1 vol.
7. Cartulaire et inventaire des titres de la maison de Châlon, fol. 10 vol.
8. Cartulaire de Montfaucon, fol. 1 vol.
9. Chartes d'affranchissement des 14 villes principales de la Franche-Comté et d'un grand nombre de bourgs et villages de la même province, fol. 3 vol.

Cette collection précieuse est due entièrement au zèle infatigable de M. Droz. On trouve dans le même recueil, les coutumes de Morteau, celles de Mouthe, de St.-Hippolyte et plusieurs traités de gardes de nos villes principales.

10. Cartulaire de la ville de Besançon, fol. 2 vol.
11. Inventaire des Chartes de la même ville, fol. 1 vol.
12. Cartulaire général de l'Archevêché de Besançon, fol. 4 vol.
13. Cartulaire particulier des fiefs, hommages, concessions, achats, etc. : du même Archevêché, fol. 1 vol.
14. Nécrologe de l'Eglise métropolitaine de Besançon, fol. 1 vol.
15. Cartulaire du chapitre de St.-Paul de Besançon, fol. 1 vol.
16. Nécrologe du même chapitre, fol. 1 vol.
17. Cartulaire de la Madeleine, (ancienne église de Besançon), fol. 1 vol.
18. Cartulaire de l'Abbaye de Luxeu, fol. 1 vol.
19. Cartulaire de l'Abbaye de Rosière, fol. 1 vol.
20. Cartulaire de l'Abbaye de St.-Claude, fol. 1 vol.
21. Cartulaire de l'Abbaye de Bellevaux, fol. 1 vol.
22. Autres de l'Abbaye de Corneux, fol. 1 vol.
23. Recueil de titres touchant les Salines de Salins, fol. 1 vol.
24. Cartulaire de la Suisse, fol. 3 vol.

Ce recueil précieux, que M. Droz obtint de faire extraire des archives de Berne, contient des pièces importantes sur l'Histoire de la Suisse et principalement sur l'Evêché de Lausanne, dont l'Evêque étoit premier suffragant de la métropole de Besançon.

25. Cartulaire de la maison de Neufchatel, fol. 2 vol.
26. Récès des Etats de la Franche-Comté, depuis l'an 1384, jusqu'en 1674. fol. 4 vol.
27. Inventaire des pièces contenues au cabinet des mêmes Etats, fol. 1 vol.
28. Recueil de plusieurs pièces sur le droit public ecclésiastique de la Franche-Comté, fol. 1 vol.

On trouve dans ce recueil, ce qui concerne les droits de la Province en cette partie, ses usages, ses loix, l'état ancien de ses bénéfices, et l'Histoire de la réception du Concile de Trente.

Tel est l'état des pièces que nous présumons avoir composé les volumes que M. Droz a adressés au Gouvernement. Quant à ses autres travaux académiques, ils ont pour objet, ou des discussions Historiques ou des rapports sur les sujets d'Histoire proposés au concours, ou enfin les éloges des Académiciens morts. Nous les indiquerons dans le même ordre.

Discussions historiques.

1. Dissertation sur le douaire des femmes nobles en Franche-Comté, relativement à la formule particulière du rituel de Besançon pour les mariages, ensuite de laquelle le mari devoit dire à son épouse, « de mon corps je vous honore, de cet » anneau je vous épouse, de mes biens je vous doue. » *Rég. des Ouvrages* des Académiciens, 3.e vol.
2. Recherches sur les temples et aqueducs du lac d'Antre, et des environs sur le lieu appellé *Tabennæ*, dans la chronique en vers de St.-Claude, et sur les pierres des fées de Simandre, près de Chavanne. *Ibid.*
3. Observation sur le Cartulaire original de l'Abbaye de Rosière. *Ibid.*
4. Dissertations sur les grands Officiers des Empereurs et des Rois, sur ceux des Prélats, Princes du haut Empire et sur ceux des hauts Barons. *Ibid. Tom. V.*
5. Questions à resoudre sur l'Histoire de la Bresse et du Bugey, 3.e *vol. des délib. de l'Acad.*
6. Prospectus d'une topographie du comté de Bourgogne. Ouvrage des Acad. Tom. V. Cet ouvrage étendu de M. Droz, suivi d'une carte (qui se trouve dans les papiers de sa succession), embrasse les divisions suivantes :

1.° Ancienne étendue et division civile et ecclésiastique de la province Séquanoise en Cantons, Diocèses, Archidiaconés.

2.° Ancienne étendue et division des premiers Royaumes de Bourgogne.

3.° Division et étendue de la Bourgogne, sous les successeurs de Charlemagne.

4.° Etendue et division des Royaumes des deux Bourgognes Cisjurane et Transjurane.

5.° Etendue de la Franche-Comté, formée sur les confins du Royaume de Bourgogne.

6.° Division du Comté du Bourgogne en bailliages. *Voy. ouvrag. des Acad. Tom. V.*

7.° Rapport sur les villes de la franche-Comté, dont l'Académie avoit des Histoires imprimées ou manuscrites. *Ibid.*

8.° Observations sur une nouvelle notice de l'empire Romain. *Ibid.* Tom. 4.

9. Rapport sur l'Histoire d'Alsace de l'Abbé Grandidier. *Délib. de l'Acad. Tom. IV.*

10. Observations sur des heures imprimées en 1498, par Simon, libraire, à Paris, 8.° velin. *ouvrag. des Acad Tom. III.*

11. Dissertation pour prouver que le Sire de Joinville, auteur de l'Histoire de St.-Louis, doit être rangé au nombre des illustres Comtois. *Ibid.*

12. Observations sur une inscription trouvée à Luxeu, au mois de janvier 1781. *Ibid. Tom. V.*

13. Observations sur des médailles de Probus, trouvées en 1781, à l'extrémité du village de Dortan, du côté de la Bienne, et sur des monnoies de Louis le débonnaire, découvertes en 1777, près du chemin de Jougne à Orbe, dans une caverne, dite la caverne des Ducs. *Ibid.*

14. Considérations diverses, sur l'état ancien et moderne du Jura. *Délib. de l'Acad. Tom. IV.*

15. Mémoire sur la ville de Mandeure. *Ibid.*

Rapports sur les Sujets historiques proposés au concours.

1762. Rapport sur cette question : dans quel temps les abbayes de St.-Claude, de Luxeu et de Lure, avoient joui des droits régaliens, et jusqu'où s'étendoient ces droits? *Délibér. de l'Acad. Tom. II.*

1767. Autre sur la question : Quels sont les princes et les seigneurs en Franche-Comté qui se sont distingués dans les croisades? *Ibid.*

1769. Autre. Le sujet proposé étoit: l'histoire de quelques villes de la Franche-Comté. *Ibid.*

1770. Autre sur les embellissemens dont la ville de Besançon étoit susceptible. Sujet du prix. *Ibid.*

1773. Autre sur cette question : Quels sont les coutumes et les usages des Germains et des Gaulois qui se sont perpétués en Franche-Comté? *Ouvrag. des Acad., t. IV.*

1775. Autre sur l'Eloge de *Nicolas* PERRENOT, père du cardinal de Granville. Sujet du prix. *Ibid.*

Idem. Autre sur la question : Quelle est l'origine de l'autorité concurrente des évêques et des comtes dans les cités des Gaules, et en quel temps les prélats du royaume de Bourgogne ont-ils obtenu le titre de princes d'Empire. *Délib. de l'Acad.*, t. III.

1776. Autre sur ce sujet proposé : Le degré d'autorité que les Empereurs avoient conservé dans les Gaules après l'établissement des Barbares. Voyez extrait imprimé. *Recueil des manuscrits du Père Dunand.*

1777. Autre sur la question : Quels sont les monumens Romains qui se trouvent en Franche-Comté? *Ibid.*

1779. Autre sur cette question : Quel est l'ordre chronologique des évêques de Besançon? *Ouvrag. des Acad.*, t. V.

1782. Autre sur l'état des sciences et des lettres au comté de Bourgogne, depuis le règne de Rodolphe-le-Fainéant jusqu'à la réunion de cette province à la couronne de France. Sujet du prix. *Ibid.*

1785. Autre sur l'état ancien du commerce de Besançon, et les vicissitudes qu'il a éprouvées dans les différentes révolutions du gouvernement de cette ville. *Délib. de l'Acad.*, t. IV.

1787. Autre sur l'histoire de l'Université de Besançon. *Ibid.*

1789. Autre sur la notice des différens lieux du comté de Bourgogne, rappelés dans les monumens antérieurs au treizième siècle. *Ibid.*

1790. Autre sur ce sujet proposé : Examiner à quelle époque le code Théodosien et la loi Gombette ont cessé d'être en usage, et si ce n'étoit point une de ces lois que l'Empereur Conrard rétablit à l'assemblée des grands de Bourgogne, tenue à Soleure en 1038.

Cette question ne fut point traitée; la révolution ferma les portes de l'Académie. Mais en la proposant, M. Droz lut à cette compagnie un savant Mémoire, où il exposoit ses conjectures,

et cherchoit à faciliter les recherches aux concurrens. *Voyez Délib. de l'Acad.*, t. IV, p. 133.

Eloges des Académiciens morts.

Pendant le temps que M. Droz exerça les fonctions de secrétaire perpétuel, il eut à exprimer les regrets de l'Académie pour la perte d'un grand nombre de ses membres. Nous citerons les suivans :

François Elie COURCHETET D'ESNANS, conseiller honoraire au parlement de Franche-Comté, et professeur en droit public à l'Université de Besançon, mort le 23 juin 1766. (C'étoit lui qui avoit été chargé par le gouvernement, en 1745, de faire dans les villes soumises de la Flandre Autrichienne la recherche des monumens qui pouvoient concerner l'Histoire de France et celle de Bourgogne, et qui étoit parvenu à extraire de leurs archives plus de vingt mille chartes intéressantes, qui ont dû être transportées à Paris au dépôt des chartes).

Laurent-Gabriel DE MONTRICHARD, marquis DE FONTENAY, mort le 28 mars 1768. (Il correspondoit avec M. de Caylus, et lui adressa plusieurs mémoires intéressans rappelés par M. Droz).

LOUIS, prince de BAUFFREMONT, mort le 13 mai 1769.

Claude-Antoine BELON, professeur à l'Université de Besançon, mort le 21 septembre 1769.

Dom Léonard COQUELIN, abbé de Faverey, mort le premier septembre 1771.

Jean-Baptiste BULLET, professeur à l'Université de Besançon, mort le 6 septembre 1775. (C'est le savant auteur du Dictionnaire Celtique, des Réponses critiques, de l'Histoire du Christianisme, tirée des seuls auteurs Juifs et Payens, et de plusieurs autres Dissertations pleines d'érudition).

Claude-François DE SAINT-MAURIS, chevalier DE MONTBAREY. (C'est celui à qui Louis XV ayant dit à cause de sa haute taille : Chevalier de Montbarey, vous êtes bien grand, répondit aussitôt : « Sire, on est bien petit lorsqu'on a l'honneur de paroître devant votre majesté »).

Claude-François ATTHALIN, professeur en médecine à l'Université de Besançon. (Les médecins de Paris, consultés par des

Francs-Comtois, leur répondoient : « N'avez-vous pas à Besançon » M. Athalin) ».

Troisième époque. Travaux de M. Droz, en qualité de membre du Parlement.

Recueil des délibérations secrettes et extraordinaires de la cour du parlement de Franche-Comté, depuis 1518 jusqu'en 1768, fol. 6 vol.

Ces pièces étoient éparses auparavant. Il en fit faire une copie pour le ministre, et une autre pour l'Académie.

Recueil des pièces qui composoient le premier volume des actes importans du parlement, volume qui depuis longtemps étoit perdu.

Recueil des Edits et Ordonnances de la Franche-Comté, depuis la conquête jusqu'en 1771, fol. 5 vol.

Ce Recueil utile pour l'histoire de notre droit public a été imprimé. Le cinquième vol. est plein de notes instructives qui y ont été ajoutées par M. Droz.

Table des pièces qui devoient composer le Recueil des anciennes Ordonnances de la Franche-Comté avant la conquête.

Il envoya cette table au gouvernement. Il se proposoit de publier le Recueil de ces anciennes Ordonnances, travail qui auroit completté l'histoire de notre droit public, mais il fut empêché d'achever cet ouvrage, soit à cause des changemens qui bouleversèrent les parlemens, soit à cause de la révolution.

Remontrances concernant la création des conservateurs des hypothèques, — l'introduction du papier timbré, — les extensions du contrôle, — les surcharges de la Franche-Comté dans l'organisation et l'entretien des régimens provinciaux, — la ville de Poligny, — les jurandes, — les abus introduits dans l'administration des forêts, — la répartition du sel, le brevet général des impositions, — la fabrication du sel dans les salines Montmorot et de Salins.

Mémoire à l'occasion des péages exhorbitans qui se percevoient sur les fers qui descendoient par la Saône et le Rhône, depuis Gray jusqu'à Marseille.

Ce Mémoire a été imprimé. Le parlement obtint quelque diminution sur ce péage.

M. Droz fit encore copier pour l'Académie, l'extrait des délibérations du parlement depuis 1674 à 1771, fol. 2 vol. — Les délibérations des chambres assemblées de 1674 à 1782, fol. 2 vol. — Le troisième vol. des Remontrances du parlement. — La table des registres où étoient inscrites les bulles relatives aux bénéfices de la Franche-Comté, fol. 1 vol. Tous ces registres reposent dans la bibliothèque de Besançon, et peuvent servir aux recherches de notre histoire civile, politique et ecclésiastique.

Quatrième époque. Travaux de M. Droz depuis la révolution.

Mémoire pour servir à l'histoire du droit public de la Franche-Comté, tiré des registres, papiers et remontrances du parlement, etc., etc., brochure in-8.°, 1 vol., avec cette épigraphe : Sparte, Sparte, qui ne sais payer les services que par des outrages, contemple ces guerriers qui reprennent le chemin de leur patrie, ils accouroient à ta défense. (Anacharsis.)

M. Droz rappeloit dans ce Mémoire tout ce que le parlement avoit fait pour la défense des droits, privilèges et immunités de la Franche-Comté. Réussit-il à écarter les préventions qui planoient sur cette compagnie? Nous n'osons l'assurer. Il n'appartient qu'au temps de calmer les passions, et de lever le bandeau des préjugés.

Décisions d'un jurisconsulte sur la question à lui faite par une religieuse, tendante à savoir si, en conscience, elle peut faire le serment de liberté et d'égalité. Manuscrit.

C'est dans cet écrit, conservé dans les manuscrits de M. Droz, que ce digne citoyen consacroit cette maxime, qu'on ne peut et qu'on ne doit point quitter son pays.

Mémoire pour la conservation des écoles de droit et de médecine à Besançon, manuscrit.

J'ai écrit moi-même sous la dictée de M. Droz ce Mémoire, plein de détails instructifs sur nos anciennes écoles, les succès qu'elles ont obtenues, et les égards qu'eurent toujours les souverains pour la conservation des priviléges et des droits de l'ancienne cité de Besançon.

Lettre d'un ancien secrétaire d'Académie au bibliothécaire de

l'Ecole Centrale du département de l'Yonne (Fr. Xav. Laire de Vadans, Haute-Saône), sur la conservation des livres de droit et autres réputés inutiles en ce moment, manuscrit.

Cet écrit, de 20 pages in-folio, est une nouvelle preuve de la grande érudition de M. Droz. Parcourant toutes les branches de la jurisprudence, — droit naturel, — droit des gens, — droit politique, — droit public, civil et ecclésiastique, — droit privé, — mœurs, — coutumes, — ordonnances des princes, — arrêts des cours, — histoire du droit, — bibliographie des ouvrages de droit, — vie des juriconsultes, — législation des Hébreux, des Grecs, des Romains, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc., etc., il parle de tout en homme qui a étudié, non les titres des ouvrages, mais médité longtemps ce que chacun d'eux peut offrir d'utile ou pour la morale ou pour l'histoire; et c'est après avoir ainsi montré ce que chaque livre renferme d'important, qu'il sollicite en faveur de ces ouvrages l'intérêt du savant bibliothécaire de l'Yonne, qu'il présumoit que le gouvernement devoit consulter pour la formation des nouvelles bibliothèques publiques de la France.

Lettre à M. Parmentier, membre de l'Institut, sur la fabrication et la manutention des fromages en Franche-Comté, manuscrit.

Ce qui donna lieu à cet écrit fut l'ouvrage de M. Parmentier, publié sous ce titre : Le lait considéré dans ses différens rapports avec la chymie, la médecine et l'économie. *Voyez le* rapport qui en fut fait en l'an IX par M. Bouchey, dans le 2.e vol. des Mémoires de la Société d'Agriculture du Doubs.

Mémoire sur l'avantage du rétablissement des Académies pour la continuation de plusieurs Recueils concernant le droit public et l'histoire de France, adressé à M. Villars, de l'Institut, etc. Besançon, an XIII, brochure in-8.° Parmi les ouvrages sortis de la plume de M. Droz, celui-ci est un des plus intéressans.

Il présente trois objets importans, 1.° le récit ingénu des travaux de l'auteur pour l'éclaircissement du droit public et de l'histoire de la Franche-Comté; 2.° le tableau du commencement, des progrès et de l'état, au moment de la révolution, des grandes collections historiques de la France; 3.° un plan détaillé et explicatif de la manière de terminer chacune de ces

collections. C'est dans cette dernière partie surtout que se montrent l'érudition profonde et le zèle sans bornes de M. Droz. L'article relatif au complément du Coutumier général de la France, renferme en particulier l'énoncé le plus vaste de tout ce qui peut composer dans ce Recueil le tableau historique le plus complet de nos mœurs, de nos usages, de nos coutumes, et nous ne craignons point d'avancer que ce savant pouvoit seul le tracer. Ce fut déjà lui qui fit appercevoir à M. de Fontette qu'on avoit oublié nos coutumes dans les premiers volumes de la bibliothéque historique de la France, et qui en fournit une notice, que M. Barbeau de la Bruyère fit insérer dans le supplément de cet ouvrage.

Ce savant modeste, qui sera longtemps l'objet de nos regrets particuliers, a été inhumé à Saint-Claude, département du Jura, où sa mort a excité de grands regrets. Sa taille étoit moyenne, sa figure et ses manières étoient affables. Il accueilloit surtout avec plaisir la jeunesse et les gens de lettres. Il s'énonçoit difficilement, mais son discours étoit plein d'érudition. On reproche de la diffusion à son style, mais il disoit à ses collègues : hâtons-nous de recueillir, d'autres après nous polirons. Il laisse avec ses manuscrits une bibliothèque précieuse, léguée par préciput à son fils, jeune homme intéressant, qui s'empressera sans doute de marcher sur les traces du savant et vertueux auteur de ses jours.

BIBLIOGRAPHIE.

Dictionnaire des Ouvrages Anonymes et Pseudonymes, composés, traduits ou publiés en français, avec les noms des Auteurs, Traducteurs et Editeurs, accompagné de notes historiques et critiques, par Antoine-Alexandre Barbier, *Bibliothécaire du Conseil d'état.* Paris, imprimerie Bibliographique, rue Gît-le-cœur, 1806, 2 vol. grand in-8°. Le 1er., de LXXVI et 522 pag.; le 2e., de 678 pag. Prix, 15 fr., et 20 franc de port.

Le titre seul de cet ouvrage annonce son utilité. C'est un vaste répertoire qui sera toujours consulté avec plaisir et avec fruit. Lorsqu'une personne inconnue nous a vivement intéressé par la solidité de ses raisonnemens, ou même par la singularité de son esprit, nous desirons de savoir son nom; nous faisons des démarches pour le découvrir; la même curiosité, bien excusable sans doute, nous porte à connoître l'auteur du livre qui nous instruit, ou qui nous amuse. Mais les recherches sont quelquefois longues, pénibles, et nous manquons souvent de moyens ou de courage pour les faire. Le savant Bibliographe qui vient à notre secours, mérite donc notre reconnoissance. Il compulse laborieusement les mémoires du temps, les dictionnaires, les catalogues, les journaux; il

discute, il compare les opinions; il pèse les autorités; il interroge les morts et les vivans pour découvrir un nom qu'une modestie, vraie, feinte ou intéressée, avoit dérobé jusqu'ici à notre connoissance. Un pareil travail exige beaucoup de zèle, de sagacité, et surtout de patience.

Heureusement pour nous, M. Barbier réunit ces précieuses qualités qui se trouvent rarement ensemble.

La méthode que l'auteur a suivie est, je crois, la plus commode et la plus naturelle; l'ordre alphabétique des ouvrages. L'amateur, en consultant les premiers mots du titre, trouve à l'instant les indications qu'il cherche. Si ce titre a souffert quelque altération ou quelque changement, pour des raisons connues seulement de l'auteur ou du libraire, le même ouvrage se trouve sous ces différens titres, avec un renvoi de l'un à l'autre. M. Barbier a porté même son attention jusqu'à venir aussi au secours de ces lecteurs curieux, mais nonchalans, qui ne se donnent pas la peine de lire *l'approbation* ou *le privilége* qui leur indiqueroit l'auteur du livre qu'ils ont entre les mains; il leur épargne cette légère recherche qui effaroucheroit encore leur paresse.

Les auteurs qu'il dévoile ou qu'il démasque, sont déjà au nombre de 9104, et chaque jour des amateurs officieux lui fournissent des matériaux pour le troisième volume qui ne se fera pas long-temps attendre. Placius, Mylius, Baillet et les compilateurs de la *France littéraire*, n'avoient

laissé qu'un travail très-incomplet sur les anonymes et pseudonymes français. L'abbé BONARDY, Docteur et Bibliothécaire de Sorbonne, préparoit, au commencement du dernier siècle, un grand travail sur cet objet. Il écrivoit le 9 mars 1727, au président Bouhier : « Mes anonymes et mon » Histoire des Ecrivains de la Faculté de Théo» logie de Paris m'occupent toujours ; mais je » doute que dix années me suffisent pour ra» masser les matériaux et les mettre en œuvre. » Il est mort en 1756 sans avoir publié ces deux ouvrages. « Avant la révolution de 1789, le ma» nuscrit du premier, dit M. Barbier, étoit » conservé au Séminaire de Saint-Irénée de » Lyon ; il est sans doute perdu depuis les trou» bles qui ont agité cette grande ville, et c'est » inutilement que j'en ai demandé des nouvelles » à des personnes qui eussent pu en avoir la com» munication. » L'estimable M. VAN-THOL, Hollandois, ancien conservateur du dépôt littéraire de Saint-Louis-la-culture, prépare depuis plusieurs années un travail sur les auteurs français qui ont publié des ouvrages anonymes ou pseudonymes en français. On peut donc se flatter que cette matière sera à-peu-près épuisée par ces laborieux écrivains.

La nomenclature sèche des écrits anonymes ou pseudonymes auroit atteint, sans doute, au but principal que se proposoit M. Barbier ; mais il a sagement fait de nourrir un très-grand nombre d'articles de discussions, d'anecdotes inté-

ressantes qui ajoutent, dans un livre de ce genre, l'agrément à l'utilité. J'en citerai quelques unes en y joignant des faits ou des observations qui ont échappé aux recherches ou à la mémoire de l'auteur ; mais je prendrai les articles au hasard, sans m'assujettir à suivre l'ordre des numéros.

Article 438 (*Aventures de Télémaque*). M. Barbier pouvoit ajouter une anecdote assez curieuse; c'est que le président Cousin, alors censeur, approuva ce livre, *comme traduit fidellement du grec.* Le Père DU CERCEAU dans sa *lettre critique sur l'Histoire des Flagellans*, de l'abbé BOILEAU, imprimée peu de mois après la publication de cet ouvrage, sans nom de lieu ni d'Imprimeur, relève assez vertement cette distraction du président (1).

Ménage, dans une épigramme qui ne se trouve point dans le recueil de ses Poësies, mais que LA MONNOYE nous a conservée dans le *Ménagiana*, fait un reproche plus grave

Au grand traducteur de Procope,
celui
De n'avoir pas eu le pouvoir
De traduire une fille en femme.

Après l'article 160, M. Barbier a oublié de citer une autre traduction anonyme d'ACHILLES-TATIUS : *Les Amours de Clitophon et de Leucippe. Traduction libre du Grec d'Achilles-Tatius ; avec des notes. Par le sieur* D*** D***. Paris. And. Fr. Le Breton, 1734. in-12. L'auteur de cette

(1) Voyez l'*Histoire critique des Journaux*, par CAMUSAT. Amst. J. F. Bernard, 1734, 2 vol. *in*-12, pag. 35 du second.

traduction est *Charles-Philippe* MONHENAULT-D'EGLY, de l'Académie des inscriptions, né à Paris le 28 mai 1699, mort le 2 mai 1749. Lenglet du Fresnoy avoit écrit sur l'exemplaire qui devoit servir à une nouvelle édition de sa *Bibliothèque des Romans* : « On dit que cette » version est de l'abbé Desfontaines; je le souhaite » pour l'honneur du Sacerdoce : on voit par-là » que cet illustre Abbé s'est heureusement ré- » concilié avec l'amour légitime... » Dans le *nouveau Dictionnaire Historique*, le nom de cet Académicien est estropié; on l'appele Charles-Philippe d'Egly de Montenault, mais on lit sur un exemplaire de présent que je possède : *ex dono D* De Monhenault d'Egly authoris.*

Article 3185 (*de l'Imitation de J. C., traduction nouvelle, (par l'abbé* DE CHOISY), 1692.

Cette traduction avoit donné lieu à tant de contes ridicules, elle avoit induit en erreur tant de graves historiens qu'il étoit essentiel de discuter ce point d'histoire littéraire.

AMELOT DE LA HOUSSAIE dans ses *Mémoires Historiques, Politiques, Critiques et Littéraires*, avoit dit (2) :

« L'abbé de Choisy, de l'Académie française, » a dédié sa traduction de l'*Imitation de J. C.*, » à Madame de Maintenon. La première édition » est remarquable par deux versets du Pseaume » 44, qui sont au bas d'une taille douce, où » cette Dame est représentée à genoux au pied

(2) Tom. II, pag. 349 de l'édit. de 1737, 3 vol. *in*-8o.

» du Crucifix, savoir : *Audi filia, et inclina aurem* » *tuam, et obliviscere domum patris tui, et con-* » *cupiscet Rex decorem tuum. Ecoutez, ma fille,* » *et soyez attentive ; oubliez la maison de votre* » *père, et le Roi desirera de voir votre beauté.* » On les a retranchés dans la seconde édition, » à cause de la malignité des gloseurs. » L'auteur de la vie de *l'abbé de Choisy* (3), qu'on attribue ordinairement à l'*abbé* D'OLIVET, mais que l'abbé de Saint-Léger croyoit être de l'abbé Joly, de Dijon ; Voltaire, dans la liste des Ecrivains du siècle de Louis XIV ; l'abbé BARRAL, dans son *Dictionnaire historique, littéraire et critique ;* CHAUDON et DELANDINE, dans le *nouveau Dictionnaire historique ;* le jésuite FELLER dans son *Dictionnaire historique ;* D'ALEMBERT, dans l'*Eloge de l'abbé de Choisy ;* DREUX DU RADIER, dans sa *Bibliothèque du Poitou*, ont adopté sans examen, l'assertion hasardée par Amelot de la Houssaie. Enfin on lit dans les *Essais dans le goût de Montagne* du *Marquis* d'ARGENSON, publiés par le *Marquis* de PAULMY, cette étrange note : « Je ne peux me dispenser de rapporter » une anecdote singulière sur cette traduction » de l'Imitation, par l'abbé de Choisy : il la » dédia à Madame de Maintenon, qui étoit déjà » alors tout-à-la-fois dévôte et maîtresse déclarée » du Roi. Pour faire sa cour à cette Dame, l'abbé » fit graver à la tête de sa traduction, une belle » planche, où l'on voit Madame de Maintenon

(3) Lausanne et Genève, 1742 et 1748, 1 vol. *in* 8°.

» à genoux au pied du Crucifix, et au bas étoient » gravées ces paroles tirées de David : *audi, filia,* » *concupiscet Rex decorem tuum. Ecoutez, ma* » *fille, le Roi sera épris de votre beauté.* Cette » application scandalisa tout le monde ; on obligea » bien vîte l'abbé de Choisy à retrancher cette » image des exemplaires de son livre qui lui res- » toient à débiter, après qu'il eut fait présent » seulement de quelques uns ; il n'a pas même » voulu me procurer un exemplaire où cette image » se trouve : les Bibliomanes l'acheteroient bien » cher. » (4) Certes on ne peut rassembler plus d'erreurs en aussi peu de lignes : on voit d'abord que le Marquis d'Argenson ainsi que les auteurs cités plus haut, n'avoit pas vu la première édition de 1692, et qu'il avoit adopté, de confiance, une tradition répandue par quelque courtisan malin. Ensuite il ajoute que Madame de Maintenon étoit alors *dévôte et maîtresse déclarée du Roi* ; mais il avoit pu lire dans les *Mémoires de l'abbé de Choisy*, son parent, dont le manuscrit étoit dans sa bibliothèque, qu'en 1692 Madame de Maintenon étoit depuis six ans, au moins, femme de Louis XIV, et, certes à cette époque le *concupiscet Rex decorem tuum* auroit été, non un compliment, mais une épigramme qu'un fin courtisan, tel que l'abbé de Choisy, n'auroit pas osé se permettre. Du reste, tout cet échafaudage de mensonges tombe de lui-même, à la seule inspection du livre. Il est dédié

(4) Pag. 298 de l'édit. de 1785, et 302 de celle de 1788.

au Roi, et non à Madame de Maintenon (5). Dans la première édition, la dédicace est surmontée d'une vignette charmante qui représente la chapelle de Versailles; je ne sais si elle a été conservée dans la deuxième édition que je n'ai pas vue, mais dans la troisième et dans les suivantes, elle a été remplacée par l'écusson de France. Je vois par une note de l'abbé de Saint-Léger, laissée dans mon exemplaire de la première édition, que M. Massard croyoit que cette vignette, gravée à l'eau forte, est de LE PAUTRE, et que M. ADRY, savant philologue et amateur éclairé, dont les articles enrichissent quelquefois ce journal, la croyoit de DOLIVAR. Cette dernière opinion paroît d'autant mieux fondée, que le

(5) Un petit livre, en vers français, qui lui fut réellement dédié, et que l'inscription mise au bas de deux figures rend remarquable, c'est *le Cours du jour d'un Chrétien*. Paris, *Noël Pissot*, 1714, petit *in*-8°. de 82 pag. et 6 feuillets. La première de ces figures représente un Christ sur la croix, au bas duquel on lit ce vers de TIBULLE,

Te teneam moriens deficiente manu!
Eleg. I, v. 74.

La seconde représente la Vierge à mi-corps, enveloppée dans un grand voile, et on lit au bas : *Statio fidissima nautis*, visiblement emprunté de ce vers des Géorgiques de VIRGILE,

Deprensis olim *Statio tutissima nautis*.
Liv. IV, v. 421.

L'Auteur de ce petit livre est inconnu. Il dit dans sa préface: « Le Cours du Jour d'un chrétien est un volume léger, et je » puis me flatter qu'il ne pesera point à ses lecteurs s'ils font » profession de piété. » Ho! très-léger, sans doute, et de poids et de poésie.

Pautre étoit mort en 1682. La figure mise à la tête du second livre est celle qui a donné lieu à tous les contes ridicules que nous avons vus; elle représente la chapelle de Saint-Cyr; les Demoiselles sont assises et rangées sur des bancs à la droite; l'autel est dans l'enfoncement; sur le devant, on voit une femme à genoux sur un prie-Dieu; un livre est ouvert devant elle, mais, les bras étendus, elle tourne la tête vers des rayons de lumière qui partent de la voûte, et qui, dirigés vers elle, portent cette légende *Audi filia.* On lit au bas de l'estampe : *Ecoutez, ma fille.* Cette femme, qui est sûrement Madame de Maintenon, et la légende, ont fait naître les commentaires que nous avons cités plus haut. Ces figures sont de MARIETTE ; on les trouve dans son œuvre, au cabinet d'estampes de la Bibliothèque impériale; mais probablement cette traduction de l'abbé de Choisy aura été imprimée dans un plus petit format, car dans l'œuvre de Mariette on les voit aussi *réduites.*

Avant de terminer l'article sur l'abbé de Choisy, disons un mot de deux autres de ses ouvrages.

Histoire de Madame la Comtesse des Barres; Bruxelles, 1736, *in*-12. On lit dans l'ouvrage de M d'Argenson (6) : « Le troisième volume des » manuscrits de l'abbé de Choisy, contient l'his- » toire de la prétendue Comtesse des Barres. Ce » livre scandaleux n'a été imprimé qu'en partie.

(6) Pag 314 de la première édit., et 316 de la deuxième.

» dans mon manuscrit, il est porté à cinq livres, » et l'on n'en a imprimé que trois. »

On sait que cette comtesse est l'abbé de Choisy (et non Choisi, comme on lit dans le *nouveau Dictionnaire Historique*), qui, depuis son enfance jusqu'à un âge où des folies pareilles ne sont plus excusables, avoit conservé tous les goûts d'une femme. Il en portoit de préférence les habits, et à 22 ans il n'avoit pas encore de barbe, « parce » que, nous dit-il, on avoit eu soin, dès l'âge de » cinq ou six ans, de le frotter tous les jours avec » une certaine eau, qui fait mourir le poil dans sa » racine, pourvu que l'on s'y prenne de bonne » heure ». Cet amour de notre galant abbé pour la parure, a donné l'idée à l'éditeur de sa vie, de mettre sur le frontispice de la seconde édition un fleuron, où l'abbé de Choisy est représenté presque enfant, debout devant un miroir de toilette, le corps nu, le rabat sous le menton, et le manteau court jeté sur les épaules; et derrière lui le même abbé, dans un âge rassis, et dans le silence de la méditation, écrivant sur son bureau, dans un coin de sa bibliothèque.

Ce fleuron peint d'une manière ingénieuse les deux époques bien distinctes de la vie de l'abbé de Choisy, celle où entièrement livré au plaisir, à la dissipation, il avoit presque oublié son sexe et rougissoit d'en porter les habits, et celle où sentant vivement le ridicule du rôle qu'il avoit joué jusqu'alors, il se livra à des études sérieuses, donna au public des ouvrages estimables, et

réussit, jusqu'à un certain point, non pas à faire oublier, mais à réparer les extravagances de sa jeunesse.

Quatre dialogues, I. *Sur l'Immortalité de l'Ame.* II. *Sur l'Existence de Dieu.* III. *Sur la Providence.* IV. *Sur la Religion.* Paris, Cramoisy, 1684, in-12.

L'abbé de DANGEAU, ami de l'abbé de Choisy, a eu la plus grande part à ces dialogues. C'est lui qui porte la parole sous le nom de *Théophile.* Cette première édition est ornée de quatre vignettes élégantes de Sébastien le Clerc, et d'un joli cul-de-lampe, de Mélan. Dans les vignettes, les deux abbés sont représentés dans des attitudes différentes. Le gros, le joufflu, est l'abbé de Dangeau, et le fluet l'abbé de Choisy; ce qui fit dire aux plaisans que ces deux abbés s'étoient fait imprimer en corps et en ame. La quatrième vignette place les deux interlocuteurs dans le jardin du Séminaire des Missions Etrangères. Ces dialogues furent réimprimés en Hollande, mais sans vignettes. En 1768, on en donna à Paris, chez Musier et Gogué, une nouvelle édition; on fit copier les vignettes de la première, mais par un artiste maladroit; et par une autre maladresse, l'éditeur, dans sa préface, prit le marquis de Dangeau pour l'abbé son frère. D'Alembert, dans l'éloge de ce dernier, avoit en vue cet ouvrage, lorsqu'il dit: « On a de lui des *Entretiens sur la Religion*, rédi» gés sous ses yeux, et mis au jour par un incré» dule bel-esprit qu'il avoit ramené dans la bonne

» voie (7) ». Et plus loin, dans l'éloge de l'abbé de Choisy, « un ecclésiastique de ses amis, qui ne » l'avoit point quitté pendant le danger où il » étoit, avoit fortifié par ses instructions la foi » tremblante du malade; il continua ces salutaires » instructions au néophyte convalescent, et le pre- » mier usage que l'abbé de Choisy fit de sa santé, » fut de publier le résultat de leurs conversations » en *quatre Dialogues*, sur *l'Immortalité de l'Ame*, » sur *l'Existence de Dieu*, sur *le Culte qu'on lui* » *doit*, et sur *la Providence* (8) ». Tout cela est fort inexact. On croiroit que les *Entretiens sur la Religion*, dont il est parlé dans le premier Eloge, sont un ouvrage différent des quatre Dialogues. Jurieu fit la critique de ces derniers dans un opuscule intitulé : *Apologie d'un tour nouveau pour les quatre Dialogues de M. l'abbé de Dangeau, lecteur du Roi.* Cologne, Marteau, 1685, in-12.

Le ministre Jurieu ne pardonnoit pas à l'abbé de Dangeau, qu'il croyoit le seul auteur de ces Dialogues, d'avoir abandonné la religion protestante dans laquelle il étoit né, et il lui dit, selon sa coutume, beaucoup d'injures.

Art. 4131. *Mélanges Historiques et critiques, contenant diverses pièces relatives à l'Histoire de France* (par DAMIENS DE GOMICOURT). Amsterdam et Paris, 1768, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, qui renferme des Dissertations curieuses, fut la cause d'une querelle entre le parlement et

(7) Histoire des membres de l'Acad. franç., tom. 1, p. 194.
(8) Ibid., pag. 319.

la chambre des comptes de Paris. Le 18 décembre 1768, Pierre Perrot, avocat général du Roi à la chambre des Comptes, dénonça, dans un réquisitoire assez bien fait, cet ouvrage, comme un *libelle* où l'on attribue les droits du despotisme le plus rigoureux au roi de France; où, regardant l'établissement de l'impôt comme une marque distinctive de la majesté suprême, on ne met point de bornes à cette ressource malheureuse, etc. (9). En conséquence, et sur le rapport d'Athanase-Alexandre-Clément de Boissi, conseiller-maître, la chambre supprima ce livre le 21 du même mois, comme contraire à l'honneur et au respect dus à la magistrature, et notamment à la juridiction de la chambre, avec défenses de le vendre, distribuer, etc., sous peine de 3000 l. d'amende; mais le réquisitoire de la chambre des Comptes fut à son tour dénoncé au parlement, et son arrêté cassé.

Art. 7275. *Les Véritables motifs de la Conversion de M. l'abbé* DE LA TRAPPE, etc., par *Daniel* DE LARROQUE. Cologne, Marteau, 1685, in-12.

Cet écrit satirique, sorti des presses de Pierre Marteau, consacrées dans le dix-septième siècle aux libelles de toute espèce, est ordinairement attribué à *Daniel* DE LARROQUE (et non *de la Roque*, comme l'écrit M. B., avec beaucoup d'autres bibliographes (10)); mais j'ai trouvé sur deux exem-

(9) Voyez les *Mémoires secrets* de BACHAUMONT sur cette année.

(10) Voyez sur DANIEL DE LARROQUE, une lettre curieuse de l'*Abbé* D'OLIVET au président BOUHIER, en date du 6 juillet

plaires de ce livre, dont l'un appartient à la bibliothèque de Carpentras, et l'autre avoit appartenu au président Bouhier, deux notes que je dois consigner ici. On lit sur celui de Carpentras : « Ce libelle a été fait par les auteurs suivans : M. » THIERS, curé; le P. *Joseph* MEGE, bénédictin; » un jésuite, précepteur des enfans de M. de » Cressy; le P. BOISSARD, sacristain des Chartreux » de Paris, qui a manqué une abbaye de Saint- » Bernard, qu'il avoit demandée ».

Il faut d'abord, ce me semble, rayer de cette liste Thiers, auteur de l'*Apologie de l'abbé de la Trappe* (11) contre les *Lettres à M. l'abbé de la*

1738. Elle a été réimprimée dans les *Opuscules littéraires* du même abbé. Amst., 1767. *In*-12.

(11) Cet ouvrage n'a qu'un titre volant, ainsi conçu : *Apologie de M. l'Abbé de la Trappe*. C'est un *in*-12 de 511 pages, sans y comprendre la Préface, qui a 10 feuillets non chiffrés. D. LE CERF, dans sa *Bibliothèque historique et critique des Auteurs de la Congrégation de Saint-Maur*, La Haye, 1726, *in*-12, nous apprend, pag. 464, que cet *infâme libelle fut imprimé à Grenoble et supprimé par le crédit du général des Chartreux; mais que néanmoins il s'en est répandu dans le public plusieurs exemplaires*. On n'est pas d'accord sur l'année de son impression. DREUX DU RADIER, dans ses *Eloges historiques des Hommes illustres du Thymerais*, pag. 52, la fixe vers 1699. L'abbé GOUJET, dans le *second Supplément au Dictionnaire* de MORERI, la fixe, au contraire, à 1694, et c'est l'opinion la plus probable. Le Père de SAINTE-MARTHE, alors prieur de Saint-Julien de Tours, fit imprimer dans cette ville, en 1692, chez *Philippe Masson*, mais sous la date d'Amsterdam, DESBROSSES, ses fameuses *Lettres à M. l'Abbé de la Trappe*, petit *in*-12 de 231 pag., sans l'Avertissement. En 1693, il publia, toujours dans la même ville, mais sous la date de Cologne,

Trappe. Amst. 1692, qu'on sait être du P. Denys de Sainte-Marthe, mort général des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur en 1725. Ensuite, si les autres ecclésiastiques nommés dans cette note ont véritablement prêté la main à cette œuvre d'iniquité, il faut avouer qu'ils employoient leur temps d'une manière peu édifiante. Voyons à présent la note du président. « Ce livre est ordi-» nairement attribué au sieur Daniel de la Roque, » alors protestant, fils du célèbre ministre Ma-» thieu de la Roque. Cependant, dans la réfuta-» tion qui en parut la même année sous ce titre : « *La conduite et les Sentimens de M. l'abbé de la*

Sambix, une suite à ces lettres, intitulée : *Recueil de quelques Pièces qui concernent les quatre lettres écrites à M. l'Abbé de la Trappe*, petit *in*-12 de 243 pag. Or, dans ce dernier ouvrage, celui de Thiers y est formellement annoncé, p. 39—40, dans une lettre adressée à Santeuil, par un ami du Prieur, c'est-à-dire, par le Prieur lui-même. « On lui (au Prieur) a mandé déjà plusieurs fois, y est-il dit, que M. Th. travaille à lui répondre. Cette nouvelle l'a un peu surpris, et lui paroît fort douteuse, parce qu'il croit que M. Th. a résolu de se tenir désormais en repos. On dit même qu'un des articles de la paix qu'il a faite avec M. l'Evêque de Chartres, est qu'il s'abstiendra d'écrire; et l'on a remarqué que depuis ce temps-là, il n'a rien donné au public, au lieu qu'auparavant, on voyoit tous les ans quelque chose de nouveau de sa part. Certainement la prudence dit que lorsqu'on s'est sauvé avec beaucoup de peine d'un horrible naufrage, on ne doit plus s'exposer à de pareils dangers. » Thiers dut être fort sensible à cette bravade, et comme il étoit peu endurant de son naturel, et comme dit le *Tasse*, en parlant d'Argant, *al sofferir poco uso*, il aura publié, dès l'année suivante, cette *Apologie*, où le P. de Sainte-Marthe est étrillé de main de maître.

» *Trappe, etc.*, et que j'ai vu attribuer à M. » Thiers, il est dit, page 159, que l'auteur de » ces Entretiens est un solitaire, sur la table du- » quel on les a vus manuscrits avant l'impression, » et page 307, il est ajouté que ce solitaire est » un moine blanc, qui avoit poursuivi avec une » chaleur scandaleuse un bénéfice; ce qui l'avoit » fait appeler l'abbé B.... Le P. Bouhours fut » accusé d'être auteur de ce livre, sur quoi il » écrivit à un de ses amis : *On ne peut imputer un* » *tel ouvrage qu'à un homme dont la conscience est* » *sans honneur* ». Journal de Trévoux, 1733, page 786. Ce moine blanc qui poursuit un bénéfice, est probablement le P. Boissard de la note précédente. Prosper Marchand, dans une note sur la 106e lettre de Bayle (12), attribue également cet écrit à Larroque fils, mais il ajoute, avec l'impudence dont cet écrivain étoit *coutumier* : « Je tiens de l'illustre » M. Baluze, contemporain de l'abbé de la Trappe, » et qui sait parfaitement son histoire, que les » faits rapportés dans ces Entretiens sont très- » certains, et très-fidèlement rapportés ». *Credat judæus apella.*

Art. 4469. *Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de Perse*, par PECQUET. Amst., 1745, in-12. Pecquet, premier commis aux affaires étrangères, fut mis à la Bastille pour cet ouvrage satirique. C'est de lui que VOLTAIRE a dit dans *le Pauvre Diable* :

. . . . . Un Pecquet, un Pleneuf,
Un trafiquant, un commis est le bœuf.

(12) Lettres choisies de Bayle. Rotterd., 1714, tom. 1, p. 392.

Art. 5975. *Recueil de Pièces d'Histoire et de Littérature*, par l'abbé GRANET et le P. DESMOLETS. Paris, Chaubert, 1731, 4 vol. in-12.

Les tomes I, II et IV sont de l'abbé *François* GRANET, né à Brignole en Provence, et mort à Paris le 2 avril 1941, à 49 ans. Le IIIe est du P. DESMOLETS, continuateur des *Mémoires de Sallengre*, mort le 26 avril 1760, à 83 ans.

Art. 5534. *Poésies satiriques du dix-huitième siècle*, publiées par M. SAUTREAU. Londres, 1782, 2 vol. in-18.

Dans les premiers exemplaires de cette jolie collection, qui fait suite aux Cazin, après la page 224 du second volume, au bas de laquelle on lit FIN, on avoit ajouté trois pièces que les personnes intéressées firent probablement supprimer. La première est l'Epître de Dorat *A celle qui se reconnoîtra :*

Toi, la plus belle des Didons.

Les deux autres sont des épigrammes faites en 1780, l'une sur la Harpe, et l'autre sur le Mierre. La première de ces pièces est connue de tout le monde ; les deux épigrammes le sont moins ; et comme elles n'ont rien d'offensant pour la mémoire de deux auteurs justement estimés, nous les donnerons ici pour les amateurs qui ont des exemplaires incomplets.

I.

Que la Harpe est changé ! doux, modeste, soumis,
Pour se faire estimer, il s'intrigue, il s'immole ;
Il dit même par fois du bien de ses amis :
Aussi de ses talens le Mercure rafole ;

Charnois en perd l'esprit, Monsieur l'abbé Remi
Devant ce nouveau Dieu marche en thuriféraire;
Et si quelqu'un se plaint encor de lui,
Ce n'est, ma foi, que son Libraire.

II.

Pressez les vers du rocailleux Le Mierre,
Dont un moment ici j'emprunte la manière,
Lisez, relisez les souvent;
Si votre langue a de la gêne,
Ils feront pour son mouvement,
L'effet de ces cailloux que mâchoit Demosthène.

Art. 6285. *Réponse apologétique à l'Anti-Coton, par un Père Jésuite* (le P. COTTON). Au Pont, 1611, in-8.°

C'est en 1610 que ce livre fut imprimé; mais dans plusieurs exemplaires que j'ai vus, et le mien est de ce nombre, le bas de la page 211 a été masqué avec un papier imprimé en gros caractères, ainsi conçu : *Ce que Hotman enseigne en cet endroit est si pernicieux, que le seul rapport en seroit dangereux mis en langue vulgaire.* Or, ce que François Hotman enseigne dans cet endroit, c'est que « le royaume de France est de » toute ancienneté, et, de sa première fondation, » électif; que le peuple y a sa suprême auto- » rité, etc. ». La page 212 est aussi masquée, mais avec un simple papier blanc, collé sur le feuillet, ainsi que le bas de la page 214, où il est dit, toujours d'après Hotman, que cette formule, *car tel est notre bon plaisir*, ne signifie pas le bon plaisir du roi, mais le consentement du peuple, etc. Toutes ces propositions de F. HOTMAN,

que l'auteur réfute, sont extraites de son ouvrage intitulé : *Franco-Gallia.* Genève, 1573, in-8.°, inséré ensuite dans le traité de *Antiquo jure Regni Galliæ.* Bâle, 1585, et Genève 1588, in-8.°

Art. 420. *Aventures d'Apollonius de Tyr*, par LE BRUN. Paris, 1712, in-12. (C'est 1711 qu'il faut lire. La date de l'approbation de cette seconde édition est du 6 janvier 1711).

On lit sur le frontispice de ce roman *Apollonius de Tyr*, mais on lit au haut des pages les *Aventures d'Apollonius de Tyr.* Je fais cette remarque, minutieuse, si l'on veut, parce qu'en ne consultant que le titre du frontispice, on le chercheroit en vain dans ce Dictionnaire. Dans la réimpression qui en fut faite en 1796, si je ne me trompe, on mit sur le titre *traduit du grec.* C'est une de ces vieilles impostures auxquelles il seroit temps de renoncer. Il est vrai qu'elles ne trompent que les sots, mais le nombre de ces derniers est si grand, que la charité chrétienne leur doit quelque ménagement. Le Brun a puisé son roman dans le 53e chapitre des *Gesta Romanorum cum applicationibus* (13) *moralisatis ac misticis*, fol. cxx de l'édition de François Regnault, 1511, in-8.° gothique, et fol. CXLIX, tourné, de celle d'*Abraham de* BEAUCHESNE, 1531, in-8.° gothique. Ce chapitre est intitulé : *De tribulatione temporali que in gaudium sempiternum postremo commutabitur.*

Quelque soin qu'on apporte à un ouvrage tel que celui dont nous rendons compte, il doit s'y

(13) On lit dans les éditions suivantes : *Cum explanationibus.*

trouver nécessairement des erreurs, parce qu'on est souvent obligé de s'en rapporter à des catalogues qui ne sont pas toujours rédigés avec exactitude, et des omissions parce qu'il est difficile de découvrir tous les anonymes. Consigner ici celles que j'ai remarquées en parcourant ce Dictionnaire, seroit une chose à peu près inutile. J'aime mieux les indiquer à l'auteur pour son troisième volume, où il sera beaucoup plus commode de les trouver. Je m'arrêterai seulement sur une ou deux omissions, qui fournissent des anecdotes assez curieuses.

Essai sur la poésie épique, traduit de l'Anglois, de M. DE VOLTAIRE; par M.***, Paris, *Chaubert*, 1728, *in*-12.

Cette traduction est attribuée à l'abbé Desfontaines, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Le docteur HARWOOD, dans sa *Biographia classica*, article *Apollonius Rhodius*, fait l'observation suivante : « Une chose digne de quelque remar-» que, c'est que VOLTAIRE, dans un de ses essais » critiques, après avoir assuré que, selon l'opinion » générale des Critiques, le Poète romain a fait » *de larges emprunts* à Apollonius de Rhodes, » pour la partie la plus brillante de l'Enéide, » l'épisode de Didon et d'Enée, ajoute : *On doit vi-» vement regretter que les* Argonautiques *ne soient » pas venues jusqu'à nous, parce qu'en comparant » les deux poëmes, nous saurions précisément » ce que le poète romain doit au poète grec* (14). »

(14) It is somewhat remarkable that *Voltaire* in one of his

Lorsque je lus cette étrange assertion dans le docteur Harwood, je m'imaginai que Voltaire dans son *Essai sur la poésie épique*, publié en anglois, à Londres, en 1726, avoit pu commettre cette erreur, peu excusable pourtant dans un disciple du P. Porée. Je ne pus me procurer l'original anglois, mais je consultai la traduction française de l'abbé Desfontaines, et je lus, pag. 389, *que le deuxième ou le quatrième livre appartiennent à Pisandre, à Apollonius, à Virgile, ou à quelque autre; le nom de l'auteur n'augmente ni ne diminue les beautés de l'ouvrage.* *Paolo* Rolli, italien et littérateur fort instruit, qui étoit à Londres lorsque Voltaire fit paroître son Essai, publia aussi en anglais une brochure traduite en mauvais français par l'abbé Antonini, sous ce titre: *Examen de l'essai de M. de Voltaire, sur la poésie épique, par M.* Paul Rolli, *traduit de l'anglois par M. L. A.* *, Paris, Rollin fils,* 1728, *in*-12 (15). Or, Rolli n'auroit pas manqué

critical Essays, after affirming that Critics have generally been of opinion that in the most splendid part of the AEneid, the Intercourse between *Dido* and *Æneas*, the Roman Poet had largely borrowed from *Apollonius* of *Rhodes*, adds: it is greatly to be lamented that we have not the *Argonautica* now remaining, that by instituting a Collation we might see how much the Roman has been indebted to the Grecian Poet.

Biographia Classica: the Lives and Characters of the Greek and Roman Classics, etc., by Edward Harwood. Je me sers de l'édition de Londres, 1778, 2 vol. in-12, pag. 161 du premier.

(15) Cet ouvrage a été élégamment traduit en Italien par un Professeur napolitain, Don Mazzarella Farao, savant Helle-

de relever cette erreur grossière, si Voltaire l'eût réellement commise. Il faut donc ranger cette assertion parmi les *mensonges imprimés*. Du reste il est très-vrai que dans ce quatrième livre, Virgile a fait *de larges emprunts* à Apollonius, à Homère et aux poètes qui l'avoient dévancé, comme on peut s'en convaincre en consultant l'ouvrage de *Fulvius Ursinus* (16), ce qui n'empêche pas que ce quatrième livre ne soit admirable.

Abregé de l'histoire des Savans anciens et modernes, avec un catalogue des livres qui ont servi à cet abrégé. Paris, le Gras et comp^e., 1708, *in*-12.

On attribue cet ouvrage à *Dom Alexis* GAUDIN, chartreux : il est divisé en deux parties ; la première est consacrée aux anciens, et la seconde aux modernes. Le bon religieux qui en est auteur, avoit à sa disposition un très-grand nombre de livres sur l'histoire littéraire ; il les a dépouillés avec assez de soin, mais avec trop peu de critique. On y lit, par exemple, pag. 20, que Juste Lipse a traduit Tacite en français *avec tant de succès*, et pag. 31, à l'article du sophiste

niste et savant Orientaliste, sous ce titre : *Disamina del parere di M. di* Voltaire *sulla poesia epica, opera di Paolo Rolli, trad. d'all'inglese. Berlino (Napoli)*, 1779. in-8.°

(16) *Virgilius collatione scriptorum Græcorum illustratus.* Antverpiæ, 1567, in-8°. La seconde édition de cet ouvrage curieux et utile, bien préférable à la première, fut publiée à Leuwarden (*Leovardiæ*), en 1747, grand in-8.°, par les soins de Valckenaer.

Prodicus, l'auteur nous dit : « On apprend de » Suidas, que les Athéniens le firent mourir comme » corrupteur de la jeunesse. *Athenis haustâ cicutâ* » *mortuus est, quasi juvenes corrumperet.* Il y a » apparence qu'on l'accusa d'enseigner à ses dis- » ciples l'irreligion. » Mais il ne s'agit pas dans cet endroit de Suidas, d'irreligion ; le διαφθείρων a un sens bien différent : PHILOSTRATE, dans la *vie de ce sophiste*, nous apprend qu'il aimoit l'argent et le plaisir (17). Cependant malgré ces négligences, l'ouvrage du P. Gaudin se fait lire avec plaisir : on y trouve des anecdotes plaisantes; on lit, par exemple, dans une addition rejetée à la fin du volume, que Scioppius ayant demandé à Gifanius son Symmaque à emprunter, celui-ci lui répondit : « Me demander mon Symmaque, » c'est toute la même chose que si l'on me de- » mandoit ma femme. *Symmachum a me petere* » *perinde est atque uxorem utendam postulare.* »

Les amateurs de livres qui aiment, si j'ose m'exprimer ainsi, à raisonner leur bibliothèque, à connoître les auteurs des ouvrages qui la composent, desiroient depuis longtemps de savoir de quelles mains étoit sortie cette foule de livres philosophiques dont notre littérature fut inondée depuis 1746, époque à laquelle parurent les *Pensées philosophiques* de Diderot, jusqu'à 1780. Les auteurs de ces ouvrages avoient si bien pris

(17) Χρημάτων τε γὰρ ἥττων εἰύγχανε καὶ ἡδοναῖς ἐδεδώκει. Pag. 496, édit. d'Olearius, 1709, in-fol.

leurs mesures, soit en gardant l'anonyme, soit en publiant leurs productions sous le nom de quelque mort illustre, que leur secret n'avoit presque jamais transpiré, et probablement il seroit mort avec eux si l'un des initiés qui avoit mis, comme on dit, la main à la pâte, et le seul, je crois, encore vivant, ne l'avoit révélé à M. Barbier. Les renseignemens qu'il lui a fournis sont très-curieux, et satisfont pleinement notre curiosité. Ces ouvrages sortirent, en grande partie, des belles presses de Marc-Michel Rey d'Amsterdam; les manuscrits lui parvenoient sans qu'il sût de quelle main; on n'exigeoit rien de lui, et presque toujours l'auteur, lorsque son ouvrage paroissoit, étoit obligé d'en payer fort cher un exemplaire.

Deux Journalistes ont été scandalisés de ces renseignemens, et les ont dénoncés aux consciences timorées. Je respecte beaucoup le zèle, et je dois d'autant moins me mêler de cette espèce de controverse, que les pièces sont aujourd'hui sous les yeux du public, et que c'est à lui à prononcer. Je dois cependant faire observer que dans cette discussion polémique, il y a un article qui mérite quelque attention, celui où il est question de désigner le véritable auteur de *l'Examen critique des Apologistes de la Religion chrétienne*, publié en 1766 sous le nom de Fréret. M. B. a prétendu que c'étoit Burigny, mort en 1785, âgé de 94 ans. Son antagoniste du Mercure a nié ce fait; M. Barbier,

dans une réponse publiée à part (18), a soutenu son assertion, et pour l'appuyer, s'est servi d'un moyen presque toujours sûr en pareille occasion (19). Il a rapproché quelques passages de l'*Examen critique*, de passages correspondans d'un ouvrage avoué par M. de Burigny, qui parut en 1724, sous le titre de *Philosophie payenne*, et qui fut publié de nouveau en 1754, sous celui de *Théologie payenne*, et il lui a paru démontré que les uns et les autres étoient sortis de la même plume. Les mêmes autorités y sont citées; des phrases entières sont les mêmes. Ce rapprochement ingénieux donne au moins à son opinion un grand air de probabilité. Il est en effet difficile de croire qu'un écrivain ait été assez hardi, disons mieux, assez impudent pour s'approprier aussi scandaleusement les dépouilles d'un auteur vivant, et surtout d'un auteur qui jouissoit d'une grande considération. M. de Burigny a survécu dix-neuf ans à la publication de l'*Examen critique*, et il n'a fait aucune réclamation. Lorsque M. Bergier publia en 1767, la *Certitude des preuves du Christianisme*, on voit par la lettre que M. de Burigny écrivit au Baron d'Holbach, qu'il avoit été fort sensible à la critique qu'on y faisoit de l'*Examen* : il y discute avec calme

(18) *Réponse de M.* Barbier, *Bibliothécaire du Conseil d'Etat, à un article du Mercure.* Paris, Imprimerie Bibliographique, 1807, in-8.° de 23 pages.

(19) C'est aussi celui dont on s'est servi, dans le temps, pour prouver que *Caraccioli* étoit le véritable auteur des Lettres de Clément XIV.

les objections du Théologien ; mais quelquefois il sort de sa modération ordinaire. Par exemple, on y lit le passage suivant : « On est tout surpris » de voir ce Théologien superstitieux, pag. 153, » justifier la trahison et la perfidie pour sauver » l'honneur du livre de Judith. *C'est donc*, dit-il, » *un grand crime aux yeux des philosophes, de* » *tuer par trahison le général d'une armée enne-* » *mie !* » (20). Au reste, quel que soit le véritable auteur de l'*Examen critique*, on pourroit dire, ce me semble, que ce livre ne forme aucun préjugé légitime contre l'orthodoxie de celui qui l'a composé. On peut être intimement convaincu de la bonté d'une cause, et croire pourtant, mal à propos si l'on veut, qu'elle a été mal défendue. D'ailleurs, si l'*Examen critique* est un mauvais livre, il en a produit un bon sous la plume de l'abbé Bergier; ainsi, d'un petit mal, il est né un grand bien.

Voilà le reproche le plus grave fait à l'auteur. Les autres tiennent à des considérations personnelles du moment, et, comme le temps les fait dis-

(20) Cette lettre a été insérée dans le *Recueil philosophique*, Londres, c'est-à-dire, Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12, pag. 174 du second. C'est l'Editeur lui-même, encore vivant, qui affirme qu'elle est de M. de Burigny, et que le manuscrit lui en fut remis par le Baron d'Holbach. Comme il n'a aucun intérêt à avancer une fausseté, je m'imagine qu'il faut l'en croire sur sa parole. Du reste, c'est un point d'histoire littéraire, digne d'être fixé, que je discute ici, en critique et non en théologien; c'est de l'Auteur et non de l'ouvrage que je m'occupe.

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

paroître chaque jour, il est inutile de s'en occuper aujourd'hui.

M. Barbier nous promet un *Dictionnaire historique*. Nous l'exhortons à nous faire jouir bientôt de ce nouveau travail. Il y a dans ceux qui ont été publiés jusqu'ici, de grandes lacunes à remplir; les noms y sont très-souvent estropiés, et les dates de leur naissance et de leur mort, fixées avec beaucoup de négligence. C'est surtout dans le titre des ouvrages, dans l'indication de leurs éditions, dans celle de leur format, du lieu et de l'année de leur impression, qu'il s'est glissé les erreurs les plus monstrueuses. L'homme studieux qui veut se procurer un ouvrage, et qui ne sait point quelle en est la meilleure édition, a besoin d'un guide sûr, qui mérite sa confiance et qui lui fasse connoître celle qui est rare et celle qui est utile. S'il est riche, il achètera l'une et l'autre; la première, pour figurer orgueilleusement dans sa bibliothèque, et la seconde, pour ses lectures; si ses moyens pécuniaires sont bornés, il se contentera modestement de la seconde. Nous ne doutons pas que le *Dictionnaire historique* de M. Barbier ne soit pour tous ce guide sûr.

Je rendrai compte du troisième volume, lorsqu'il paroîtra.

CHARDON DE LA ROCHETTE.

CHYMIE.

Chymie appliquée aux Arts, par M. J. A. Chaptal, *Membre et Trésorier du Sénat, Grand-Officier de la Légion d'honneur, Membre de l'Institut de France, Professeur honoraire de l'Ecole de médecine de Montpellier*, etc. etc., 4 gros vol. *in*-8°., ornés de 12 planches en taille-douce, brochés, 27 fr. Les mêmes, 4 vol. *in*-8°., fig., pap. fin, 30 fr. A Paris, chez *Déterville*, libraire, rue Haute-Feuille, n°. 8, au coin de celle des Poitevins.

Ramener les manipulations des arts et leurs opérations routinières à des principes généraux avoués par la science et par ceux qui la cultivent, ne peut être que le résultat d'une grande expérience, de longues recherches et de profondes réflexions. Qui mieux que le sénateur Chaptal pouvoit entreprendre un pareil ouvrage? Vingt-cinq ou trente ans employés à l'enseignement de la chymie, à des époques où elle se lançait dans le champ de ces vastes conceptions qui forment aujourd'hui sa doctrine, ont été le prélude des travaux pratiques auxquels il s'est livré, en formant dans diverses contrées de la France un grand nombre de manufactures et d'établissemens, établissemens dont les bénéfices et les succès ont prouvé de la manière la plus constante la

solidité des principes sur lesquels reposoit la série de leurs opérations, et le talent de celui qui les a créés.

M. le sénateur Chaptal, quoique l'un des plus habiles professeurs de l'Europe, n'a jamais dû être considéré uniquement comme chymiste; toujours il s'est occupé de grandes vues commerciales; la multiplication des procédés dans les arts et leur perfectionnement ont été constamment l'objet de son attention particulière; ce goût tout à fait prononcé pour les travaux en grand, l'a toujours emporté chez lui, sur les simples opérations de laboratoire.

Nous verrons, en analysant cette dernière production, que l'auteur y débute par les principes de la chymie, et qu'il conduit ensuite comme par la main celui qui voudroit s'en servir pour arriver à l'*application de la chymie aux arts;* aussi, à mesure que l'ouvrage avance, l'exposition des faits est-elle substituée à la théorie, et la pratique qui semble s'établir ainsi d'elle-même, lui prête-t-elle une *physionomie* qu'on ne sauroit découvrir dans aucune production de cette espèce : on s'aperçoit, en un mot, et sans beaucoup de peine, que toute cette composition est le résultat d'observations sans nombre faites par l'auteur dans toutes sortes d'ateliers; car, comme il l'observe lui-même, il en a beaucoup établi; et ensuite, appelé par l'empereur Napoléon au ministère de l'intérieur, il doit avoir su mettre à profit les connoissances qu'il a acquises dans l'examen appro-

fondi qu'il a été chaque jour à portée de faire de l'état du commerce, et, si l'on peut s'expliquer ainsi, de la *statistique* des arts et des manufactures, dans un temps où S. M. Impériale les visitoit elle-même, et où il l'accompagnoit dans ses voyages.

La chymie appliquée aux arts, que l'auteur a dédiée à S. M. l'Empereur et Roi, est précédée d'un *discours* qui peut être lui-même regardé comme un ouvrage particulier : c'est à beaucoup d'égards une véritable dissertation d'économie politique, dans laquelle l'homme qui, par état ou par des circonstances particulières, se verroit déterminé à former des établissemens sur quelque point du globe que ce puisse être, trouvera des maximes, des conseils sages et des instructions très-détaillées, desquelles il ne sauroit s'écarter sans compromettre sa fortune, les intérêts de son établissement, et sans courir à une perte certaine. Aucune des fautes que pourroient faire les négocians relativement aux lieux où ils voudroient s'établir et à la nature des travaux auxquels ils voudroient se livrer, n'y est passée sous silence. Les principes qui y sont développés sont d'une importance telle, que les gouvernemens eux-mêmes ne sauroient les dédaigner, tant il est vrai que la raison est une, et que les conseils de l'homme expérimenté portent toujours un caractère dont les résultats ouvrent la route des succès et des bénéfices; aussi ce caractère est-il incontestablement l'apanage du talent et des connois-

sances acquises. Le lecteur sera satisfait de cette partie de l'ouvrage de M. Chaptal.

Le plan de la chymie appliquée aux arts est simple, et l'auteur l'a exécuté avec sa précision et sa clarté ordinaires. Il commence d'abord par établir les principes élémentaires de la science chymique sur lesquels nous ne nous appesantirons pas ici, vu qu'on les retrouve dans tous les traités; nous dirons seulement que M. Chaptal les y a présentés d'une manière précise et lumineuse, ainsi qu'il l'avoit fait précédemment dans ses *Elémens de Chymie;* mais en les reprenant ensuite chacun à son tour, il les applique aux substances qui en sont l'objet, et il passe ainsi successivement en revue tous les résultats qui en dérivent. En suivant cette marche, chaque art vient se ranger sous les lois qui doivent régler les opérations qui lui appartiennent.

Pour remplir ce cadre, il développe d'abord les principes chymiques et les lois générales auxquelles les corps obéissent dans leur action réciproque. Ensuite viennent les modifications opposées à ces lois générales par la pression de l'atmosphère, par la chaleur, par la vitalité et par l'élasticité.

Après avoir posé ces bases, il présente les moyens qui sont à la disposition de l'art pour modifier l'action des lois naturelles. La première partie de l'ouvrage embrasse de cette manière et la connoissance des lois de la nature dans l'action réciproque des corps, et les moyens que peut

employer le chymiste pour étudier, diriger et varier leurs effets.

Ces données une fois posées, l'auteur fait la description des principaux corps sur lesquels s'exerce l'action chymique, tels que les terres, les alkalis, les métaux, le phosphore, le carbonne, les bitumes, les huiles, les résines et les acides. Ces substances sont présentées les unes comme matières premières, et les autres comme les agens principaux de composition et de décomposition, et formant conséquemment par leurs diverses combinaisons les composés les plus usités; aussi trouve-t-on dans cette deuxième partie un grand nombre des arts qui fournissent à nos premiers besoins et à nos agrémens.

Viennent ensuite sous un même tableau les combinaisons et la fabrication des produits chymiques usités dans les arts; aussi le mélange des gaz, l'aliage des métaux, la fabrication des sels, etc. sont-ils traités tour à tour, et toujours de manière à tenir l'artiste sur la voie de la fabrication la plus simple et la moins dispendieuse.

Maintenant que nous avons exposé le plus succinctement qu'il nous a été possible la marche qu'à suivie M. le sénateur Chaptal dans le développement de ses principes sur *la Chymie appliquée aux Arts*, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques-unes des matières qui sont traitées dans son ouvrage, et qui nous ont paru ou neuves ou d'un intérêt plus particulier.

Examinons, par exemple, les données d'après

lesquelles il établit les modifications apportées à l'action chymique par la *vitalité*. M. Chaptal développe ici des principes qui, avant lui, n'avoient été présentés ni peut-être connus par personne. Les lois de la nature, dit-il, sont constantes et immuables, et c'est à ce caractère qui leur est propre, que nous devons l'unité d'action et la succession des phénomènes qui renouvellent et perpétuent ce qui existe, sans aucun changement dans la nature des corps; mais lorsque plusieurs lois s'exercent sur la même substance, les lois qui n'appartiennent exclusivement à aucune, deviennent le résultat d'efforts communs; et dans ce mélange de forces et d'action, comment démêler ce qui appartient à chacune de ces lois? Plus les lois sont multipliées, et plus le problême se complique.

Les germes de la vie cessant d'agir, notre planète n'offrira que des masses soumises aux lois de la pesanteur et des affinités; mais les germes de la vie supposés en mouvement, des agens divers concourent à produire le même effet, et à modifier à l'infini l'action des lois primordiales.

Les corps vivans obéissent à des lois vitales; savoir, la *sensibilité* et l'*irritabilité*. Plus ces lois sont nombreuses et intenses, et plus les phénomènes des corps s'éloignent des résultats que présente l'affinité dans la matière inanimée. Dans les corps organiques et vivans, il y a choix de matières, assimilation. Dans les corps inorganiques, il y a composition et formation d'un nouveau

corps. Dans les corps inorganiques, il n'y a donc que matière et affinité ; dans les corps organiques, outre la matière, il y a des lois vitales qui modifient sans cesse l'action des agens externes et celle de l'affinité.

Pour faire sentir le pouvoir de la vitalité, l'auteur examine les effets de l'air, de l'eau et de la chaleur agissant sur un corps vivant. Il y trouve l'air et l'eau servant à la respiration et à la nourriture de l'être vivant, par la décomposition que leur font subir ses organes, pendant que la chaleur en anime tous les ressorts ; mais l'être organique une fois mort, ces mêmes substances deviennent les premiers agens de sa décomposition. Par exemple, la racine du végétal plongé dans l'eau, la décompose et s'en nourrit ; la plante étant une fois morte, plongez la racine dans l'eau, et l'eau la décomposera à son tour. Voilà la preuve incontestable que les résultats de l'action de l'air, de l'eau et de la chaleur, diffèrent d'une manière péremptoire, suivant que les corps sont morts ou vivans, d'où l'on doit conclure que la vitalité modifie la loi des affinités dans les corps vivans.

Il suit de tout ceci, que la vitalité rend l'application des lois chymiques déduites des corps morts d'autant plus difficile, que le corps vivant est doué de facultés vitales plus nombreuses et plus énergiques. En passant de l'être organique à la nature inanimée, l'influence de la vitalité disparoît, et l'affinité chymique reprend entière-

ment son empire. La chymie des corps vivans exige donc une étude particulière ; mais la chymie seule ne sauroit expliquer aucune fonction ; et, pour connoître les fonctions de l'économie animale, il est indispensable de réunir l'analyse chymique aux observations physiologiques. On peut donc regarder, dit l'auteur, la chymie appliquée aux corps vivans, comme une science qui fournit de nouveaux moyens d'observation ; mais il faut bien se garder de s'immiscer dans le travail de la *vitalité*, parce qu'il méconnoîtroit toujours le pouvoir de l'art.

La construction des diverses espèces de fourneaux et leurs dispositions particulières ont occupé notre auteur, au point que dans les planches qui se trouvent à la fin de son premier volume, il a donné la description de tous ceux qu'on peut appliquer aux différentes opérations chymiques qu'on voudroit pratiquer en grand. Ceci le conduisoit nécessairement à parler des *houilles*, à en établir les différences, à présenter surtout les cas particuliers où elles ne sauroient être substituées au charbon de bois, sans qu'il en résultât des inconvéniens qui doivent nécessairement les faire rejeter. Il a porté l'attention jusqu'à décrire la manière de les désouffrer, pour les rendre d'un usage plus commode, et pour les débarrasser de la substance qui peut seule devenir nuisible aux métaux sans cette précaution. Ce sont là des détails qu'il faut lire dans l'ouvrage de M. Chaptal, et parce qu'ils sont à la portée de tout le

monde, et parce que tout le monde est à chaque moment dans le cas d'en faire usage.

Il ne regarde pas la tourbe, sous quelque forme qu'on la présente, comme méritant l'apologie qu'on en a fait depuis quelque temps, et les charbons de bois, extraits des troncs, des racines, des feuilles ou des bois jeunes, y sont considérés sous des rapports bien faits pour prémunir les consommateurs contre les fautes qu'ils pourroient commettre dans leurs aprovisionnemens.

Lorsqu'il s'agit d'appliquer la chaleur par l'usage du fourneau : « on concevra, dit l'auteur, toute l'étendue du pouvoir du calorique » et toute son influence dans les opérations chymiques, lorsqu'on verra qu'il est le principe ou » l'agent des fusions, des solutions, des distillations, des sublimations, en un mot de presque tous les travaux que les hommes exécutent » sur les corps, soit pour en modifier les » formes et la constitution, soit pour opérer de » nouvelles combinaisons, soit pour en extraire » ou séparer quelques principes »; et, se rappelant ensuite que ces opérations doivent toujours être faites le plus économiquement possible, il en vient à la construction des fourneaux, et il pose les principes suivans :

1.° Les fourneaux doivent être infusibles au degré de chaleur qui leur est appliqué ;

2.° Ils ne doivent ni se gercer, ni éclater, ni se calciner, ni effleurir ;

3.° Leurs matériaux doivent être mauvais conducteurs de la chaleur.

Il faut convenir que voilà un tableau qui rappelle en peu de mots au fabriquant, les conditions que doivent réunir les terres avec lesquelles il voudroit construire ses fourneaux, s'il veut qu'ils soient bons et durables. L'argile en fait ordinairement la base. Avant de l'employer, il veut qu'on l'essaie, et, pour cela, on en forme des briques, on les expose à un feu égal à celui qu'elle doit éprouver lorsqu'elle constituera un fourneau, et on la juge par les effets ou les accidens que la chaleur a produit sur ces briques.

La *retraite* de l'argile n'est pas non plus oubliée : faute d'y avoir égard, les modeleurs, les briquetiers, les sculpteurs, les fournalistes, se trouveroient déchus dans leurs opérations.

Il rapporte ensuite la manière de la préparer et de la sécher par degrés, de la malaxer, de la mêler avec des matières moins poreuses et capables de la tenir en équilibre, telles que le sable quartzeux et le quartz blanc lui-même, afin d'éviter la retraite.

Voilà les principes généraux d'après lesquels, suivant M. Chaptal, doivent se préparer les substances qui servent à la construction des fourneaux ; mais il faut lire avec attention ce qu'il dit sur le choix et l'emploi du combustible, sur l'action de l'air dans les fourneaux, sur l'usage du miroir ardent et du chalumeau. Il faut se pénétrer de ses principes et en faire l'application aux four-

neaux de fusion, aux fourneaux à soufflet, aux fourneaux à aspiration ou à courant libre ; il faut se pénétrer de ses principes sur les fourneaux d'évaporation et de distillation, à la perfection desquels il a travaillé lui-même pendant long-temps.

La préparation des colles, l'emploi particulier auquel chacune d'elles est applicable, tout cela entroit dans le plan de l'auteur, et tout y a été traité successivement. La fabrication des vinaigres de vin, de bierre ; celle des vinaigres par distillation des substances végétales et animales, y sont également traitées très en détail.

Mais une partie qui est devenue le sujet des recherches de beaucoup de manufacturiers français, c'est le mélange des terres pour la fabrication de la poterie ; il occupe dans l'ouvrage de M. Chaptal une place distinguée. Les moyens employés pour épurer les terres, pour les cuire, pour les peindre ; les substances qu'on met en œuvre pour la composition des couleurs, tout y est ramené avec un soin, avec une exactitude qui prouve combien l'auteur est familier avec ces sortes de travaux. Les métaux, leurs combinaisons infinies pour la composition des couleurs qui procurent aux arts tant de moyens, et au commerce tant de belles choses, viennent naturellement se ranger dans la méthode de M. Chaptal, et y présentent le tableau de toutes les nuances qui en dérivent.

Un des objets sur lesquels la chymie s'est le plus exercé, c'est sans contredit la fabrication

des sels : les acides, les alkalis ont été combinés les uns avec les autres, et les arts ont trouvé leur compte à faire de ces produits les premiers agens de leurs opérations. L'ouvrage ne laisse rien à desirer sur cette partie; et pour s'en convaincre, il n'y a qu'à le consulter.

Nous ne saurions omettre de faire mention ici de la fabrication de l'alun que les arts doivent aux recherches de M. Chaptal, et à l'application de M. Berard son élève. Tous les chymistes, et mieux encore les fabricans et les teinturiers, connoissent la différence qu'un préjugé absurde avoit mise entre l'alun naturel et celui qui est fait de toutes pièces. Ce préjugé, tout inconcevable qu'il doit paroître aujourd'hui, a fait rejeter ce dernier alun pendant un très-long espace de temps; et si les savans ne fussent venus à son secours, des idées barbares exerceroient encore leur empire contre lui avec tout le despotisme de l'ignorance. Chaptal créa l'alun de toutes pièces; Vauquelin, Chaptal, Roard et Thenard, lui ont assigné, lui ont maintenu sa véritable place dans les manufactures, et MM. Bouvier et Curaudeau s'occupent expressément d'en pourvoir le commerce.

Nous allons terminer cette analyse par l'exposition d'un travail particulier, des plus importans sans doute, dont les premières données appartiennent à M. Carni, et le perfectionnement à M. le sénateur Chaptal. Je veux parler de la fabrication de la poudre à canon.

Nous ne dirons rien de l'art du salpêtrier; la

guerre de toute l'Europe contre la France l'a tellement acclimaté parmi nous, qu'il n'est peut-être pas un individu dans les villes et dans les campagnes qui ne le possède complètement. Au reste, notre auteur en a parlé assez en détail pour l'apprendre à tous ceux qui voudroient acquérir des connoissances à cet égard.

Quant à la fabrication de la poudre, depuis que le hasard en avoit fait connoître les élémens, la fabrication en grand en étoit toujours demeurée restreinte aux mêmes moyens; soixante-seize parties de salpêtre raffiné, douze de charbon et douze de soufre, triturées pendant vingt heures dans un appareil à pilons, la constituoient définitivement. Tout ceci est connu; mais ce qui ne l'étoit pas avant M. Chaptal, c'est la méthode de Carni, dont on a fait usage pendant la révolution à Grenelle, à Vincennes et aux Loges, dans les poudreries qui y avoient été formées. Trois opérations suffisent pour composer la poudre par cette nouvelle méthode, 1.° broyer et tamiser les matières; 2.° en opérer le mélange dans des tonneaux; 3.° donner au mélange la consistance requise, et grener la poudre.

Deux meules de bronze tournant verticalement dans une auge pulvérisent et broyent les matières, et font tourner quatre blutoirs qui tamisent le poussier à mesure qu'il sort de l'auge. Les matières une fois broyées, on les met dans des tonneaux solidement construits, percés d'une ouverture assez grande sur un de leurs fonds, armé

d'une porte. Ces tonneaux roulent sur un axe horizontal. Chaque tonneau reçoit 75 livres de composition, et fait 35 ou 45 révolutions par minute sur lui-même. Dans ces tonneaux se trouvent quatre-vingt livres de boules de bronze, de quatre lignes de diamètre, qui battant la matière pendant le roulage, en facilitent la division et le mélange; trente-deux plateaux de bois de noyer entremêlés avec des toiles mouillées sur lesquelles on met des couches du mélange coulés sous une forte presse, servent à donner à la composition la consistance requise. On prend cette espèce de gâteau fortement comprimé, on le porte au grenoir comme dans l'ancienne manière; le tamis et un tourteau lui donnent la dernière façon, et la poudre est faite. Cette manière de la fabriquer est, selon l'auteur, plus prompte, plus écononique, supérieure dans le produit, et présente plus de sûreté dans les travaux.

Un des objets qui ont été traités par M. le sénateur Chaptal avec le plus de soin, c'est le gallate de fer qui sert à former l'encre dont nous usons habituellement. Les expériences qu'il a faites pour parvenir à fixer justement les proportions des substances qui entrent dans sa composition sont extrêmement satisfaisantes et les résultats très-variés; il est parvenu à déterminer le degré d'intensité de l'encre par les proportions dans lesquelles il emploie les drogues qui la composent.

Cette analyse, dans laquelle nous n'avons pu

nous défendre d'être long, ne présente encore que l'énumération très-raccourcie des faits nombreux et des opérations importantes que M. le sénateur Chaptal a trouvé le moyen de développer dans son ouvrage; et, comme ses intentions, ainsi qu'il le dit lui-même, n'ont point été de former des ouvriers, mais bien plutôt d'éclairer les pas des artistes, sans leur tracer une route purement mécanique, nous ne saurions trop conseiller à toutes les personnes qui s'occupent des manufactures et des arts qui ont quelque rapport avec la chymie, de profiter des lumières qui y sont répandues.

MAISON.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Encyclopædische Uebersicht der Wissenschaften des Orients, aus sieben arabischen, persischen und türkischen Werken übersetzt: den Freunden und Kennern der orientalischen Litteratur gewidmt von einem derselben Beflissenen in Konstantinopel.

Coup-d'œil encyclopédique sur les sciences de l'Orient, traduit de sept ouvrages, tant arabes, que persans et turcs, et offert aux amateurs et aux connoisseurs de la littérature orientale, par une personne qui la cultive à Constantinople. Léipsick, 1804, *in*-8°., deux parties de 699 pag., et XIV pag. de Préface.

Autant il seroit utile pour les progrès de la littérature orientale, et en général pour compléter les annales de l'esprit humain, que nous eussions une bonne histoire littéraire des Arabes, des Persans et des Turcs, mais surtout de la première de ces trois nations, autant il est à craindre que nous ne manquions encore long-temps d'un ouvrage de ce genre, dont l'exécution présente de grandes difficultés. Ce n'est pas que les Orientaux, et sous cette dénomination je n'entends ici que les trois peuples que je viens de nommer, aient négligé de nous transmettre l'histoire des hommes qui ont cultivé parmi eux toutes les branches des sciences et de la littérature. C'est plutôt

l'abondance des livres qu'ils ont composés en ce genre, que le défaut de matériaux, qui pourroit apporter quelque obstacle à l'exécution d'une histoire littéraire de l'Orient. Grammairiens, lecteurs et interprètes de l'alcoran, théologiens de toutes les classes, docteurs et jurisconsultes de toutes les sectes, philosophes, médecins, historiens, prosateurs, poètes, tous depuis les compagnons immédiats du prophète, jusqu'aux hommes qui ont fait dans les derniers siècles l'honneur de la littérature turque, ont trouvé leurs historiens aussi bien que les khalifes, les sultans, et leurs premiers ministres. Outre cela, nous avons des histoires des hommes célèbres en tout genre, de chacune des principales villes des pays musulmans, telles que la Mecque, Médine, Sanaa, Damas, Bagdad, le Caire, etc. Ajoutons enfin que dans la plupart des Annales composées par les historiens Arabes, tels qu'Ebn-Athir, Abou'l-féda, Makrizi, Abou'lmahasen et autres, on trouve après le récit des événemens politiques de chaque année un article nécrologique qui offre le nom de tous les hommes célèbres, à quelque titre que ce soit, morts pendant le cours de cette année, avec des renseignemens plus ou moins détaillés sur l'époque de leur naissance, leur vie et leurs ouvrages. Mais si les matériaux pour composer une histoire littéraire des Orientaux ne nous manquent pas, beaucoup de difficultés s'opposent à ce qu'on puisse les mettre en œuvre et les rendre d'une utilité générale.

L'histoire littéraire d'une nation peut se diviser en deux parties principales : histoire des lettres et des sciences, et histoire des hommes qui les ont cultivées. La première doit nous faire connoître pour chaque science ou chaque branche de la littérature en particulier, ses commencemens, ses diverses révolutions, les causes qui ont concouru à en accélérer ou à en retarder les progrès, qui par fois même l'ont fait rétrograder, ou l'ont empêchée de parvenir à un plus haut degré de perfection. C'est la partie *systématique* de l'histoire littéraire, dans laquelle les hommes qui ont acquis de la célébrité dans les lettres ou dans les sciences par leurs travaux, leurs découvertes ou leurs erreurs, paroissent tour à tour sur la scène, mais seulement comme partie accessoire du tableau, et sans qu'il soit permis de détourner l'attention de l'objet principal pour la fixer sur chacun d'eux en particulier. La seconde partie de l'histoire littéraire, que l'on peut appeler *biographique*, se compose des histoires particulières des hommes qui ont contribué, soit par leurs propres travaux, soit par leur influence et leurs libéralités, à la culture et à l'avancement des connoissances humaines. Chacun d'eux y paroît isolément pour nous faire connoître le temps, les lieux, les circonstances dans lesquelles il a vécu, les moyens d'instruction que la nature ou la fortune lui ont offerts, l'usage qu'il en a fait, les travaux dont la postérité lui est redevable, les services qu'il a rendus, les monumens qu'il a laissés de ses talens

et de son zèle. Suivant l'importance du rôle que chacun d'eux a joué, il occupe dans cette espèce de galerie historique un espace plus ou moins considérable ; mais aucun de ceux qui ont marqué leurs pas dans la carrière des sciences et des lettres par quelque service rendu ou quelque ouvrage laissé à la postérité, ne doit y être omis. Ainsi les villes principales, les chef-lieux d'administrations, ou les endroits illustrés par quelques grands événemens, ont seuls droit de reclamer une place dans la carte générale d'un grand empire ; mais lorsqu'il s'agit de dresser le cadastre ou le rôle des contributions d'une province, le plus petit hameau qui contribue pour sa part au soutien des charges de l'état, ne pourroit être omis sans injustice.

La partie biographique de l'histoire littéraire, est proprement la seule dont les Orientaux se soient occupés, et ce n'est qu'en comparant, rédigeant et classant les matériaux abondans qu'ils nous ont laissés pour celle-ci, que l'on pourroit ensuite en extraire ce qui seroit nécessaire pour composer la partie systématique qu'ils ont négligée. C'est donc par la partie biographique exclusivement qu'il faut commencer ; mais ici même la tâche n'est pas aisée ; elle demande beaucoup de moyens, de temps et de discernement, et le concours de plusieurs personnes, comme on peut s'en convaincre par les observations suivantes.

Premièrement, tous les matériaux d'un semblable travail sont manuscrits, et par conséquent

il n'en est aucun dont l'usage n'exige beaucoup de critique et une connoissance plus que superficielle des langues dans lesquelles ils sont écrits.

Secondement, il est impossible de réunir tous ces matériaux; le nombre des bibliothèques qui les possèdent n'est pas fort considérable, et chacune d'elles n'en a qu'une partie. Quelques-uns même des plus essentiels ne paroissent pas avoir encore passé en Europe, ou sont demeurés jusqu'à présent ignorés.

Troisièmement enfin, les Orientaux n'ayant qu'un petit nombre de noms propres, le même nom, *Abd-allah*, par exemple, ou *Mohammed*, *Ali*, *Hasan*, *Hosaïn*, etc. est nécessairement commun à un très-grand nombre d'hommes. Pour remédier à la confusion qui résulteroit de cette homonymie, on ajoute au nom de chacun, 1.° un surnom *(conya)*, pris du nom de son fils aîné, comme *Abou-Mohammed*, *Abou'lhasan*, *(père de Mohammed, père de Hasan)*; 2.° le nom de son père, et fort souvent celui de son grand'père; 3.° un surnom pris du lieu où il est né, ou de celui où il a vécu, comme *Isfahani*, *Bacouï*, *Bagdadi*, *(d'Ispahan, de Bacou, de Bagdad)*; 4.° un titre honorifique *(lakab)*; ce qui a surtout lieu pour les kadhis, ou leurs assesseurs, les imams, les scheïkhs, les docteurs, les moines, comme *Boha-eddin*, *(la splendeur de la religion)*, *Djélal-eddin*, *(la gloire de la religion)*, *Tadj-eddin*, *(la couronne de la religion)*. Dans l'ordre de ces noms et surnoms, le titre honorifique passe ordinaire-

ment le premier; vient ensuite le surnom proprement dit *(conya)*, puis le nom, suivi de ceux du père et du grand'père, et enfin le surnom pris du lieu de la naissance; quelquefois une même personne porte plusieurs surnoms de cette dernière espèce. Ainsi, pour désigner complètement le célèbre médecin Abd-allatif, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, il faut le nommer ainsi *Mouwaffik-eddin Abou-Mohammed Abd-allatif ben-Yousouf Mauseli Bagdadi. Mouwaffik-eddin (le protecteur de la religion)*, est son titre honorifique; *Abou-Mohammed (père de Mohammed)*, son surnom pris du nom de son fils aîné; *Abd-allatif*, son nom; *Ben-Yousouf, (fils de Yousouf)*, le surnom pris du nom de son père; *Mauséli (de Mosul)*, *Bagdadi, (de Bagdad)*, surnoms qui indiquent l'un que sa famille étoit originaire de Mosul, l'autre qu'il étoit né à Bagdad. Bien des individus ont encore outre cela certains sobriquets, ou des surnoms pris de quelque aïeul illustre, ou de quelque circonstance de leur vie. Cette multitude de noms et de surnoms contribue de plusieurs manières à jeter beaucoup de confusion dans l'histoire littéraire, et d'abord parce que l'on désigne rarement une personne par tout l'ensemble de ces noms, et que le même individu se trouve tantôt nommé par son titre honorifique seulement, comme *Djélal-eddin*, ou par son nom sans aucun surnom, comme *Abd-allatif*, ou par le nom de son fils, comme *Abou'labbas, (le père d'Abbas)*, ou par celui de son père, comme *Ebn-*

Arabschah (le fils d'Arabschah), ou enfin par le surnom pris du lieu de sa naissance, comme *Djordjani*, *Schahrestani*, *Soyouti*. On peut donc souvent être induit en erreur, et faire plusieurs personnages d'un seul. En second lieu, les copistes, en omettant les mots *Abou* (*père*), ou *Ebn* (*fils*), ou confondant ensemble ces deux mots, appellent souvent *Abd-allah* ou *Abd-alrahman* celui qui se nomme réellement *père* ou *fils d'Abd-allah* ou *d'Abd-alrahman*. Enfin, il y a un assez grand nombre d'hommes célèbres que l'on s'est tellement accoutumé à connoître uniquement sous un seul de leurs surnoms, que les biographes orientaux eux-mêmes n'ont pu découvrir ni leur nom, ni leurs autres surnoms. Il n'est aucun des savans qui se sont occupés de la littérature de l'orient, sans en excepter d'Herbelot et Casiri, qui n'aient été souvent entraînés dans l'erreur par quelqu'une de ces causes. Les titres des livres étant aussi presque toujours conçus d'une manière amphigourique, et plusieurs ouvrages de divers écrivains ayant ou le même titre ou des titres fort ressemblans, c'est encore une nouvelle source de méprises dont les historiens orientaux eux-mêmes n'ont pas toujours été exempts.

D'après toutes ces considérations, on doit sentir que nous ne sommes pas encore en état de travailler à une histoire générale de la littérature et des sciences parmi les Arabes, les Persans et les Turcs, et qu'il faut commencer par débrouiller ce cahos et par mettre les matériaux de cette his-

toire entre les mains d'un plus grand nombre de personnes, en publiant successivement, soit en entier, soit par extraits, les ouvrages les plus importans en ce genre. Il est à souhaiter aussi qu'on ne néglige aucune des occasions qui se présentent de donner des notices isolées sur les écrivains les plus célèbres, et qu'en indiquant leurs noms et leurs écrits, on emploie tous les moyens que fournit la critique, pour présenter avec la plus grande exactitude, et en caractères originaux, le nom entier des auteurs et les titres de leurs ouvrages.

Les livres les plus importans en ce genre et ceux qui fourniroient un plus grand nombre d'articles pour l'histoire littéraire, sont, je crois :

Le *Kitab alfihrist*, d'Abou'lfaradji Mohammed Ben-Ishak, plus connu sous le nom d'*Ebn-Abi-Yacoub Nedim* : c'est un catalogue des écrivains arabes et de leurs ouvrages, pour les trois premiers et une partie du 4e. siècles de l'hégire.

Le *Wafiyat alayan*, ou Dictionnaire des hommes illustres, d'Ebn-Khilcan.

Le *Tarikh alislam*, de Dhéhébi.

Le *Menhal alsafi*, autre Dictionnaire du même genre, composé par Abou'lmahasen, faisant suite au précédent.

Le *Kitab almohadhara*, histoire abrégée de l'Ægypte, par Soyouti, qui renferme un catalogue fort utile des hommes célèbres qui sont nés ou ont vécu dans ce pays.

Le *Kitab caschf aldhonoun*, ou Bibliothèque

des livres arabes, persans et turcs, par Hadji Khalfa.

Ce dernier ouvrage, dont d'Herbelot a déjà fait un si grand usage, est celui duquel l'auteur du *Coup-d'œil encyclopédique sur les sciences de l'Orient*, a extrait la plus grande partie des matériaux qu'il a réunis dans le volume que nous annonçons; mais il a encore mis à contribution six autres ouvrages, dont quatre sont écrits en arabe, un en persan, et enfin un en turc. C'est ce travail que nous allons analyser. L'auteur fait connoître, dans la Préface, le plan d'après lequel il a disposé les extraits de ces divers ouvrages. Les six derniers ne lui ont guère servi qu'à remplir les lacunes qui se trouvent dans le tableau général des sciences de l'Orient, de Hadji-Khalfa. Quelquefois les extraits de plusieurs de ces ouvrages ont été fondus ensemble; mais le plus souvent, il s'est contenté de les rapprocher, en indiquant la source de chacun en particulier, et laissant aux lecteurs le soin de les comparer et de les combiner. Cette disposition est moins avantageuse à l'auteur que favorable à la critique, qui peut ainsi conférer plus facilement chacun de ces extraits ou traductions abrégées avec les originaux, et reconnoître, indiquer et rectifier les erreurs qui ont pu échapper au traducteur. En usant de ce moyen de vérification, la critique ne doit point être ingrate envers l'auteur, qui, en suivant uue autre marche, eût pu facilement échapper à sa censure.

Il n'est pas rare que les personnes qui se sont vouées à un genre de littérature, et qui ont consacré beaucoup de temps et de travail à en acquérir une connoissance approfondie, contractent pour l'objet de leurs études une sorte d'enthousiasme qui paroît quelquefois excessif aux lecteurs qui en jugent avec plus de sang-froid. Nous croyons que notre auteur ne paroîtra pas tout-à-fait exempt de cette foiblesse; et peu de personnes, en rendant même la justice due aux travaux de Hadji-Khalfa, consentiront à l'appeler, avec notre anonyme, le triple Hermès de la littérature de l'Orient, le Bacon, le Meusel des Arabes, des Persans et des Turcs; mais pardonnons cette espèce d'exagération à un homme de lettres qui a eu le courage d'entreprendre une tâche pénible et aride, et souvenons-nous que sans cet enthousiasme, la plupart des ouvrages qui ont étendu nos connoissances et ont mis l'étude des sciences et des lettres dans l'état florissant dont nous jouissons, n'auroient jamais existé.

On trouve immédiatement après la Préface, la vie de Hadji-Khalfa, dont le nom est *Mustafa*, fils d'*Abd-allah*: son surnom *Hadji-Khalfa*, est composé des deux mots arabes *Hadji* (*Pelerin*), et *Khalifa*, ou comme écrivent et prononcent les Turcs, *Khalfa*, et même *Kalfa* (*assesseur, sous-chef*); il prit le surnom de *Hadji*, lorsqu'il se fut acquitté du pélérinage de la Mecque, en l'année 1043 de l'hégire (1633 de J. C.), et y ajouta celui de *Khalfa*, quand il fut pourvu de la place d'assesseur

en second dans le bureau du *Basch-mohasèbe*, ou *chef de la comptabilité.* On le connoît aussi sous le nom de *Catib Tchélébi.* Son père avoit rempli une place de secrétaire à la Porte, ce qui lui avoit valu le surnom de *Catib*, que son fils hérita de lui : *tchélébi* est, comme on sait, un mot turc, qui signifie *un homme d'une naissance honnête.*

Cette vie de Hadji-Khalfa, écrite par lui-même, a été imprimée avec ses *Tables chronologiques*, ouvrage dont il existe une traduction italienne, publiée à Venise en 1697, et une traduction latine manuscrite du célèbre Reiske. L'éditeur turc de ces tables chronologiques a achevé la vie de Hadji-Khalfa, que celui-ci avoit jointe à un de ses ouvrages, intitulé *Mizan-alhakk*, c'est-à-dire *la Balance de la vérité.* Elle nous montre Hadji-Khalfa, consacrant la plus grande partie de sa vie à l'étude ou à l'enseignement, ne négligeant aucun moyen d'accroître ses connoissances, et renonçant volontairement aux plaisirs et aux illusions de l'ambition, pour amasser dans une retraite paisible, mais toujours active, les matériaux d'un grand nombre d'ouvrages utiles dont il a successivement enrichi la littérature de son pays. Il termina sa carrière en l'année 1068 de l'hégire (1657 de J.-C.) Nous ignorons quel âge il avoit alors, l'année de sa naissance n'étant pas indiquée; mais il est vraisemblable qu'il n'avoit pas encore 60 ans, puisqu'il avoit été pourvu de l'emploi d'adjoint ou commis dans le bureau de la

comptabilité de la Natolie, le premier qu'il ait exercé, en l'année 1032.

A la vie de Hadji-Khalfa, morceau précieux d'histoire littéraire, que l'on doit savoir gré à l'auteur anonyme de nous avoir fait connoître, succèdent de courtes notices des sept ouvrages originaux dont les extraits ont servi à former celui-ci, puis un conte dialogué tiré du dernier de ces ouvrages, mais dont l'original arabe a pour auteur, dit-on, le célèbre Imam Gazali.

Ce dialogue, que l'on peut envisager comme un hors-d'œuvre, a pour interlocuteurs un jeune arabe nommé *Béschir,* et un jeune persan appelé *Schadan,* et leur conversation se passe en présence du Khalife Haroun Raschid, qui survient au moment où ces deux jeunes gens, étrangers l'un à l'autre, venoient de se rencontrer, et de sentir l'un pour l'autre les mouvemens d'une sympathie merveilleuse. Le Khalife, après avoir reçu leurs salutations, et y avoir répondu avec bonté, frappé de la vivacité de leurs regards, s'adresse à Béschir, et lui demande d'où il vient, et quel âge il a. Béschir lui répond d'une manière énigmatique et sententieuse. A la question que lui fait Haroun, combien d'années avez-vous? Aucunes, répondit-il, les années sont dans la main de Dieu. Eh bien, reprend Haroun, combien en comptez-vous? Je compte, lui répond l'arabe, depuis 1 jusqu'à 100,000. Comment faut-il donc, dit alors le Khalife avec émotion, vous interroger pour tirer de vous une réponse raisonnable? Demandez-

moi, lui dit Béschir, combien de temps de ma vie s'est écoulé. Le Khalife lui fait cette question, et reçoit pour réponse 14 ans; puis il s'écarte tant soit peu pour laisser plus de liberté aux deux jeunes philosophes.

Schadan sollicite vivement Béschir d'entrer en conversation avec lui, et de le mettre au nombre de ses amis; mais Béschir, qui ne veut avoir pour amis que ceux qui par leurs talens et leur sagesse peuvent contribuer à perfectionner son cœur et son esprit, soumet Schadan à un examen rigoureux, auquel celui-ci ne se refuse point; car vous savez, dit-il à Béschir, ce que dit un proverbe arabe : A la poussière qui s'élève, on distingue de loin l'homme monté sur un cheval de celui qui est monté sur un âne.

Les questions que Béschir propose à Schadan, roulent sur des matières de théologie dogmatique, d'exegétique ou interprétation de l'alcoran, de grammaire, d'étymologie, de poétique, d'æsthétique, de gnomique, de lexicologie, d'écriture, de jurisprudence, de théologie traditionnelle, de médecine et de morale, et les réponses de Schadan ne lui laissent rien à desirer; alors les deux jeunes gens s'embrassent, et se jurent une amitié sincère. Le Khalife, qui avoit entendu toute leur conversation, en croit à peine ses oreilles. Tous les lecteurs ne partageront peut-être pas cet enthousiasme, en entendant Béschir proposer des questions de la nature de celles-ci : Quel est le mot arabe qui peut, sans aucun changement dans les

lettres, être verbe, nom et particule? Pourquoi les coings mangés avant le repas resserrent-ils le ventre, et pris après le repas produisent-ils un effet opposé? Pourquoi un tel mot dans l'alcoran est-il un nominatif? Quelle différence étymologique y a-t-il entre les deux mots *maula* et *mauta*, qui semblent appartenir à la même forme? Mais on admirera les réponses de Schadan, quand Béschir lui demandant où étoit Dieu avant qu'il eût créé le monde? et pourquoi il l'a créé, il satisfait ainsi à ces questions. *Où*, indique un lieu, et Dieu ne pouvant être contenu dans aucun espace, demander *où étoit Dieu*, c'est faire une question absurde. La manière d'agir propre à Dieu est trop élevée pour donner lieu à demander *comment* et *pourquoi* il agit; par la seule toute puissance de sa volonté, il a produit les choses que sa science embrassoit, et il les a produites sans moyens et sans cause.

Schadan satisfait pareillement à diverses questions de littérature : nous n'en citerons qu'une qui offre une anecdote plaisante. Béschir lui demande l'origine de ce proverbe arabe : *Le chameau seroit à bon marché, si ce n'étoit le maudit animal qu'il porte suspendu à son cou;* et Schadan la raconte ainsi. Un arabe qui avoit un chameau vicieux s'écria dans un mouvement d'impatience : Que ma femme soit à jamais stérile, si je ne te donne pour une pièce d'argent. Sa colère passée, il imagina ce moyen d'accomplir son serment dont il se repentoit. Il suspendit un chat au cou de son cha-

meau, et fit crier *chameau et chat à vendre ensemble, et non séparément; le chameau pour une pièce d'argent, et le chat pour* 400. Les passans entendant cela disoient : *Le chameau seroit à bon marché, si ce n'étoit le maudit animal qu'il porte suspendu à son cou.* Ce mot a passé en proverbe.

Haroun vouloit emmener les deux jeunes philosophes dans son palais, s'estimant heureux d'obtenir leur amitié. Serviteur de Dieu, lui dit Béschir, ta société nous convient aussi peu que la nôtre à un homme comme toi. Pourquoi cela? demanda Haroun : Parce que, répondit l'arabe, tu es l'esclave de nos esclaves. Le Khalife entra en colère, mais Béschir l'eut bientôt appaisé en lui expliquant le sens de sa réponse. Touché alors jusqu'aux larmes, Haroun, en se retirant, demanda à Béschir qu'il voulût bien lui dire une parole qu'il pût méditer utilement. Béschir lui dit ce passage de l'alcoran :

« N'as-tu pas vu que nous leur avons accordé » plusieurs années de répit? et quand la vengeance » dont nous les menacions est survenue, le répit » que nous leur avions accordé ne leur a servi » de rien. »

L'auteur anonyme n'a pas bien saisi le sens de ce passage; mais comme il a rapporté le texte en note, il m'a été facile de rectifier sa traduction.

L'ouvrage de Hadji-Khalfa, qui fait le fonds du Coup-d'œil encyclopédique sur les sciences de l'Orient, se compose d'une courte préface, d'une introduction, du dictionnaire bibliographique, et d'une conclusion.

La préface fait connoître en peu de mots le but que l'auteur s'est proposé en composant cet ouvrage, et la manière suivant laquelle il l'a disposé.

L'introduction est divisée en cinq chapitres, subdivisés en un plus ou moins grand nombre de sections, de paragraphes, etc. Le premier chapitre a pour objet la définition de la science en général, sa division en diverses branches principales, et les subdivisions de ces dernières; le second traite de l'origine et de l'histoire des sciences et des livres; le troisième, des différentes classes d'écrivains et de livres; le quatrième, contient des considérations générales sur les sciences, sur ceux qui les ont cultivées, sur les moyens qui favorisent la culture des sciences, et les obstacles qui l'arrêtent ou nuisent à ses progrès; sur les qualités que doit avoir un savant, et autres objets analogues; enfin le cinquième chapitre est comme un supplément aux précédens, et contient diveres observations mélangées que l'auteur n'avoit pu faire entrer dans les chapitres précédens.

Malgré la multitude des divisions et des subdivisions de ce traité, que l'on pourroit envisager comme un tableau synoptique des sciences et de tout ce qui y a rapport, il nous semble que Hadji-Khalfa n'a pas eu l'art de disposer toutes les parties de ce tableau dans l'ordre le plus convenable; qu'il a souvent confondu les considérations générales avec celles qui n'ont qu'un objet particulier; qu'en un mot, si on ne peut lui contester d'avoir eu quelque idée d'un système général des

connoissances humaines, il est bien loin d'avoir réalisé cette idée d'une manière qui puisse soutenir la comparaison avec les travaux de Bacon ou le discours préliminaire de l'Encyclopédie.

Le travail de Hadji-Khalfa, malgré ses défauts, méritoit néanmoins d'être connu; aussi est-ce principalement cette introduction que notre auteur anonyme s'est proposé de faire connoître; il l'a traduite en entier, à quelques légères exceptions, et sans y insérer aucun extrait des six autres ouvrages qu'il a mis à contribution pour son travail, et elle occupe à peu près 160 pages du volume. Bien des personnes auroient peut-être préféré que l'on supprimât cette introduction, et qu'on publiât sinon la totalité, du moins les principaux articles du Dictionnaire Bibliographique de Hadji-Khalfa, dont les savans qui cultivent la littérature orientale retireroient assurément des avantages inappréciables. Nous ne dissimulerons pas que c'eût été aussi notre avis, mais peut-être l'introduction est-elle de nature à intéresser un plus grand nombre de lecteurs; et sans exiger de l'auteur anonyme plus qu'il n'a prétendu nous donner, nous allons nous occuper de faire connoître cette introduction, et la traduction que nous avons sous les yeux.

Mais les détails dans lesquels nous sommes entrés pour servir de préambule à cette notice, et pour orienter en quelque sorte les lecteurs, nous obligent à remettre à une autre fois la suite de cet extrait.

S. DE S.

TOPOGRAPHIE.

Extrait d'une lettre de M. Fauvel, sous-Commissaire des relations commerciales de France à Athènes, et correspondant de la Classe d'Histoire et de Littérature anciennes de l'Institut, adressée à M. Barbié du Bocage, Membre de ladite Classe.

Athènes, le 30 septembre 1806.

J'ai reçu, mon ami, votre lettre du 15 mai, avec la traduction du voyage de Chandler et le plan de Thèbes en Béotie que vous avez fait pour l'ouvrage de M. de Ste-Croix ; je vous remercie de l'un et de l'autre. Je suis très-flatté de me voir souvent cité dans les notes de la traduction de Chandler, et cette traduction me servira parce que je fais des notes sur les marges en la lisant. Pour le plan de Thèbes, il est fâcheux que vous n'ayez pu faire usage que du croquis que je vous ai tracé de mémoire ; celui que je joins ici est encore plus exact que celui que je vous ai envoyé il y a environ huit mois : je n'avois point observé alors que la Cadmée est terminée au nord par une tour ronde de 90 pieds de diamètre en polygones irréguliers. Voilà pour notre ami Petit-Radel que je complimente sur sa réception à l'Institut. Vous observerez que la grande source que vous appelez Ismène, passe à l'est, derrière des collines, et que sur le côté occidental de ce

courant, est une colline escarpée où il ne paroît jamais y avoir eu d'habitation ; elles étoient plus particulièrement sur le chemin d'Athènes, où il reste trois ou quatre églises ruinées de toutes parts. On descend partout dans des ravins pour arriver à la Cadmée ; au nord de cette citadelle, est une plaine basse où il y a quelques jardins arrosés par les deux rivières qui s'y absorbent.

Je tiens toujours, mon ami, quoique vous en disiez, a ma découverte du temple de Vénus aux jardins. Ma caverne sous mon temple, un puits antique, de belles ruines ioniques, des chapiteaux, etc., etc., mes myrtes antiques à la porte de l'enceinte sacrée, sacrée encore aujourd'hui, puisqu'elle est dédiée à la Vierge, et le nom de Kipous (Ambelo-Kipous), qui signifie encore les jardins, tout cela parle plus haut que nos livres, et a plus de poids que l'autorité de Chandler. Je dois vous proposer encore des recherches sur la position du quartier des marais à Athènes ; celui désigné sous ce nom dans le voyage d'Anacharsis seroit une contre-vérité, puisque c'est le quartier d'Athènes le plus sec et le plus en pente, au lieu que du temple de Thésée allant au Céramique, après les pluies, les eaux couvrent un espace de plus de 150 toises quarrées, qui s'étend jusqu'à la porte de Tria où il reste encore une portion de tour ronde antique, dans le mur d'une église dédiée à la Trinité. Cet endroit, mon ami, est le seul inhabitable après les grosses pluies ; l'eau y séjourne et y produit une abondante moisson de

ciguë de la plus belle qualité, haute de sept pieds : l'église est, dans ce bas quartier, souvent inondée.

Venons au Pirée; vos caps Alcime et Eétion n'en sont proprement pas : il faut porter ces noms aux deux caps qui ouvrent l'entrée du port et qui sont effectivement des caps très-apparents ; il faut les doubler en venant de la haute mer, et il y a des deux côtés des restes de trophées. Sur celui qui est du côté du sud et que je nomme Alcime, on voit les tombeaux de Thémistocles et de Cimon, et une colonne ionique de cinq pieds de diamètre dont je viens de retrouver le chapiteau ; au côté opposé est un grand piedestal de 12 pieds de diamètre, qui supportoit aussi une colonne : ce sont-là, sans doute, les caps Alcime et Eétion.

Platées ressemble assez à ce que vous avez tracé ; vers la plaine, une portion de l'enceinte separée du reste de la ville au nord, servoit de citadelle. A l'ouest est le rocher d'Actéon et une fontaine qui est, sans doute, celle où Diane venoit rafraichir ses charmes pudiques ; il y a aussi des sarcophages en pierre, de ce côté.

Revenons à Athènes et au chemin qui de cette ville conduisoit à Eleusis. A un quart d'heure de la mer, et auparavant que d'y arriver en venant d'Athènes par la voie sacrée, au pied d'un rocher percé d'une quantité de niches pour des *ex-voto*, avec des inscriptions à Vénus, j'ai trouvé des débris d'un petit temple dorique, et en fouillant

près des deux soubassemens d'autels, j'ai rencontré deux tourterelles en marbre, grosses comme nature. J'ai le plan de cet endroit, devant lequel, (par parenthèse), est une enceinte de près de cent pieds parallélogrames, en polygones, ouvrage cyclopique, semblable à ceux de Midée et d'Hysies dans l'Argolide, dont parle certainement Pausanias, sous le nom de λιθος αργος. C'est donc là qu'il faut placer le temple de Vénus, qui étoit un reposoir pour les théories. Il y a là trois citernes; les colonnes ioniques qui étoient enclavées dans les murs du monastère de Daphné, et qui ont été enlevées par milord Elgin, appartenoient apparemment au temple d'Apollon au Pœcile; car sur la petite montagne isolée à laquelle vous avez donné ce nom, et d'où l'on voit Athènes, il y a bien une petite chapelle, mais absolument aucun vestige antique.

Autre découverte. A environ 4000 toises de cette petite montagne, que vous appelez le Pœcile, en revenant à Athènes, sur le bord du chemin, j'ai trouvé le tombeau d'une prêtresse (peut-être de Minerve); c'est un beau sarcophage en marbre dans lequel cette prêtresse étoit déposée, dans une caisse découverte, en bois, ornée du meilleur goût, en ivoire massif, avec des oves, des feuilles d'eau et des palmettes, tous ornemens semblables à ceux du temple d'Erechthée, mais encore plus recherchés, et de la même saillie, proportion gardée. La prêtresse que je qualifie ainsi, parce qu'elle avoit encore la tête ceinte

d'une couronne d'olivier, de cuivre doré, avec ses fruits, reposoit sur un matelas ou coussin qui avoit encore conservé une partie de son épaisseur. A ses pieds étoient un peigne de buis, et les restes d'un instrument du genre de nos violons, du même bois d'érable et de sapin pour les bords. Je ne puis rien dire de la forme de l'instrument, mais son épaisseur étoit de six lignes sur les bords. Le dessus étoit plus endommagé que les portions de dessous; j'ai pu juger qu'il avoit au moins un pied de long. Il y avoit de l'autre côté de la prêtresse, aussi à ses pieds, une paire de sandales, consistantes en des semelles composées de quatre cuirs cousus avec des alènes plates, à-peu-près comme celles dont se servent encore les cordonniers grecs et turcs. Au côté droit de ce squelette étoient une quantité de pièces de bois et d'os, de la longueur d'un pouce et demi; quelques-unes avoient des axes de bois, dont l'extrémité étoit reçue dans le morceau suivant, et y avoit tourné. Devinez ce que ce peut être. Il y avoit aussi aux pieds un vase et un plat ordinaire vernissés en noir, et un strigille en fer. Faites part de cela, je vous prie, à MM. de la troisième classe de l'Institut. Je conserve ce qui n'est pas réduit en poudre.

Voici encore pour vous, mon cher géographe. Le premier jour de septembre, j'ai été à l'entrée des gorges du Parnès, par le chemin de Chalcis ou Négrepont. A environ 9000 toises du temple de Minerve, je me suis trouvé sur un plateau élevé qui commande à une grande distance, au nord,

les revers des collines voisines où se voyent les ruines d'une ville antique avec des restes de murs. De l'autre côté, ce plateau qui a été fortifié à la hâte, domine la plaine d'Athènes. Près de là, sur le chemin même, est une belle source qui donne naissance à un ruisseau que je nomme l'Eridan, qui bientôt après se grossit d'une autre source, puis des torrens qui descendent du Parnès dans le temps des pluies. Deux mille deux cent toises plus loin, sur une des deux pointes entre lesquelles passe le chemin, et qui se voyent d'Athènes, j'ai trouvé les ruines d'une tour carrée bâtie de très-grosses pierres du second genre et non cyclopiques, les joints de biais seulement, le reste régulier; le tout ombragé par de très-anciens chênes verts tombant de vétusté. De-là on découvre l'Eubée, une portion de la ville de Négrepont, la mer d'Oponte, le Mont-Delphi, les ruines d'Erétrie, le Cynosure de Marathon, le Pentélique, le Laurium, l'Hymette, Athènes, le Zoster. Je pense, sauf erreur, que le premier endroit est Décélie : vous nommerez cette tour de garde sur la crête des rochers presqu'inaccessibles, comme vous voudrez.

Je vous ai déjà parlé d'une ville près des carrières de l'Hymette, que, d'après Strabon, j'ai nommé Helice. C'est M. Dodwel, anglais, qui a fait la découverte de cette ville homérique. Dans la carrière, sur un rocher, on lit ΟΡΟΣ.

Je n'ai rien trouvé à Eleusis de relatif aux caves dont fait mention M. de Sainte-Croix. La caverne

que j'ai fouillée vers le nord est peu profonde; ce n'est proprement qu'un enfoncement où étoit un banc en demi-cercle. Vers le sud, je pense que j'ai vu la maison de la Vieille, dont parle Pausanias. C'est un cône dans l'intérieur, où l'on arrive par une petite gallerie couverte par des pierres qui forment le toît. Cette gallerie peut avoir vingt pieds de long.

J'ai aussi fait plusieurs découvertes en architecture. J'ai reconnu qu'il y avoit deux portes au temple de Minerve, et que l'Opisthodôme y étoit renfermé. Les Propylées avoient aussi un passage pour les chars, à travers le portique, etc., etc. On me presse; c'est au plus si vous pourrez me lire. Adieu. *Signé* FAUVEL.

J'ai aussi reçu une lettre de M. Pouqueville, notre consul-général à Ianina, en Albanie, l'ancienne Epire, datée du 12 novembre 1806, qui me donne des détails très-circonstanciés sur la plaine qui entoure cette ville; mais comme ces détails ne sont que des gissemens, et une description purement géographique, je n'en entretiendrai pas la classe. Je me contenterai de lui dire que M. Pouqueville me marque qu'il a fait lever un plan de la plaine de Ianina, une topographie du pays de Souli, et qu'il conserve avec soin tous ses itinéraires dans le Pinde, dans l'Albanie, et jusques dans la Macédoine, où il a voyagé en la compagnie du fils du pacha. Il m'a adressé précédemment son itinéraire depuis le port Panormo, en face de Corfou, jusqu'à Ianina. Il a ramassé des médailles,

des pierres gravées, et a rencontré un peintre qui lui fait des vues et lui dessine des monumens. On peut compter sur son zèle et sur ses connoissances, qui le mettront même en état de nous donner une description médicale du pays.

Je dois aussi vous parler, Messieurs, d'une autre lettre que j'ai reçu également ces jours-ci, et qui m'a été adressée de Varsovie, en date du 12 février de cette année, par M. Jaubert, revenant de Perse. Après m'avoir fait quelques complimens sur une carte des pays entre la mer Noire et la mer Caspienne, que j'ai dressée pour un mémoire de M. de Sainte-Croix, et dont il a eu occasion de se servir, il me donne les moyens d'en rectifier quelques parties qui n'étoient point exactes. Il m'envoye quelques itinéraires, entr'autres celui de Trébizonde à Erzerum, par lequel il me fait voir que la distance entre ces deux villes est trop courte sur les cartes, au moins de 22 heures de chemin. L'itinéraire de Tauris à Ardebil, qu'il m'envoie, me fait également voir que les cartes étoient dans une grande erreur sur cette partie, car il compte soixante lieues dans cet espace, tandis que les cartes de Delisle, de d'Anville et les miennes, n'en donnoient que douze au plus en droite ligne. Il est vrai que nous ne pouvions qu'errer dans cette partie, parce que nous n'avions aucun bon itinéraire, et que Tavernier, dont le voyage est le plus détaillé que nous eussions sur cette partie, dit positivement qu'il n'y a que 12 lieues d'une de ces villes à l'autre. Est-ce une faute

d'impression dans son texte ou une erreur de sa part? c'est ce qu'il nous est, et qu'il nous étoit impossible de savoir. Quoiqu'il en soit, M. Jaubert a fait plusieurs routes en Perse et dans l'Arménie ; il en a conservé les itinéraires, qui paroissent faits avec soin, et nous avons lieu d'espérer que la géographie de ces cantons profitera beaucoup des renseignemens qu'il pourra nous donner.

B. DU B.

17 mars 1807.

POÉSIE.

Le Voyageur, pièce qui a remporté le prix décerné par la Classe de la Langue et de la Littérature françaises de l'Institut de France, dans sa séance du 1er. avril 1807, par Charles Millevoye.

Nequicquam deus abscidit
Prudens Oceano dissociabili
Terras.....
(Hor. lib. I, od. 3.)

Gloire à l'homme inspiré que la soif de connoître
Exile noblement du toit qui l'a vu naître!
Les tranquilles honneurs, les trésors, l'amitié,
A ses projets hardis tout est sacrifié.
Les travaux, les dangers : son zèle les surmonte.
L'obstacle : il le combat. Le trépas : il l'affronte.
Faut-il franchir les monts? faut-il dompter les flots?
Son intrépidité ne craint que le repos.

Voyez-vous ce Génois, l'œil attaché sur l'onde,
Reculer en espoir la limite du monde?
En vain de rois en rois, huit ans, il court offrir
Cet univers caché qu'il saura conquérir;
Il dévore, huit ans, les refus et l'outrage.
Mais l'auguste Isabelle accueille son courage;
Les mers qui l'attendoient s'ouvrent à ses vaisseaux :
Il part. Tous les périls l'assiègent sur les eaux....
Quel bruit sourd et lointain! c'est la trombe rapide
Qui roule en tourbillon, qui monte en pyramide.
Une flamme sinistre aux mâts vient s'attacher.
O prodige! ô terreur! l'oracle du nocher,
La boussole est muette, et l'aiguille infidèle
S'éloigne en tournoyant du pôle qui l'appelle.

Déjà les Castillans, entourés de la mort,
De Palos à grands cris redemandoient le port...:
Seul contre tous, Colomb les soutient, les console,
Et pour eux son génie est une autre boussole.
Reprends ton noble titre, illustre conquérant!
Américe l'usurpa, l'univers te le rend.

Plus heureux, admiré même durant sa vie,
Cook, respecté dix ans des rois et de l'envie,
Semble des flots du sud le monarque et le dieu:
La gloire de son nom le protège en tout lieu.
Ses pavillons sans foudre, honorés des deux mondes,
Voguent indépendans sur l'empire des ondes.

De l'Océan d'Atlas sortant de toutes parts,
Des îles tout-à-coup invitent ses regards;
Et ces filles des eaux, vierges encor naïves,
Etalent sous ses yeux leurs graces primitives.
Aimable Otaïti, sauvage Sibaris,
Où la seule candeur sert de voile à Cypris!
Un autre Bougainville achève ta culture;
Aux lois de l'industrie il soumet la nature;
D'un germe libéral il dote tes guérets,
Et sa voix te révèle et Pomone et Cérès.

Bientôt il court chercher sous un pôle de glace
Un autre continent promis à son audace.
De son art incertain il hâte les progrès;
Du temple d'Epidaure il ravit les secrets,
Et, soumise elle-même à tant de vigilance,
La Mort baisse sa faux et s'éloigne en silence.

Trop heureuse Albion! quels furent tes transports
Quand le bronze tonnant l'annonça dans tes ports!
Que l'Europe, homme illustre, un moment te possède;
Qu'à tes rudes travaux le doux repos succède....
Le repos? En est-il pour ce génie ardent?
D'un besoin curieux l'invincible ascendant,
Lorsqu'à peine il respire échappé des naufrages,
Rend sa vie aux dangers et sa flotte aux orages.

L'Angleterre avoit dit: « Quel mortel le premier,
« Entre deux océans se frayant un sentier,

» Osera soulever cette barrière antique
» Qui repousse du Nord les flots de l'Atlantique? »
Tout se tait... Cook, lui seul, sent son cœur palpiter;
Il se lève : « C'est moi qui l'oserai tenter.
» Des vaisseaux, et je pars. » L'astre du jour à peine
Blanchit le sombre azur de la profonde plaine,
Que déjà le héros, debout sur les rochers,
Accuse impatient la lenteur des nochers.
Mais il part. Il revoit ces îles solitaires
Dont sa main féconda les arides bruyères.
Ces lieux à son aspect semblent se réjouir,
L'arbuste s'incliner, la fleur s'épanouir.
D'un avide regard il contemple en silence
Ces champs où frêle encor l'humble épi se balance :
Avec moins de transports un père à son retour
Sourit aux doux progrès des fils de son amour.

Non, tu ne mourras point, ô Cook! dieu tutélaire!
Tes bienfaits sont vivans au cœur de l'insulaire :
Et tandis que, s'armant de reproches vengeurs,
L'univers poursuivra ces tyrans voyageurs,
Ces brigands tout souillés d'une homicide gloire,
La voix du monde entier bénira ta mémoire.

Mais un infortuné, (1) que nos cris gémissans
A l'Océan muet ont demandé quinze ans,
M'apparoît à travers un voile auguste et sombre...
Est-ce toi, La Peyrouse? ou n'est-ce que ton ombre!

Quel encens consacrer à ces noms immortels!
Le premier voyageur mérita des autels.
Par les mers séparés, sur les divers rivages
Les peuples languissoient, nus, grossiers et sauvages.
Le voyageur paroît.... Les flots sont applanis;
Par le nœud des besoins les hommes sont unis :
Le commerce bientôt, rapprochant les distances,
De l'un à l'autre pôle étend ses bras immenses,
Du fertile Yémen recueille le nectar,
L'étincelant tribut des eaux du Malabar,

(1) Ces quatre vers ne se trouvoient pas dans le manuscrit soumis au jugement de l'Académie.

De Chypre et de Naxos la liqueur parfumée,
Et la pourpre de Tyr et l'encens d'Idumée.
Les marbres de Paros, les tissus d'Ispahan
Sous leur poids précieux font gémir l'Océan;
Le rubis, que l'aurore avec amour étale,
Quitte pour l'Occident la rive orientale;
Et le Japon, du creux de ses rochers lointains,
De son luxe fragile enrichit nos festins.

D'opulentes cités s'élèvent et fleurissent;
La raison s'agrandit et les mœurs se polissent:
Le désert a des lois, des vertus et des arts.
Monarques! demandez au plus fameux des Czars
Par quels puissans ressorts son active sagesse
A su du fier Tartare adoucir la rudesse,
Transformer en cités de fétides roseaux,
Et fonder un empire où croupissoient des eaux;
Pierre vous répondra: « Je parcourus la terre;
» J'admirai les travaux de la riche Angleterre,
» Ses savans ateliers, ses pompeux arsenaux,
» Ses ports où le commerce ouvre tous ses canaux:
» J'étudiai long-temps aux rives de la Seine
» Les arts voluptueux de la moderne Athène;
» Sous les rochers du Nord descendu sans pâlir,
» Au séjour des métaux j'osai m'ensevelir;
» Des chantiers de Sardam ma main laborieuse
» Saisit avec orgueil la hache industrieuse:
» Je reparus enfin, digne du rang des rois,
» Et l'Empire des Czars s'étendit à ma voix. »

En des jours plus lointains, le flambeau des voyages,
Tel qu'un astre éclatant, perça la nuit des âges:
Pythagore, Solon, Thalès, Anacharsis
Moissonnoient la sagesse aux campagnes d'Isis;
La Grèce, s'élançant dans l'AEgypte féconde,
Alloit chercher des lois pour en donner au monde.

O rives de l'Asie! ô terre des beaux-arts!
Nous révérons encor vos souvenirs épars.
D'un œil religieux le voyageur admire
Ilion, Babylone, Ecbatane et Palmyre;

Des temples, des palais, qui sembloient éternels,
Il dispute au néant les débris solennels :
Seul, assis au milieu des antiques décombres,
Des siècles expirés il évoque les ombres,
Cherche des temps fameux le vestige effacé,
Et prête au loin l'oreille aux leçons du passé.

Rien pour l'observateur n'est muet sur la terre ;
L'univers étonné devient son tributaire.
S'élancer au hasard, tout voir sans rien juger,
C'est parcourir le monde et non pas voyager :
L'œil du sage lui seul voit, discerne, mesure,
Surprend l'homme échappant aux mains de la nature,
Compare sa rudesse à nos goûts amollis,
Et ses brutes vertus à nos vices polis ;
Des diverses humeurs distingue la nuance,
Et des climats divers la secrette influence ;
Oppose aux lents progrès des empires naissans
Le rapide déclin des états vieillissans,
Rapproche ces tableaux majestueux et vastes,
Et de la terre entière interroge les fastes.

Où courent à la fois ces doctes conquérans ?
L'un suit le char pompeux de ces astres errans ;
L'autre poursuit Hermès dans le sein de Cybèle,
Ou rend à Triptolème un sol long-temps rebelle.
Voyez La Condamine, assidu scrutateur,
De son illustre audace étonner l'Equateur ;
Anquetil conquérir, sur l'indien rivage,
La loi de Zoroastre et les écrits du mage ;
Et Jussieu, de son art ordonnant les progrès,
Aux plantes du désert dérober leurs secrets.
Voyez-les déposer aux pieds de la science
Le généreux flambeau de leur expérience,
Épancher des trésors lentement amassés,
Et charmer leurs rivaux fiers d'être surpassés.
Tel autrefois Platon, après ses longs voyages,
Aux bosquets d'Académe entretenoit les sages,
Et tranquille, près d'eux sous le platane assis,
Les attachoit long-temps à ses doctes récits.

Discours en vers sur les Voyages, par Marie J.-J. Victorin Fabre; *pièce qui a obtenu le second prix au jugement de la Classe de la Langue et de la Littérature françaises de l'Institut de France.*

Summa sequar fastigia rerum.
(Virg. *Æneid.* lib. I.)

Les peuples, en naissant, des peuples séparés,
Long-temps dans les forêts vieillirent ignorés :
Long-temps ces monts altiers, élancés dans la nue,
Des stériles déserts la profonde étendue,
Les fleuves indomptés, et l'abîme des mers,
Cachèrent à leurs yeux le sauvage univers :
Et l'homme, de ce globe aujourd'hui sa conquête,
Ne connut que l'asile où reposait sa tête.
Mais enfin, plus hardi, cherchant de nouveaux cieux,
Il jeta sur le fleuve un pont audacieux ;
Les monts, par ses travaux, en routes s'abaissèrent ;
Sur l'abîme étonné ses flottes s'élancèrent ;
Sa hache ouvrit les bois à la course des chars ;
Et le commerce unit les empires épars.
Des sciences alors les lumières fécondes,
Traversant les déserts et franchissant les ondes,
Du couchant à l'aurore ont éclairé ses pas ;
Et les arts voyageurs, de climats en climats
Pénétrant, par degrés, aux plus lointains rivages,
Ont appris à fleurir chez des hordes sauvages.
Le jour de la raison vint dessiller leurs yeux ;
De la société leur main serra les nœuds :
Des faisceaux de l'état l'union tutélaire,
Des droits des nations la loi dépositaire.

Des peuples au berceau les Dieux législateurs,
Fondèrent le pouvoir et polirent les mœurs.
Des voyages naissans, tel fut l'heureux ouvrage.

Alors, le genre humain s'éclaire d'âge en âge.
L'homme, inconnu long-temps, à l'homme est révélé;
A ses yeux attentifs l'univers dévoilé.
Il cherche, voyageur, la sagesse étrangère;
Il rend de sa raison le monde tributaire;
Et des arts cultivés en des climats divers,
Il assemble les fruits épars dans l'univers:
Abeille industrieuse, et qui d'une aile agile
Voltige sur la plaine odorante et fertile,
De l'arbuste onctueux y recueille les pleurs (1),
Et dérobe son miel au calice des fleurs.

Qu'un fat, vide de sens, et rempli de lui-même,
Ridicule avec art, frivole par système,
De plaisirs en plaisirs dans l'univers errant,
Promène sa folie et son faste ignorant;
Qu'il achète, à prix d'or, au gré de ses caprices,
De nouvelles erreurs, des remords et des vices;
De préjugés lointains qu'il revienne chargé;
Il a couru le monde, et n'a point voyagé.

Le voyageur qu'instruit une raison sévère,
Aux climats étrangers marchant à sa lumière,
Interroge les mœurs, les sciences, les lois;
Et de l'expérience il consulte la voix.
Ainsi, dans sa recherche attentive et prudente,
Il trouve sur sa route, en leçons abondante,
Des arts et des vertus qu'il ne connoissoit pas.
Sans doute les vertus sont de tous les climats:
Mais que de préjugés, d'erreurs héréditaires,
Affoiblissent en nous leurs sacrés caractères!

(1) C'est en effet d'une sorte de gomme recueillie sur des arbustes, que l'abeille compose la cire, au rapport de quelques naturalistes.

Le climat fait l'usage, et l'usage les mœurs.
Celui qui des humains compare les erreurs,
Apprend à les connoître, et se connoît soi-même :
Son esprit éclairé, de la vertu qu'il aime
Développe en son cœur le germe fructueux ;
Et la saine raison fait l'homme vertueux.

Ainsi pensoient du moins ces enfans de la Grèce
Qui couroient à Memphis apprendre la sagesse,
Quand Neptune à la voile à peine étoit soumis,
Que l'aviron, guidé par des astres amis,
S'instruisoit, moins timide, à quitter le rivage.

Depuis, avec plus d'art, on osa davantage.
Le pilote égaré sur des bords orageux,
Ne cherche plus sa route écrite dans les cieux :
L'aimant, interrogé par la voile prudente,
Dirige au sein des flots sa course obéissante.
Partout de l'Océan les chemins sont ouverts.
Gama qui, le premier, osa tenter ces mers
Dont le brûlant tropique embrase les rivages,
En arrache l'empire au géant des orages (2) :
Fiant sa poupe errante à leurs flots inconnus,
Il se fait une route aux bouches de l'Indus.
Mille voiles alors, à sa trace fidèles,
Du commerce agrandi messagères nouvelles,
Accourent de Golconde échanger les trésors,
Pour le luxe d'Europe, éclatent sur ces bords
Le rubis enflammé, l'étincelante opale ;
Cet azur qui mûrit aux plaines du Bengale (3) ;
Ce duvet d'un arbuste (4), et des rayons du jour
La pierre colorée aux champs de Vissapour.

Plus hardi ce Génois qui dans le sein de l'onde
A nos yeux étonnés révèle un nouveau monde.

(2) L'Adamastor du Camoëns.
(3) L'indigo.
(4) Le coton.

En vain l'orage en feux éclate sur les eaux,
La discorde en fureur gronde dans ses vaisseaux,
La faim suit, à pas lents, sa course solitaire,
Tout cède; son destin est d'agrandir la terre :
Echappée à l'orage et franchissant les mers,
Déjà flotte sa voile au nouvel univers
Que, des bords du Mexique aux flots de l'Orellane,
Promet à ses héros l'audace Castillane.

Ils accourent, portés sur des monstres fougueux,
Retentissans de fer, étincelans de feux :
Devant ces dieux guerriers, sous les traits de leur foudre (5),
Tombent les nations, et les trônes en poudre....
Ou plutôt, ces brigands de carnage enivrés,
Dans les sources de l'or tigres désaltérés,
N'ont vu dans ces climats, que l'or n'a pu défendre,
Qu'un monde à dépouiller et du sang à répandre.
Tout un peuple expirant sous des maîtres cruels,
Suit au tombeau ses dieux brisés sur leurs autels :
Ses temples sont en cendre, et ses villes brûlantes.
O Colomb! à l'aspect de leurs ombres tremblantes,
Ta sublime conquête allume tes remords,
Et tes mânes troublés gémissent chez les morts.

Eh! qui ne maudiroit ces pirates barbares,
Brigands civilisés, dont les poupes avares
Portent à l'Indien, libre dans ses déserts,
L'esclavage d'Europe et le poids de nos fers?
Qu'ils expirent, flétris de leur gloire sanglante!
Mais honneur à celui dont la voile innocente
Sur des peuples nouveaux répandant les bienfaits,
De leur voile homicide expia les forfaits!
Il n'alloit point chercher sur les gouffres de l'onde,
Le diamant, trempé des pleurs du Nouveau Monde;

(5) Le fer, les chevaux, les armes à feu, étoient inconnus au peuple du Nouveau Monde. Ils leur parurent autant de monstres ou de prodiges; et les Espagnols, qui les possédoient, furent regardés comme des Dieux.

Ni ravir à l'Indus ses peuples expirans
Dont le sang, à flots d'or, coule aux mains des tyrans.
Non, non, l'humanité sanctifioit sa course.
Sous la zône de feu, sous les glaces de l'Ourse,
O Cook, dans tes vaisseaux elle erroit sur les mers;
Les bienfaits à la main, parcouroit les déserts;
A l'Indien sauvage apportoit l'industrie,
A ses stériles champs les arts de ta patrie;
Le taureau, qui traçoit, instruit par l'aiguillon,
Dans les plaines d'York un fertile sillon;
Le coursier qui naguère aux bords de la Tamise,
Mordoit un frein doré de sa bouche soumise;
Et cet utile fer qui n'avoit point encor
Frappé de son tranchant les chênes de Windsor.

Un jour, par la charrue en sillons déchirées,
Ces îles, si long-temps de Cérès ignorées,
Verront en longs épis se hérisser leurs flancs;
Nos fruits, delà les mers, s'élever dans leurs champs;
La brebis d'Albion au fuseau des bergères
Apporter en tribut ses laines étrangères;
La faucille sans art s'essayer aux moissons,
Et le ciseau timide effleurer les toisons.

Alors, ô Cook! alors quand la nuit descendue
Viendra dans les sillons surprendre la charrue,
L'Indien, étonné de ses riches guérets,
A ses fils attendris contera tes bienfaits:
Ses fils à leurs enfans en rediront l'histoire;
Et, la reconnoissance éternisant ta gloire,
Tu vivras en ces lieux dans le cœur des humains,
Comme un Dieu protecteur, dont les fécondes mains
Ont versé dans leurs champs, dans leurs humbles chaumières,
L'abondance et les arts, inconnus à leurs pères.

Toi donc qui sur ses pas cours sillonner les mers,
Veux-tu vivre à jamais chez vingt peuples divers,
Et remplir l'Océan de ta gloire adorée?
De son humanité suis la trace honorée:

Que son image encore errante sur les eaux,
Vole devant ta poupe, et guide tes vaisseaux.

Mais connois les périls où ce projet t'engage;
Non moins que ses vertus imite son courage.
Calme quand la tempête éclatant sur les flots,
Gravoit la mort présente au front des matelots,
Il a vu, sans pâlir, les trombes menaçantes
Faire gronder dans l'air leurs colonnes errantes :
Trois fois il a tenté les abîmes couverts
D'un océan glacé par d'éternels hivers;
Et trois fois des hivers, de l'abîme et des glaces,
Sa voile triomphante a trompé les menaces.

Déjà loin de ces bords flottante dans les airs,
Cette voile apportoit, des bouts de l'univers,
Des usages, des mœurs, des lumières nouvelles.
L'Europe le demande à ces mers infidèles.
En vain, le bras armé de nos foudres vengeurs,
Bellone sur les eaux promène ses fureurs :
La France, des héros la patrie et l'asile,
Permet à son retour une route tranquille.
Nos pavillons guerriers, fumans de sang anglais,
Offriront à ses yeux les palmes de la paix;
Et leur foudre un moment grondera sans colère (6).

Aux rives d'Albion, errante, solitaire,
Les yeux pleins d'espérance, et de larmes couverts,
Une épouse l'appelle au bord des flots déserts :
Craintive, et dans sa main des palmes toutes prêtes,
Elle demande au ciel d'écarter les tempêtes.
« Malheureuse ! ... tes vœux ne sont pas entendus,
« Un vain espoir t'abuse... et ton époux n'est plus. »

Tombé sous le couteau dans une île sauvage,
Vainement ses regards tournés sur le rivage,
Cherchèrent un ami qui reçût ses adieux.
Exilé de la tombe où dorment ses aïeux,

(6) Le salut en mer.

A peine quelques fleurs, une larme furtive,
A consolé son ombre outragée et plaintive (7).
Mais vous qu'au sein des flots sa poupe alloit chercher,
Peuples! qu'à ses bienfaits les mers n'ont pu cacher,
Si de l'humanité cette auguste victime,
Loin de ces bords sanglans, et souillés par le crime,
Sur vos bords qu'elle aimoit se plaît à revenir,
Puisse votre bonheur croissant dans l'avenir,
Doux fruit de ses travaux, en être le salaire,
Et de son ombre errante appaiser la colère!

(7) A peine..... *a* consolé. Espèce de licence dont les exemples sont fréquens dans Racine et dans Boileau, qui se la permettoient à l'imitation des anciens. Cependant, si l'exactitude grammaticale paroît exiger ici un pluriel, il est aisé de mettre *consoleront*, *ont appaisé*, ou tout autre équivalent; mais *a consolé* a paru plus doux.

VARIÉTÉS, NOUVELLES
ET
CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Hanovre.

Le 15 septembre, la *Société royale des Sciences de Gœttingue* célébra l'anniversaire de sa fondation. M. Osiander, lut en présence de l'assemblée, sa première leçon sur la véritable structure de la base du cerveau, la cervelle, la moëlle épinière et d'une nouvelle méthode d'injecter les nerfs des animaux, et les vaissaux de plantes avec du mercure. M. Heyne fit précéder le rapport des travaux de la Société, par des observations sur la conduite que doivent tenir les personnes actuellement chargées de l'instruction publique, particulièrement à Gœttingue, non seulement pour le temps présent, mais encore pour l'avenir et pour le sort de l'Allemagne en général, par rapport aux sciences et à la littérature.

On n'a reçu qu'un seul mémoire écrit en français, en réponse à la question proposée pour le mois de novembre 1806, par la classe *des sciences mathématiques*. Voici cette question : quel est l'influence des gaz acides, et ceux d'autres espèces sur l'électricité produite par le frottement? Et quels sont les rapports des autres phénomènes électriques, tels que les attractions, les répulsions, les étincelles, les aigrettes, etc., avec les principaux gaz? Le Mémoire qui a concouru, a paru satisfaisant sur plusieurs points, mais il n'épuisoit pas la question. Elle a été proposée encore pour l'année 1809.

On avoit proposé pour la seconde fois un prix pour le mois de novembre, la *meilleure Histoire de l'emploi des domaines en Allemagne, dès les anciens temps jusqu'à nos jours.* Un excellent écrit avoit été envoyé dès la première proposition, et comme il n'a été surpassé par aucun autre, le prix lui a été adjugé. L'auteur est M. le professur HULLMANN, à Francfort sur l'Oder.

On a destiné une somme de 50 ducats, pour les prix qui seront distribués dans les prochaines années. On les adjugera aux meilleures réponses aux questions proposées par la Société : l'une a pour objet *l'état de commerce de la ville de Constantinople pendant le temps des Croisades.* Le terme du concours est fixé pour le mois de novembre 1807. Voici la question proposée pour le mois de novembre 1808. « La différence de couleur « qu'on a remarquée dans le sang artériel et le sang « veineux, ayant fait présumer à plusieurs savans, « qu'il existe une même différence dans le sang de l'em- « brion, en rapport inverse, mais l'expérience ne cons- « tatant cette supposition en aucune manière dans les « enfans nouvellement nés, la Société desire que par des « recherches et des expériences directes sur des enfans « nés de mères saines, soit par la prompte ligation du « cordon ombilical à ses deux extrémités, au moment « de la naissance ou d'autres manières, on détermine « s'il existe véritablement une différence inverse dans « la couleur du sang; en quoi elle consiste; quels sont « les principes constituans du sang de l'enfant, abs- « traction faite des parties acides qui doivent s'y mêler « par le contact de l'atmosphère. »

Les mémoires en réponse à cette question, doivent être livrés à la Société, au commencement de septembre 1808.

La Société a renouvellé la question suivante, déjà proposée pour le mois de juillet 180[illegible].

« *Quelles influences ont produit les différentes espèces d'impôts sur la moralité, l'application et l'industrie des Peuples?* » Les mémoires seront envoyés au commencement de mai, pour le mois de novembre 1807.

« *Quels effets les différentes espèces d'engrais produisent-ils dans un même terroir sur les propriétés des plantes qu'ils font croître?* » La Société doit recevoir les mémoires au commencement de septembre.

Chaque prix est de 12 ducats. M. le professeur Mayer a succédé à M. Meiners au directoire de la société.

Hollande.

L'administration établie à Amsterdam pour distribuer les prix fondés par feu M. Monnikhoff, a décerné celui de 1804, *sur les hernies* dites *congéniées* consémées, à M. *Van* Ingen, chirurgien de Dortrech. Elle a rappellé en même temps le programme de prix qu'elle doit adjuger le 1er. mars prochain, au meilleur *mémoire sur les hernies ombilicales;* elle a publié le sujet de celui dont le concours est ouvert jusqu'au premier mars 1808, qui traite encore de la même branche de la chirurgie. Ce prix est une médaille d'or de 300 ducats. Les mémoires peuvent être écrits en latin, en français, en Hollandais et en allemand, mais avec des lettres latines.

Le libraire qui s'est chargé de publier la collection des auteurs classiques Grecs, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, est M. Hesse, allemand, établi depuis quelques années à Amsterdam. Il paroîtra trois éditions différentes, deux in-8.° et une in-4°. sur papier vélin, qui ne sera tirée qu'à cinquante exemplaires. On ne pourra se la procurer qu'en souscrivant.

Bavière.

On continue à s'occuper à Munich, de la nouvelle

organisation de l'Académie des sciences. Elle aura, dit-on, des travaux plus étendus qu'aucune autre Académie en Europe, car elle exercera sous la direction du ministère, une surveillance immédiate sur tous les établissemens d'instruction publique, dans le Royaume de Bavière, depuis les universités, jusqu'aux écoles primaires. Elle sera composée des savans du pays et des hommes célèbres que le gouvernement a su attirer des autres parties de l'Allemagne. On désigne toujours comme président de cette Académie, le conseiller intime JACOBI, homme respecté dans toute l'Allemagne, tant à cause de ses excellens ouvrages philosophiques, que de son caractère personnel. Parmi les autres Académiciens dont les noms sont déjà connus du public, on remarque M. SEYFFER, astromome que l'Empereur Napoléon nomma ingénieur géographe, pendant la dernière guerre contre les austro-Ruses, et qui a été directeur de l'observatoire de Gœttingue, M. EICHORN, historien, estimé et grand orientaliste, que le roi a également appelé de Gœttingue, le chef du département des ponts et chaussées, M. WIEBEKING, que sa Majesté a fait venir de Vienne, et dont les connoissances hydrauliques ont déjà été très-utiles au Royaume; enfin M. WOLF, connu par une très-bonne *Histoire des Jésuites*, et à qui on a ouvert toutes les archives de la Bavière, pour travailler à une histoire nationale.

La *bibliothèque royale*, déjà très-belle, va s'augmenter encore par les soins d'une commission chargée d'extraire tout ce qui se trouvoit de bon dans les bibliothèques supprimées.

La collection des tableaux de Munich étoit depuis long-temps célèbre; mais depuis qu'on y a réuni les belles galeries de Manheim et de Dusseldorff, elle est devenue sans contredit la plus belle de l'Europe, après

le musée Napoléon; aussi voyons-nous accourir maintenant un grand nombre de curieux et d'artistes, qui viennent admirer ou étudier les Chefs-d'œuvre qu'elle renferme (1).

La belle galerie de Salzthalen, est déjà peut-être arrivée en France. Elle possédoit surtout un grand nombre de beaux tableaux de l'école flamande. Le dernier duc de Brunswick l'avoit considérablement augmentée pendant les dix premières années de son régne (2).

La translation de la galerie de Dusseldorff a procuré à Munich, l'avantage de posséder son ancien directeur, M. Langer, (3) qui l'étoit aussi de l'académie. Cet artiste distingué, habite maintenant la capitale de la Bavière, avec son fils, M. *Robert* Langer, nouvellement arrivé d'Italie où il a formé son goût en étudiant les ouvrages des grands maîtres, et en particulier ceux du Poussin, M. R. Langer, quoique fort jeune, est déjà professeur à l'académie de Munich.

Les nombreux objets d'arts, rassemblés au *musée de* Cassel, ainsi que la belle galerie de tableaux de cette ville, vont être également transportés en France. La statue colossale d'*Hercule*, qui décoroit le Weissenstein (4), près de Cassel, sera aussi enlevée et conduite à Paris.

(1) *Voyez* dans ce journal, année 1806, tom. I, p. 79, l'excellente notice qui a été donnée de cette galerie, par M. Neergaard, danois. A. L. M.

(2) *Voyez* aussi la description qui en a été donnée dans ce journal, par M. Neergaard, ann. 1806, t. III, p. 83. A. L. M.

(3) M. Langer a demeuré pendant quelques temps à Paris. J'ai eu occasion de parler de lui dans ce journal, en faisant connoître sa *Collection de dessins inconnus des grands maîtres*, qu'il a publiée, sa suite des *Apôtres d'après Raphaël*, et la belle *tête de Laocoon* qu'il a découverte. A. L. M.

(4) Ce nom signifie *pierres blanches*. On l'appelle aujourd'hui

GRAND DUCHÉ DE BADE.

On n'entend parler que de *jeunes prodiges*, la musique, le théâtre en offrent de toutes parts. Cette manie que nous tenons peut-être des Anglais, est déjà passée chez eux, et ne sauroit durer nulle part où les gens raisonnables ont la majorité pour eux.

Le public, avide du nouveau, et facile à séduire par les grâces de l'enfance, applaudit avec enthousiasme un talent précoce, mais cette première impression une fois affoiblie, les défauts du jeune artiste n'en deviennent que plus saillans, et rien de moins solide que ces réputations, surtout quand par la suite elles ne sont pas justifiées par le véritable talent. *Mozart*, à la vérité, pour être un *prodige* à 7 ans, n'en fut pas moins célèbre à 30; mais fut-il flatté, choyé et prôné dans son enfance comme les enfans artistes de nos jours?

La princesse Stéphanie Napoléon, dans son voyage à Bade, entendit à Zähringen, dans une fête donnée pour elle, la jeune *Katinka Krebs*, prodige de 9 ans, exécutant avec une précision admirable un air qui alloit jusqu'au *la* quatre fois souligné. L'aimable princesse enchantée de la jeune musicienne fit néanmoins une réflexion digne d'elle; elle pensa qu'il seroit dommage qu'un talent si brillant fût étouffé par des efforts surnaturels; et, sans s'arrêter à une stérile admiration, elle enverra Kalhinka Krebs en Italie, pour former son talent.

A Manheim, deux enfans de 10 ans ont donné un concert de flûte. — Un enfant de *3 ans et demi*, a promis, dans une circulaire, de chanter quelques airs d'un inter-

plus souvent *Wilhelm Shœhe* (château de Guillaume). Cet Hercule dont il est ici question, a 36 pieds de haut; on prétend qu'on le voit du haut de Blokheng, à la distance de 30 lieues.

A. L. M.

mède de Vogel. *Caroline Nenz*, également âgée de *3 ans et demi*, a eu l'honneur de chanter en présence de l'Empereur Napoléon, à Munich, à la cour de Stutgard, et à Carlsruhe.

Néanmoins, le public commence à se blaser, et il faudra bientôt, pour exciter quelque intérêt, annoncer des concerts d'enfans qui ne sont pas encore nés.

La librairie de M. Cotta à Tubingue, a proposé pour les beaux arts, les prix suivans:

1. Tableaux ou dessins achevés. Le sujet est : *Pâris chez Ménélas, au moment où il voit Hélène pour la première fois.*

L'artiste est absolument libre pour la manière et la forme dont il voudra traiter son sujet, il comprendra aisément qu'il doit porter le caractère du temps auquel il appartient.

On recevra également des dessins ou des tableaux, attendu que ce n'est que la justesse, la pureté et le génie de la composition qui décideront du prix.

Le prix sera pour un dessin achevé de 100 ducats ; l'accessit de 36.

Si c'est un tableau et qu'on y trouve jointe avec les qualités que nous venons d'indiquer, celle de la vérité des couleurs, le prix sera augmenté du quart et s'élevera conséquemment à 125 ducats, et l'accessit à 45. Si la disposition des couleurs n'est pas jugée également bonne, et que le tableau ait cependant mérité le prix, il obtiendra celui assigné pour le dessin.

Le terme pour l'envoi au concours est le 15 novembre 1807.

2. Dessins. Afin d'obtenir peu-à-peu tout Homère en tableaux, on propose encore au concours, les sujets suivans, tirés de l'Iliade.

a, *Chryses repoussé par Agamemnon. Iliade I. 10—30.*

b, *Chryses implorant à son retour, la vengeance d'Apollon contre les Grecs. Iliade I. 33—45.*

Sans vouloir gêner en rien le génie des artistes qui voudront concourir, on observera seulement, qu'on desire d'obtenir ces dessins dans le format des dessins de Flaxmann, c'est-à-dire en folio oblong.

Chaque artiste est libre de concourir pour tous les deux sujets ou seulement pour un seul.

Le prix pour le premier sujet qui doit fournir une composition plus riche, est de 40 ducats; l'accessit de 15.

Pour le second sujet, le prix est de 30 ducats; l'accessit de 10.

Le terme pour l'envoi est fixé au premier juin 1807.

3. Paysages caractéristiques peints à l'huile. On entend sous ce nom, un paysage qui produise sur les spectateurs un effet déterminé. Comme il est difficile de rendre plus particulièrement le genre d'effet qu'il doit faire, parce que les impressions de la nature ne peuvent être exprimées que par les sensations individuelles de chacun, voici comme le sujet peut être proposé:

Un Paysage qui s'accorde bien par sa nature avec les dispositions d'un poème sérieux et sublime.

4. Art des Jardins, sujet proposé: *le plan complet d'un petit Jardin* de 1/2. L'ordre du tableau reste au choix de l'artiste, parce que le tableau ne sera apprécié que sous le rapport de la composition.

Le prix est de 70 ducats; l'accessit de 25.

Le terme de l'envoi, est fixé au 15 août 1807. 50,625 *pieds carrés du Rhin, dans une contrée qui produit du vin et des fruits.*

La condition qu'on exige est que le plan réunisse l'agrément et le bon goût à l'utilité, et que les frais de

plantations, sans y comprendre la construction des bâtimens, ne s'élèvent pas à plus de 300 florins.

Le prix est de 20 ducats, l'accessit de 8.

Le concours est fermé au premier de mai 1807.

5. Architecture rurale. Sujet proposé : *Plan et coupe d'une maison pour la famille d'un jardinier, composée de 4 ou 5 personnes.* Cette maison n'est destinée a être habitée qu'en été.

Le prix est de 20 ducats, l'accessit de 8.

Les plans doivent être envoyés au concours le 1 mai 1807.

6. Monumens et tombeaux. Premier sujet : *l'invention d'un nouveau genre de monument propre à être placé dans un jardin.* Il est destiné à rappeler quelque évenement mémorable ou quelque vérité grande et utile.

Deuxième sujet : *Tombeau pour être placé dans un jardin ou dans un cimetière, qui indique parfaitement sa destination et présente quelque idée neuve dans sa composition.*

Le prix pour chacun des deux sujets ci-dessus, est de 12 ducats et l'accessit de 5.

Les projets doivent être envoyés au 1er. mars 1807.

Les artistes sont libres de faire concourir plusieurs dessins pour les numéros 4, 5, 6.

Les envois doivent être adressés à la librairie de J. G. Cotta, à Tubingue; les noms des artistes qui veulent concourir, seront écrits dans des billets cachetés joints aux tableaux, ce qui sera encore mieux, on joindra avec les billets quelque signe clair, qui fasse reconnoître à quel travail il appartient. On assure aux artistes que les précautions les plus sûres seront religieusement prises pour faire estimer avec impartialité les ouvrages qu'ils feront concourir. Ils seront adressés à deux, et même s'il le faut, à trois différens lieux où il se trouvera

un nombre suffisant de juges et d'artistes compétens, qui ajouteront toujours à leurs décisions les motifs qui les ont dirigées.

Les prix et acessits seront envoyés de suite après la décision des juges. Les ouvrages qui les remporteront, deviennent la propriété de la librairie de Cotta; les autres seront renvoyés francs.

L'Allemagne vient de perdre une femme poète d'un mérite éminent, et aussi aimable par ses vertus et son caractère que justement célèbre. A la fleur de son âge, épouse adorée d'un homme de mérite et tendre mère d'une fille nouvellement née, Madame *Sophie* BRENTANO leur a été ravie par une mort subite. — Les ouvrages de cette femme distinguée, autrefois connue sous le nom de *Sophie* CHEREAU, faisoient les délices du public. On y voit briller un talent rare et un goût exquis. Ses vers sont aussi harmonieux et corrects, que remplis d'images gracieuses et fleuries, et d'idées charmantes. Ils respirent une douce mélancolie, et sont dictés par les sentimens les plus purs et les plus tendres. Madame Brentano jouissoit de l'admiration et même de l'amitié des premiers poètes d'Allemagne, et des gens de lettres les plus distingués. Les momens précieux d'une vie si fragile n'ont pas été perdus pour elle, et elle sut les employer dignement. Ses nombreux ouvrages dont plusieurs sont si près de la perfection, prouvent sa grande activité. Très-jeune encore, elle composa un poëme nommé *Séraphine*. Ses autres ouvrages sont: les *Heures de loisir*, *Kalatiskos*, *Amanda et Édouard*, roman très-intéressant, plusieurs traductions de l'italien et du français, et une foule de poésies délicieuses. Elle a fait une très-belle traduction du Cid de Corneille, mais qui est encore inédite.

AUTRICHE.

La place de l'église des Augustins à VIENNE, où se trouve le célèbre mausolée exécuté par M. Canova pour l'archiduchesse Christine (1); sera décorée encore par une statue de bronze que l'empereur fait ériger à la mémoire de son oncle *Joseph II*. L'exécution en a été confiée à M. ZAUNER, qui s'en est acquitté avec beaucoup de succès. Cette statue surpasse en grandeur toutes celles du même genre en Europe.

Le duc *Albert de Saxe Teschen* s'est érigé des monumens durables, en faisant construire à ses frais plusieurs fontaines pour l'utilité des faubourgs de cette ville.

M. JAHN, auteur de plusieurs ouvrages célèbres sur l'*archæologie biblique* (2), vient d'être nommé membre du chapitre métropolitain. Il avoit occupé jusqu'à cette nomination la chaire de professeur pour l'étude de l'Ancien Testament.

L'Académie Joséphine de Chirurgie, a tenu le 17 de ce mois une séance, dans laquelle elle s'est occupée principalement d'examiner soigneusement et d'éprouver le *conducteur de lumière*, imaginé par le docteur BOZZINI, de Francfort-sur-le-Mein, et qui est destiné à éclairer les parties intérieures et les cavités du corps. Les expériences qui ont été faites sur des cadavres, ont eu un résultat aussi satisfaisant et honorable pour l'inventeur, que les premières épreuves que l'Académie avoit faites; elles ont démontré parfaitement l'utilité de cette invention ingénieuse, et ont rempli l'attente de toutes les personnes présentes, en leur causant la plus

(1) *Magas. Encycl.*, ANN. 1807, t. 1, p. 112.

(2) Ces ouvrages, rédigés avec une excellente méthode, et très-rares et intéressans, mériteroient d'être traduits en français. A. L. M.

agréable surprise. Il n'y a cependant presque pas lieu de douter que l'application de ce conducteur de lumière aux personnes vivantes ne soit accompagnée de bien des difficultés que l'on apprendra à connoître dans la suite, et dont l'applanissement sera un problème à résoudre pour les gens de l'art.

Madame *Wilhelmine* MULLER, née *Maisch*, connue par ses agréables poésies, a fixé depuis le mois de juillet de l'année dernière son séjour à Vienne. Elle vit avec une de ses sœurs.

On a organisé sous la direction de M. VESSELENY, un *Théâtre hongrois*, dont les sociétaires, au nombre de quinze à vingt, jouent alternativement à CLAUSENBOURG et à DERRECZYN. On a commencé dans la première de ces deux villes la construction d'une salle de spectacle. Les pièces qu'on a représentées jusqu'ici sont, pour la plupart, traduites de l'allemand.

DANNEMARCK.

A la séance solennelle de *l'Université de* COPENHAGUE, qui avoit pour objet la distribution des prix académiques et le changement de rectorat, M. le professeur THORLACIUS (1) ouvrit la séance par la lecture d'un écrit qui avoit pour objet *l'Histoire de l'état des maîtres des hautes écoles de Bordeaux dans le quatrième siècle de notre ère*. L'auteur prit pour base de son ouvrage un écrit du poète Ausone, qui a pour titre : *De Professoribus Burdigalensibus*. Bordeaux avoit alors trente-trois professeurs; savoir, vingt grammairiens, douze rhéteurs, et un qui réunissoit l'une et l'autre partie. On distinguoit entre ces maîtres ceux qui enseignoient dans la langue latine, et ceux qui enseignoient dans la langue

(1) Nous avons eu occasion de parler dans ce journal de ce jeune savant, qui a passé plusieurs années à Paris. A. L. M.

grecque. A la première classe appartenoient quatorze grammairiens et dix rhéteurs. La seconde avoit six grammairiens et un rhéteur; deux rhéteurs enseignoient dans les deux langues.

Bordeaux étoit alors si célèbre, qu'on faisoit venir des maîtres de cette ville à Narbonne, Toulouse, Poitiers, en Sicile, en Espagne, et même à Rome et à Constantinople. Les empereurs et les consuls profitèrent de leurs instructions; mais de tous les savans d'alors, il n'y en eut aucun qui embrassa le christianisme. C'est le témoignage d'Ausone, qui vécut depuis l'année de notre ère 309, jusqu'en 394.

M. le professeur Hornemann a prononcé dans la même séance un discours latin, qui avoit pour objet de démontrer *que la culture des sciences est utile au bien public, autant qu'elle est honorable et agréable pour ceux qui s'y appliquent.*

M. le professeur Bang a succédé à M. Hornemann dans la dignité de recteur magnifique de l'université.

Le prix proposé l'année dernière par la *Société royale des Sciences*, sur le sort et l'influence du spinosisme, a été remporté par M. G. S. Franck, prédicateur à Sonderborg, dans l'île d'Als. La Société lui a adjugé une médaille de la valeur de 100 rixdales.

M. le professeur Torkel Baden a fait insérer, au nom de la *Société d'Encouragement des belles-lettres*, dans la gazette intitulée : *Kiobenhavnske laerde Efterretainger*, n.° 39, l'article suivant : « La Société a résolu de proposer de nouvelles questions et de nouveaux prix, et de les distinguer d'une autre manière. Elle a fait exécuter le coin d'une médaille, dont elle donnera annuellement une ou deux en or, de la valeur de 40 ducats. Les ouvrages auxquels elles seront assignées, seront des morceaux originaux de poésie ou d'éloquence en langue da-

noise. Des médailles du même coin, mais en argent, seront adjugées aux meilleures traductions des bons ouvrages de l'antiquité.

La Société propose pour prix, deux médailles d'or, l'une pour le meilleur *poëme sur l'Amour de la Patrie*, l'autre pour la *Biographie de Griffenfeldts*, et un aperçu de l'état du Danemarck au temps où il vivoit. Elle destine encore deux médailles d'argent, l'une pour une *traduction poétique des Phéniciennes d'Euripide*, l'autre pour la *traduction du Panégyrique* d'Isocrate (2). Les mémoires seront adressés vers la fin du mois d'août 1807, avec une devise et un billet où se trouve le nom de l'auteur, au secrétaire de la Société, M. Baden. Les ouvrages couronnés seront imprimés aux frais de la Société, sous ce titre : *Nouveaux Recueils d'écrits, publiés par la Société pour l'encouragement des belles-lettres.* La Société insérera encore dans ce Recueil d'autres ouvrages en vers et en prose sur des sujets d'histoire, de morale, d'anthropologie, et des traductions d'ouvrages classiques de l'antiquité qui ne seront point trop étendus.

Le *Théâtre Royal* de Copenhague a donné dans le courant de l'an 1805 à 1806, cent cinquante-huit représensentations. Parmi les pièces, il y avoit neuf traductions, et une seule comédie originale danoise, du professeur Sander, intitulée l'*Hôpital*. Cette pièce a eu du succès.

Italie.

Un Allemand, M. Singer, a obtenu du gouvernement pontifical le privilège exclusif d'une branche de commerce qu'il a lui même imaginée. Jusqu'à présent

(2) L'auteur consultera sans doute l'excellente traduction que M. Wolf en a donnée dans l'*Attisches museum* I band, I helf. Il l'a accompagnée d'un beau discours préliminaire et de notes pleines d'intérêt. A. L. M.

personne, dans Rome, n'avoit songé à carboniser la tourbe ; on ne connoissoit que le charbon de bois, et, comme les cuisiniers ne font guère usage d'autres combustibles, on en estimoit la consommation à trois mille sacs par jour. On peut juger de la quantité de bois qu'il falloit y sacrifier. Enfin, M. Singer ayant remarqué que les marais pontins pouvoient fournir une immense quantité de tourbe, il en a fait du charbon qui n'a aucune odeur désagréable, et qui aura même pour la forge, l'avantage important de donner plus de chaleur que le charbon ordinaire, et de ne point attaquer le fer (1). On se promet beaucoup d'utilité de cette découverte.

M. François Daniel (2), un de nos savans les plus illustres, historiographe du Roi et secrétaire de l'académie d'Herculanum, vient d'être nommé bibliothécaire de S. M.

Le roi de Naples vient de former une aca démie. Voici le décret qu'il a rendu pour son institution.

Art. I.er Il sera formé une société d'hommes de lettres au nombre de 40, laquelle prendra le nom d'*Académie royale d'histoire et d'antiquités.*

II. Les 20 premiers seront nommés par le Roi. Aussitôt qu'ils seront réunis en académie, ils présenteront à S. M. trois noms pour chacun de ceux qui doivent compléter le nombre ci-dessus désigné.

III. L'académie se réunira dans le palais dit *des Études.*

(1) Il seroit utile aussi de répandre l'usage de la tourbe carbonisée dans la partie basse de l'ancienne Provence, où le bois est extrêmement rare. A. L. M.

(2) C'est lui qui a rédigé le bel ouvrage sur les tombeaux des anciens rois de Sicile à Palerme. Il vient récemment de publier un autre ouvrage également bien fait, sur les médailles de Capoue. A. L. M.

Elle aura un secrétaire perpétuel nommé par le Roi. Elle nommera un président pour trois mois.

IV. Les directeurs du *Musée*, des *fouilles*, de *l'Imprimerie royale*, seront nécessairement choisis parmi les membres de l'académie.

V. Le ministre de la maison du Roi tiendra tous les ans à la disposition de l'académie une somme de 8 mille ducats qui seront distribués en *jetons de présence*, et 2 autres mille ducats qui seront convertis en prix à donner aux auteurs de quatre ouvrages, qui les mériteront au jugement de l'académie.

VI. L'académie tiendra deux grandes séances tous les ans. On y fera le rapport et l'analyse des ouvrages qui auront merité les prix, lesquels seront toujours distribués en séance publique.

VII. L'académie pourra nommer un correspondant dans chacune des quatorze provinces du royaume.

VIII. Les académiciens seront admis à la cour.

IX. La première séance de l'académie aura lieu dans une des salles de notre palais, où nous voulons, dit S. M. l'assurer nous-même de notre royale protection, et de l'intention dans laquelle nous sommes de profiter de ses lumières et de coopérer aux succès de ses travaux.

X. L'académie s'occupera d'un réglement pour sa discipline intérieure, lequel sera soumis à l'approbation du Roi.

— Par un autre décret, sont nommés membres de l'académie royale d'histoire et d'antiquités, savoir : MM. P. Andres, le chevalier Arditi, l'archevêque Capecelatio, l'abbé Gaëtano Carcani, D. Cotugno, Fr. Carelli, l'abbé Nicolas Giampiti, François Daniele, le conseiller d'État Delfico, le professeur Garginio, l'abbé D. Gigli, l'abbé Gaëtano Greco, l'évêque Lupoli, l'abbé

G. Marano, le général Parisi, l'abbé B. Pezzeti, l'évêque Rosini, le chanoine Fr. Rossi, et le chevalier Villa Rosa.

Afrique.

La nouvelle de la mort du célèbre voyageur Mungo-Parck vient d'être confirmée par un article d'un journal américain intitulé : *Courier de Charlestown*, qui détruit toutes les espérances qu'on avoit conçues à son sujet. Voici ce qu'on y dit : « Nous publiames, il y quelques mois, la nouvelle de la mort de Mungo-Parck, que nous avions apprise par des lettres reçues directement d'Afrique. Une lettre insérée dans les Journaux de Londres, a fait croire que nous nous étions trompés; quant à nous, la confiance que nous avons dans notre correspondant, ne nous avoit pas permis de douter un instant de la vérité du fait qu'il nous avoit mandé. Ce fait, qui n'étoit que trop vrai, vient de nous être confirmé par un voyageur nouvellement arrivé d'Afrique. Il a vu, dans la rivière de Ponga, plusieurs personnes de Sego, qui lui ont assuré que la chose avoit eu lieu précisément de la manière que nous l'avons annoncé. On a toujours pensé, en Afrique, qu'il étoit très-impolitique d'y voyager escorté par une force militaire. Mungo-Parck arriva à Ségo avec un très-petit nombre de ses compagnons, en ayant perdu la plus grande partie par les maladies. Ceux qui restoient, ont été ainsi que lui, massacrés dans cette ville, et l'on croit que c'est par ordre du Roi de Bambara, qui y fait sa résidence habituelle. Ségo est une ville dont la population s'élève à près de 30,000 ames.

On a reçu de Constantinople, la nouvelle que M. de Chateaubriant après avoir parcouru la Syrie et l'Egypte, étoit arrivé en très-bonne santé à Tunis. Les ruines de

Carthage avoient attiré cet illustre voyageur sur cette côte. Là, il devoit s'embarquer pour l'Espagne, d'où ses amis espèrent recevoir très-prochainement la nouvelle de son heureuse arrivée.

États-Unis.

M. Jefferson, président des États-Unis, possède plusieurs bustes faits par des Indiens; la forme humaine s'étend jusqu'au milieu du corps, et ils sont à-peu-près de grandeur naturelle. Les traits sont bien marqués et caractérisent ceux qui sont propres aux hommes rouges; il y en a un entr'autres, représentant un vieux sauvage où les rides de la face, et le regard sont très-expressifs. Ces bustes ont été trouvés en creusant dans un lieu appelé Palmyre, sur la rivière Tennessés. On ignore encore de quelle matière ils sont composés; quelques-uns pensent qu'ils sont formés d'une pierre solide taillée et sculptée au ciseau, tandis que d'autres croyent que c'est une composition moulée ou façonnée, et cuite. La substance est extrêmement dure.

On ne sait s'ils représentoient des idoles pour le culte des naturels, ou des personnes distinguées. C'est un sujet de recherches, de savoir quels furent les prédéceseurs de la race actuelle des Indiens qui purent ainsi exécuter une assez bonne ressemblance de la tête humaine, de la face, du cou et des épaules.

Le général *David* Meriwether a écrit à mon ami le docteur Mitchill, sénateur, que les bancs de coquilles commencent au bord sud de la rivière Savannah, près de *White Bluff*, et s'étendent en ligne droite, dans un espace d'environ cent milles, depuis le bord de la mer jusque vers le sud-ouest. Les sillons ne sont point entiers, mais la terre est plus élevée dans l'espace de six ou huit milles de large, quelle ne l'est au-dessus

ou au-dessous. On trouve, non seulement des coquilles d'huîtres, mais encore des pétoncles et autres espèces. Quelques-unes sont entières, très-larges, et d'autres paraissoient unies entre elles, comme par un ciment. Il y en a qui sont assez grandes pour contenir le pied d'un homme (1); il y a de ces coquilles, dans différentes parties des lieux élevées, dans une étendue de quarante milles. On s'en sert pour faire de la chaux : mais un peu plus haut, au sud-ouest, il y a un amas de coquilles formant une espèce de roche que l'on préfère pour cet usage.

A quelques distances encore plus haut et dans la même direction, il y a plusieurs carrières d'une espèce de pierre siliceuse, dans laquelle on trouve dispersées çà et là, un grand nombre de coquilles de toutes espèces. Celles-ci sont pétrifiées et aussi dures que le caillou. On en fait des meules de moulin qui, pour leur qualité, approchent beaucoup de celles de France.

On a fait à la Baye d'Hudson, des expériences avec du vif-argent congelé; on l'a réduit en une lame aussi mince que du papier, en le battant sur une enclume avec un marteau de la même température que le vif-argent.

En plongeant une masse de vif-argent gelé dans un

(1) Nous avons fait mention de ces coquilles fossiles dans la partie géographique que nous avons donnée des Etats-Unis, dans le 6e. vol. de celle de *Guthrie*, pag. 251, dernière édition, 1802, où il y a plusieurs *errata* à corriger. Nous avons dit que ces amas forment des lits, qui sont à 20 et 30 pieds de profondeur dans les coteaux; qu'il y a de ces coquilles qui ont 15 à 20 pouces de longueur, de 6 à 8 de largeur, et de 2 à 4 d'épaisseur. On trouve dans les parties supérieures de l'Etat, des restes de monumens curieux et étonnans de la puissance et de l'industrie des anciens habitans de ces pays. Valentin.

verre d'eau chaude, l'eau s'est gelée à l'instant, le verre a éclaté en morceaux, et le vif-argent est redevenu fluide.

M. *Rubens* Péale, de Philadelphie, a découvert la supériorité de l'argent sur le crayon ordinaire, pour écrire sur la substance que l'on nomme peau d'âne. Les marques sont très-distinctes et on les efface aisément avec le doigt. Ainsi on peut remplacer le crayon par une plume d'argent.

Il n'y a point eu, dans aucunes contrées des Etats-unis, d'épidémie de fièvre jaune pendant l'année 1807. Les Antilles en ont été pareillement exemptes, elles n'avoient pas joui depuis beaucoup d'années, d'une aussi grande salubrité (2).

FRANCE.

Lafont fait dans ce moment les délices des compatriotes de Grétry; il est à Liège, où son exécution sur le violon et son chant, excitent l'enthousiasme.

Le conservateur de la Bibliothèque de Caen, animé d'un véritable zèle, demande à ses concitoyens de former une souscription pour le plan de publication du Catalogue qu'il en a rédigé. Cette entreprise est trop utile à cette ville, pour qu'aucun de ceux qui y sont nés, s'ils ont le moindre goût pour les lettres, puissent refuser d'y coopérer.

La ville de Grenoble vient de perdre un de ses médecins les plus recommandables par ses talens et ses qualités morales. Le 12 février, la mort a moissonné à la fleur de l'âge le docteur Trousset, qui joignoit

(2) Ces nouvelles m'ont été communiquées par M. *Louis Valentin*, médecin à Marseille, et membre distingué de l'Académie de cette ville. Il a demeuré long-temps à Philadelphie, et il y entretient une correspondance littéraire très-active.

A. L. M.

à la théorie la plus éclairée, la pratique la plus étendue, et la confiance la plus justement méritée. Quoiqu'il ait terminé sa carrière à l'âge de 37 ans, il avoit déjà la célébrité qu'il est si difficile d'acquérir, même après de longues années d'expérience. Professeur de physique et de chymie à l'école centrale du département de l'Isère, il déploya toutes les connoissances et toute la méthode qui distinguent les plus grands maîtres. L'épidémie qui ravagea ces contrées en l'an 8, l'ayant porté à se dévouer tout entier à la pratique de l'art de guérir, ses talens se développèrent avec le succès le plus éclatant, et il publia, à cette occasion, un ouvrage qui, fixant sur lui l'attention de ses concitoyens, lui mérita en même temps les éloges et la plus grande considération de la part des médecins éclairés de la capitale. Nommé médecin en chef de l'hospice civil de Grenoble, il se rendit recommandable par son zèle et sa philantrophie.

On lui est redevable de la découverte de la transpiration du *gaz azote*, sur laquelle il a publié une dissertation imprimée dans les Annales de chymie, et qui a donné lieu à plusieurs recherches de la même nature, tant en France qu'en Angleterre, en Allemagne, etc. Tous les résultats ont confirmé son observation. Il a fait aussi un *Traité sur l'hydropisie de poitrine*, dans lequel il a fait connoître de nouveaux moyens curatifs dont l'expérience atteste journellement le succès.

Atteint d'une maladie chronique depuis deux ans, il a travaillé jusqu'à sa dernière heure à la confection d'un ouvrage de médecine-pratique, qui comprend l'histoire de toutes les maladies qui ont régné à Grenoble pendant les années 8, 9, 10, 11, 12 et 13 de la république. Cet ouvrage formera quatre volumes, et on

y retrouvera cet esprit d'observation et de méthode qui a toujours distingué son auteur.

Exempt de passions, il est mort avec le sang-froid du sage, et il emporte au tombeau les regrets de tous ses concitoyens ainsi que de tous ses collégues. Ses funérailles ont été honorés par la présence de tous les membres des sociétés savantes et des personnes les plus distinguées de cette ville. La société des sciences et des arts dont il avoit été président, a arrêté, le 21 février, qu'elle assisterait en corps, au service que sa famille doit faire célébrer, et que son éloge serait prononcé en séance publique.

M. *Paul-Henri* Mallet, de Genève, est mort dans cette ville le 3 de ce mois, dans la 77 . année de son âge. Ce savant distingué, dont la réputation survivra à beaucoup de réputations plus brillantes, parce qu'elle est fondée sur des titres plus solides, joignoit à un excellent esprit de grandes connoissances en histoire et une littérature très-variée. Nous avons de lui une *Histoire du Danemarck* jusqu'au 18e. siècle; une *traduction française des Voyages de Coxe dans le Nord*, avec des notes, 2 vol. in-4.° ; une *Histoire de la maison de Brunswick*, 3 vol. in-8.° ; une *Histoire des Suisses depuis les temps les plus anciens jusqu'à la dernière révolution*, 4 vol. in-8.° ; une *Histoire de la ligue anséatique*, depuis son origine jusqu'à sa décadence, 2 vol. in-8.°, etc. (1). Les derniers troubles de Genève avoient privé M. Mallet de la plus grande partie de sa fortune ; il ne lui restoit que deux pensions que lui faisoient le feu duc de Brunswick et le landgrave de Hesse ; il venoit de les perdre par suite des événemens de la guerre ; il avoit bien des motifs de réclamation, le ministre chargé de distribuer les fonds que l'Empereur destine à récompenser les talens, l'a prévenu, en faisant

(1) Voyez *Magas. Encycl.*, ann. 1805, t. vi, p. 436. A. L. M.

passer à M. Mallet des secours pécuniaires, et en lui faisant espérer le rétablissement de ses pensions. Mais une attaque imprévue de paralysie, a trompé les vues bienfaisantes du ministre, en terminant la vie de l'homme respectable qu'il avoit su distinguer dans sa retraite.

M. le préfet du *département du* Rhône vient d'ordonner le dépôt au conservatoire des arts de Lyon, d'un échantillon d'étoffe moirée, dont le dessin représente une couronne de chêne et de laurier, surmontée d'un aigle, et dans laquelle on voit placées une étoile et la lettre initiale du nom de l'Empereur. Cet ouvrage a été exécuté par le *Procédé du moirage* du sieur Faye, et fait honneur à cet artiste.

Monsieur,

L'enfant *Albinos* dont vous parlez dans le cahier du mois de janvier, pag. 161, m'a été présenté par M. Niel, médecin de l'hôpital civil, qui en a donné une notice dans le journal du département des Bouches du Rhône, d'après mon assertion. On lui contestoit que ce fût un Albinos; comme j'en ai vu plusieurs en Amérique, principalement des Nègres, les uns très-bien portans, les autres dans un état malade; je lui ai véritablement reconnu le caractère albinos qui est on ne peut pas plus tranchant : c'est une petite fille bossue. Il y a près d'Aix, deux frères, l'un de 24 ou 25 ans, et l'autre d'environ 28, qui ont les cheveux, les cils et les sourcils blancs, les yeux mobiles, la pupile rouge et voyant mieux que les autres hommes après le coucher du soleil. Voilà bien encore des Albinos, quoiqu'ils ayent la peau dans l'état naturel et qu'ils se portent très-bien d'ailleurs. Ils ont des frères et des sœurs qui n'ont rien de semblable.

Le *Philadelphia medical museum*, tome 2, pag. 284, année 1805, contient deux observations d'enfans Albinos,

par le docteur John Vanghan. On a cru que les vrais Albinos n'engendroient pas. Nous avons des preuves du contraire : nous avons vu dans la Basse-Virginie, une famille d'Albinos née d'une négresse Albinos. Le père étoit un nègre très-bien portant et exempt de ce *lusus naturæ*; mais les enfans étoient dans une sorte d'état de *chlorose*. J'ai su depuis, que plusieurs de ces enfans, qui étoient réellement nyctalopes, n'ont pas vécu long-temps. VALENTIN, *médecin à Marseille.*

PARIS.

La mort vient de ravir, d'une manière aussi affreuse qu'inattendue, à la société et aux lettres, un homme qui jouissoit de l'estime publique par ses qualités morales et par ses talens distingués. M. WINCKLER, *employé au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque impériale*, a été frappé d'apoplexie à l'âge de 36 ans, au moment où il paroissoit jouir de la plus parfaite santé, et dans le temps où l'on devoit attendre les plus heureux fruits de son zèle constant et de sa profonde application. Ses funérailles ont eu lieu le samedi, 21 février : le nombreux concours d'hommes de tous les rangs, de tous les états et de différentes religions qui a accompagné son convoi, prouve à quel point il avoit su s'attirer l'attachement et la considération de ceux qui l'ont connu.

M. Millin, *conservateur du Cabinet des Médailles, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, conduisoit le deuil*; il a prononcé sur sa tombe le discours suivant :

MESSIEURS,

« Vous allez entendre le respectable pasteur qui va rendre les derniers devoirs à celui dont il faut nous séparer pour jamais. Qu'il soit permis à l'amitié désolée

d'unir sa voix à celle de la religion, et de joindre à l'expression de sa propre douleur, celle des justes regrets dont vous êtes pénétrés.

« Ce concours nombreux, les larmes qui coulent sur ce cercueil, tout vous dit que celui que vous pleurez n'étoit pas un homme ordinaire. En effet, M. Winckler n'appartenoit pas à une famille riche et puissante; il étoit encore jeune; il n'occupoit point un emploi supérieur; réservé et laborieux, il ne cherchoit point à se répandre, et ses travaux, préparés dans le silence, n'avoient point l'éclat des productions brillantes. Qui donc a pu rassembler autour de sa tombe tant de personnes, parmi lesquelles on en compte plusieurs qui se sont illustrées dans la carrière des lettres, ou élevées dans celle de l'administration; qui a pu réunir ici des hommes qui offrent à l'Être-Suprême le même hommage, mais dans des cultes différens? Vous voyez des chefs de l'établissement auquel il appartenoit; les camarades qui partageoient ses travaux, des membres du premier corps littéraire de l'État, des jeunes gens, des vieillards, même des infortunés; et M. Winckler n'avoit pas un seul parent dans cette ville, où souvent le cercueil du riche et de l'homme en crédit arrive solitaire au champ du repos, après la désertion successive des flatteurs et des parasistes qui se pressoient la veille autour de lui.

« Quel est donc l'intérêt puissant qui nous attache à suivre ce corps inanimé? Il est impossible de méconnoître ici l'empire qu'exerce toujours le vrai mérite, uni aux qualités aimables et aux solides vertus.

« Personne ne possédoit mieux tous ces dons que *Theophile-Frédéric Winckler*. Né à Strasbourg en 1770, il y avoit fait ses études avec succès, et le prix le plus flatteur dont ses efforts avoient été couronnés,

étoit l'amitié tendre de ses célèbres professeurs, *MM. Lorenz*, *Hermann*, *Schweighœuser* et *Oberlin*.

« Il se destinoit à l'état ecclésiastique lorsqu'il fut appelé par la loi, avec les autres jeunes gens de son âge, à la défense de la patrie. Les corps en se formant, choisissoient alors leurs officiers. Ses compagnons d'étude, accoutumés à reconnoître en lui cette supériorité que donnent parmi les jeunes gens, toujours justes entre eux, l'application soutenue, le talent et la sagesse, le nommèrent leur capitaine. Après une vigoureuse défense, le corps dont il faisoit partie, fut fait prisonnier au fort Vauban et envoyé en Hongrie.

« Insensible aux privations de tous les genres qu'il lui fallut éprouver, M. Winckler ne fut touché que de celle de ne plus communiquer avec ses bienfaiteurs, ses maîtres et ses amis : il s'occupa à recueillir les observations que la sévérité de ses gardiens pouvoit lui permettre de faire; elles se sont principalement portées sur la langue du pays et sur le grec moderne.

« M. Winckler, après avoir été échangé, revint dans sa patrie. On lui confia l'éducation de deux jeunes gens, et il les suivit à Paris. C'étoit l'époque où je commençois mes cours sur les diverses parties de l'antiquité : il y conduisit ses élèves. Je remarquai le goût qu'il montroit pour ce genre de connoissance; je lui témoignai de l'intérêt, il y répondit par la reconnoissance, ce noble sentiment qui dominoit dans son cœur.

« Quelque temps après, ses élèves entrèrent à l'école Polytechnique. M. Winckler étoit sans occupation, je lui proposai de travailler près de moi, où il pourroit suivre ses études, et il se livra avec une ardeur infatigable à celles qui nous étoient chères. Au bout de trois années, une place au cabinet des Médailles devint

vacante : je n'eus pas besoin de proposer M. Winckler ; sa modestie, sa douceur, sa bonne conduite et ses talens parloient assez pour lui, il fut nommé avec un assentiment général. La joie que mon estimable collègue et tous les conservateurs de la Bibliothèque impériale témoignèrent de le voir attaché à cet établissement, et l'approbation que les savans et les gens de lettres donnèrent à ce choix, furent des témoignages publics de l'estime que M. Winckler s'étoit déjà acquise.

« Exactitude dans ses devoirs, amour des études qui devoient l'occuper, activité et persévérance dans ses travaux, déférence pour ses chefs, amitié pour ses camarades, patience avec les curieux ignorans et indiscrets, zèle infatigable pour seconder les recherches des vrai savans; politesse sans affectation, savoir sans ostentation, douceur, indulgence et bonté dans ses rapports avec tout le monde; voilà ce que tous ceux qui eurent occasion de le connoître remarquèrent bientôt en lui, et ce qui lui a acquis l'estime et l'attachement de tant d'hommes recommandables.

« M. Winckler possédoit les langues anciennes et modernes. L'histoire littéraire et la bibliographie lui étoient familières, et il appliquoit ces connoissances à l'histoire des arts, à la numismatique, à la palæographie et aux différentes parties de l'antiquité figurée. Toujours empressé de se rendre utile, on étoit sûr d'obtenir de lui le double de ce qu'on lui avoit demandé. Celui qui ne desiroit qu'une note, recevoit un travail complet. Communicatif pour tout le monde, il n'oublioit que lui, et il falloit lui faire sa part, car il ne l'auroit pas réservée : comme il n'exigeoit aucune reconnoissance, il ne croyoit jamais trouver d'ingrats.

« Ses talens, sa probité et ses travaux l'ont bientôt

fait distinguer des personnes qui visitent la Bibliothèque impériale, et son nom a acquis, même chez l'étranger, une réputation méritée.

« La mort seule pouvoit me séparer de cet ami rare et précieux; j'obtins la permission qu'il m'accompagnât lorsque je fus chargé de visiter les monumens du midi de la France. Ses vertus et ses qualités lui ont attaché tous ceux avec qui nous avons eu des relations, et la nouvelle de sa mort y excitera un regret général.

« Ses qualités étoient encore surpassées par ses vertus. Toutes ses manières annonçoient la candeur de son âme, la tranquillité de sa conscience, la pureté de ses sentimens. Sa conduite étoit réservée, prudente et sage; économe sans parcimonie, il trouvoit dans son modique revenu les moyens d'exercer son active et généreuse bienfaisance. J'en pourrois citer plusieurs traits, si je ne craignois encore de trahir sa confiance en faisant connoître des actions que sa délicatesse a voulu cacher.

« L'amitié des vénérables ministres du culte qu'il professoit, prouve qu'il ne refusoit point à Dieu ce qu'il savoit si bien rendre aux hommes; il étoit religieux sans chercher à le paroître. Tout chez lui avoit le caractère de douceur et de tranquillité qui lui étoit propre. Content de vivre sans reproche, jamais il ne censuroit personne, et la régularité de sa conduite étoit si naturelle, qu'elle ne prenoit jamais l'apparence du blâme pour ceux qui ne pouvoient atteindre à la même perfection.

« J'ai retracé foiblement ce que vous connoissez tous; mais comment exprimer la profonde blessure que la mort de M. Winckler a faite à mon ame? J'avois été assez heureux pour distinguer son mérite naissant. Il s'étoit attaché à moi comme un fils à son père, et ma

tendresse pour lui avoit tous les caractères des sentimens de la nature et de l'amitié. Aucun jour ne se passoit sans nous voir, ou sa durée paroissoit plus longue à l'un et à l'autre. Son bonheur étoit de me seconder dans mes travaux, de prendre pour lui ce qu'ils offroient de plus pénible : le mien étoit de faire connoître et valoir ses talens et ses qualités, de veiller à son avancement dont il ne s'occupoit jamais. Nous devinions nos moindres pensées, et c'étoit toujours pour nous prévenir par des soins, par des attentions réciproques. Aucun attrait de gloire, aucun espoir de fortune n'auroient pu l'engager à m'abandonner, et je ne concevois plus la possibilité de rien faire sans lui. Peines et plaisirs tout nous étoit commun, ma tendresse pour lui s'étendoit au-delà même de la vie. J'espérois qu'il me fermeroit les yeux. Je lui avois légué une partie de ma bibliothèque, mes dessins, mes manuscrits et la continuation de tous mes travaux. Je puis bien dire avec Montaigne, *Nous étions à moitié de tout, et il semble qu'il emporte sa part.* C'est moi qui suis destiné à pleurer sur sa cendre et à lui élever un tombeau.

« Ami cher et fidèle, tu auras encore un autre tombeau dans ma mémoire dont tu ne sortiras jamais. Je ne cesserai de me rappeler tes vertus et tes sentimens, et d'offrir ta vie pour modèle aux jeunes gens qui embrasseront la noble carrière des Lettres.

M. Gœricke, aumônier de la Légation danoise, a prononcé ensuite de vive voix, un discours, dans lequel il a retracé éloquemment les vertus morales et religieuses de M. Winckler, avec lequel il étoit également uni par les liens d'une tendre amitié.

Cette cérémonie a reçu le caractère le plus touchant par la douleur dont tous les assistans étoient pénétrés,

et par la vive impression qu'elle a faite sur un grand nombre de jeunes gens qui en ont été les témoins.

La classe de la langue et de la littérature française de l'INSTITUT NATIONAL, a tenu une séance publique le 1.er avril 1807,

Elle étoit présidée par M. *Regnauld* (de Saint-Jean d'Angély.)

M. Legouvé a lu, pour M. le secrétaire perpétuel de la classe, M. SUARD, un rapport sur le Concours proposé par elle.

M. *Charles* MILLEVOYE a obtenu le prix de poésie ; M. *Marie* J. J. *Victorin* FABRE, le second prix ; M. BRUGUIÉRE (de Marseille), l'accessit.

La classe avoit proposé pour sujet du prix d'éloquence, qu'elle devoit décerner dans cette séance, *le tableau littéraire de la France dans le dix-huitième siècle.*

Aucun des ouvrages envoyés au concours ne lui ayant paru digne du prix, elle propose de nouveau le même sujet pour le concours de l'année 1808.

La classe ayant un second prix à décerner pour le même concours, propose pour ce sujet *l'Éloge de Pierre Corneille.*

Ces prix seront chacun une médaille d'or de 1500 fr. Ils seront décernés dans la séance publique du mois d'avril 1808.

Le terme prescrit pour l'envoi des ouvrages destinés au concours, est fixé au 15 janvier 1808. Ce terme est de rigueur.

Le prix de poésie ne sera décerné que dans la séance publique de 1809; mais la classe a cru devoir l'annoncer d'avance, afin de donner aux concurrens plus de temps pour s'en occuper. Le sujet est : *les embellissemens de la capitale.*

Le prix sera une médaille d'or de 1500 fr. Il sera décerné dans la séance publique du mois d'avril 1809. Les pièces seront remises au secrétariat de l'Institut avant le 15 janvier de la même année. Ce terme est de rigueur.

Toute personne, à l'exception des membres de l'Institut, est admise à concourir.

Après la lecture du rapport de M. le secrétaire perpétuel, M. le président a appelé M. Charles Millevoye au bureau, pour y recevoir le prix décerné par la classe.

M. Millevoye s'y est présenté au milieu des plus vifs applaudissemens. Il a été ensuite invité par M. le président, à donner lecture à l'assemblée de la pièce couronnée; ce qui a eu lieu.

M. le président a ensuite appelé M. Victorin Fabre, qui a reçu le second prix, et a été invité à lire sa pièce de vers : elle a, comme la précédente, obtenu de nombreux applaudissemens; toutes deux sont imprimées dans ce numéro.

M. de Fontanes, invité par M. le président, a ensuite donné lecture de quelques fragmens de la pièce qui a obtenu l'*accessit*. Elle est de M. Bruguière, de Marseille; des applaudissemens très-vifs ont accueilli ces fragmens.

La *Classe des sciences mathématiques et physiques* de l'Institut a nommé M. *Montgolfier* à la place vacante par la mort de M. *Coulon*. La *Classe d'histoire et de littérature ancienne*, a nommé M. *Fauris Saint-Vincens*, ancien président du Parlement, à Aix. Et M. *Vincent Saint-Laurent*, conseiller de Préfecture et secrétaire de l'académie du Gard, à Nismes, au nombre de ses correspondans.

L'Institut a tenu une assemblée générale dans laquelle on a fait lecture de la lettre que S. Exc. le

ministre de l'intérieur a adressée au président de la classe des sciences physiques et mathématiques, et par laquelle le ministre annonce que S. M. l'Empereur a résolu de faire placer dans la salle des séances de l'Institut, la statue de M. d'Alembert.

Le jour des funérailles de M. *Lassus*, chirurgien, membre de l'Institut, M. Pelletan prononça, au lieu de la sépulture, un discours, dont nous allons extraire quelques paragraphes.

M. Lassus étoit né en 1741, d'un maître en chirurgie de Paris, chargé de famille et dépourvu de fortune. De ces deux conditions si pénibles pour la plupart des hommes, l'une a déterminé son goût pour l'étude, et assuré ses succès ; l'autre a développé les précieuses qualités de son cœur ; ses parens consacrèrent toutes leurs facultés à l'éducation de ce fils, qui devint par la suite le soutien de leurs autres enfans. Élevé au collége des jésuites, il y contracta de bonne heure le goût du travail et de la bonne littérature, que cette compagnie célèbre ne manquoit jamais d'inspirer à ses élèves. Aussi la vie entière de Lassus fut-elle un cours d'études sans interruption. Il entra dans la carrière de la médecine, peut-être par nécessité, et il avoit trente ans qu'il n'avoit pas encore songé à tirer parti de son art pour lui et pour sa famille. A cette époque, il fut nommé chirurgien des princesses Victoire et Sophie, filles de Louis XV, et il quitta l'appartement modeste qu'il occupoit au faubourg St.-Laurent, pour aller s'établir à Versailles. Il n'y parut nullement étranger. Il n'étoit pas seulement nourri de grec et de latin, son goût exquis embrassoit tout ce qui est aimable, s'attachoit à tout ce qui est beau ; les langues italienne, anglaise et leur littérature lui étoient familières. Il aimoit tous les arts, il cultivoit la musique avec succès. Toujours lié d'amitié avec les

gens les plus distingués en tous genres, il savoit parler à chacun la langue qui lui convenoit.

L'amour de l'étude, qui diminue les besoins de la vie, la science et le goût des arts qui rendent indifférens aux tracasseries du vulgaire, l'aménité du caractère qui éloigne les envieux et fait des amis, enfin la bonté du cœur, la tendresse pour sa famille; ces douces affections de l'ame qui adoucissent même les maux qu'on éprouve, voilà les sources du bonheur, le bonheur lui-même; or Lassus possédoit éminemment toutes ces qualités, qui expliquent le bonheur dont il fut constamment suivi.

A peine admis au sein de l'Institut, il en fut nommé secrétaire temporaire, et bientôt après bibliothécaire.

L'Ecole de Médecine, organisée dans le même temps, l'admit avec empressement au nombre de ses professeurs, dont il fut un des plus distingués. Une dernière faveur, qui ne lui coûta pas plus de démarches que les autres, et qui fut également un tribut rendu à ses talens, fut le titre de chirurgien consultant de S. M. l'Empereur.

Lassus profita de son loisir pour mettre au jour un *Traité dogmatique de Médecine opératoire*. Bientôt après il s'occupa d'un *Traité de Pathologie chirurgicale*, qui paroissoit à peine lorsque la mort a enlevé son auteur.

Dans sa jeunesse, M. Lassus s'étoit exercé dans les concours académiques, où il avoit remporté des palmes. Il avoit traduit de l'anglais divers ouvrages de chirurgie, qui tous sont des modèles de clarté, d'élégance et de précision.

Il existe une grande analogie entre la vie laborieuse du cabinet et les affections de l'ame qui ont la famille pour objet. Fidèle à ces affections, Lassus avoit conservé et soigné religieusement pendant dix ans sa vielle mère paralytique, et l'avoit consolée de la fin tragique de l'une de ses filles. La mort avoit moissonné une de ses sœurs,

religieuse ; la seconde, chassée de son couvent par la révolution, revint au logis, et crut, après 30 ans, retrouver encore la maison paternelle.

M. Lassus a vu les approches de la mort avec la profonde tranquillité qui l'a rarement abandonné dans le cours de sa vie ; la mort a semblé n'être pour lui que le dernier pas d'une marche douce et paisible.....

M. *Louis* Domairon, inspecteur de l'instruction publique, né à Béziers (Hérault) le 25 août 1745, est mort à Paris le 16 janvier 1807. Il avoit fait ses études au collége des Jésuites dans sa ville natale. Les succès qu'il avoit eus comme élève, engagèrent la Société des Jésuites à l'attirer dans son sein. Il entra donc au noviciat à Toulouse. Mais les Jésuites ayant été détruits et chassés de France, M. Domairon fut appelé à Montauban, où on lui confia l'éducation d'un enfant. Après l'avoir achevée, il se rendit à Paris auprès de quelques-uns de ses amis, gens de lettres, dont il fut le collaborateur ; il travailloit au *Journal des Beaux Arts*. Dans ses momens de loisir, il composa et fit imprimer (1777) *le Libertin devenu vertueux*, ou *Mémoires du comte d'Auligny*, 2 vol. in-12.

La même année, il publia un autre ouvrage, intitulé *Recueil historique et chronologique de faits mémorables pour servir à l'histoire générale de la Marine et à celle des Découvertes*, 2 vol. in-12.

Quelque temps après, il fut nommé professeur de belles-lettres à l'Ecole Militaire ; c'est pour les élèves de cette école qu'il composa les *Principes généraux des belles-lettres*. Cet ouvrage, dont la première édition parut en 1783, en 2 vol. in-12, a été traduit en allemand. L'édition donnée en l'an x est de 3 vol.

L'Ecole Militaire ayant été supprimée, M. Domairon travailla au *Voyageur Français*. L'abbé Laporte, mort

en 1779, avoit laissé cet ouvrage au vingt-quatrième volume. L'abbé de Fontenay et M. Domairon continuèrent le *Voyageur Français*, qui est aujourd'hui au quarante-deuxième volume.

Pendant la révolution, M. Domairon se condamna à une honorable obscurité. L'ancien collége de Dieppe ayant été rétabli, les autorités constituées de cette ville sollicitèrent M. Domairon d'accepter la chaire de professeur de belles-lettres et la place de principal. Il y avoit à peine un an qu'il étoit à Dieppe, lorsqu'il fut nommé membre de la commission pour le choix des livres classiques.

M. Domairon avoit publié en l'an IX *les Rudimens de l'Histoire*, ou *Idée générale et précise des peuples les plus célèbres, tant anciens que modernes, pour servir d'introduction à leur histoire; suivis d'une courte notice des meilleurs livres où l'on doit l'étudier dans tous ses détails*, 4 vol. in-12.

M. Domairon ne se contenta pas d'être homme de lettres, il sut toujours à la science unir les qualités du cœur. Sa générosité envers les pauvres alloit quelquefois jusqu'à la prodigalité. Il fut bon ami, bon parent. Pour ne pas diminuer le petit héritage qu'il laisse à sa famille, il a demandé qu'on lui fît les obsèques les plus modestes; en reconnoissance des services qu'il en avoit reçus en plusieurs occasions, il a nommé pour son exécuteur testamentaire M. Dujarié, l'un de ses amis.

Toutes les personnes qui ont été en relation avec M. Domairon, ont toujours professé pour lui la plus grande considération; il avoit eu au nombre de ses élèves à l'Ecole Militaire celui que nous avons vu depuis cueillir les lauriers de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna. Son illustre disciple lui a donné des marques de son estime et de son attachement.

La *statue colossale de S. M. l'Empereur*, exécutée à Rome, par le célèbre CANOVA, est terminée; elle ne tardera pas à être conduite à Paris.

La *statue de St.-Vincent de Paul*, qui fut érigée par ordre de Louis XIV, après l'éloquent panégyrique auquel M. le cardinal Maury a du une partie de sa réputation, vient d'être placée à l'*Hospice de la Maternité*, dont St.-Vincent-de-Paul a été le fondateur. On a frappé une médaille ayant cette statue pour effigie. Les Dames attachées au service de la maternité, aux orphelins et orphelines, portent cette médaille qui leur rappelle sans cesse l'obligation qu'elles ont contractée d'imiter, autant qu'il est possible, l'héroique charité de ce pieux et infatigable bienfaiteur des pauvres. On peut s'en procurer, en s'adressant à M. Huchard, agent de surveillance de l'hospice de la maternité, qui la vend au profit des pauvres, savoir : la médaille d'argent, 13 fr.; et celle de bronze, 4 fr. Cette médaille est un des plus beaux ouvrages de M. Jeuffroy.

M. Jean MAELZL, établi à Vienne en Autriche, est venu à Paris pour soumettre au jugement du public éclairé de cette capitale, une mécanique musicale dont il est l'inventeur, et à laquelle il a donné le nom de *Panharmonicon*. Cette mécanique, mue uniquement par des ressorts, rend le son de tous les instrumens à vent, et lui donne une pureté, une perfection que l'art, malgré les efforts des plus grands maîtres, n'a pu atteindre encore. Les instrumens qui la composent sont la flûte traversière, la petite flûte, la clarinette, le hautbois, le basson, le cor, la trombone, le serpent et la trompette. Il faut ajouter les timballes, la grosse caisse, les cymbales, le triangle, etc. Le nom de Panharmonicon explique parfaitement la nature et les fonctions de cette mécanique.

Les pièces d'harmonie sont rendues avec beaucoup de précision ; les nuances de *piano* et *forte*, parfaitement marquées. L'exécution de la trompête est surtout ce qu'il y a d'étonnant. L'auteur de cette mécanique a su trouver pour chaque instrument une embouchure propre à sa nature, qui répond avec la plus grande perfection à la faculté des organes humains.

M. Maëlzl fait entendre sous peu le *Panharmonicon* en sa demeure, rue du Mont-blanc, petit hôtel de Montmorency.

Les obsèques de M. DE LA LANDE ont été célébrées lundi 6 mars dans l'église paroissiale de S. Benoît, avec beaucoup de solemnité. Une députation de l'Institut et un nombreux concours de parens, d'amis et de savans distingués accompagnoient le convoi. Arrivés au lieu de la sépulture, M. Delambre, secrétaire perpétuel de la première classe de l'INSTITUT pour la partie mathématique, a prononcé sur la tombe de son honorable collègue un discours, dont nous allons offrir un extrait à nos lecteurs.

Une perte qui sera long-temps sentie, que nous avions lieu de craindre, et qui nous afflige autant que le malheur le plus imprévu, nous rassemble ici pour rendre les derniers devoirs au doyen des astronomes, au doyen de l'Académie des Sciences et de l'Institut, au doyen des professeurs du collége de France. Cette réunion de titres semble annoncer un vieillard plus qu'octogénaire, et cependant M. de la Lande n'avoit pas 75 ans accomplis. Entré dans la carrière des sciences à l'âge où d'ordinaire on fait ses premiers pas dans le monde, déjà célèbre à une époque où si peu d'hommes ont songé seulement à chercher les moyens de se distinguer, il a dû, sur-tout en ces derniers temps, rencontrer dans la société bien peu de

personnes qui se souvinssent de son début; de là cette opinion universellement répandue qui exageroit sa vieillesse, et qui paroissoit confirmée par une constitution foible et minée par le travail.

Joseph-Jérôme LE FRANÇAIS DE LA LANDE, membre de la légion d'honneur, de l'Institut du bureau des longitudes, professeur d'astronomie au collége de France, étoit né à Bourg, département de l'Ain, le 11 juillet 1732, de parens respectables, dont il n'a pu, dans aucun temps, prononcer le nom sans un attendrissement qui alloit jusqu'aux larmes. Son père l'avoit destiné au bareau. Il vint à Paris pour se livrer à l'étude de la jurisprudence; et il s'y livroit avec ardeur, quand la vue de l'Observatoire fit naître en lui un goût qui dérangea les projets de son père, et devint la passion dominante de toute sa vie.

Il fut accueilli par M. le Monnier, l'un de nos plus célèbres astronomes, avec cette bonté que les savans accordent toujours aux jeunes gens dans lesquels ils voient des collaborateurs et jamais des rivaux. Le jeune la Lande, doué de la facilité la plus grande, profita des leçons d'un si habile maître, qui de son côté conçut la plus tendre affection pour un jeune homme qui donnoit tant d'espérances. L'occasion de la lui prouver se présenta bientôt.

M. Le Monnier le fit nommer commissaire de l'Académie pour aller à Berlin déterminer la parallaxe de la lune, de concert avec M. Lacaille, qui alloit faire la même opération au Cap de Bonne-Espérance. Le grand Frédéric ne put s'empêcher de témoigner sa surprise au jeune commissaire qu'on lui présenta; au reste, ajouta-t-il, l'Académie des Sciences vous a nommé, vous justifierez son choix. Dès-lors la jeunesse de l'astronome fut une recommandation de plus. Il se vit admis à la cour,

reçu à l'Académie, et lié avec tout ce que Berlin avoit de plus distingué. Il avoit alors 19 ans.

Le compte qu'il rendit de sa mission à son retour, lui ouvrit les portes de l'Académie des Sciences. Dès ce moment, et jusqu'à la suppression de cette compagnie, il ne parut d'elle aucun volume où l'on ne trouvât de lui quelque mémoire important. La part active qu'il prenoit aux travaux de l'Académie, ne se bornoit pas aux seules matières astronomiques. Nous lui devons l'édition française des *Tables* de HALLEY, l'*Histoire de la Comète* de 1759. Il fournit à Clairault des calculs immenses pour établir la théorie de cette fameuse comète. Chargé de la Connoissance des Temps, en 1760, il changea entièrement la rédaction de cet ouvrage utile, et lui donna la forme que l'on suit actuellement. Il composa dix-sept volumes pour cette collection, et laissa son exemple à ses successeurs.

Tant de calculs ne l'empêchèrent pas de faire paroître, en 1764, la première édition de son grand *Traité astronomique*, ouvrage célèbre et classique qu'il a perfectionné depuis. Il fit tous les articles d'astronomie de l'*Encyclopédie* D'YVERDUN, et refondit le tout pour l'*Encyclopédie méthodique*.

A ses leçons écrites il joignit, pendant 46 ans, l'instruction orale. Dès 1761, il avoit remplacé son premier maître Delille dans la chaire d'astronomie, au collége de France, et sut donner un éclat tout nouveau à cette partie curieuse de l'instruction publique. Son école devint une espèce de séminaire, d'où sortit une foule de disciples qui peuplèrent les observatoires, et je me fais gloire d'être du nombre.

Dans le nombre des ouvrages qui attestent sa fécondité, nous n'avons pas encore cité le *Voyage d'Italie*, qu'il fit presqu'en courant, et qui est le recueil le plus curieux

et le plus complet que les voyageurs puissent consulter, ni son *Traité des canaux*, ni cette *Bibliographie astronomique*, catalogue immense de tous les ouvrages qui ont paru sur cette science.

Associé à toutes les Académies connues, il en étoit le lien commun qui les unissoit toutes par sa correspondance, et faisoit circuler de l'une à l'autre ce que chacune avoit produit. Il employoit pour le bien des sciences et des savans le crédit que lui donnoit une réputation universelle.

Au zèle ardent qui le dévoroit, à cette prodigieuse activité de caractère, il joignoit un amour pour la vérité qui dégénéroit quelquefois en une espèce de fanatisme. Tout ménagement lui paroissoit indigne d'un homme franc et loyal. Il produisoit donc sans aucune espèce de retenue ce qu'il croyoit juste et vrai, toutes ses pensées et tous ses sentimens. On conçoit que dans une aussi longue carrière, et voulant exercer par fois cet ascendant qu'il croyoit appartenir à ses longs services, il a dû choquer plus d'un amour-propre, et ce tort réel il le sentoit lui-même, et faisoit des efforts pour le réparer.

Utile à l'astronomie par ses travaux, par ses écrits, par son exemple, par ses élèves, par son crédit et sa correspondance, il desira l'être encore après sa mort par une médaille qu'il a fondée, et que l'Institut décerne chaque année à l'auteur du meilleur mémoire ou de l'observation la plus curieuse.

» Tant de travaux et de succès, continue M. Delambre, sembloient faits pour lui assurer un bonheur inaltérable, et long-temps, en effet, il jouit de la réputation la plus brillante. Avec un peu plus de circonspection, il eût jouit sans trouble, et jusqu'au dernier instant, de cette considération si flatteuse. Mais sa franchise imprudente, cette intrépidité avec laquelle il avoit toujours manifesté

ses opinions dans les temps même les plus orageux, la sévérité quelquefois un peu brusque avec laquelle il repoussoit des systèmes formés par l'ignorance, et qui n'auroient dû exciter que sa pitié, l'habitude à laquelle il se livra d'émettre continuellement son opinion, même dans des matières où il étoit libre de taire son avis ou même de n'en point avoir, animèrent contre lui une foule de mécontens et de détracteurs qui en vinrent jusqu'à lui contester son mérite réel. On oublia ses longs et durables services, pour ne songer qu'à des torts passagers ou de nulle importance. Dans quelques discussions où il n'avoit de tort que par la forme, on voulut l'accabler d'outrages qu'heureusement il eut la sagesse de mépriser, s'il n'eut pas celle de les prévenir. Son caractère étoit un composé de qualités grandes et recommandables et de petites singularités, que je ne prétends ni justifier, ni dissimuler. Lié avec lui par une amitié de plus de vingt ans, confident de toutes ses pensées, j'ai eu sans doute plus d'une occasion de lui adresser la vérité, qu'il aimoit, et qu'il écoutoit patiemment, lors même qu'elle faisoit sa condamnation. Je puis la lui dire une dernière fois quand il ne m'entend plus, et je l'ose, parce que le poids de ses mérites est bien fort en comparaison des petits reproches qu'il a pu s'attirer. Le temps de la justice est enfin venu. La postérité commence pour lui; il ne pourra plus nuire lui-même à sa réputation, elle est à l'abri des attaques de ses malveillans qui, sans doute, respecteront sa cendre. Je déclare donc au nom du corps dont j'ai l'honneur d'être, en ce moment, l'organe, et sans la moindre crainte de me voir démenti par aucun de ses membres : le confrère que nous avons perdu nous causera de longs regrets. Il a rendu à la science des services inappréciables, il lui sera utile même après sa mort; à l'érudition la plus vaste, il joignoit une mémoire heureuse et sûre, une conception

vive et prompte ; il fut un homme d'un mérite réel et très-distingué. Il sera très-difficile à remplacer, et peut-être à quelques égards ne sera-t-il jamais remplacé.

» Il est mort à Paris, le 4 avril 1807, d'une phthisie pulmonaire, à l'âge de 74 ans 9 mois moins quelques jours. »

» Après ce discours, qui avoit été entendu avec une attention profonde et beaucoup de recueillement, M. DUPONT (de Nemours), membre de la troisième classe, s'est avancé, et a prononcé ce peu de mots, qui ont aussi été entendus avec un intérêt touchant :

» Qu'il me soit permis d'ajouter quelques mots à l'éloquent et savant discours de M. le secrétaire.

» J'ai à raconter une bonne action de notre collégue de la Lande, dont j'ai été l'occasion et l'objet.

» Après la journée du 10 août 1792, j'ai eu besoin d'un asyle.

» M. Harmand, aujourd'hui directeur des pensions à la trésorerie, alors un des élèves les plus distingués de M. de la Lande, me le donna dans l'observatoire des Quatre-Nations, dont M. de la Lande lui confioit les clefs et les travaux. Il y pourvoyoit à mes besoins.

» Une réquisition fut lancée sur les jeunes gens de l'âge de M. Harmand, et, quoique marié, il eut à craindre d'être forcé de partir.

» Il fut trouver M. de la Lande, lui confia ma position ; lui dit : « s'il sort de l'observatoire, il sera massacré ; s'il » y reste, il est exposé à mourir de faim. » — *Courez*, lui répondit M. de la Lande, *le garantir de toute inquiétude ; je lui porterai régulièrement à manger.* Il ne pouvoit, non plus que M. Harmand, le faire qu'au péril de sa propre vie.

» Ma juste reconnoissance en remercie sa mémoire.....

» Je prie Dieu de le bénir ! J'espère qu'il sera et qu'il est déjà béni.

» Il étoit plus religieux qu'il ne croyoit l'être, puisqu'il s'est montré constamment homme de bien, rempli d'honneur, de probité, de courage, d'activité pour toutes les choses utiles, d'amour et de zèle pour le genre humain.

» Imiter le Grand Bienfaiteur, c'est rendre le plus digne hommage à la bonté infinie, à la raison suprême qui gouverne l'Univers. »

THEATRES.

THEATRE DE L'OPERA.

Le Retour d'Ulysse, ballet en trois actes.

L'Odyssée a fourni à ce ballet les situations les plus intéressantes. *Ulysse*, après vingt années de combats et de voyages, retrouvant sa chère *Pénélope* entourée de poursuivans, reconnu par sa fidèle nourrice; chassant à l'aide de son fils *Télémaque* ses indignes rivaux et bientôt possesseur paisible de son trône et de son épouse. Le sujet quoiqu'un peu sérieux, a beaucoup d'intérêt. L'auteur a profité habilement des situations et a rendu avec noblesse les idées d'Homère.

L'accident arrivé au troisième acte à M.elle Aubry jouant le rôle de Minerve, a terminé de la manière la plus triste cette représentation. La gloire dans laquelle elle descendoit, étant mal assujettie, elle est tombée de 15 ou 20 pieds de haut, s'est cassée un bras et s'est fait plusieurs autres blessures. L'effroi du public ne lui a permis de s'occuper que de cette infortunée. La représentation a été interrompue.

Ce ballet fait honneur à M. Millon son auteur; il est digne de figurer près de *Télémaque* et de *Psyché*.

Théatre Français.

Pyrrhus, ou *les Æacides*, *tragédie en cinq actes.*

Æacide a perdu le trône d'Epire : *Acétas* s'y est établi après l'avoir détrôné. *Pyrrhus*, fils d'Æacide, a été sauvé par *Amestris*, femme d'Acétas; on l'a élevé sous le nom d'*Agénor*, et il brûle en secret pour la fille de celui qui lui a ravi son Empire. Tout le monde est persuadé de la mort d'Æacide, et depuis longtemps Acétas jouit en paix de ses dépouilles, lorsque les Molosses viennent déclarer la guerre à l'Epire. Ils ont à leur tête un farouche guerrier qui s'enveloppe de l'ombre la plus épaisse : *Pharès* a déjà remporté quelques avantages; Acétas tremble de perdre l'empire qu'il a usurpé; on rappelle Agénor qui combattoit les Romains; ce jeune guerrier apprend en même temps le secret de sa naissance, et le dessein qu'a formé Acétas de l'unir à fille.

La trève qui existoit depuis quelques jours, doit bientôt cesser; Pharès demande à Acétas une dernière entrevue. Il le ménace, l'engage à quitter le trône; Acétas lui répond :

Je pourrois en tomber : je n'en veux point descendre.

Pour fermer la bouche à Pharès, il fait assembler le peuple, lui présente Pyrrhus comme le successeur légitime d'Æacide, et propose de l'unir à sa fille. Pharès veut encore se faire entendre : mais Acétas le laisse avec Pyrrhus; c'est alors, qu'après s'être assuré de ses sentimens, Pharès se fait connoître pour Æacide. La situation de Pyrrhus est terrible; la piété filiale combat, dans son cœur avec d'autres sentimens. Pharès lui conte

alors comment il a échappé à ses assassins en se dépouillant de ses ornemens royaux ; depuis, errant dans de vastes deserts,

Dans un affreux silence,
Il avoit lentement amassé la vengeance.

Il raconte à son fils combien il a souffert.

Au bruit sourd des torrens,
A ce choc éternel de tous les élémens,
J'osois mêler ma voix. Seul, dans l'espace immense,
Je forçois les échos à répéter vengeance.

Pyrrhus est pourtant encore retenu par l'amour et la reconnoissance. Pharès s'indigne de ce qu'il balance, et sort en ménaçant.

Tu n'es plus qu'Agénor, je redeviens Pharès.

Bientôt on sait que Pyrrhus a retrouvé son père.

Acétas le fait d'abord arrêter, ensuite il lui rend ses armes. Pyrrhus jure de ne plus le quitter. Ici la marche de la pièce s'embarasse un peu. Acétas devient un vil conspirateur ; il dresse des embuches à Pyrrhus et à son père ; excite une révolte dans l'armée des Molosses ; mais Pyrrhus échappe au danger ; Æacide seul y succombe. Acétas désespéré, se jette dans la mêlée, et y trouve la mort.

Néoclès vient faire à Amestris le récit du combat ; Pyrrhus paroît et promet à sa bienfaitrice de la traiter toujours en reine.

Le premier acte de cette pièce est un peu embrouillé ; les trois suivans sont beaux : mais il faudroit couper au moins la moitié du cinquième, et surtout le récit de Néoclès qui devient presque inutile, du moment où il dit :

Pyrrhus est roi.

Cette production annonce une étude approfondie des grands modèles. Le style est élevé et soutenu ; les acteurs

ont contribué au succès. S. Prix a joué avec une fierté sauvage le rôle d'Æacide; Talma a mis dans celui de Pyrrhus toutes les nuances des passions qui l'agitent. Les autres rôles étoient joués par Batiste, Mesdames Reaucourt et Bourgoin.

Quand l'auteur, M. le Hoc, aura fait quelques coupures au premier et au cinquième acte de sa tragédie, on ne pourra que la voir favorablement, et son succès ne pourra qu'augmenter.

Fleury, qu'une longue maladie avoit éloigné de la scène, vient d'y reparoître de la manière la plus brillante. La reprise *du Comte d'Essex* n'a pas produit pour les recettes, l'effet qu'on en attendoit; mais en revanche, les jours où Fleury a joué, la salle a été pleine : il a reparu successivement dans *la Coquette corrigée*, *les deux Pages*, *le Chevalier à la Mode*, et dans *la Jeunesse de Henri v*. Il déploie dans le rôle de Glocester une finesse et un comique qui prouvent combien il sait se plier à tous les genres, et combien sa perte seroit irréparable pour le Théâtre français.

S. Phal est encore hors d'état de reparoître de longtemps.

La Rochelle, qui jouoit avec talent l'emploi des comiques, vient de mourir âgé de cinquante-deux ans, le mercredi, 8 avril.

Il ne reste plus au Théâtre français que Dazincour et Dugazon pour les premiers comiques, et Baptiste cadet pour les seconds. Les deux premiers sont âgés, et si on ne trouve pas quelque bon comédien pour les remplacer, la comédie est menacée d'une décadence complette. Il est vrai que depuis quelques années tout roule sur la tragédie, et que, comme on ne fait plus de comédies, on n'a pas besoin d'acteurs pour les jouer.

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE.

François Ier.

Une anecdote du règne de Henri IV a fourni le sujet de cette pièce. Tout le monde sait que le jeune d'Aubigné, et Susanne de Vivonne, vivoient sous ce prince, et que d'Aubigné que le Roi aimoit, exilé en apparence, habitoit une chambre voisine de la sienne. Ce fut dans une fête que Henri fit cesser le mystère. C'est à-peu-près là le fond qu'ont pris les auteurs de la pièce nouvelle. Comme depuis quelque temps on mettoit *Henri IV* sur tous les théâtres, ils ont été forcés de changer les noms de leurs personnages. Henri IV est devenu *François Ier.*; d'Aubigné, M. d'*Aubigny*; on a laissé subsister les noms de d'*Albret* et de *Suzanne de Vivonne*, et le tout sans changer les caractères, quoique celui de Henri, prince familier, on peut même dire grivois, ne fut pas tout-à-fait le même que celui du galant et spirituel François Ier. On n'y regarde pas de si près. Des vers agréables, quelque gaîté, ont soutenu la pièce. Elle est de MM. CHAZET et SEWRIN. La musique, de KREUTZER.

THEATRE DE L'IMPERATRICE.

Le Valet d'emprunt, ou *le Sage de dix-huit ans*, *comédie en un acte.*

Cette petite comédie a eu beaucoup de succès.

Deux pères de caractères absolument opposés, élèvent leurs enfans chacun à sa manière. M. de *Noirville*, homme fort triste, n'a fait du sien qu'un faux philosophe dont l'extérieur trompe tout le monde. Ce petit sage de 18 ans, conduit l'intrigue, sert les amours de sa cousine, se sert d'un valet d'emprunt pour représenter tour-à-tour chaque père devant l'autre : devient amou-

reux d'une femme qu'il n'a jamais vue, pour avoir entendu sa voix : enfin fait sottises sur sottises. Les apparences font croire à Noirville que toutes ces sottises ont été faites par le fils de M. de *Fonrose :* mais le dénouement amène une explication qui détruit toutes ses idées et lui prouve la fausseté de son plan d'éducation

La gaîté, un dialogue comique ont fait le succès de ce petit ouvrage de M. Désaugiers. *Picard* jeune dans le rôle du valet d'emprunt, n'a pas peu contribué à son succès. Le jeune *Firmin* qui jouoit le sage de 18 ans, vêtu d'un habit sérieux, coiffé comme un père noble, en a fait une caricature très-plaisante. Les autres rôles ont été très-bien joués par *Picard* aîné, *Bosset*, *Valcour*, *Valville* et par M.elle *Adeline*.

L'Avide Héritier, ou *l'Héritier sans héritage*.

Si cet héritier sans héritage eût été un sot, à qui on eût fait quelque mystification, cela auroit pu égayer le sujet. Mais comment voir sans dégoût un tartuffe de mœurs, assez vil pour desirer la mort de tous ses parens, les brouiller ensemble, leur arracher des testamens, et frustré de tout espoir, finir par aller à Smyrne, parce que, dit-il, *la peste y passe de temps en temps, et c'est une chance de plus pour les héritages.* S'il existe dans le monde de pareils êtres, je doute que l'on doive les mettre au théâtre. Au surplus, la nouvelle comédie n'a rien de comique. Excepté deux scènes et trois ou quatre mots dans le rôle du valet, tout le reste est bien peu de chose.

Le jeune Médecin, ou l'*Influence des Perruques*.

Cette pièce n'a pas eu le succès des *Ricochets ;* mais

quelle différence. Un médecin et un avocat font le matin leurs affaires avec des perruques, qui leur donnent un air grave et inspirent la confiance; ils s'adonisent ensuite et vont briller dans les cercles. Comme on voit aujourd'hui de bons avocats et de bons médecins à la Titus, et que le costume n'est plus ce qu'il étoit autrefois, la pièce n'a pas paru de circonstance.

PICARD se dédommagera de son peu de succès par quelque ouvrage plus important. Bientôt il va quitter la scène, et se livrer tout entier à la littérature. Il aura plus de temps pour revoir ses ouvrages, et il en fera sans doute qui soutiendront la réputation méritée qu'il a acquise comme auteur.

PÉROUD, qui vient pour remplacer PICARD, a débuté dans *Médiocre et Rampant* par le rôle de *la Roche*, et dans l'*Auberge de Strasbourg*, par celui de *Maigrac*. C'est un acteur qui connoît parfaitement le théâtre : mais on a remarqué qu'il chargeoit trop. Il a joué le rôle de gascon comme on le joueroit au boulevard; il a besoin d'un peu plus de tenue. Au reste, on le jugera mieux quand il créera quelque pièce nouvelle, où il n'aura point de concurrence à craindre.

L'Artiste par amour, ou *les nouveaux Déguisemens amoureux.*

Cet ouvrage est une imitation des *Mille et une Pièces*, où l'on voit un amant se travestir, pour obtenir la main de sa maîtresse, ou pour tromper un bonhomme qui veut que l'on joue la comédie : tels sont les proverbes où jouoit *Volange*. C'est ordinairement le jeu de l'acteur qui en fait tout le mérite. L'ouvrage nouveau avoit grand besoin du secours de *Péroud*, qui remplit fort bien ses quatre rôles. Il est surtout remarquable dans ceux du chanteur et de l'auteur gascon : quoiqu'on puisse lui reprocher dans le

premier de singer trop visiblement un chanteur connu. Au reste, il est fort comique, et le Théâtre Louvois a fait une bonne acquisition.

La pièce est vérsifiée facilement; mais le dialogue est semé de peu de traits saillans. L'auteur est M. Maurin, qu'on dit être comedien de province.

Théatre du Vaudeville.

L'Hermitage, arlequinade larmoyante.

Un *arlequin* et un *Gille* avec un hermite faisoient un contraste un peu singulier. Trop peu de gaîté, trop peu d'intrigue, trop peu de couplets saillans, voilà *trop* de raisons pour avoir *peu* de succès.

Les Amans Valets.

Deux amants, l'un de cinquante ans, l'autre de vingt-cinq, se déguisent en valets, l'un pour connoître avant de l'épouser; une cousine qui lui est destinée, l'autre parce qu'il en est épris. On devine à-peu-près ce qui résulte de ce double déguisement. Il est malheureux qu'il y ait dans la pièce quelque ressemblance avec les *Confidences, les Jeux de l'Amour, l'amant Auteur et Valet.* On y a remarqué des couplets agréablement tournés, de l'esprit; le jeu des acteurs a fait le reste. *Henri, Verpré,* Madame *Hervey,* avoient les principaux rôles.

Madame Belmont et Julien ont décidément quitté le Vaudeville. Ils vont jouer au nouveau théâtre qui ouvrira au Panorama, dans le mois de juin, sous le titre de Variétés.

LIVRES DIVERS (1).

Sciences Physiques.

Journal de Physique, de Chymie, d'Histoire naturelle et des Arts, par J. C. Delamétherie. Janvier, février et mars 1807. Paris chez *Courcier*, quai des Augustins, n.° 57.

Le numéro de *janvier* contient un discours préliminaire de J. C. Delamétherie, où l'auteur donne en résumé les résultats des découvertes et des travaux qui ont été faits pendant l'année dernière, dans les différentes sciences qui sont traitées dans ce journal. La réunion des résumés qu'il fait tous les ans avec grand soin, forme une Histoire littéraire des sciences physiques, très-utiles et très-importante.

On trouve dans le cahier de *février*, les articles suivans : *Mémoire sur deux nouvelles classes de conducteurs Galvaniques ; par M. Erman. — Sur la Blende ; par le professeur Proust. — Observations faites le 1er. octobre 1806, sur l'éboulement du Ruffiberg, dans le canton de Schwytz ; par Théodore de Saussure. — Troisième suite des recherches sur les lois de l'affinité ; par M. Bertholllet. — Tableaux Météorologiques ; par Bouvard.*

Les articles contenus dans le numéro de *mars*, sont : *Troisième suite des recherches sur les lois de l'affinité ; par M. Bertholllet. — Hauteurs de plusieurs lieux déterminées par le baromètre, dans le cours de différens voyages faits en France, en Suisse, en Italie ; par F. Berger. —*

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait.

Recherches sur les moyens de remplacer économiquement la corde à feu dans le service de l'artillerie ; par le profeur PROUST. — *Tableaux météorologiques ; par* BOUVARD — *Extrait d'un mémoire sur l'Éther muriatique ; par* THÉNARD. — *Note sur la découverte de l'Éther muriatique ;* par le même.

MATHÉMATIQUES.

JANI Frederici van BEECK CALKOEN *oratio de præstantia et utilitate disciplinæ mathematicæ ad omnem ingenuam institutionem, habita ad diem* XX *juni* 1805, *quum in Academia trajectina philosophiæ, astronomiæ et matheseos professionem auspicabatur.* Trajecti ad rhenum apud O. J. van Paddenburg, 1806, 53 pages in-4.°

L'auteur fait voir que c'est par le secours des mathématiques que les arts sont parvenus au point de perfection où on les voit; que l'étude de cette science accoutume l'esprit aux méditations, en même temps qu'elle le forme à une marche sûre et méthodique dans ses recherches; qu'elle est une des meilleures pratiques de logique, puisque tout y repose sur une suite de raisonnemens analytiques et synthétiques; qu'elle s'applique à tous les usages de la vie, puisqu'elle embrasse tous les objets et tous les corps qui sont en rapport avec nous. Il s'applique ensuite à montrer combien les découvertes astronomiques qu'on doit sur-tout aux mathématiques ont été utiles, tant pour la navigation que pour la détermination exacte des années et des saisons. Les anciens philosophes s'accordent généralement à reconnoître l'importance des mathématiques, et à exiger qu'on en fasse la base de l'instruction des jeunes gens. Ensuite passant en revue toutes les sciences, l'auteur montre l'application continuelle qu'on peut faire des mathématiques même

aux choses qui semblent d'abord n'avoir avec elles que peu d'analogie. T. D.

Minéralogie.

Journal des Mines, ou Recueil de mémoires sur l'exploitation des mines, et sur les sciences et arts qui s'y rapportent; par MM. Coquebert-Montbret, Hauy, Vauquelin, Baillet, Brochant, Tremery et Collet-Descotils. Novembre et décembre 1806. On s'abonne à Paris, chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins, n.° 17.

Voici les articles contenus dans le numéro de novembre. *Observations sur le changement de quelques-uns des principes prochains des végétaux en bitume, et expérience analytique sur une substance particulière qui se trouve dans la houille de Bovey* (Bovey coal); *par Ch. Hatchett. — De la mine de plomb de Poullaouen, en Bretagne, et de son exploitation; par J. F. Daubuisson. — Hauteur du pays compris entre la Seine et la Loire, au midi de Paris, d'après le nivellement de Picard. — Analyse de quelques mines de fer de la Bourgogne et de la Franche-Comté, à laquelle on a joint l'examen des fontes, fers et scories qui en proviennent; par M. Vauquelin. — Notice sur la magnésie de Castellamonte; par M. Giobert. — Extrait d'un Mémoire de M. Haquet, sur la formation des pierres à fusil.*

Article du numéro de décembre. *Suite de la statistique des mines et usines du département du Mont-Blanc; par M. H. Lelievec.*

* *Traité élémentaire de minéralogie, avec des applications aux arts; ouvrage destiné à l'enseignement dans les Lycées nationaux; par Alexandre Brogniart, ingénieur des mines, directeur de la manufacture im-*

périale de porcelaine de Sèvres. A Paris, chez *Déterville*, libraire, rue Hautefeuille, n.° 8, 1807, 2 vol. in-8.°

ENTOMOLOGIE.

NOUVELLE MÉTHODE DE CLASSER LES HYMÉNOPTÈRES ET LES DIPTÈRES; par L. JURINE, *correspondant de l'Institut, professeur d'anatomie, de chirurgie et d'accouchement, etc., etc.* 1 vol. in-4.° avec figures enluminées. Genève, chez Paschoud, papier vélin. Prix, 30 liv.

C'est Aristote qui a indiqué l'ordre des *hyménoptères* parmi les insectes, et cette distinction est si naturelle, qu'on l'a conservée depuis dans tous les systèmes d'entomologie. En effet, le nombre et la forme des ailes, l'articulation des pattes et les pièces des tarses, la disposition des parties de la bouche, la ressemblance des organes destinés à la reproduction, les rapports dans les métamorphoses, tout indique entre ces êtres la plus grande analogie. C'est même cette trop grande uniformité qui a rendu leur étude plus difficile.

Linné, Geoffroy, Degéer, avoient divisé les insectes de cet ordre parvenus à leur connoissance en genres plus ou moins arbitraires, mais peu nombreux, en étudiant les diverses parties du corps qui pouvoient offrir quelques particularités de conformation, comme les antennes brisées, les mâchoires alongées, les ailes pliées, le ventre plus ou moins pédiculé, l'aiguillon rentrant ou toujours saillant, etc. MM. Fabricius et Latreille ont cru mettre plus de précision et de certitude dans leur système en faisant spécialement attention aux parties de la bouche. Ils sont ainsi parvenus à établir un assez grand nombre de marques distinctives par lesquelles ils ont caractérisé beaucoup de genres d'insectes; mais on con-

goit quelle doit être la difficulté que présente toujours la dissection nécessaire des organes de la bouche dans certaines espèces qui atteignent souvent à peine une ligne de longueur totale.

M. Jurine a senti cet inconvénient; et afin de suivre d'une manière plus absolue le système de la classification des insectes par les ailes, il a employé pour caractère essentiel des genres la disposition des principales nervures de leurs instrumens du vol. Ayant remarqué, comme il le dit lui-même, que les nervures des ailes en s'entrecroisant ou en s'abouchant les unes dans les autres, formoient un réseau varié, mais toujours constant pour les insectes d'un même genre; il a cherché à exprimer cette ressemblance et à la faire reconnoître.

C'est ce travail qu'il publie aujourd'hui, en offrant aux entomologistes des descriptions exactes et très-soignées de ses nouvelles observations, en même temps que des figures qui représentent au naturel les caractères tirés de la disposition des nervures, ou ce qui revient au même, des aires ou cellules qu'elles circonscrivent. Tous les genres sont en outre figurés dans une suite de quatorze planches coloriées in-4.°, avec les parties qui servent à les caractériser, et sur-tout avec la forme précise des ailes supérieures, des mandibules et des antennes, parties très-faciles à étudier, sans détruire l'insecte, et toutes propres à instruire et pour ainsi dire à faire lire d'avance sur chacun les différences des métamorphoses, des mœurs et des habitudes principales.

En rendant au reste, comme nous allons le faire ici, un compte plus détaillé de l'ouvrage, nous en ferons sentir l'importance et tout le mérite.

M. Jurine a remarqué sur le bord externe de l'aile supérieure ou de la grande aile des hyménoptères deux grosses nervures parallèles qui paroissent sortir du cor-

selet, et qui sont fortement unies entr'elles par une expension de la membrane : il nomme l'externe nervure *radiale*, et l'interne *cubitale*; le point où se termine vers le bout de l'aile ces deux nervures, s'appelle le *point* ou le carpe, il y a là ordinairement une tache ou une marque plus ou moins foncée.

La nervure qui part de ce point pour aboutir à l'extrémité libre de l'aile, laisse entr'elle et le bord externe un espace ou intervalle membraneux qui forme une ou plusieurs aires nommées *cellules radiales*.

De l'extrémité de la nervure interne ou cubitale et près du point, on voit sortir une autre ligne saillante qui se dirige aussi vers l'extrémité de l'aile, l'intervalle compris entre cette nervure et la précédente forme la *cellule cubitale*, qui le plus ordinairemsnt est divisée en deux, trois ou quatre autres.

Toutes ces cellules offrent d'ailleurs beaucoup de variétés; ainsi il en est d'*incomplètes*, d'*appendicées*, de *pétiolées*, etc. Ces différences donnent les caractères.

Les mandibules deviennent le second moyen d'étude dont fait usage M. Jurine. Il a eu soin de donner la figure de toutes les variétés dont il a tracé les caractères, en leur assignant des dénominations fixes qu'il employe au besoin.

Il en est de même des antennes, qui sont toujours représentées isolément et grossies, au bas de la figure de chaque genre, et dont les dénominations sont de même convenues d'avance, et représentées très en grand sur la première planche de l'ouvrage.

Ce volume, qui est spécialement destiné aux hyménoptères, comme le titre l'annonce, doit être suivi incessamment d'un second, qui traitera des diptères sur le même plan.

Les genres compris ici sont rapportés à trois sous-or-

dres. Le premier renferme les espèces, dont le ventre est sessile, ou continu au corselet; il réunit douze genres qui correspondent aux *tenthrèdes* et aux *urocères* des auteurs. Le second sous-ordre est peu nombreux; il ne renferme que quatre genres, dont les espèces sont faciles à reconnoître par leur ventre pétiolé et implanté sur le dos du corselet, tels que les *fœnes* et les *évanies*, etc. Le troisième sous-ordre est le plus considérable; il réunit toutes les espèces dont le ventre est pédiculé et attaché à la suite du corselet. L'auteur y rapporte soixante-dix genres.

Ce travail a été fait sur les objets mêmes; c'est ce qui le rend sur-tout très-précieux. M. Jurine ayant réuni dans sa collection 2,200 espèces diverses, dont il a étudié les caractères génériques. Après avoir exposé toutes les observations qui servent à constituer le genre, l'auteur a présenté un tableau des espèces qui sont parvenues à sa connoissance, en ayant soin d'indiquer leur sexe. Il a appris par là que souvent le mâle et la femelle d'une même espèce ont été décrits comme deux insectes différens. Quand il ne connoît que l'un des sexes, on voit le vide dans la colonne voisine, et cette indication est bien propre à exciter les recherches des naturalistes.

En terminant cet article, nous devons à la vérité de déclarer qu'aucun travail sur les insectes n'a offert jusqu'ici plus d'ensemble et d'uniformité dans l'exposition des caractères, plus de précision et d'exactitude dans les figures, qui ont été faites avec le plus grand soin par la fille de l'auteur, et gravées sous ses yeux. Quand même la méthode qu'il propose n'obtiendroit point d'abord l'assentiment de nos principaux entomologistes qui ont travaillé sur un autre plan, tous seront forcés d'étudier cet ouvrage pour y puiser de nouveaux renseignemens, et cette manière tout-à-fait neuve d'observer les insectes

ne peut être que très-utile à cette branche de l'histoire naturelle, dont l'ouvrage de M. Jurine devient un des plus beaux monumens. C. DUMÉRIL.

MÉDECINE.

Des causes qui ont modifié la constitution physique et médicale chez les peuples anciens et modernes ; mémoire qui a obtenu le prix décerné en 1805 par l'académie de Dijon, sur cette question : *les fièvres catarrhales deviennent plus fréquentes qu'elles n'ont jamais été; les fièvres inflammatoires deviennent extrêmement rares; les fièvres bilieuses sont moins communes : déterminer quelles sont les causes qui ont pu donner lieu à ces révolutions dans nos climats et nos tempéramens ;* par M. GAILLARD, docteur et professeur en médecine ; médecin de l'hôpital des Incurables de Poitiers; membre de la société d'émulation et du comité de vaccine de la même ville; secrétaire perpétuel de la société d'agriculture du département de la Vienne ; des sociétés de médecine et médicale de Paris, Montpellier, Marseille, Nîmes et Toulouse; des académies de Dijon et de Rochefort; de la société galvanique, etc. Brochure in-8.° de 164 pages. Prix : 2 fr. 25 c. pour Paris, et 3 fr. franc de port par la poste.

A Paris, chez CAPELLE et RENAND, libraires-commissionnaires, rue J. J. Rousseau ;

Et à Poitiers, chez CATINEAU, imprimeur-libraire.

PONTS ET CHAUSSÉES.

ANNUAIRE des Ponts-et-Chaussées, Ports maritimes, Architecture civile, hydraulique et géométrique de l'Empire français, pour l'année 1807, contenant particulièrement les noms et demeures de messieurs les *Ingénieurs-Architectes, Géomètres, Arpenteurs, Con-*

ducteurs et Entrepreneurs, tous connus par le mérite de leurs talens et travaux, qu'ils ont fait exécuter suivant les listes officielles adressées à l'Editeur de cet Ouvrage, par les divers Chefs d'Administration des Départemens de l'Empire Français; joint au Plan de la Scie Mécanique ou Machine, qui a servi à resséper et couper les pieux au fond de l'eau, sans batardeaux ni épuisement aux travaux de nouveaux Ponts construits sur la rivière de Seine à Paris, depuis le règne de Napoléon Ier., avec la description imprimée, aussi curieuse qu'intéressante. Prix, les deux objets réunis ensemble avec le plan, 3 fr.

Commerce.

Almanach du commerce de Paris, des départemens de l'Empire français, et des principales villes du monde. Par J. de la Tynna, *Membre de la société d'encouragement pour l'Industrie nationale*, 1807, 1 gros v. in-8°., très-grande justification, caractère petit-texte. Prix, 8 fr. broché *pour Paris*, et 10 fr. 75 c. franc de port par la poste *pour les Départemens*. *A Paris, chez* De la Tynna, *actuellement* seul *Propriétaire-Rédacteur, rue J.-J. Rousseau*, N°. 7; *chez* Capelle et Renand, *Libraires-Commissionnaires, rue J.-J. Rousseau*, No. 6.

Cet ouvrage contient les Manufacturiers, Négocians, Banquiers, Commissionnaires, Agens de-Change, Courtiers de commerce, Entrepreneurs de Roulage, Libraires, principaux Marchands, Notaires, Avoués, Huissiers de Paris, de tous les Départemens de l'Empire, etc., etc.; les Membres des grandes Autorités et Administrations résidant à Paris; la Banque de France; *les nouveaux Numéros des maisons de Paris*; les Chambres de Commerce; les Chambres consultatives de manufactures, fabriques, arts et métiers; les Bourses de commerce;

toutes les Préfectures, sous-Préfectures, Tribunaux, Conservations des hypothèques, Directions des Domaines et Enregistrement, Directions des Droits réunis ; les principales Foires de la France et de l'Etranger, ainsi que les Usages suivis pour les effets de commerce ; les Brevets d'invention ; un Catalogue des Livres relatifs au commerce qui ont paru depuis le commencement de l'an 1806 ; *le Tableau des Monnoies de compte de tous les pays du monde, et celui du pair dans tous les changes réciproques de toutes les places* cambistes, *calculé en or et en argent, pour la* première fois, *sur le nouveau pied monétaire ; Tableau des divers taux d'intérêt résultant de la variation du prix des cinq pour cent consolidés*, etc., etc.

On trouve aussi dans cet Ouvrage la Superficie, la Population, les Productions principales, les Rivières navigables, les Canaux de navigation, les grandes Routes de chaque département ; la Situation, le Commerce particulier, la population de plus de *deux mille cinq cents Villes et Bourgs* de la France et de l'Etranger. *Depuis dix ans, sans interruption*, le rédacteur ne néglige rien pour que son Ouvrage continue à être particulièrement le Manuel de tous ceux qui se livrent au commerce, aux Arts, aux Affaires, et généralement celui de toutes les classes de la Société.

Arts et Métiers.

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. n°. 31. Janvier 1807.

On trouve dans ce numéro les articles suivans : *Notice sur quelques procédés mécaniques employés dans la fabrication des faux en Piémont. — Rapport fait au nom du comité des arts mécaniques ; par M. Bardel, sur la filature du coton. — Nouveau procédé de peinture à*

l'huile réunissant plus de solidité à plus d'économie ; par M. VANHERMAN. — *Sur la fixation et la plantation des Dunes du Golfe de Gascogne.* — *Notice sur une culture de gros navets de Berlin et de Rubataga ; par M.* GIROD CHANTRANS.

ARCHITECTURE.

THÉORIE de l'Architecture grecque et romaine déduite de l'analyse des monumens antiques. Ouvrage dans lequel on démontre que leurs proportions et la beauté essentielle qui en résulte, ne sont point arbitraires, mais dérivent d'un principe immuable, dont l'application n'a pas été faite à l'architecture qu'on appelle moderne ; par *Louis* LEBRUN de Douay, architecte, ancien élève de l'école de peinture, etc. Avec des planches et un discours préliminaire, par *Fr. Et.* JOUBERT, graveur, membre de l'athénée des arts à Paris, chez *Joubert*, graveur, rue Grenelle faubourg St.-Germain, n°. 47, in-fol.

L'auteur du discours préliminaire, avance que tous les principes qu'on a eu architecture, sont encore vagues et insuffisans, que les définitions qu'on en a données font douter si elle fait partie des beaux-arts, ou si elle doit être rangée avec les sciences exactes.

Il pense qu'elle doit être comptée parmi ces dernières, et il appuie son assertion de nombreux raisonnemens.

M. Lebrun consacre la première partie de son ouvrage, au développement du principe fondamental et générateur des types de l'architecture ; lequel doit constamment se retrouver dans toutes ses conceptions.

Dans la seconde, il cherche à prouver par l'analyse des monumens antiques, qu'ils sont le produit de ces mêmes types, et que la rigoureuse observation de ce principe, détermine seule et constitue leur beauté.

La troisième est destinée à l'application de ce principe, à l'architecture moderne ; l'auteur prétend qu'on ne peut le méconnoître, sans causer la ruine de l'édifice et sans l'éloigner des beautés qu'on cherchoit à produire.

Chacune des parties de cet ouvrage est accompagnée de plusieurs planches gravées au trait, qui servent à l'explication des idées de l'auteur. A. T. D.

Morale.

Le Nestor Français, ou *Guide Moral et Physiologique pour conduire la jeunesse au bonheur*: par J. A. Millot, ancien membre des collèges et académie de chirurgie de Paris, correspondant de la ci-devant académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, accoucheur des ci-devant princesses de France, membre de la société académique des sciences de Paris, correspondant de celle de médecine-pratique de Montpellier ; et par A. J. Coffin-Rony, avocat au ci-devant parlement de Paris, et membre de la société académique de la même ville. 3 vol. in-8°. de 1000 pages. Prix, 10 fr. 50 cent., brochés, et 13 fr. 50 cent. *francs de port par la poste*; en papier velin, 21 fr. sans le port. A Paris, chez *F. Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur n°. 10.

M. Millot, après avoir indiqué, à ce qu'il croit, l'art de procréer les sexes à volonté, et de faire des grands hommes, trace aujourd'hui un cours de morale en trois volumes, et cherche à rendre les hommes meilleurs par l'iudication des devoirs qui leurs sont imposés, et des vertus qui leur conviennent. A.

Politique.

Anniversaria in memoriam Reipublicæ sacræ et litterariæ, cum universæ tum Danicæ nostræ restauratæ

celebranda indicunt regiæ universitatis hauniensis, rector et senatus academicus, scripsit *Birgerus* THORLACIUS, prof. ling. lat. ord. Hauniæ 1805. Apud Joh. Fréd. *Schultz*, 1805. 59 pages in-4°.

Cette dissertation qui a pour objet la loi agraire, est divisée en quatre parties. Dans la première, l'auteur présente l'historique des événemens qui donnèrent lieu à la loi agraire. Dans la seconde, il l'établit et détermine en quoi elle consistoit. Dans la troisième, il entre plus particulièrement dans l'esprit de la nature de cette loi. Enfin, il développe dans la quatrième, les moyens que Cicéron (1) a employés pour la faire rejetter. A. L. M.

DICTIONNAIRE textuel, Analytique et raisonné du code de la Procédure civile, et des Articles du Code qui y sont relatifs; dans lequel le Code de procédure et tous les articles du Code Civil y relatifs, sont rangés par ordre alphabétique et de matières, pour en rendre l'usage journalier plus facile à tous les fonctionnaires publics qui doivent s'y conformer. On y a joint une *Table indicative* des livres, chapitres, sections ou paragraphes auxquels appartient chaque article de ces Codes, sous les lettres auxquelles on aura à recourir pour les consulter à chaque instant du besoin; par A. G. DAUBANTON, ex-Juge, Suppléant de Juge-de-Paix à Paris, Auteur du *Dictionnaire du Code Civil*, du *Formulaire Général*, etc. etc. Deux volumes in-8.° sur caractères neuf de philosophie et de petit-romain, non interlignés, en une seule colonne, très-grande justification. Prix, 7 francs, brochés; et 9 francs pour recevoir les deux volumes francs de port par la poste. On rendra aux personnes ce qu'elles ont payé de surplus. A Paris, chez *F. Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n.° 10.

(1) *In Rullum.*

Répertoire des dispositions organiques et réglementaires du notariat, par J. C. Tiphaine, *ouvrage communiqué à la chambre de discipline des notaires de Paris*, in-8°. de 288 pages. Prix, 4 fr. A Paris, chez Hacquart, imprimeur du Corps-législatif et des tribunaux, rue Gît-le-Cœur n°. 8.

Le notariat est une institution ancienne. Les lois qui l'organisèrent d'abord ont été réformées en partie et en partie modifiées. De nouvelles lois ont apporté successivement de nouveaux changemens. Des arrêts, des décisions ont été rendus pour interpréter les lois nouvelles et les anciennes, et pour prononcer sur les cas qu'elles n'avoient pas prévenus.

Toutes ces lois, ces arrêts et ces décisions, se trouvent dispersés dans une foule d'ouvrages écrits les uns sur le droit nouveau, et les autres sur le droit ancien. Il n'existe pas actuellement un seul traité, où tout ce qui concerne les notaires et rien que ce qui les concerne soit réuni. On ne pourroit s'instruire des principes qui régissent le notariat, qu'en les acquérant par des recherches pénibles, souvent infructueuses et auxquelles on seroit obligé de consacrer un temps précieux qui semble destiné à l'étude particulière du code civil.

Un ouvrage qui épargneroit ces recherches en présentant avec méthode et exactitude toutes les dispositions en vigueur, seroit donc un ouvrage utile.

Tels sont les motifs qui ont fait entreprendre la rédaction du *Répertoire des dispositions législatives etc*. Tout ce qui a rapport à l'institution du notariat, qui règle les attributions, les devoirs, les droits et les prérogatives de MM. les Notaires, y est inséré et néanmoins tout ce qui se trouve abrogé en est exclus.

Les matières y sont classées sous différens titres; chaque titre contient toutes les dispositions qui ont quelque rapport entre elles. L'ordre alphabétique suivi

pour la distribution des titres, donne à ce Répertoire la forme d'un dictionnaire et en facilite l'usage.

Le texte des lois y est offert, dégagé de tous commentaires; et cependant à la suite des articles de loi qui présentent quelque obscurité, on a eu soin d'exposer les décisions qui les expliquent. De même toutes les fois qu'on a transcrit un réglement ancien, on a mis à la suite la disposition nouvelle qui le modifie. Des notes indiquent les points de ressemblance ou de différence entre plusieurs hypothèses.

Ce recueil est un tableau fidèle de tout ce qu'il est important de savoir sur l'institution du notariat. Il est destiné à ceux qui veulent apprendre et à ceux qui, sachant déjà, veulent vérifier les choses et s'assurer de l'exactitude de leur mémoire. Par un simple coup-d'œil, on peut en le consultant s'instruire du principe qu'on veut connoître, et de tous ceux qui s'y rattachent; avantage particulier qui le fera distinguer des collections qu'on a publiées jusqu'à présent. B.

Géographie.

Carte du théâtre de la guerre actuelle, comprenant la Prusse, la Pologne, la Hongrie, une grande partie de la Russie et de la Turquie Européenne et Asiatique, jusqu'à la mer Caspienne, par Bonne. 9 feuilles jointes et enluminées. Prix, 5 fr. pour Paris, et 5 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez *Treuttel et Würtz*, rue de Lille, n.° 17, et à Strasbourg, même maison de commerce.

Au moyen de cette carte, qui comprend tous les pays formant le théâtre de la guerre actuelle, on pourra facilement suivre les opérations des armées dans la Poméranie Suédoise, en Prusse, en Pologne, sur la côte orientale du golfe de Venise, en Moldavie, en Valachie, etc. etc. Les

quatre points cardinaux de cette Carte, sont Vienne et Astrachan, Constantinople et Saint-Pétersbourg. L'enluminure désigne bien distinctement les limites de chaque pays, l'état ancien de la Pologne et les parts de chaque puissance, dans les partages qui ont eu lieu. E.

Histoire.

Considérations sur l'origine et l'Histoire ancienne du globe, ou introduction à l'Histoire ancienne de l'Europe; par M. de Fortia d'Urban, *de l'Académie Celtique, etc.* Paris, chez *Xhrouet*, imprimeur, rue des Moineaux, n.° 16, 1807, in-12.

Cet ouvrage est un recueil de dissertations sur plusieurs points d'antiquités, de philosophie et de mathématiques, que l'auteur a rangées sous différens chapitres, qu'il subdivise en paragraphes. Ainsi, dans l'introduction qui forme le premier chapitre, il donne la description et le calcul des mesures employées dans cet ouvrage. Il parle du mètre, des poids décimaux, de la sphère, des hémisphères, des pôles, des différentes espèces de mesures, etc. des monnaies, des mesures du temps, du système du monde, du mouvement des astres, du hasard et de Dieu.

Dans le chapitre second, il présente la théorie de la terre, selon les différens systèmes des auteurs qui en ont traité. Il parle des systèmes de Burnet, Leibnitz, Woodvard, Vhiston, Bourguet, Buffon, etc.

Le chapitre troisième traite de l'origine du monde. L'auteur parle des idées de Platon sur ce sujet, des systèmes de Diodore de Sicile, Descartes, Leibnitz, Linné, etc.

Dans le chapitre quatrième, l'auteur présente des vues philosophiques sur le globe; il examine les causes des changemens que notre terre a éprouvés, l'histoire du

monde primitif; il donne des conjectures sur les lieux les premiers habités, etc.

Chapitre cinquième. L'auteur examine ici l'antiquité du monde; il donne un tableau général de l'Histoire ancienne, et un tableau particulier de l'ancienne Grèce.

Dans le chapitre sixième, qui est le dernier, l'auteur traite sous huit paragraphes de l'ancienneté de la civilisation dans les Indes, de l'ancienne philosophie des Indiens, de l'antiquité de l'arithmétique indienne et du sanscrit, des preuves littérales de l'ancienneté de l'arithmétique indienne, de son inventeur, et des noms des nombres qu'elle emploie, de l'astronomie indienne, des différentes époques selon les Indiens, et de Brama.

Ces différens articles sont accompagnés de plusieurs notes, dont l'une, qui est très-étendue, traite des médailles celtiques.

On peut sans doute blâmer une pareille accumulation d'objets qui ne sont liés les uns aux autres qu'avec effort; mais dans chaque chapitre on trouve beaucoup de savoir et d'érudition. A. L. M.

Grundriss der Geschichte der œlteren mittleren und neueren Zeit etc. C'est-à-dire, *Principes d'histoire ancienne, du moyen âge et moderne, par le D. Louis Wachler*, professeur de théologie et d'histoire à Marburg. Marburg, à l'imprimerie nouvelle de l'académe. 1806. Un vol. 8°.

Cet ouvrage comme le titre le donne à entendre, n'est qu'une espèce de programme d'un cours d'histoire, propre à indiquer la marche et la méthode à suivre dans l'étude, et le développement des faits. L'introduction indique brièvement les sources de l'histoire, l'esprit dans lequel on doit l'etudier, les connoissances préliminaires qu'elle suppose, les grandes divisions qu'il faut établir pour

classer les faits. L'auteur ne date la première période de l'histoire, que du règne de Cyrus, 560 ans avant l'ère vulgaire. Il donne quelques notices sur les événemens antérieurs à cette époque, et les mythès des différens peuples pendant ces temps obscurs et fabuleux.

Il partage l'Histoire universelle en onze périodes. La première s'étend depuis Cyrus (560), jusqu'à Alexandre (336); la seconde, depuis Alexandre, jusqu'à J. C.; la troisième, depuis J. C., jusqu'à la chûte de l'empire d'Occident (476 ap. J. C.); La quatrième, depuis 476, jusqu'à Charlemagne (771); la cinquième, depuis 771, jusqu'à la fondation du pouvoir du Saint-Siège par Grègoire VII, (1073); la sixième, depuis 1073, jusqu'à la découverte de l'Amérique (1492); la septième, depuis 1492, jusqu'à la réformation (1517); la huitième, depuis 1517, jusqu'à la prépondérance de la puissance Austro-Espagnole (1659); la neuvième, depuis 1659, jusqu'en 1700, temps de la prépondérance de la monarchie Française; la dixième, depuis 1770, jusqu'en 1789, équilibre de l'Europe; la onzième, depuis 1789, jusqu'en 1805, révolution française; étendue du pouvoir de la France, sur le Continent.

A chaque période, l'auteur donne une description sommaire des principaux événemens qui la signalent, il en indique l'enchaînement, il fait connoître les auteurs qu'on peut consulter et donne à la fin une table synchronistique des principales époques. A .L. M.

Précis Historique de l'assemblée constituante, par J. P. Rabaut; suivi de réflexions politiques, par le même; quatrième édition, un fort volume in-18, avec 6 gravures d'après Moreau, prix broché, 5 fr. pour Paris; sur papier velin, 7 fr. 50 cent.; un franc de plus franc de port par la poste, par toute la France.

et l'Italie. A Paris, chez *Treuttel et Wurtz*, libraire, rue de Lille, n°. 17, et à Strasbourg, même maison de commerce.

Cet ouvrage dont l'édition originale, format in-18, manquoit depuis long-temps dans le commerce, forme le commencement du *précis historique de la révolution Française*, que M. Lacretelle, jeune, a continué et depuis peu completté avec un égal succès. La nouvelle édition du précis de l'assemblée constituante est imprimée en même format, caractères et papier que les volumes suivans.

La collection complète du précis historique de la révolution Française, se compose de 6 vol.; savoir : le précis historique de l'*Assemblée constituante* par J. P. Rabaut, 1 vol.; le précis historique de l'*Assemblée législative*, par *Lacretelle*, jeune, 1 vol. celui de la *Convention nationale*, par le même, 2 vol.; et celui du *Directoire exécutif*, jusqu'au 18 brumaire, par le même, 2 vol. prix des 6 vol. ornés de 16 gravures pap. ordinaire, à raison de 5 fr..... 30 fr., prix des 6 vol., papier velin, à raison de 7 fr. 50 cent., ... 45 fr.; un franc de plus par volume, franc de port par la poste, par toute la France et l'Italie.

Le Népos *français* ou *notices historiques sur les Généraux, les Marins, les Officiers et les Soldats qui se sont illustrés dans la guerre de la révolution; par* A. Chateauneuf, *dixième partie* : à Paris chez l'*Editeur*, rue des Bons-Enfans, N°. 34.

Les notices biographiques contenues dans ce cahier sont celles des généraux Luckner, Biron, Dagobert, Meunier, et Macdonald.

Tome second de la Campagne des Armées Françaises, *en Prusse, en Saxe et en Pologne, sous le Commandement de S. M. l'Empereur et Roi, en 1806 et 1807 :*

ouvrage destiné à recueillir les grands Evénemens qui s'y sont passés, et les actions d'éclat des Généraux, Officiers et Soldats : on y a joint des Notices Biographiques sur ceux qui ont péri dans cette mémorable Campagne, ainsi que des détails historiques et militaires sur les siéges et batailles qui ont eu précédemment lieu dans les contrées où les Français viennent de porter leurs armes. Ouvrage orné de vingt portraits, gravés en taille-douce, tant des principaux Commandans, Généraux et Officiers nationaux et étrangers, que des personnes qui ont accompagné S. M. ; tome II, *in*-8°., avec les portraits du Roi et de la Reine de Prusse, du général Duroc, des maréchaux Davoust, Bernadotte et Mortier, et la grande Carte enluminée du plan de la bataille d'Iéna, gravés en taille-douce. Prix, 6 fr. broché, et 7 fr. 50 c. *franc de port* par la poste, dans tout l'Empire français ; pour les pays *hors de France*, 8 fr. 50 c. *franc de port*. A Paris, chez *F. Buisson*, Libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 10.

Ce second volume renferme la suite de l'histoire de la campagne de Saxe, le plan fidèle de la bataille d'Iéna, des notes sur quelques uns des Officiers que nous y avons perdus, des notices sur les principaux Généraux et Officiers qui se sont distingués. Il se termine avec la prise de Lubeck. D.

* Mémoires du Marquis d'Argens, Chambellan de Frédéric-le-Grand, Roi de Prusse, et Directeur de l'Académie royale de Berlin ; contenant le récit des Aventures de sa jeunesse, des Anecdotes et des Observations sur plusieurs événemens du règne de Louis XV, des personnes de ce temps. *Nouvelle édition*, augmentée d'une notice historique sur la vie de l'Auteur, sur son séjour à la Cour de Frédéric II, sur ses relations

avec ce Prince, et sur les personnes dont il est parlé dans l'ouvrage; et des Lettres du même Auteur sur différens sujets. 1 vol. *in*-8°., de 450 pages, avec une planche gravée en taille-douce. Prix 5 fr. broché, et 6 fr. par la poste, *franc de port.* En papier vélin, 10 francs, *sans le port.* A Paris, chez *F. Buisson*, Libraire, rue Gît-le Cœur, n°. 10.

Voyages.

Tableau *de l'Espagne moderne, par J. Fr.* Bourgoing, *ci-devant ministre-plénipotentiaire de France à la Cour de Madrid, l'un des Commandans de la Légion d'honneur, correspondant de l'Institut, etc. Quatrième édition avec quelques corrections, et des augmentations qui conduisent le tableau de l'Espagne, jusqu'à l'année 1806.* A Paris, chez *Tourneisen fils*, Libraire, rue de Seine, n°. 12, 1807, 3 vol. *in*-8°., avec Atlas.

Nous annonçons la quatrième édition d'un ouvrage qui a acquis une juste célébrité, et dont il ne nous reste plus à faire connoître le mérite. Le succès qu'il a obtenu depuis sa première publication, justifie la confiance qu'on pouvoit avoir dans l'auteur, dont on a pu apprécier depuis long-temps les vues justes et profondes. Depuis que le public est en possession de cet excellent *Tableau de l'Espagne*, il ne lui reste plus rien à desirer pour la connoissance parfaite de ce que le pays offre de plus intéressant, tant sous le rapport des lettres, des arts, du caractère actuel de la nation, que pour ses relations, sa situation politique, et il lui sera facile de suivre les changemens qu'il éprouvera sous tous ces rapports en partant des différens points où en sont à présent les choses. L'auteur, dans cette quatrième édition, a lui-même fait ce travail en présentant la plupart des changemens que l'Espagne a

subis depuis 1804, époque où parut la troisième édition de cet ouvrage.

Cette édition se trouve encore augmentée, pour la commodité des voyageurs, d'un livre des postes de l'Espagne. L'atlas est enrichi de gravures, qui retracent les monumens arabes de Grenade et de Cordoue, et d'une carte des routes de l'Espagne. A. L. M.

Galerie historique des hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations, contenant leurs portraits gravés au trait d'après les meilleurs originaux, avec l'abrégé de leur vie, et des observations sur leur caractère ou sur leurs ouvrages ; par une société de gens de lettres, publiée par L. P. Landon, peintre, etc. Seizième livraison. A Paris, chez *Landon*, quai Bonaparte, n.° 1, 1806, in-12.

Cette livraison contient les portraits et les vies de Sénèque, Dom Carlos; Anne reine d'Angleterre, Bramante, Pepin, Saunderson, Prior, Buchanan, Bouflers, Belle-Isle, Spinosa, Désaguliers, Arnauld, Murillo, Pompée, Harvey, S. Bernard, Van-der-Velde, Fléchier, l'Albane, d'Argenson, le cardinal Fleury, Duguay-Trouin, Molière, Stanislas, Salvator Rosa, Victor Amédée, Wiclef, Jacques Bernoully, Vendôme, le Caravage, Molina, l'Algarde, Lamoignon, l'Espagnolet, Addisson.

* *Antiquités Gauloises et Romaines, recueillies dans les jardins du palais du Sénat pendant les travaux d'embellissement qui y ont été exécutés depuis l'an* IX *jusqu'à ce jour ;* pour servir à l'Histoire des Antiquités de Paris ; précédées de recherches sur cette grande capitale, sur le palais du Sénat (ci-devant Luxembourg), ses dépendances et ses environs. On a joint aux planches d'Antiquité, le plan du jardin de ce Pa-

lais, avec les changemens qui y ont été faits, et les vues des parties intérieures les plus curieuses de ce bel édifice; par C. M. GRIVAUD, sous-chef de la trésorerie du Sénat. Un vol. in-4.° de texte, imprimé sur caractères neufs de *Saint-Augustin*, et beau papier carré superfin d'Auvergne; avec un vol. in-folio sur Nom-de-Jésus, contenant 26 planches gravées en taille-douce. Prix, 26 fr. broché, avec l'Atlas cartonné à la Bradel; et 29 fr. 50 cent. *franc de port par la poste.* En papier vélin, 50 fr.; sur papier Jésus d'Auvergne, 30 fr.; et sur Jésus vélin, 60 fr., *sans le port.* A Paris, chez *F. Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n.° 10.

ARCHÆOGRAPHIE.

Dissertazioni epistolari di *G. B. VISCONTI e Filippo WAQUIER DE LA BARTHE*, sopra la statua del DISCOBOLO scoperta nel *Villa Palombaria*, con le illustrazioni della medesima publicate da *Carlo FEA* e *Giuseppe Ant. GUATTANI* e coll' aggiunta delle illustrazioni di altri due Discoboli dissotterati nella via Appia e nella via Adriana, prodotte da *Ennio Quirino VISCONTI*, raccolte ed arrichite con note e con le bizzarre iscrizioni della villa Palombaria da Francesco CANCELLIERI. In Roma, 1806, Presso Ant. Fulgoni.

Dissertations épistolaires de Jean-Baptiste VISCONTI et *Philippe WAQUIER DE LA BARTHE, sur la statue du DISCOBOLE, découverte dans la* villa Palombaria, *avec les illustrations de la même, publiées par MM. Carlo FEA* et *Joseph Ant. GUATTANI, auxquelles on a ajouté les descriptions de deux autres* Discoboles *découverts dans la* via Appia *et la* via Adriana, *par Ennio-Quirino VISCONTI, recueillies et enrichies de notes et des bizarres inscriptions de la* villa Palombaria, *par François CANCELLIERI. A Rome 1806, de l'imp. d'Ant. Fulgoni.*

M. Cancellieri a réuni dans cet ouvrage les différentes dissertations qui ont été composées sur la belle statue du Discobole trouvée dans la *villa Palombaria*, sur le mont Esquilin, en 1781. Il a fait graver cette statue à la tête de son ouvrage.

Il commence par une lettre de M. *Gio. Battista Visconti*, Commissaire des antiquités, à Mgr. le Cardinal Pallotta, Protrésorier général. L'opinion de M. G. Bat. Visconti est que cette statue doit être une copie du *Discobole* de Myron, ou l'original lui-même. Il se fonde sur un passage de Quintilien (1), où cet auteur donne la description de la statue qui ressemble parfaitement à celle que l'on a trouvée.

La seconde lettre est celle du chanoine *Filippo* Waquier de la Barthe, adressée à M. Ennio Quirino Visconti fils de Gio. Battista. Il cherche à prouver que cette statue n'est pas celle de *Myron*; il pense qu'elle est de Naucides qui vécut après lui et fit un autre Discobole très-estimé.

Le troisième morceau est un extrait des notes de M. *Carlo* Fea, maintenant directeur du musée Pio-Clémentin, sur le passage de l'*Histoire de l'art du dessin chez les anciens*, par Winkelmann (2), relatif au Discobole du Mont Esquilin. M. Carlo Fea, d'après le passage de Quintilien déjà cité, et d'après un autre de Lucien, prouve, jusqu'à l'évidence, que le Discobole de la villa Palombaria et ses répétitions sont des imitations de celui de Myron. Suivent la description du même Discobole, insérée dans le premier tome des *Monumens antiques inédits* de G. A. Guattani; et la description d'un Discobole découvert dans la via Appia, publiée dans le tom. III du *Musée Pio-Clémentin*,

(1) Orat. lib. II, c. 13.
(2) Tom. II, pag. 210.

par M. *Ennio Quirino* Visconti, alors directeur de ce Musée ;

L'explication d'un Discobole trouvé dans la villa Adriana, à Tivoli, par le même M. Visconti, insérée dans le tom. VI du *Musée Pio-Clémentin* (3).

Ces six dissertations sont suivies de notes savantes de M. Cancellieri.

Dans la première, il donne la description d'un bas relief qui sert de vignette à l'ouvrage, et qui étoit sculpté sur un tombeau décrit par M. Guattani, dans le tome III de ses *Monumens antiques inédits*, publiés en 1786

Ce bas relief représente trois petits Génies près d'un obélisque. Deux d'entr'eux frappent avec un maillet une espèce de disque ; le troisième tient un petit globe percé par le milieu. Il sembleroit d'après cela que ces disques ne se lançoient point, mais qu'on les faisoit rouler à l'aide d'un maillet ou d'une espèce de raquette.

Parmi les autres notes qui donnent des explications curieuses relatives aux diverses opinions que M. Cancellieri a recueillies, on remarque celle qui a rapport au frontispice de son ouvrage. Il représente la porte de la villa Palombaria où a été découvert le Discobole. Elle est en marbre, couverte d'inscriptions et de symboles mystérieux, qui sont, dit-on, autant de recettes pour faire de l'or : mais que personne n'a jamais su interpréter et n'interprétera jamais. En voici l'histoire.

(3) Ce Discobole a été transporté au Musée Napoléon, salle du Laocoon, n°. 121. Il est dans la même attitude que celui de la Villa Palumbaria. Il en diffère seulement, en ce qu'au lieu d'être appuyé sur un tronc d'olivier, il s'appuie sur un tronc d'arbre auquel est suspendu un strigile ; c'est ce qui l'a fait prendre mal-à-propos pour un *Apoxyomenos*. Le restaurateur a gravé sur le tronc, en caractères grecs, le nom de *Myron*.

A. L. M.

Le Marquis Maximilien Palombara, donnoit dans l'alchymie, c'étoit comme on sait la manie du 17.e siécle et il vivoit en 1650. Il avoit dans sa maison un laboratoire où il travailloit à faire de l'or. Un jour, entra dans son jardin, un homme vêtu en pélerin, qui se mit à regarder à terre, comme s'il cherchoit quelque chose. Il fut vu par un valet qui courut avertir son maître. Le Marquis fit dire au pélerin de venir lui parler; celui-ci se rendit à ses ordres et se présenta à lui, avec un paquet d'herbes dans la main. il lui dit que sachant qu'il s'occupoit a chercher l'art de faire de l'or, il vouloit lui montrer que si c'étoit une chose difficile, elle n'étoit pas impossible. Il demanda à voir où en étoient les travaux du Marquis, les trouva bien dirigés, puis ayant broyé son herbe, il la mit dans le creuset qui étoit sur le feu et demanda qu'on lui remit la clef du laboratoire. Le Marquis n'hésita pas et donna même au pélerin une chambre pour y passer la nuit. Le lendemain, impatient de voir les effets de son expérience, il fit appeller le pélerin qui ne se trouva plus : on entra alors dans le laboratoire et l'on trouva le creuset renversé, et auprès une matière jaune qu'on reconnut pour de l'or. Sur la table du laboratoire étoit un papier sur lequel étoient tracées plusieurs énigmes. En mémoire de cet événement, le Marquis Palumbara fit graver plusieurs inscriptions dans les salles de sa maison et entre autres, sur la porte par laquelle étoit entré le pélerin, et qui donne sur le chemin qui mène de Sainte-Marie Majeure, à Saint-Jean de Latran.

Ces inscriptions curieuses et singulières, sont rapportées dans les notes de M. Cancellieri; elles sont suivies du catalogue des ouvrages des principaux auteurs qu'il a cités et terminées par une table des matières; chose indispensable et trop souvent négligée dans les ouvrages d'érudition. T. D.

Galerie antique ou collection des chefs-d'Œuvres d'Architecture, de Sculpture et de Peinture antiques, gravée au trait, par M. Boutrois et accompagnée d'un texte historique et descriptif, par M. Legrand, architecte des Monumens publics; première division, la *Grèce*, neuvième livraison in-folio, à Paris, chez *Treuttel* et *Wurtz*, libraires, rue de Lille, n°. 17; et à Strasbourg, même maison de commerce. Prix, 8 fr., papier grand raisin ordinaire, — 12 fr., papier d'Hollande; quelques estampes au lavis à l'encre de la chine, prix, 40 fr.

Cette nouvelle livraison d'un ouvrage estimé, qui sans égard aux circonstances continue avec activité, contient les trois dernières planches de la Tour des vents à Athènes, sous les n.os 61, 62 et 63; elles représentent trois des figures qui sont sculptées au nombre de huit, sur les faces de ce Monument curieux. Ces trois figures sont, *Libs* ou le vent du sud-ouest qui souffle directement à travers le Golfe Saronique, sur le rivage d'Athènes; *Zéphyrus* ou le vent d'ouest, beau jeune homme ailé d'une figure douce et volupteuse; enfin, *Sciron* ou le vent du nord-ouest, et le plus desséchant de ceux qui soufflent à Athènes.

Les quatre planches suivantes, dont deux sont doubles en grandeur, donnent le plan, l'élevation générale, la coupe dans toute la hauteur, et un détail du soubassement, du *Monument choragique de Lysicrates*, vulgairement connu sous le nom de *lanterne de Démosthène* à Athènes.

Nous regrettons de ne pouvoir faute d'espace, rapporter ici le commencement du texte qui accompagne ces planches; l'auteur, M. Legrand, y démontre avec la sagacité et le talent qui lui sont propres, de quel intérêt ce Monument doit être sous les rapports de l'art

et de l'histoire. Nos lecteurs liront avec plaisir cet exposé dans l'ouvrage même (1). V.

Mosaïques.

Description d'une Mosaïque, représentant des jeux de cirque; découverte à Lyon, le 18 février 1806, par F. Artaud. Se trouve à Lyon, chez Ballanche, et à Paris, chez le Normand, rue des Prêtres-St.-Germain-L'auxerrois.

Lorsque cette Mosaïque fut découverte, M. Artaud eut la bonté de nous en adresser la description qui a été insérée dans le Magasin Encyclopédique (2). C'est cette description intéressante qu'il a fait réimprimer, et à laquelle il a joint une planche coloriée, dessinée et gravée par lui-même, avec la plus scrupuleuse attention.

Cette Mosaïque précieuse, appartient à M. Macors, pharmacien distingué et ami éclairé des arts. Elle a été découverte dans son jardin, le 18 février 1806, par des ouvriers qui faisoient un réservoir; elle étoit à 1 mètre (3 pieds) de profondeur, sous un lit de terre végétale, sans aucun indice de ruines.

On a trouvé à sa surface une légère couche de gravier

(1) Les anciens souscripteurs pour la *Galerie antique*, qui ne possèdent que les huit premières livraisons des planches publiées dans le temps, sans texte, par MM. Delettre et Boutrois, sont prévenus qu'ils pourront, pendant trois mois, se procurer séparément, en se faisant inscrire pour les livraisons suivantes, le texte historique et descriptif, et les planches supplémentaires qui leur manquent, pour compléter les neufs livraisons actuellement mises au jour de la nouvelle publication de l'ouvrage, ledit texte formant 140 pag. grand in-folio, et les huit planches supplémentaires, ensemble au prix de 24 fr.

Les 10e., 11e. et 12e. livraisons qui vont suivre sans interruption, compléteront le premier volume.

(2) Ann. 1806, tom. IV, pag. 160.

rougeâtre, provenant d'un ciment décomposé; et par-dessous un rang de débris de tuiles romaines à rebords; ce qui fait penser à l'auteur de la description, qu'elle avoit été recouverte à dessein de la conserver.

La place qu'elle occupe est à deux cent pas du lieu où s'élevoit jadis le temple d'Auguste, à l'ancien confluent du Rhône et de la Saone.

A peu de distance et sur la même ligne, on vient de trouver une autre Mosaïque, mais assez grossière, dont le milieu représente une rosace bleue; on y voit des petites pièces de vert antique, de la serpentine, du granit vert; et ce pavé était couvert de débris de tuiles romaines à rebords, de briques, d'urnes cinéraires, de charbons et d'ossemens.

M. Artaud connoît dans le même quartier plusieurs Mosaïques, et il croit que si l'on y fouillait on en trouveroit encore.

Il donne du Monument dont nous parlons, une description très-exacte, que nous ne répéterons pas, puisque nous l'avons déjà insérée dans ce Journal: mais il y joint quelques observations que nous ne devons pas passer sous silence.

Il pense que ce pavé est resté quelque temps à découvert, soit après l'incendie de la ville de Lyon, sous Néron, soit après les malheurs qu'elle éprouva sous Sévère. Des barbares ou des ignorans dégradèrent alors cette mosaïque; on est confirmé dans cette idée, en observant que tous les vêtemens formés avec des pierres dures, ont été enlevés, tandis que le reste est intact; tel est à-peu-près le sort de tous les Monumens, dont la matière peut exciter la cupidité.

Les Mosaïques que l'on trouve aux environs de celle-ci, peuvent faire croire que l'emplacement où elle est située, dépendoit d'un temple d'Auguste.

Quant au temps où elle a été découverte, M. Artaud

croit pouvoir le fixer au milieu du 1.er siécle de l'ère chrétienne.

Il est certain qu'elle ne peut être postérieure à Domitien, puisqu'elle n'offre que quatre couleurs ou factions, et qu'on sait que cet empereur en fit ajouter deux à celles qui existoient déjà, la *pourprée* et la *dorée*.

M. Artaud a terminé sa Dissertation par des notes curieuses, et par quelques passages traduits de différens auteurs, concernant les jeux du cirque chez les Grecs et les Romains. Il a mis pour fleuron au frontispice le lion des armoiries de Lyon, avec sa devise : *Je suis le lion qui ne mord point, sinon quand l'ennemi le poind*, et il a placé pour cul-de-lampe à la fin de son ouvrage l'inscription que la ville de Lyon fit graver en l'honneur de Ligurius, intendant des jeux du Cirque, et pontife du temple d'Auguste. Cette inscription, que la ville possède encore, est un monument curieux pour ses habitans (1).

On doit des éloges à l'exécution typographique de cet ouvrage, et aux talens de M. Artaud, comme littérateur et comme artiste.

La planche qui représente la mosaïque est parfaitement exécutée; tous les plus petits détails sont exactement figurés, et son ouvrage doit être recherché des savans et des curieux.

M. Macors a fait élever pour renfermer ce pavé précieux un petit temple d'ordre dorique grec, qu'il a dédié aux amis des arts. Il seroit à desirer que les beaux monumens de l'antiquité fussent toujours dispensés par le hasard à des personnes aussi dignes de les posséder. T. D.

(1) M. Artaud a reproduit la traduction de Menestrier; mais il y a beaucoup d'erreurs dans cette explication, ainsi que je l'ai exposé au tome premier, page 429, de mon *Voyage dans le midi de la France*, où j'en ai donné une nouvelle traduction.

A. L. M.

MONUMENS CHRÉTIENS.

Osservazioni che servono ad illustrare l'epitafio di S. Vitalino Martire, le triomfali spoglie del quale si venerando nell' oratorio domestico dell' illustrissimo sig. marchese D. Filippo Filonardi, *esposte dall' avocato* Leonardo *Adami* Romano, *gia professore di S. Scrittura nella Universita del Collegio Romano, e socio della Academia di religion cattolica.* In Roma, 1806, pel Fulgoni (1), 8°.

L'inscription qui fait le sujet de cet article présente un double intérêt en nous donnant le nom d'un jeune martyr encore ignoré dans les fastes des chrétiens, et par les singularités de l'orthographe et du langage.

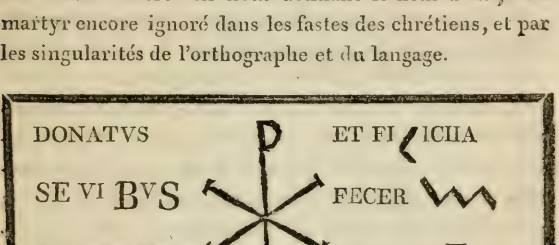

On a trouvé cette épitaphe dans un lieu déjà célèbre par des découvertes du même genre, le cimetière de *Sainte-Cyriaque*. Cette dame Romaine reçut le martyre sous le règne de Valerien. Elle avoit dans le *Campo Verano*, sur la *Via Tiburtina*, à un mille environ des

(1) Observations sur l'épitaphe de Saint-Vitalinus, martyr, dont les glorieuses dépouilles sont conservées dans la chapelle particulière de M. le marquis D. Philippe Filonardi; par l'avocat Léonard Adami Romain, professeur des Saintes-Ecritures à l'Université du collége Romain, et membre de l'Académie de la Religion Catholique. Rome, 1806, 8°.

portes de Rome, une maison qui servoit de lieu d'assemblée aux chrétiens et d'asyle aux pauvres. S. Laurent s'y rendoit souvent; il y fut enterré après avoir reçu le martyre, et il existe maintenant au même lieu une église sous son invocation.

Lorsqu'on fit des fouilles dans cet endroit, on y trouva un grand nombre de tombeaux et des inscriptions, dont la plupart sont figurées et expliquées dans la *Roma Sotterranea.*

Celle-ci fut déposée dans la chapelle particulière de M. le marquis D. Filippo Filonardi.

L'explication en a été donnée par M. *Leonardo* Adami, dans une petite dissertation dont nous allons extraire les principales idées (2).

L'inscription ne porte aucune date; ce n'est donc que par une suite de conjectures que l'on peut en déterminer l'époque; la forme des lettres et le style peuvent guider dans cette recherche. L'auteur de la Dissertation croit pouvoir la fixer à l'année 303 de l'ère chrétienne, sous le règne de Dioclétien.

Il en donne pour raison qu'à cette époque la persécution fut terrible et générale, et qu'elle s'étendit même sur les enfans. Or, l'inscription porte que *Vitalinus* étoit

(1) M. Adami, dans la préface de cette Dissertation, fait remarquer l'utilité que présente l'étude des monumens chrétiens. Outre l'intérêt dont ils sont pour ceux qui ont une vive ferveur religieuse, on ne peut disconvenir de leur importance pour l'éclaircissement de toutes les branches de l'histoire. Ils ont de plus par leur langage symbolique et leurs nombreuses allégories un grand rapport avec les monumens profanes. Il faut, pour les expliquer, beaucoup de sagacité. *Fabretti*, *Buonarotti*, le Père *Lupi* et plusieurs célèbres antiquaires, nous ont laissé des modèles en ce genre; et la Dissertation dont M. *Théophile Dumersan* donne l'analyse, prouve que M. Adami marche avec succès sur leurs traces. A. L. M.

dans sa huitième année, et l'on a sous les autres règnes peu d'exemples d'une pareille barbarie.

Ce qui prouve qu'il étoit chrétien, c'est le monogramme du Christ, placé au milieu de l'inscription; et ce qui atteste son genre de mort, c'est un de ces vases connus sous le nom de lacrymatoires, qui renfermoient le sang des martyrs, et qu'on a trouvé dans son tombeau. On sait que les chrétiens recueilloient avec soin le sang qui s'échappoit de leurs blessures ou qui jaillissoit de leur tronc décapité.

D'après notre inscription, le père de *Vitalinus* se nommoit *Donatus*. Ce nom appartient à plusieurs religions, ainsi on ne peut pas savoir si celui qui le portoit l'avoit reçu au baptême, ou s'il lui avoit été donné par des parens idolâtres lors de sa naissance, d'autant qu'il est constant que ce nom se donnoit souvent aux enfans des hommes à qui leur âge ou d'autres circonstances ne paroissoient pas devoir permettre l'espoir d'avoir des descendans: comme si nés contre toute espérance ils paroissoient avoir été donnés par Dieu. Le nom de *Donatus* est cependant plus rare chez les payens que chez les chrétiens.

Le nom de la mère est ainsi figuré FILICIIA. L'auteur examine si l'on doit lire *Felicia* ou *Felicita*. D'abord ni le martyrologe ni les inscriptions anciennes ne rapportent un nom semblable au premier; de plus, il ne seroit pas écrit avec deux I. Au contraire, le nom de *Felicita* se trouve dans les actes des Saints et sur les inscriptions, où il n'est pas rare de voir le T figuré comme un I. Le Père Luri, dans une *Dissertation sur l'épitaphe de Sainte-Sévère*, donne plusieurs exemples de lettres ainsi substituées l'une à l'autre. En passant des marbres aux manuscrits, on peut voir dans le Virgile du Vatican que souvent la ligne supérieure du T est si peu marquée, qu'on prendroit facilement cette lettre pour un I. D'ail-

leurs, sur la fin du troisième siècle, il s'étoit introduit une espèce d'écriture cursive plus commode par sa rapidité; et c'est encore une des raisons qui peuvent nous faire croire que les parens de Vitalinus ont vécu dans ce temps.

Il est vrai que quelquefois la lettre I est doublée et même triplée, comme on en voit des exemples sur une pierre conservée dans la sacristie du Vatican, où on lit *Termis Traiiani*, et dans de très-anciens manuscrits où on voit *Coniiicio Adiiicio*. On pourroit vouloir encore lire *Felicea*, et en effet plusieurs inscriptions donnent des exemples de deux I employés pour un E, comme dans CAIICILIVS pour CAECILIVS, DIICIIBRIS pour DECEMBRIS; mais outre la nouveauté dont seroit le nom de *Felicea*, la ressemblance de notre inscription avec celle que l'auteur a fait graver auprès, et où on lit SIATILIA pour STATILIA, est trop frappante pour ne pas adopter son opinion. On retrouve aussi sur toutes les deux la forme singulière de la lettre L, figurée dans l'inscription.

On peut encore reconnoître la maladresse ou l'ignorance de celui qui a tracé l'inscription, et la décadence de la langue latine dans ces mots.

SE VIBVS.... FILIVM SVVM.... VISI.... ANVS.

Peut-être l'ouvrier étoit-il de quelque province, ou bien venant de la Grèce ou de la Syrie, il étoit peu versé dans la langue Romaine.

VISI est là pour VIXIT. On rencontre beaucoup de fautes semblables sur diverses pierres, comme CIQUE pour QUINQUE, TVSV pour TVVS, etc. Dans le mot VIBVS, on voit facilement que la lettre B remplace le V. Ce changement existe même dans les bons siècles et dans des auteurs du premier rang. On trouve souvent BIBAS *in Deo*, pour VIVAS *in Deo*. VIBUS est donc là

pour VIVVS. Il existe toujours une faute grave; au lieu de *se vivus*, il faudroit au moins *se vivis*, eux existans, ayant survécu à leur enfant.

Nous devons remarquer cette formule FECERVNT CVM FILIVM SVVM.

Nous en sommes maintenant au nom du héros de cette inscription, VITALINE. Il paroît d'abord que le nom de cet enfant étoit *Vitalis*, et qu'à cause de son âge on l'appelait par le diminutif *Vitalinus*. Ce mot se rencontre très-rarement dans les inscriptions, parce qu'il étoit moins ordinaire d'en consacrer à des enfans qu'à des hommes faits.

Il paroîtra singulier de voir *Vitaline* au vocatif; cependant il indique l'affection et la douleur des parens qui semblent l'appeler. Cette formule n'est pas nouvelle; d'ailleurs *qui vixit* peut se rapporter à *filium suum*, et le vocatif Vitaline peut commencer le discours.

« *O Vitalinus! Donatus et Felicita, qui t'ont survécu,* » *ont fait* (*ce tombeau*) *à leur fils, qui a vécu huit ans* ».

Il nous reste à observer que le mot ANVS est écrit avec une seule N, et qu'il devroit y avoir ANNOS; mais au milieu des fautes de langue dont fourmille l'inscription, on ne doit pas s'étonner de celle-là; d'ailleurs l'N supprimée se rencontre souvent, et on trouve dans plusieurs monumens des troisième et quatrième siècles, *Benemereti*, *Permaserat*, pour *Benemerenti*, *permanserat* et aussi le mot *anus* pour *annos*, principalement dans les inscriptions tumulaires du quatrième siècle.

Pour fixer d'une façon certaine, l'époque à laquelle Vitalinus est mort, il suffit donc de voir que le style de l'inscription la reporte au commencement du quatrième siécle, que la forme des lettres se retrouve sur plusieurs inscriptions de ce temps, et principalement sur celle de Statilia, dont nous venons de parler,

que l'époque des Consuls qui y sont indiqués, fait placer à l'an 295. D'ailleurs, le lieu ou elle a été découverte, n'a commencé à servir de cimetière pour les chrétiens qu'en 258, année ou l'on y plaça le corps de Saint-Laurent. La persécution de Dioclétien et de Galère Maximien, qui arriva en 303, fut universelle et les enfans même n'y furent point épargnés; le jeune Vitalinus en aura été la victime. Le vase de sang indique qu'il a eu la tête tranchée ou la gorge coupée. La lenteur avec laquelle le juge procédoit pour donner à ses sanguinaires arrêts une apparence de régularité, aura laissé aux parens de Vitalinus, le temps et la possibilité de l'enterrer, et ils ont consacré sa mémoire par la pierre sépulchrale, dont M. Adami a donné l'explication.

M. Adami termine sa savante disertation, par quelques observations sur le monogramme du Christ. Il remarque que sur les Monumens des Saints, ce monogramme est au commencement de l'inscription; mais que sur ceux des martyrs, il est dans le corps de l'écriture. T. D.

Bibliographie.

Second supplément à la France littéraire, depuis 1771, contenant outre les corrections et additions au corps de l'ouvrage et au premier supplément les nouveaux articles, jusqu'en 1805, avec une table générale des matières; par Jean Samuel Ersch; professeur de géographie et de Statistique, à l'université de Halle et Hambourg. Chez *B. G. Hoffmann*, 1806. in-8°.

Pour ce supplément, M. Ersch a suivi le même plan qu'il s'étoit tracé dans le précédent. Il a indiqué tous les journaux littéraires et autres qu'il faut se procurer. Plusieurs savans bibliographes ont contribué à enrichir son dictionnaire en lui communiquant un grand

nombre d'articles. Une table de corrections et d'additions, contient encore plusieurs articles importans. Le volume est terminé par une table des matières, et les noms des auteurs se retrouvent à chaque objet dont ils ont traité On ne peut qu'admirer l'incroyable travail qu'un pareil ouvrage a dû coûter à un étranger; il est très-utile pour les littérateurs français et doit leur inspirer la plus vive reconnoissance pour son infatigable auteur. A. L. M.

Poésie.

* *Le départ de Lapérouse, ou les Navigateurs modernes*; par C. J. L. d'Avrigni, *de la Martinique, officier d'administration des colonies, chef du bureau des Colonies Occidentales, au ministre de la Marine et des Colonies.* Paris, chez *Léopold Collin,* librairie, rue Gît-le-Cœur, n.° 4, 1807, in-8.°

Théatre.

Théatre classique, ou Esther, Athalie, Polyeucte et le Misanthrope commentés; ouvrage prescrit et adopté par la commission des livres classiques pour l'enseignement des Lycées et des Ecoles secondaires, publié par F. Roger, membre de la commission. A Paris, chez *Migneret*, imprimeur, rue du Sépulcre, n.° 20, 1887, in-8.°

Le Commentaire qui accompagne ces chefs-d'œuvre, est destiné à fixer l'attention des jeunes lecteurs sur les beautés qu'ils renferment, et à rappeler les passages des anciens et des livres saints qui ont souvent été imités. L'auteur fait remarquer aussi les fautes de langage ou de goût qu'on y rencontre quelquefois.

La notice préliminaire qui se trouve à la tête de l'ouvrage contient de courtes biographies des trois poëtes, dont les pièces sont commentées.

Cet ouvrage, fait avec soin et avec goût, sera très-utile pour l'instruction des jeunes gens.

* *Voyage dans les départemens du midi de la France*, Par A. L. Millin, *Membre de l'Institut, de la Légion d'honneur, et Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque impériale, etc. Deux forts vol.* in-8°., *avec atlas* in-4°. *Paris, chez Tourneisen fils, rue de Seine,* n°. 12. Prix : 36 fr. papier ordinaire, 72 fr. papier vélin grand raisin.

La France a été bien des fois parcourue, et cependant on peut dire qu'elle est encore presque inconnue. Les prétendus Voyages modernes, les géographies, ne sont en général que des abrégés de l'ancienne description de Piganiol de la Force, qui n'étoit elle-même qu'une compilation. On desire depuis longtemps un bon guide qui puisse servir à visiter tout ce que ce beau et vaste Empire renferme de curieux.

Le VOYAGE *de* M. Millin *dans le midi de la France* remplit l'attente des personnes qui cherchent dans leur lecture l'agrément et l'instruction. L'auteur, pour arriver à ce but, n'a épargné ni temps, ni soins, ni dépense; il a consulté les hommes instruits; il a trouvé par-tout l'appui des administrations, et il s'est procuré les meilleurs renseignemens.

Les deux premiers volumes que nous livrons au public, contiennent la description de tout ce qui est digne de curiosité depuis Paris jusqu'à Nice, en parcourant une grande partie de l'ancienne Bourgogne et de la haute et basse Provence. M. Millin a visité les collections publiques et particulières, les usines, les manufactures, les ateliers, les établissemens de bienfaisance et d'instruction; il décrit les productions du sol, les curiosités de la nature et de l'art, les édifices publics, les monumens,

les costumes, les mœurs et les usages ; il a rassemblé une foule d'anecdotes piquantes et de faits singuliers. Les sommaires des chapitres de son ouvrage suffisent pour faire connoître les objets nombreux et variés sur lesquels il a fixé son attention. C'est pour le voyageur un guide indispensable, et pour l'homme du monde un livre instructif et amusant.

L'Atlas joint à ces deux volumes est composé de cinquante-cinq planches. Elles contiennent un très-grand nombre de figures ; on y trouve des édifices anciens et modernes, des monumens de toute espèce, des objets d'art, des vues, des sites intéressans, des machines, des instrumens aratoires, des ustensiles, des monnoies, des cérémonies locales, des costumes, et des airs de musique particuliers à certaines circonstances et à certains cantons.

Le reste de l'ouvrage qui complétera l'intéressant tableau de ces belles contrées, paroîtra à la fin de l'année.

T. D.

TABLE DES MATIÈRES.

SCIENCES ET ARTS.

Journal de physique, de chymie, d'histoire naturelle, etc., par M. *de la Métherie*. 431

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. 438

MATHÉMATIQUES.

Jani Fred. van BEEK CALKOEN oratio de utilitate disciplinæ mathematicæ. 432

Annuaire des Ponts-et-Chaussées. 174

Planétaire de M. *Espiés*, de Grenoble. 174

BOTANIQUE.

Flora Badensis. Flore de Bade et d'Alsace, par M. C. C. *Gmelin*, tome II. 180

Plantes équinoxiales. 180

Flore grecque, du *Docteur Sibthorp*. 157

GÉOLOGIE.

Considérations sur l'origine et l'histoire ancienne du Globe, pat M. *de Fortia* d'*Urban*. 444

MINERALOGIE.

Traité élémentaire de Minéralogie, par A. *Brongniart*. 431

Journal des mines, ou recueil de mémoires, sur l'exploitation des mines, par MM. *Coquebert-Montbret*, *Hauy*, etc., etc. 431

Supériorité de l'argent sur le crayon ordinaire, pour écrire sur le parchemin. 400

Tourbe carbonisée, par M. *Singer*. 395

HELMINTHOLOGIE.

Coquillages des bords de la rivière Savannah, près de *White-Bluff*, en Amérique. 398

ENTHOMOLOGIE.

Nouvelle Méthode de classer les Hyménoptères et les Diptères, par L. *Jurine*.

ZOOLITHES.

Ossemens de Mammouth, découverts près des bords du Missouri. 171

CHYMIE.

Chymie appliquée aux arts, par M. *Chaptal.* 328

L'Ecole du Pharmacien, par M. *Trommsdorff*, traduit par M. P. X. *Leschevin.* 182

Recherches physiques et chimiques sur la fabrication de la poudre à canon, par M. J. F. *Charpentier Cossigny.* 183

PHYSIQUE.

Expériences faites à la *baie d'Udson*, sur le vif argent congelé. 399

Physique mécanique, par E. G. *Fischer.* 213

Leçons de physique et de chymie, données à Heidelberg, par M. *Kastele.* 166

OPTIQUE.

Optique de M. *Goethe.* 162

Conducteur de lumière, du docteur *Bozzini*, examiné par l'*Académie Joséphine de chirurgie* de Vienne.

MÉDECINE.

Des causes qui ont modifié la constitution physique et médicale, chez les peuples anciens et modernes, par M. *Gaillard.* 436

Neuvième volume du *Médical repository*, publié à New-Yorck. 173

Manuel de la saignée, par A. *Leroy.* 182

ANATOMIE.

Cours de Cranologie, par M. *Gall.* 166

VACCINE.

Instruction pour la Vaccination, traduite en Islandais, par M. *Thorarsen.* 169

JURISPRUDENCE.

Répertoire des Dispositions organiques et réglementaires du Notariat, par J. C. *Tiphaine.* 442

Dictionnaire de procédure civile, par A. G. *Daubanton.* 442

Formulaire général des actes ministériels, extrajudiciaires et de procédure, par A. G. *Daubanton.* 239

POLICE.

Réglemens faits dans le pays de Bade, contre les contrefacteurs. 164

AGRICULTURE.

Mémoire sur de nouvelles expériences relatives au claveau, par M. *Jouvencel.* 183

COMMERCE.

Almanach du commerce, par J. *de la Tynna.* 437

STATISTIQUE ET GÉOGRAPHIE.

Archives historiques et statistiques de l'Allemagne méridionale, publiées à Vienne. 162

Carte du théâtre de la guerre actuelle, comprenant la Prusse, la Pologne, etc.; par *Bonne.* 44

Tableau de l'Espagne moderne, par J. G. *Bourgoing.* 449

Tableau de la ville de Francfort, par M. *Biedermann.* 167

Géographie détaillée de M. *Djurberg.* 169

VOYAGE.

Voyage de M. de *Hœgmuller* dans le Levant. 161

Voyage de M. *Morice Arndt*, publié en Suède. 168

Nouveau voyage en France, par C. M. *Dubois.* 197

Voyage de M. *Klaproth*, sur les frontières des Tartaries chinoise et russe. 170

Voyage à la partie orientale de la Terre-Ferme, de l'Amérique méridionale, fait pendant les années 1801, 1802, 1803 et 1804, par F. *de Pons.* 38

Arrivée de M. de *Châteaubriant*, à Tunis. 395

Séjour de M. West, à Philadelphie. 172

Voyage dans les départemens du midi de la France, par Aubin Louis *Millin.* 468

HISTOIRE.

Histoire d'Irlande, composée par le docteur *Nevin.*

Recueil des traits remarquables de l'Histoire des Suisses, publié par M. *Hirzel.* 170

Précis historique de l'Assemblée constituante, par J. P. *Rabaut.* 446
Grundriss der Geschichte, c'est-à-dire, Principes d'histoire, etc., par le D. *Louis Wachler.* 445
*Commentarii de bello Germanico, auctore J. C. S.**** 197
Campagnes des armées françaises, en Prusse, en Saxe et en Pologne, en 1806. 198
Ouvrage de M. *Meiners*, sur les insurrections des étudians qui ont eu lieu dans les Universités d'Europe. 168

ANTIQUITÉS ET ARCHÆOLOGIE.

Osservazioni che servono ad illustrare l'Epitafio di *S. Vitalino Martire.* 459
Galerie antique, *ou* Collection des chefs-d'œuvre d'architecture, de sculpture et de peinture antiques, par MM. *Boutrois* et *Legrand.* 195
Description d'une mosaïque découverte à Lyon, par F. *Artaud.* 456
Antiquités trouvées à *Montefiascone.* 171
Antiquités gauloises et romaines, recueillies dans les jardins du palais du Sénat; par C. M. *Grivaud.* 451
Dissertazioni epistolari, etc.; c'est-à-dire, Dissertations épistolaires sur la statue du Discobole, recueillies par Fr. *Cancellieri.* 514
Galerie antique, par M. *Boutrois.* 455
Extrait d'une lettre sur les ruines de différens lieux de la Grèce, par M. *Fauvel*, sous-commissaire des relations commerciales de France à Athènes. 360

HERALDIQUE.

Changemens faits à l'écusson de la *Bavière.* 163

PALÆOGRAPHIE.

Commentatio, etc. de Hamilton. 219

NÉCROLOGIE ET BIOGRAPHIE.

Confirmation de la mort de MUNGO-PARCK. 397
Mort de M. REDOWSKY.

Notice sur la Vie et les Ecrits de J. J. Oberlin, par F. T. *Winckler.* 72
Le Népos français, par A. Chateauneuf. 447
Histoire du général Championet, par A. Chateauneuf. 199
Galerie historique des hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations, par C. P. *Landon.* 199
Mort de M. le *baron* Dalberg. 166
Mort de La Rochelle, comédien du Théâtre Français. 426
Notice historique sur l'*Abbé* Porquet, et quelques-unes de ses Poésies. 241
Eloge historique de *François-Nicolas-Eugène* Droz. 265
Mort de Madame Brentano. 390
Notice historique sur M. de la Lande. 417
Mort du docteur Trousset. 400
Mort de M. Adrien Kluis. 160

Histoire littéraire.

Séjour de Madame Wilhelmine-Muller fixé à Vienne. 392
Nomination de M. John au chapitre métropolitain de Vienne. 391
François Daniel, nommé Bibliothécaire de S. M. le roi de Naples. 395
Séance solemnelle de l'Université de Copenhague. 392
Prix proposés par la *Société royale des sciences* de Copenhague. 393
Prix proposés par la *Société d'encouragement des belles-lettres* de Copenhague. *Ibid.*
Questions proposées par la *Société des sciences, arts et belles-lettres* de Mâcon. 175
Académie fondée par le roi de Naples. 395
Séances publiques de la Société d'amateurs de Lille. 207
Prix de poésie proposés par la librairie de M. Cotta, à Tubingue. 168
Soixante-dix-septième séance de l'Athénée des Arts. 201
Accroissement de la bibliothèque royale de Munich. 384
Acquisition de la Bibliothèque de *Monsenhor* Hasse, faite par l'Université de Coimbre. 171
Correspondant du Missouri, Journal publié à S. Louis. 173

Manuscrits de REGIOMONTANUS envoyés en Russie.
Anniversaire de sa fondation célébré par la *Société royale des sciences* de Gœttingue. 381
Prix proposés par la *Société royale des sciences* de Gœttingue 382
Prix proposés par l'administration établie à Amsterdam, pour distribuer les prix fondés, par feu M. MONNIKHOFF. 383
Nouvelle organisation de l'Académie des sciences de Munich. *Ibid.*
Distribution des prix de dessin faite par la *Société de dessin* d'Amsterdam. 158
Questions proposées par *la seconde Société de Teyler* à Harlem. 159
Le vrai Hollandois, journal français publié à La Haye. 161
Clôture de l'*Académie royale bavaroise* de Munich. 163

BIBLIOGRAPHIE.

Notice et extrait d'un livre de médecine, par P. *Sue*. 218
Cours de Bibliographie, par C. F. *Achard*. *Ibid.*
Dictionnaire des ouvrages Anonymes et Pseudonymes, par M. *Barbier*. 301
Publication du Catalogue de la Bibliothèque de Caen, proposée par souscription. 400
Second supplément à la France littéraire, par M. *Ersch*. 466

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Fondation d'un collége près de la Nouvelle Orléans. 172
Écoles établies dans la Louisiane. 172

MORALE.

Le Nestor français, par J. A. *Millot*. 440

RELIGION.

Détails historiques, ou Recueil de pièces sur les divers projets pour la réunion de toutes les Communions chrétiennes, par M. *Rabaut* le jeune. 184
Discours pour l'anniversaire du sacre de S. M. l'Empereur et Roi, et de la victoire d'Austerlitz, par M. N. S. *Guillon*. 139
Discours pour la fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge et

de la naissance de S. M. l'Empereur et Roi, par *le même.* *Ibid.*

GRAMMAIRE.

Elémens de la Grammaire française. 223
Nouvelle Grammaire grecque. 224
Lettre de M. *de Guignes* à M. A. L. Millin, sur le Panthéon chinois. 141

LITTÉRATURE ANGLAISE.

Les Misères de la vie humaine, par M *Beresford.* 157

LITTÉRATURE ARABE.

Coup-d'œil encyclopédique sur les sciences de l'Orient. 343
Nouvelle édition du Dictionnaire arabe et persan de *Richardson.* 158

LITTÉRATURE INDIENNE.

Collection des fables de *Pidpaï*, imprimée au Bengale. 158

LITTÉRATURE GRECQUE.

Kritisches Grieschisch-Deutsches-Worterbuch, etc.; par *Schneider.* 225
Collection des auteurs classiques grecs, publiée à Amsterdam. 383
Lectiones atticæ, de M. Luzac. 160

LITTERATURE LATINE.

Traduction des Epîtres de *Cicéron*, par M. *Wieland.* 162
Anniversaria in memoriam Reipublicæ sacræ et litterariæ, etc.; a BIRGERO THOLACIO. 441

BEAUX-ARTS.

Bustes faits par les Indiens. 398
Notice sur le Musée du Cardinal *Borgia*, à Velletri. 5
Catalogue des ouvrages qu'il a publiés. 31
Additions. 33
Périclès. De l'influence des beaux-arts sur la félicité publique, par C. d'*Alberg.* 139
Athæneum, ou galerie française des productions de tous les arts, n°. XI, novembre 1806. 139
Le Pausanias français. Salon de 1806. 190

Prix pour les beaux-arts, proposé par la librairie de M. *Cotta.* 387
Directeur général des Beaux-Arts, créé par S. M. le roi de Hollande. 159

POÉSIE.

Le Contemplateur religieux, par A. *Gaude.* 227
La Guirlande de Fleurs. 229
Odes, etc. 230
Epître à M. Palissot. *Ibid.*
Les Tombeaux de l'abbaye royale de St.-Denis, par M. *Treneuil.* *Ibid.*
Œuvres de Madame Laférandière. 334
Discours en vers sur les Voyages, par M. *Victorin-Fabre.* 374
Almanach des Muses. 54
Le départ de Lapérouse, par C. J. L. d'*Avrigny.* 467
Le voyageur, poème de M. *Millevoye.* 369
Traduction en vers allemand de *Plaute.* 162

POÉSIE GRECQUE.

Homère, grec-latin-français, par J. B. *Gail.* 211
Clef d'Homère, par J. B. *Gail.* 212

PEINTURE.

Etude d'après *Ruisdaëls*, par M. *Hoin.* 173
Apothéose de *Luther*, tableau de M. *Hummel.* 169
Tableau d'une scène tirée de l'*Agathon* de *Wieland*, exposé à Berlin. 169
Tableaux exposés à Philadelphie. 272
Musée de Cassel, envoyé en France. 385
Galerie de tableaux de Salzthalen, envoyée en France. *Ibid.*
Direction de la Galerie de Munich, confiée à M. *Langer.* *Ibid.*
Galerie des tableaux de Munich. 384
Paysage oriental exécuté sous la direction de M. *Rittner*, à l'honneur de *Klopstock.* 162
Tableaux historiques peints par M. *Kobel.* 163

SCULPTURE.

Statue de *St.-Vincent-de-Paule*, donnée par le préfet du département du Gers aux dames attachées à l'hôpital d'Auch. 173

Exécution d'une statue en bronze, de *Joseph II*, confiée à M. *Zauner*. 391

ARCHITECTURE.

Reconstruction de l'Observatoire du collége de France, dirigée par M. *Vaudoyer*. 176
Projet d'un monument à la mémoire de *Lavater*. 170
Fondation de plusieurs fontaines à Vienne, aux frais du duc *Albert de Saxe Teschen*. 391
Paris et ses monumens, par MM. *Baltard* et *Amaury Duval*. 193
Almanach général des constructions civiles de France, pour l'an 1807. 195
Théorie de l'architecture grecque et romaine, par L. *Lebrun*.

MUSIQUE.

Jeunes prodiges en musique dans le pays de Bade. 386
Passage de *Lafont* à Liége. 400

THEATRES.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

Le Retour d'Ulysse, ballet en trois actes. 423

THÉATRE FRANÇAIS.

Théâtre classique, publié par F. *Roger*. 467
Rentrée de *Fleury*. 426
Pyrrhus, *ou* les AEacides, tragédie en cinq actes. 424

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Joseph. 177
François Ier. 427

THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

Le Valet d'emprunt. 427
L'Avide héritier. 428
Le jeune Médecin, *ou* l'Influence des perruques. *Ibid.*
L'Artiste par amour. 429
Début de *Péroud*. *Ibid*

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les Filles de Mémoire, *ou* le Mnémoniste. 178
Les Amans valets. 436
L'Hermitage. *Ibid.*

THÉATRES DES DÉPARTEMENS.

Albertine, drame représenté à Caen. 173

THÉATRES ÉTRANGERS.

Début de Madame *Grassini* au Théâtre Français d'Amsterdam. 159

THÉATRE FRANÇAIS DE LA HAYE.

Représentation de Richard Cœur de-Lion. 161

THÉATRE DE VIENNE.

Représentation du Tyran de Syracuse, drame de M. *Holbein.* 162
Théâtre Hongrois établi à Clausenbourg. 392

THÉATRE ROYAL DE COPENHAGUE.

L'Hôpital, comédie, du professeur *Sander.* 394

MELANGES.

Nouveau journal anglais, publié par M. *Woodward.* 157
Nouveau journal anglais, publié par l'université d'Oxford. *Ibid.*
Mémoires du marquis d'*Argens.* 448

AVIS.

☞ A dater du 1.er janvier 1807, le BUREAU DU MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE étant transféré A L'IMPRIMERIE BIBLIOGRAPHIQUE, rue Gît-le-Cœur, n.° 7, c'est à cette adresse que doivent être envoyés, franc de port, les abonnemens, annonces, ouvrages, et généralement tout ce qui est relatif à la composition de ce Journal.

Il ne sera rien négligé pour qu'à l'avenir, il ne puisse y avoir lieu à *aucunes plaintes.* Cependant, si quelques-uns de

MM. nos souscripteurs en avoient à faire, nous les prions de vouloir bien nous les adresser *directement, et non autrement* attendu que nous avons été à portée de reconnoître que celles qui ont eu lieu par le passé, n'ont été occasionnées que par l'inexactitude ou la négligence de quelques *correspondans*.

Le service des années antérieures nous est totalement étranger : si néanmoins quelques réclamations nous étoient adressées relativement à ce service, nous nous chargerons volontiers d'en suivre l'effet auprès de M. Delance, notre prédécesseur.

chez les peuples anciens et modernes; par M. *Gaillard.* 438

Ponts et Chaussées.

Annuaire des Ponts et Chaussées. Ibid.

Commerce.

Almanach du commerce de Paris; par J. *de la Tynna.* 439

Arts et Métiers.

Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, n.o 31. Janvier 1807. 440

Architecture.

Théorie de l'Architecture grecque et romaine, déduite de l'analyse des monumens antiques; par L. *Lebrun.* 441

Morale.

Le Nestor français; par J. A. *Millot.* 442

Politique.

Anniversaria in memoriam Reipublicæ sacræ et litterariæ; par B. Thorlacius. Ibid.

Dictionnaire textuel, analytique et raisonné du Code de procédure; par A. G. *Daubanton.* 443

Répertoire des dispositions organiques et réglementaires du Notariat; par J. C. *Tiphaine.* 444

Géographie.

Carte du théâtre de la guerre actuelle; par *Bonne.* 445

Histoire.

Considérations sur l'origine et l'histoire ancienne du globe; par M. *de Fortia d'Urban.* 446

Grundriss der geschichte der ælteren mittleren und neueren zeit; par le D. L. *Wachler.* 447

Précis historique de l'assemblée constituante; par J. P. *Rabaut.* 448

Le Népos français; par A. *Chateauneuf.* 449

Tome second de la Campagne des Armées françaises, en Prusse, en Saxe et en Pologne, en 1806 et 1807. 449

Mémoires du Marquis d'Argens. 450

Voyage.

Tableau de l'Espagne moderne; par J. G. *Bourgoing.* 451

Galerie historique des hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations; par L. P. *Landon.* 452

Antiquités gauloises et romaines; par C. M. *Grivaud.* Ibid.

Archæographie.

Dissertazioni epistolari di G. B. Visconti *e Filippo* Waquier de la Barthe, *sopra la statua del Discobolo.* 453

Galerie antique, par MM. *Boutrois* et *Legrand.* 457

Mosaïque.

Description d'une mosaïque découverte à Lyon; par *Artaud.* 458

Monumens chrétiens.

Osservazioni che servono ad illustrare l'epitafio di S. Vitalino, *martire, dall' avocato Léonardo* Adami. 461

Bibliographie.

Second Supplément à la France littéraire, par J. S. *Ersch.* 566

Poésie.

Le départ de La Pérouse; par C. J. L. *d'Avrigny.* 567

Théâtre.

Théâtre classique; publié par F. *Roger.* Ibid.

Voyage.

Voyage dans les départemens du midi de la France; par A. L. *Millin.* 468

Lacépède, Lagrange, Lamarck, Langlès, Lebrun, Léveillé, Marron, Mentelle, Morellet, Noel, Sainte-Croix, Schweighæuser, Sicard, Silvestre de Sacy; Suard, Traullé, Van-Mons, Ventenat, Visconti, Usteri, Willemet, d'autres Littérateurs estimables, et de plusieurs Savans que la mort a moissonnés, dont les principaux sont MM. Cavanilles, Daubenton, Desault, l'Heritier, Hermann, Lalande, Mercier Saint-Léger, Oberlin, Villoison, Winckler.

On y insère les Mémoires les plus importans sur toutes les parties des Arts et des Sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie également les Découvertes ingénieuses, les Inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des Expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les Séances des Sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'Arts et de Sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des Notices sur la Vie et les Ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin les Nouvelles littéraires de toute espèce.

La correspondance que le Rédacteur entretient avec plusieurs Savans étrangers, et principalement en Allemagne, lui procure beaucoup de Notices qu'on ne trouve point ailleurs.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, à M. Doublet, à l'Imprimerie Bibliographique, rue Git-le-Cœur.

A Amsterdam, { Chez la veuve Changuion et d'Henget. chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.